

2

0

2

3

1870



RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

EXTRAIT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL 2022/2023

SOMMAIRE

RAPPORT INTÉGRÉ	1
Message de la Présidente	2
Chiffres clés	4
Présentation du Groupe	6
Stratégie et objectifs	16
Les principaux enjeux et risques du Groupe	28
Actionnariat	30

1	ENJEUX DPEF	33
1.1	L'Exception Durable : notre démarche de responsabilité sociale d'entreprise	34
1.2	Analyse des impacts, risques et opportunités matériels liés aux enjeux ESG	42
1.3	Engagements en faveur de l'environnement	56
1.4	Engagement social et sociétal du groupe	83
1.5	Gouvernance et éthique des affaires	103
1.6	Indicateurs	106
1.7	Note méthodologique	110
1.8	Tables de concordance	120
1.9	Rapport du commissaire, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière	123
2	RISQUES DU GROUPE	129
2.1	Procédures de gestion des risques et de contrôle interne	130
2.2	Facteurs de risque RFA	136
2.3	Assurances RFA	152
2.4	Éthique et conformité	153



RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

EXTRAIT DU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL
2022/2023

Le Groupe Rémy Cointreau est l'un des grands opérateurs du marché mondial des Vins & Spiritueux avec un portefeuille de marques d'exception, dont les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII et la liqueur Cointreau.

Les marques sont principalement distribuées par un réseau de filiales implantées sur les différents marchés stratégiques pour le Groupe.

Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.

Le flottant est de l'ordre de 42%.

Le contrôle du Groupe Rémy Cointreau est détenu majoritairement par le holding familial Andromède.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

— MARIE-AMÉLIE
de LEUSSE,
PRÉSIDENTE DU GROUPE
RÉMY COINTREAU

**C'est avec détermination
et confiance que je signe
ce premier message
en tant que Présidente
du Groupe Rémy Cointreau.**

C'est évidemment une fierté de succéder à ma mère, Dominique Hériard Dubreuil, et à mes oncles François Hériard Dubreuil et Marc Hériard Dubreuil à la présidence du Groupe. Leur engagement pour notre entreprise a été total durant de nombreuses années, et leur exemple, inspirant. Ma nomination s'inscrit dans la dynamique de transition générationnelle des membres de notre famille au Conseil d'Administration, engagée depuis plusieurs années afin de garantir un passage de flambeau serein et fructueux. Cette nouvelle génération dont j'ai la joie d'être ici le porte-parole mettra toute son énergie à préserver nos Maisons et leur héritage, dans le respect de nos valeurs « Des terroirs, des hommes et du temps » et de l'ADN de notre Groupe.



À cette résolution de valoriser ce que nous avons construit au fil des siècles s'ajoute notre détermination à faire grandir ce patrimoine exceptionnel. Pour cela, la stratégie 2030 du Groupe est désormais partagée et soutenue par toutes nos parties prenantes. Nos résultats 2022/23 sont bien en ligne avec cette dernière, grâce aux efforts déployés par nos équipes partout dans le monde et nous leur adressons nos sincères félicitations pour cet inspirant travail collectif. Notre Groupe est ainsi en très bonne position pour aborder l'année à venir... ou plutôt les années à venir, puisque notre succès ne s'inscrit et ne s'inscrira que dans le temps long, de manière durable et responsable pour la Terre comme pour ses habitants.

Nous sommes tous, ici, confiants pour l'avenir. Ayant eu la chance de travailler six ans au sein du groupe Rémy Cointreau, à Paris puis à Singapour, je connais bien les atouts de nos équipes, la singularité de nos Maisons et la fidélité de nos clients. Aujourd'hui, la vision et l'action du Directeur Général, Éric Vallat, nous permettent de tirer le meilleur parti de nos forces ainsi que des perspectives qui se dessinent. Nous partageons une philosophie et des principes d'action qui, tout en ancrant solidement le Groupe dans ses savoir-faire, lui donnent l'opportunité de se projeter vers l'avenir et d'innover.

Notre portefeuille est renforcé et diversifié (acquisition du Champagne Telmont et de la liqueur poire et cognac Belle de Brillet en 2020, création de la maison de haute parfumerie Maison Psyché en 2022). Nous pouvons nous réjouir également de nos performances en termes de développement durable, fort de 80 millions d'investissements engagés en 2020 pour 10 ans. Notre plan « L'Exception Durable » porte notre ambition de croissance responsable et de partage de la valeur avec l'ensemble de nos parties prenantes, en cohérence avec nos engagements auprès des Nations Unies, dans le cadre du Pacte mondial. Enfin, la transformation digitale du Groupe continue de donner de beaux résultats, en ligne avec l'objectif d'atteindre 20 % de notre chiffre d'affaires en e-commerce d'ici 2030.

Mais rien ne serait possible sans les collaborateurs du Groupe. Ainsi, je tenais à leur témoigner toute ma reconnaissance pour leur engagement indéfectible. C'est ensemble que nous préservons l'héritage du Groupe et c'est ensemble que nous nous apprêtons à écrire une nouvelle page de l'histoire pluri-centenaire de Rémy Cointreau.

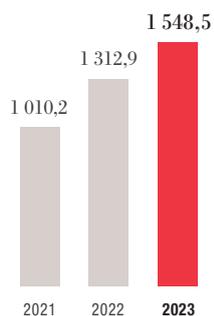
« Enfin, je souhaite remercier nos actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant à la stratégie et au développement du Groupe. »

CHIFFRES CLÉS

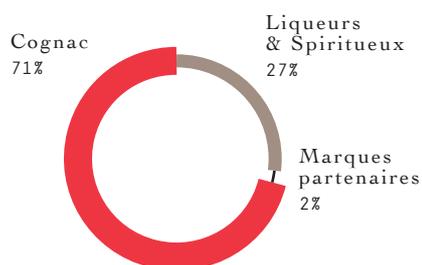
— DONNÉES FINANCIÈRES

DONNÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

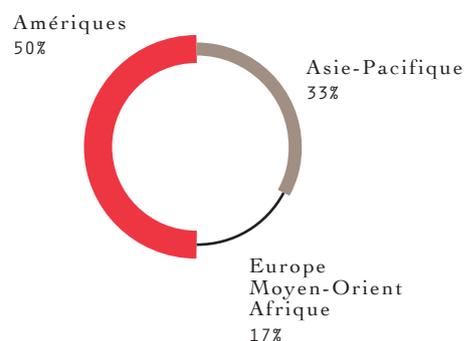
CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)



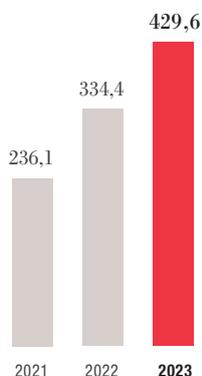
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION (%)



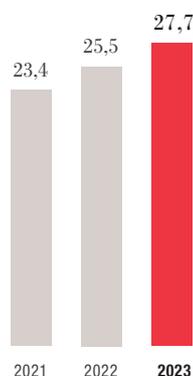
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)



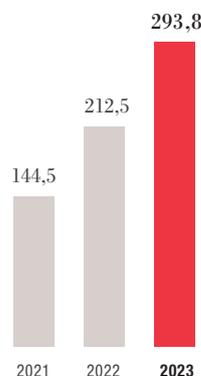
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (M€)



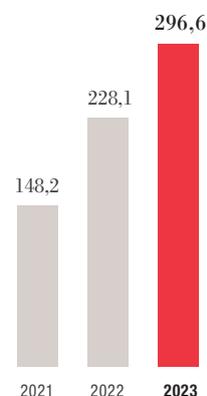
MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (%)



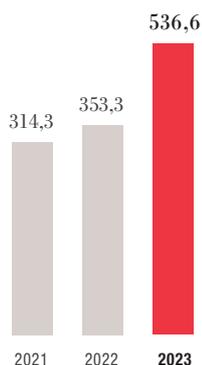
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE (M€)



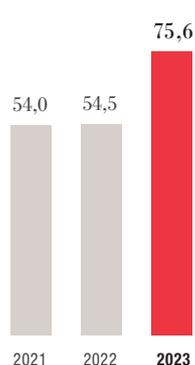
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS (M€)



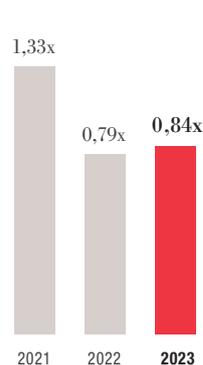
DETTE FINANCIÈRE NETTE (M€)



INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS (M€)



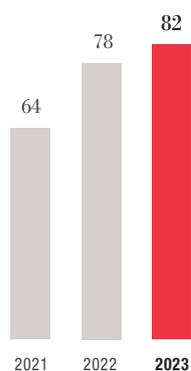
RATIO DE DETTE NETTE/ EBITDA



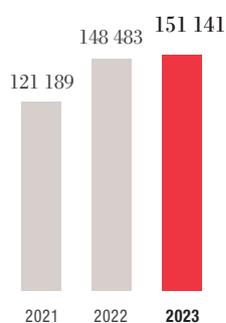
...ET EXTRA-FINANCIÈRES

DONNÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

TAUX DE SURFACES AGRICOLES ISSUES DE PRATIQUES RESPONSABLES ET DURABLES (%)



BILAN CARBONE DU GROUPE (en T_{eq} CO₂)



NOTATIONS ET AWARDS 2023



Climate Disclosure Project (CDP)

A - leadership status



-5%

ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE PAR BOUTEILLE, PAR RAPPORT À 2020/21

26,8%

MARGE COP APRÈS FACTURE CARBONE (SCOPES 1,2 ET 3)

78%

DE BOUTEILLES VENDUES SANS EMBALLAGE SECONDAIRE

83%

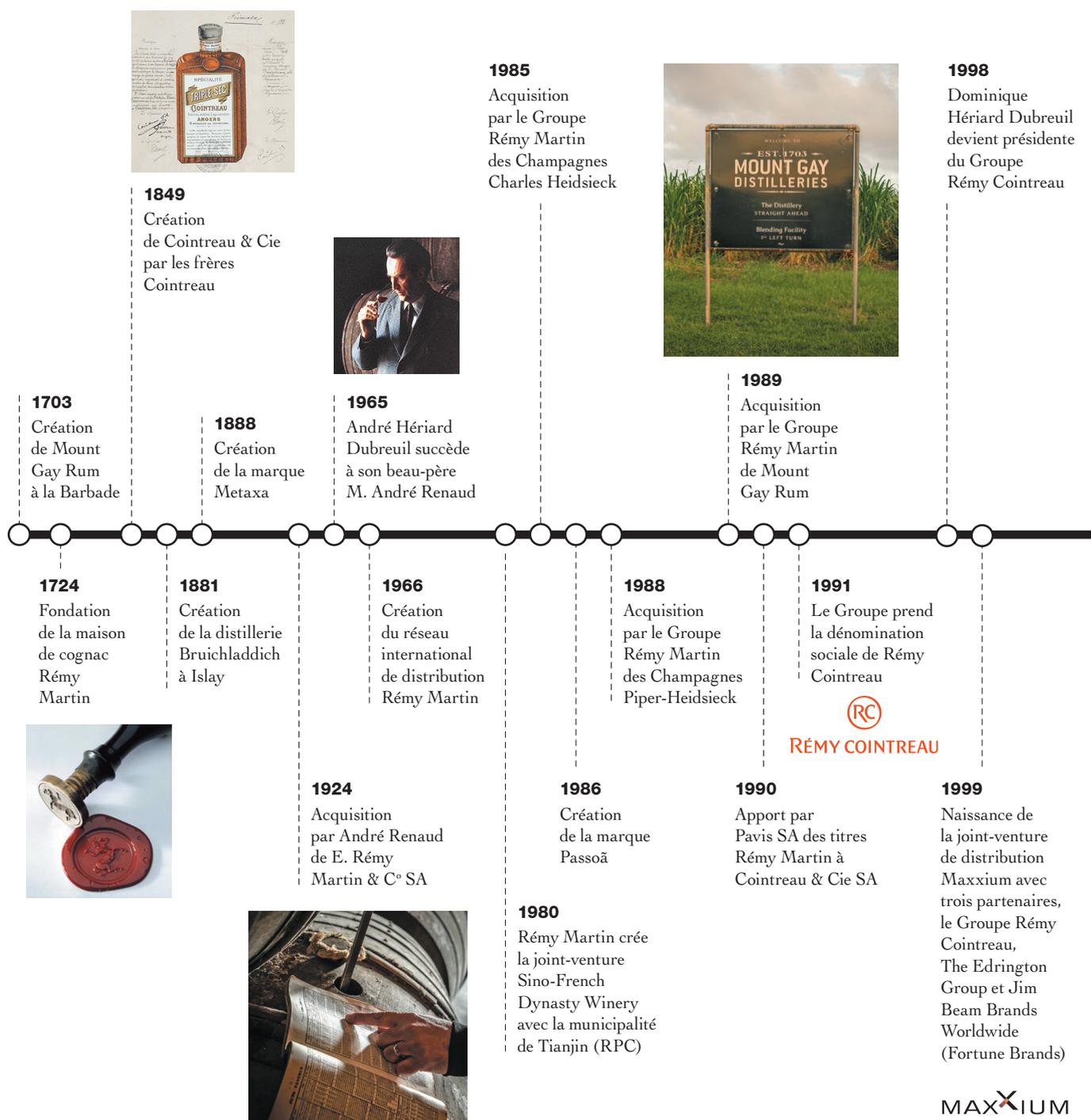
DE FOURNISSEURS STRATÉGIQUES AYANT UNE DÉMARCHE RSE PROACTIVE

PRÉSENTATION DU GROUPE

LES ÉTAPES DE LA VIE DU GROUPE

Le Groupe Rémy Cointreau, dont les origines sont charentaises et remontent à 1724, résulte du rapprochement en 1990 des sociétés holding des familles Hériard Dubreuil et Cointreau contrôlant respectivement E. Rémy Martin & C° SA et Cointreau & Cie SA. Le Groupe est aussi le fruit d'alliances successives entre des entreprises de mêmes métiers dans l'univers des vins et spiritueux.

DATES ET ÉVÉNEMENTS CLÉS





2000

Acquisition de Bols Royal Distilleries incluant notamment les marques Bols et Metaxa

2001

Vin & Sprit rejoint le réseau Maxxium en qualité de 4^e partenaire

2008

Mise en place d'une organisation de distribution en propre

2009

- 30 mars, sortie de Rémy Cointreau de la joint-venture de distribution Maxxium
- 1^{er} avril, Rémy Cointreau contrôle désormais 80% de sa distribution

2012

- 3 septembre, acquisition de Bruichladdich Distillery qui élabore des whiskies single malt sur l'île d'Islay en Écosse
- 20 novembre, François Hériard Dubreuil devient président du Groupe Rémy Cointreau
- 18 décembre, acquisition de la société de cognac Larsen

2013

30 août, cession de la Maison Larsen au groupe finlandais Altia

2016

1^{er} décembre, création d'une joint-venture pour les activités de Passoã

2019

1^{er} avril, Rémy Cointreau cède ses filiales de distribution en République Tchèque et en Slovaquie

2020

- 30 avril, Rémy Cointreau fait l'acquisition de la Maison de cognac J.R. Brillet
- 16 octobre, Rémy Cointreau fait l'acquisition de la Maison de Champagne Telmont



2006

- Cession des activités Liqueurs et Spiritueux hollandaises et italiennes
- Rémy Cointreau décide de reprendre pleinement le contrôle de sa distribution à échéance mars 2009

2011

8 juillet, Rémy Cointreau cède sa branche Champagne à EPI

2015

27 octobre, cession de la société Izarra à Spirited Brands

2017

- 5 janvier, acquisition de la distillerie du Domaine des Hautes Glaces, qui élabore des whiskies single malt dans les Alpes françaises
- 6 janvier, acquisition de la distillerie Westland, qui élabore des whiskies single malt dans l'État de Washington aux États-Unis
- 1^{er} octobre, Marc Hériard Dubreuil devient président du Groupe Rémy Cointreau

2022

21 juillet, Marie-Amélie de Leusse devient présidente du Groupe Rémy Cointreau

2005

- Dynasty Fine Wines Group est introduit à la Bourse de Hong Kong
- Cession des activités polonaises de Bols à CEDC



UNE GOUVERNANCE QUI ASSURE CONTINUITÉ ET TRANSMISSION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

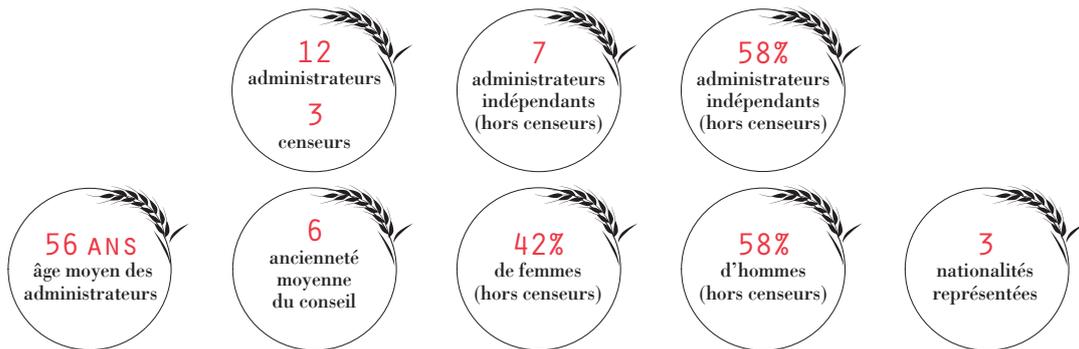
Le Groupe Rémy Cointreau est administré par un conseil d'administration qui a adopté depuis septembre 2004 un dispositif de gouvernance dissociant les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. La compétence et l'expérience du monde financier, du secteur du luxe et de la gestion des grandes entreprises internationales sont les critères de sélection

des administrateurs. La présence de plusieurs membres résidents permanents dans divers pays étrangers permet également d'apporter aux travaux du conseil une dimension internationale et culturelle enrichissante, soit parce qu'ils ont exercé une fonction hors de France au cours de leur carrière, soit parce qu'ils détiennent ou ont détenu un ou plusieurs mandats dans des sociétés non françaises.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2023

La composition du conseil vise un équilibre entre l'expérience, la compétence, l'indépendance et l'éthique, le tout dans le respect d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration.



COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2023

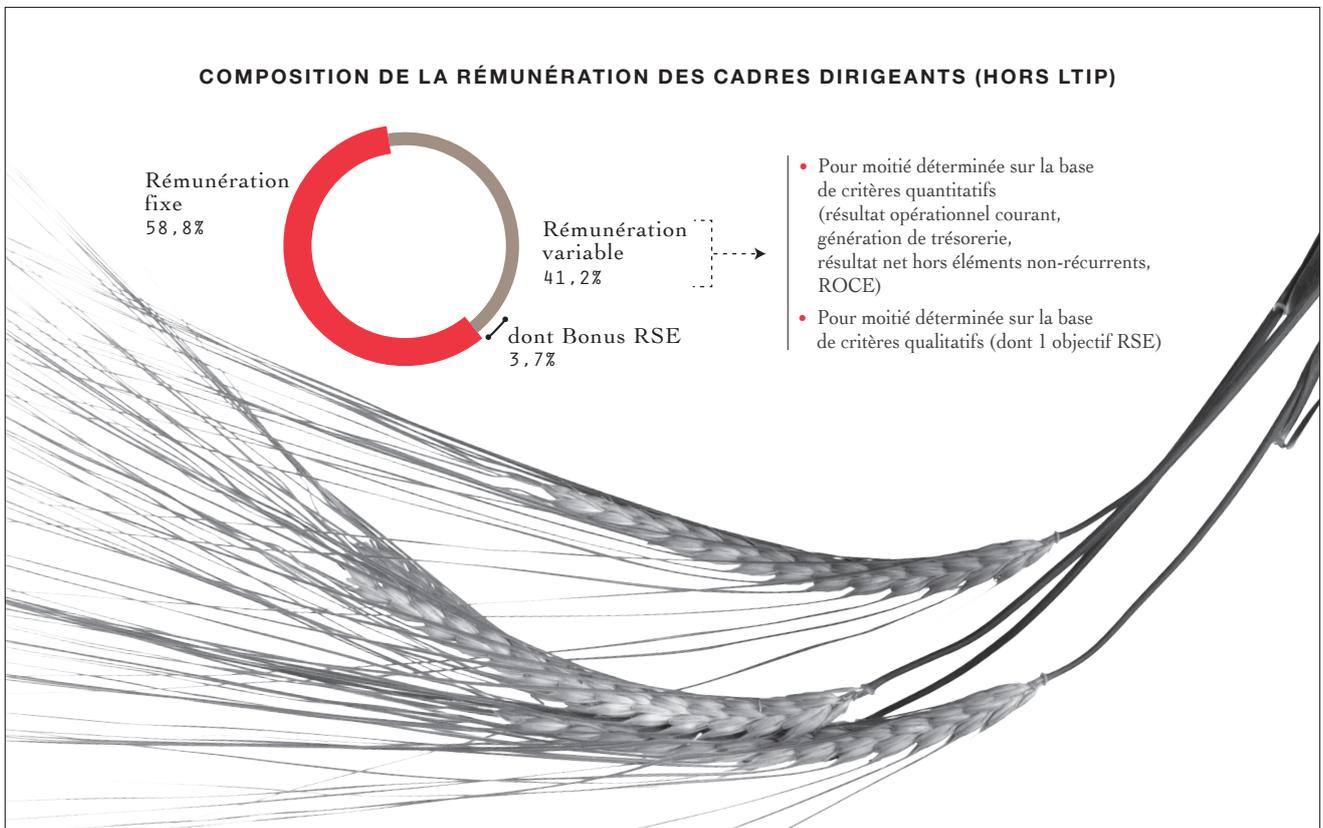
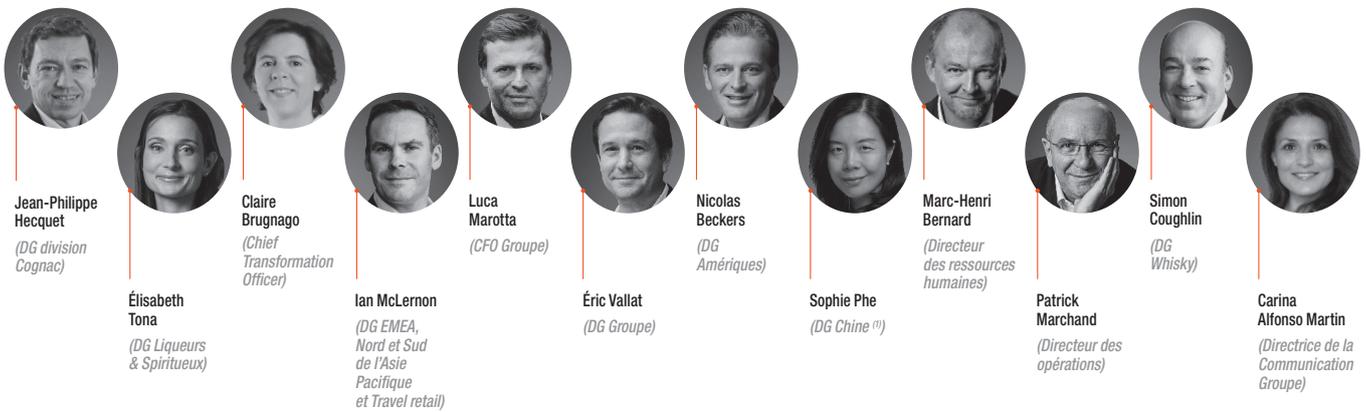
<p>COMITÉ AUDIT-FINANCE</p> <p>4 membres 75% indépendants</p> <p>Guylaine Saucier * Caroline Bois Emmanuel de Geuser * Marc Verspyck *</p>	<p>COMITÉ NOMINATION-RÉMUNÉRATION</p> <p>4 membres 50% indépendants</p> <p>Bruno Pavlovsky * Caroline Bois Olivier Jolivet * Élie Hériard Dubreuil</p>	<p>COMITÉ RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE</p> <p>4 membres 50% indépendants</p> <p>Dominique Hériard Dubreuil Olivier Jolivet * Hélène Dubrule * Élie Hériard Dubreuil</p>
---	---	--

* Administrateur indépendant.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général du Groupe depuis le 1^{er} décembre 2019, Éric Vallat a annoncé le 29 mars 2022 un nouveau comité exécutif, élargi et composé de 11 directeurs de 6 nationalités différentes et venant d'horizons variés : spiritueux, cosmétiques, mode et accessoires, et arts de la table. La mission de ce comité exécutif est d'implémenter la « stratégie 2030 » du Groupe, qui vise à poursuivre sa transformation vers un modèle

d'entreprise plus pérenne, rentable et responsable, en s'appuyant sur 4 leviers stratégiques : augmenter la valeur unitaire de ses spiritueux, optimiser la gestion de son portefeuille avec le développement des marques prioritaires de Liqueurs et Spiritueux, évoluer vers un modèle de gestion centré sur le client et exécuter le plan « l'Exception Durable » pour une croissance plus responsable.



(1) Incluant Taiwan, Macau et Hong-Kong.

UN PORTEFEUILLE DE SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le Groupe français et familial Rémy Cointreau possède un portefeuille de spiritueux d'exception dont la renommée est internationale : les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII, la liqueur Cointreau, le spiritueux grec Metaxa, le rhum Mount Gay, le brandy St-Rémy, le gin The Botanist et les whiskies single malt Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore, Westland et Domaine des Hautes Glaces. Deux nouvelles Maisons sont récemment venues enrichir ce portefeuille : la liqueur Belle de Brillet et la Maison de Champagne Telmont.

Au cours de l'année fiscale 2022/2023, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 1 548,5 millions d'euros et le Résultat Opérationnel Courant (ROC) a atteint 429,6 millions d'euros. Ainsi, les ventes sont en progression de 10,1% et le ROC est en hausse de 16,2% à taux de change et périmètre constants. La marge opérationnelle courante s'établit à 27,7%, atteignant son plus haut historique.

L'organisation interne du Groupe Rémy Cointreau s'articule autour de 11 pôles de marques et de 4 divisions commerciales (Amériques, Europe/Moyen-Orient/Afrique, Asie Pacifique et Global Travel Retail), toutes ces divisions bénéficiant du support de la holding. Compte tenu des catégories de spiritueux, de leur processus d'élaboration et de la répartition géographique de leurs ventes, les marques du groupe sont rattachées à deux divisions : « Cognac » d'une part et « Liqueurs et Spiritueux » d'autre part.

Les marques confiées en distribution au réseau de Rémy Cointreau par des tiers sont regroupées dans une catégorie « Marques partenaires ».

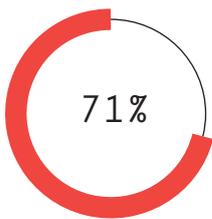


LES MARQUES DU GROUPE RÉMY COINTREAU

	COGNAC	LIQUEUR	WHISKY	GIN	RHUM	SPIRITUEUX BRUNS	CHAMPAGNE
UPPER LUXURY							
LUXURY							
ULTRA PREMIUM							
PREMIUM							

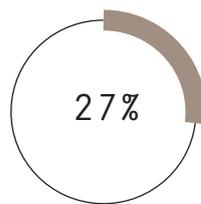
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION

△
COGNAC
Rémy Martin, LOUIS XIII
et Brillet



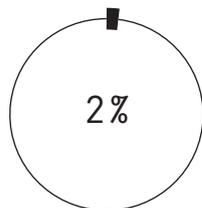
1 100,0 M€
de chiffre d'affaires

△
LIQUEURS ET SPIRITUEUX
Cointreau, Metaxa, Mount Gay, St-Rémy,
Telmont, Belle de Brillet, The Botanist
et les whiskies single malt

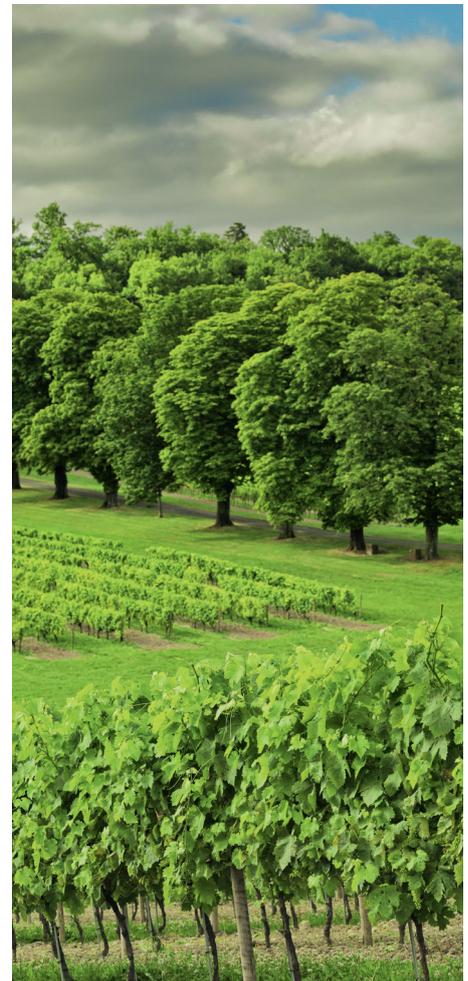


418,9 M€
de chiffre d'affaires

LA DIVISION MARQUES PARTENAIRES
Marques non-propriétaires distribuées par le Groupe



29,6 M€
de chiffre d'affaires



COGNAC

LES MARQUES DE COGNAC

La division Cognac est constituée des marques de la Maison Rémy Martin (Rémy Martin et LOUIS XIII) et de la Maison Brillet. Ces cognacs sont issus exclusivement d'eaux-de-vie de Grande Champagne et de Petite Champagne, les deux premiers crus de la région d'appellation du cognac qui offrent le meilleur potentiel de vieillissement (plus de cent ans pour certaines eaux-de-vie de Grande Champagne).

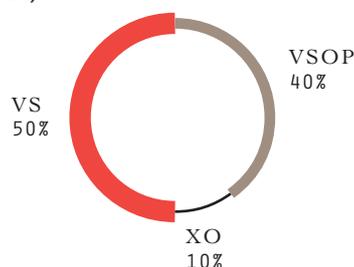
La Maison Rémy Martin se positionne ainsi sur le haut de gamme de la catégorie avec notamment quatre qualités emblématiques :

- VSOP Fine Champagne ;
- les qualités « intermédiaires » : 1738 Accord Royal et CLUB ;
- XO Excellence Fine Champagne ;
- LOUIS XIII Grande Champagne.

POSITION CONCURRENTIELLE

Quatre marques de cognac se partagent environ 82% du marché mondial en volume et près de 88% en valeur du marché mondial (source : IWSR) : Hennessy (LVMH), Martell (Pernod Ricard), Maison Rémy Martin (Rémy Cointreau) et Courvoisier (Suntory). La part de marché de la Maison Rémy Martin, basée sur les expéditions de cognac, toutes qualités confondues, est de 14,1% en volume (BNIC mars 2023), en progression de +0,5 point par rapport à mars 2022. La Maison Rémy Martin réalise la quasi-totalité de ses expéditions sur le segment des qualités supérieures (qualités VSOP et XO) qui représente environ 50% du marché total du cognac (BNIC mars 2023).

EXPÉDITIONS MONDIALES DE COGNAC PAR QUALITÉ (source : BNIC)



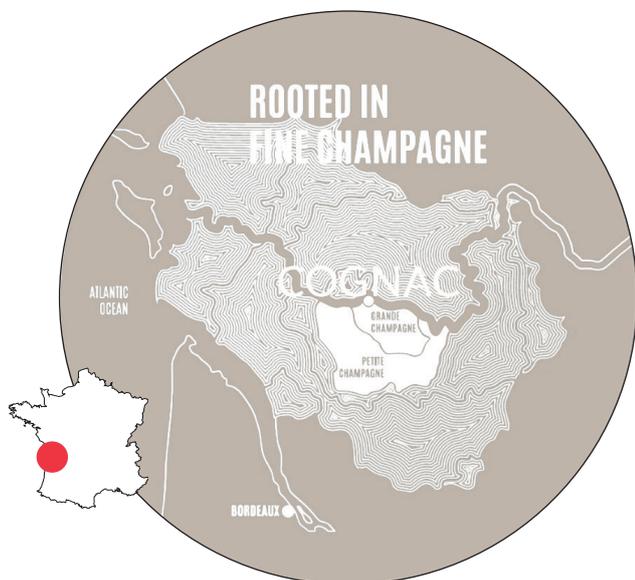
L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE COGNAC ET LA « FINE CHAMPAGNE »

Le cognac est un brandy (eaux-de-vie de distillation de raisin) d'appellation d'origine contrôlée issu du vignoble de la région de Cognac (sud-ouest de la France). L'appellation est organisée en six crus : la Grande Champagne, la Petite Champagne, les Borderies, les Fins Bois, les Bons Bois et les Bois Ordinaires. La « Fine Champagne », qui désigne un cognac résultant exclusivement des deux premiers crus, la Grande Champagne (minimum 50%) et la Petite Champagne, constitue elle-même une appellation d'origine contrôlée au cœur de l'AOC Cognac.

Rémy Martin sélectionne exclusivement ses eaux-de-vie au sein de l'AOC « Fine Champagne » (Grande Champagne et Petite Champagne) où la qualité est la plus adaptée à l'élaboration de ses cognacs de qualité supérieure, dans la mesure où leur potentiel de vieillissement est plus long.

Le cognac est un assemblage d'eaux-de-vie d'âges différents (après vieillissement en fûts de chêne). Ainsi, il existe plusieurs niveaux qualitatifs selon les standards légaux (BNIC) qui utilisent l'eau-de-vie la plus jeune comme référence :

- VS (*Very Special*), dont l'âge légal minimum est de 2 ans ;
- QS (« Qualité Supérieure »), vise l'ensemble des étiquettes VSOP et QSS ;
- VSOP (*Very Superior Old Pale*), dont l'âge légal minimum est de 4 ans ;
- QSS (« Qualité Supérieure Supérieure »), dont l'âge légal minimum est de 10 ans ;
- XO (*Extra Old*) entre dans la catégorie des QSS.





LA MAISON RÉMY MARTIN ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAUX-DE-VIE

L'élaboration des cognacs de La Maison Rémy Martin est entièrement située dans et autour de la ville de Cognac avec notamment un ensemble de chais, cuveries, laboratoires, complexe de conditionnement, bureaux, centre de visite et de réception.

La Maison possède également des propriétés viticoles (238 hectares de vignes éligibles à l'appellation cognac) ainsi qu'une nouvelle distillerie à Juillac inaugurée en novembre 2018. Cependant, la constitution du stock d'eaux-de-vie de cognac repose essentiellement sur des accords de partenariat conclus exclusivement avec des producteurs de la Grande et de la Petite Champagne. Cette politique de partenariat, initiée en 1966, a permis d'assurer l'approvisionnement de La Maison Rémy Martin sur le long terme et de répondre à ses exigences de qualité.

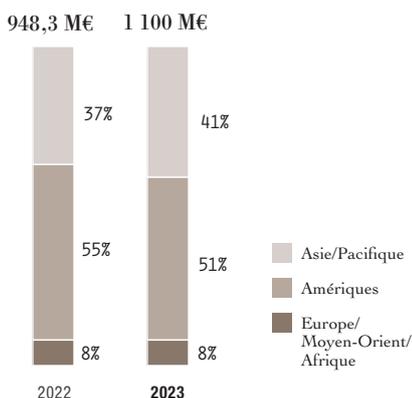
La mise en œuvre de ce partenariat s'est faite principalement au travers d'une coopérative, l'Alliance Fine Champagne (AFC), dont les adhérents exploitent environ 60% du vignoble de Grande Champagne et de Petite Champagne, via différents types de contrats pluri-annuels : les contrats collectifs et les contrats individuels.

D'un point de vue comptable, les engagements pris par La Maison Rémy Martin à travers l'AFC sont intégralement comptabilisés dans le bilan consolidé du Groupe Rémy Cointreau dès lors que les eaux-de-vie objet de ces contrats ont été produites et ont passé les tests qualitatifs. Les engagements contractuels non encore produits sont mentionnés comme engagements hors bilan.

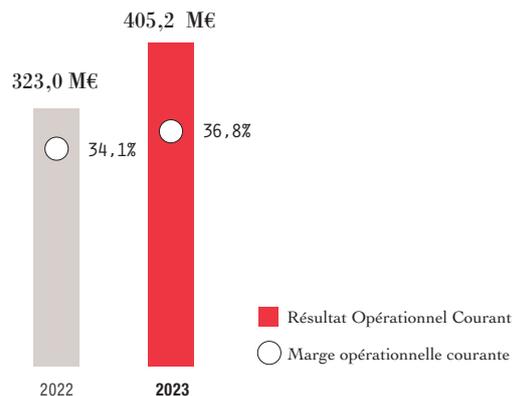
LES CHIFFRES CLÉS DE LA DIVISION COGNAC

En 2022/2023, la division Cognac a contribué pour 71% au chiffre d'affaires total du Groupe et a réalisé 99% de ses ventes à l'international. Les Amériques (51%) et l'Asie Pacifique (41%) sont les principales zones contributrices de la division, mais la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (8%) offre également un potentiel de développement à moyen terme.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€) ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en %)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en M€) ET MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en %)



LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

LES MARQUES DE LIQUEURS ET SPIRITUEUX

La division Liqueurs et Spiritueux regroupe douze marques de vins et spiritueux appartenant à des catégories différentes telles que les liqueurs, le brandy, le gin, le whisky single malt, le rhum et le champagne. Au sein de chacune de leurs catégories, ces vins et spiritueux offrent des spécificités bien particulières, la principale étant que toutes ces marques sont élaborées dans leur pays d'origine, avec un savoir-faire souvent ancestral :

- Cointreau, une liqueur d'écorces d'orange et Belle de Brillet une liqueur de poire Williams ;
- Metaxa, un spiritueux grec brun, produit à partir d'un assemblage de distillats de vin et de vins de Muscat vieilliss ;
- Mount Gay, un rhum de la Barbade ;

- St-Rémy, un brandy français ;
- The Botanist, un gin de l'île d'Islay (Écosse) ;
- Bruichladdich, Port Charlotte et Octomore, trois marques de single malt scotch whiskies d'Islay (Écosse) ;
- Le Domaine des Hautes Glaces et sa gamme de whiskies single malt élaborés au cœur des Alpes françaises ;
- Westland et sa gamme de whiskies single malt élaborés dans l'État de Washington aux États-Unis ;
- Telmont, un champagne de vigneron implanté à Damery en France ;
- Belle de Brillet, une liqueur française d'eaux-de-vie de poire & cognac.

POSITION CONCURRENTIELLE

Les marques de la division Liqueurs et Spiritueux évoluent dans un marché caractérisé par de très nombreux acteurs (de tailles diverses) et de nombreuses marques d'envergure internationale coexistant avec des marques locales.

LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX : APPROVISIONNEMENT ET SITES DE PRODUCTION

Les marques de Liqueurs et Spiritueux ne présentent pas de contraintes d'approvisionnement ou de production significatives pour le Groupe. Ainsi, le groupe achète les ingrédients nécessaires (orge, oranges, plantes, canne à sucre, raisin...) à la distillation des eaux-de-vie, qu'il réalise avec un savoir-faire spécifique pour chacune de ses marques. Les maîtres distillateurs et assembleurs du groupe se chargent ensuite du vieillissement et de l'assemblage des eaux-de-vie, le cas échéant.

Le Groupe Rémy Cointreau est également amené à sous-traiter une partie de son activité d'embouteillage auprès d'autres industriels localisés à l'étranger, notamment en Grèce pour la production de Metaxa destinée à l'ensemble des marchés. Le volume sous-traité représente 15% du volume total des marques Groupe.



ANGERS (France)

L'élaboration de la liqueur Cointreau et de la gamme de brandy St-Rémy est située à St-Barthélémy d'Anjou (périphérie d'Angers). Ce site réalise également des opérations d'embouteillage pour d'autres marques du Groupe. Il comprend des installations de distillation, cuverie, laboratoires, conditionnement, bureaux et centre de visite et de réception.



TRIÈVES (France)

Le Domaine des Hautes Glaces, situé au cœur du Trièves dans les Alpes, est une ferme-distillerie alpine, qui conjugue le savoir-faire français (en distillant sur des alambics charentais) et des ingrédients issus des terroirs locaux. Les approvisionnements d'orge, de seigle et d'épeautre (issus de l'agriculture biologique) proviennent exclusivement des terroirs alpins.



DAMERY (France)

Fondée en 1912, La Maison de Champagne Telmont est une maison centenaire et familiale implantée à Damery, près d'Épernay sur les coteaux de la vallée de la Marne. Elle est l'un des derniers domaines familiaux en Champagne et s'appuie sur un engagement environnemental très exigeant. Ainsi depuis 2017, plus d'un tiers des raisins récoltés sont certifiés AB (Agriculture Biologique), ou en cours de conversion.



BRANDONS ET ST-LUCY (Barbade)

Le rhum Mount Gay est élaboré dans la distillerie éponyme située au nord de l'île de la Barbade près du mont Mount Gay, dans la paroisse de St-Lucy. Les chais de vieillissement des fûts de rhum sont également situés sur ce site historique. Depuis janvier 2015, y ont été adjoints 134 hectares de terre agricole dédiée à la culture de la canne à sucre. Le siège social de Mount Gay Distilleries et les opérations d'embouteillage sont situés sur le site de Brandons, près du port de Bridgetown dans le sud de l'île.



ÎLE D'ISLAY (Écosse)

La distillerie Bruichladdich est située sur l'île d'Islay en Écosse, un des territoires emblématiques du monde des single malt Scotch Whiskies.

L'élaboration des produits (distillation, vieillissement, embouteillage) est réalisée sur l'île sur un site historique créé en 1881. En mars 2018, l'acquisition de terres agricoles pour une surface d'environ 15 hectares a été conclue. Il s'agit de terres agricoles contiguës à la distillerie dont la destination principale sera la culture de l'orge et l'expérimentation variétale.



SEATTLE (États-Unis)

Westland Distillery (États-Unis), située dans l'État de Washington, se trouve dans la ville de Seattle (South Downtown) et s'approvisionne en malt issu des terroirs du Pacifique North-West.



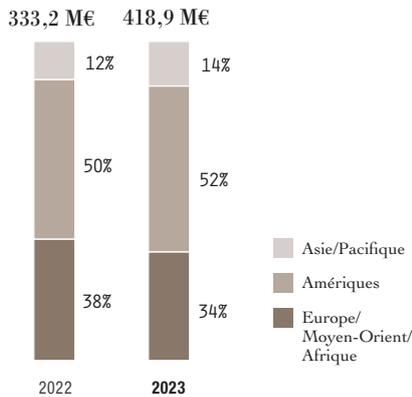
SAMOS (Grèce)

Dans le cadre de sa politique de terroirs, la Maison Metaxa a acquis une propriété viticole de 1,2 hectare sur l'île de Samos, située au cœur du terroir de muscat de l'île. Le vin de muscat est une composante essentielle de la signature gustative de Metaxa.

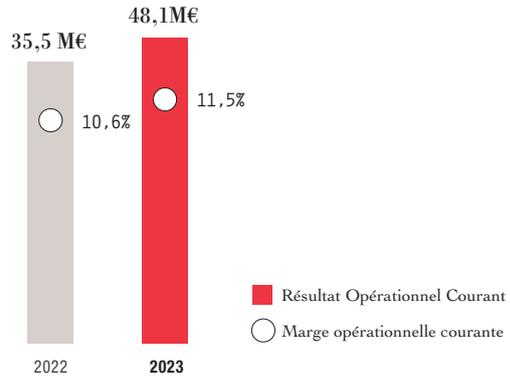
LES CHIFFRES CLÉS DES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

En 2022/2023, la division Liqueurs et Spiritueux a contribué pour 27% au chiffre d'affaires total du Groupe. Les Amériques (52%) et la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (34%) sont les principales zones contributrices de la division. Bien que plus petite (14%), l'Asie-Pacifique représente une opportunité importante de développement dans les années à venir pour la division.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€)
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en %)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en M€)
ET MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en %)



LES MARQUES PARTENAIRES

En 2022/2023, les Marques partenaires ont contribué pour 2% au chiffre d'affaires total du Groupe.

Cette catégorie regroupe des marques appartenant à d'autres acteurs du secteur des Vins & Spiritueux, mais distribuées par le réseau Rémy Cointreau soit *via* des accords mondiaux soit *via* des accords limités à un pays ou une région.

À la suite du non-renouvellement de la plupart de ces contrats de distribution au cours des dernières années (dans le cadre de la politique de montée en gamme du groupe), les marques encore distribuées (au 31 mars 2023) sont la liqueur Passoã et certains spiritueux du Groupe William Grant & Sons.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

— UNE AMBITION INCHANGÉE : DEVENIR LE *LEADER* DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le marché des spiritueux se caractérise par la coexistence de très nombreuses marques d'envergure internationale mais aussi locale dans un environnement particulièrement concurrentiel.

Dans ce contexte, Rémy Cointreau mène, depuis de nombreuses années, une stratégie de création de valeur qui vise à développer ses marques de qualité sur le segment haut de gamme du marché mondial, à fort potentiel de croissance et de rentabilité. La mise en œuvre de cette stratégie a conduit le Groupe à céder, au cours des

15 dernières années, les marques ou actifs jugés les moins adaptés à sa stratégie de création de valeur et à reprendre pleinement le contrôle de sa distribution sur ses grands marchés (sortie de Maxxium en avril 2009).

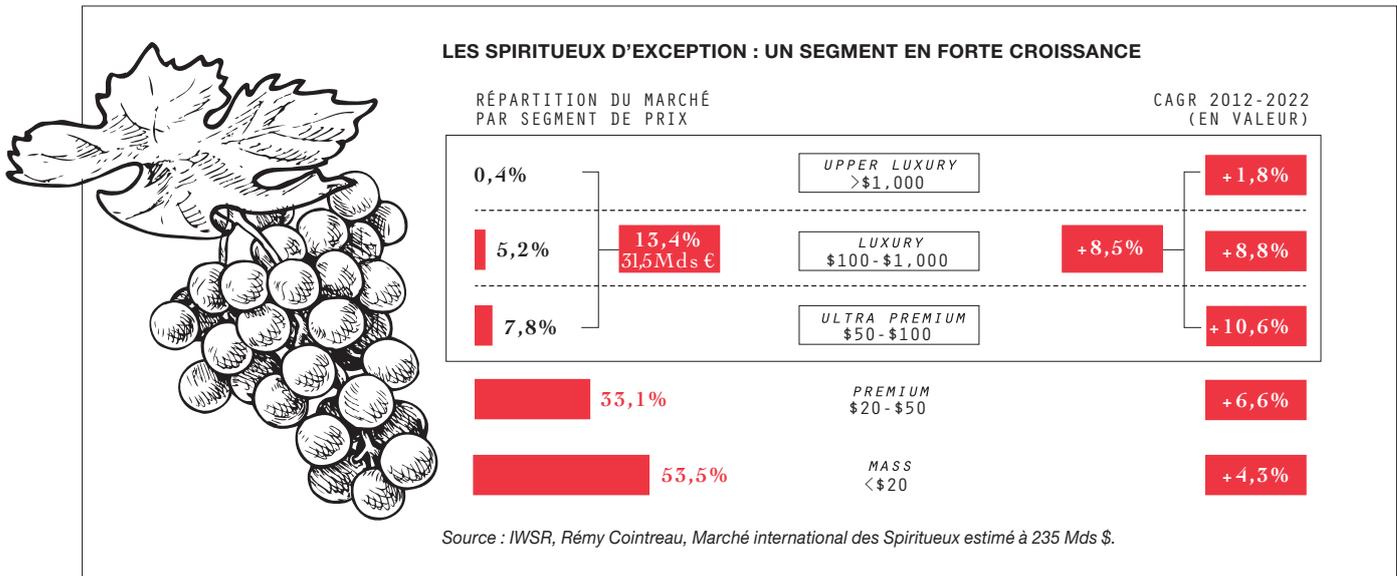
Depuis 2015, le Groupe accélère sa stratégie de montée en gamme, afin de se différencier et d'affirmer sa singularité : à terme, l'ambition du Groupe est ainsi de devenir le *leader* mondial des spiritueux d'exception.



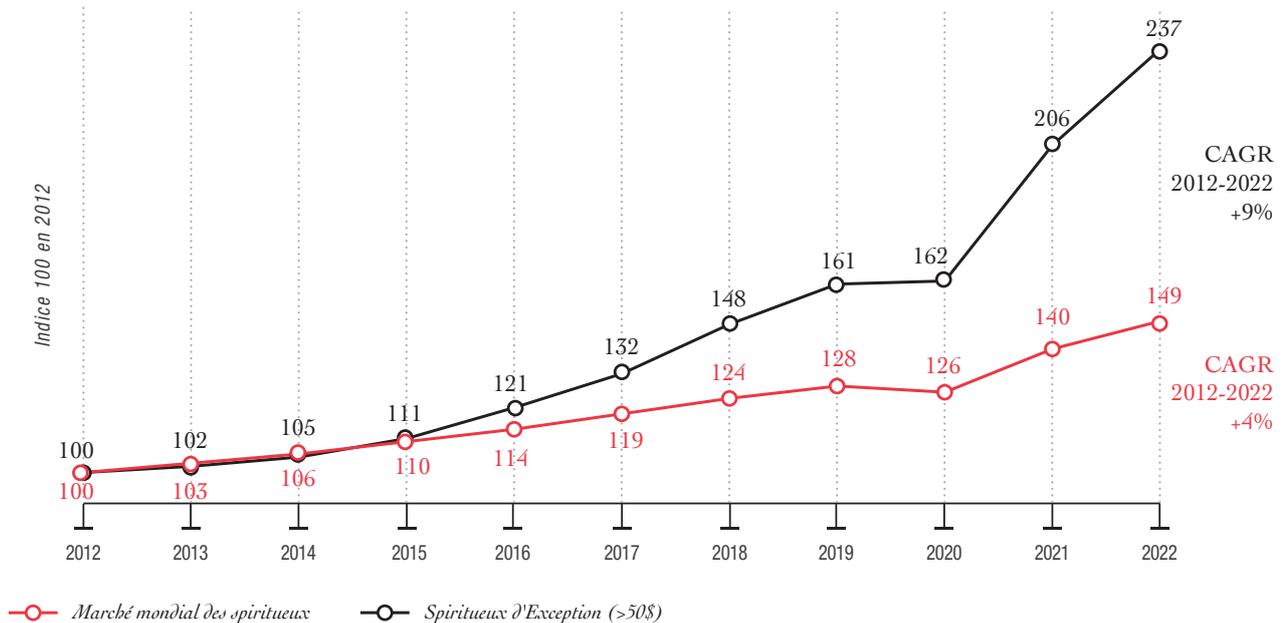
— LES SPIRITUEUX D'EXCEPTION BÉNÉFICIENT D'UNE DYNAMIQUE ATTRACTIVE

Le positionnement de Rémy Cointreau sur le segment haut-de-gamme des spiritueux d'exception est légitime et pertinent : ceux-ci bénéficient d'une dynamique attractive (+9,0% de croissance par an, en moyenne, contre +4,0% pour le marché global des spiritueux au

cours des 10 dernières années), sous l'impulsion d'une montée en gamme de la demande et d'une clientèle de plus en plus exigeante quant à la qualité, à l'élaboration, au savoir-faire et à l'histoire des spiritueux qu'elle déguste.



LE SEGMENT DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION A STRUCTURELLEMENT SURPERFORMÉ LE MARCHÉ MONDIAL DES SPIRITUEUX DEPUIS 2012



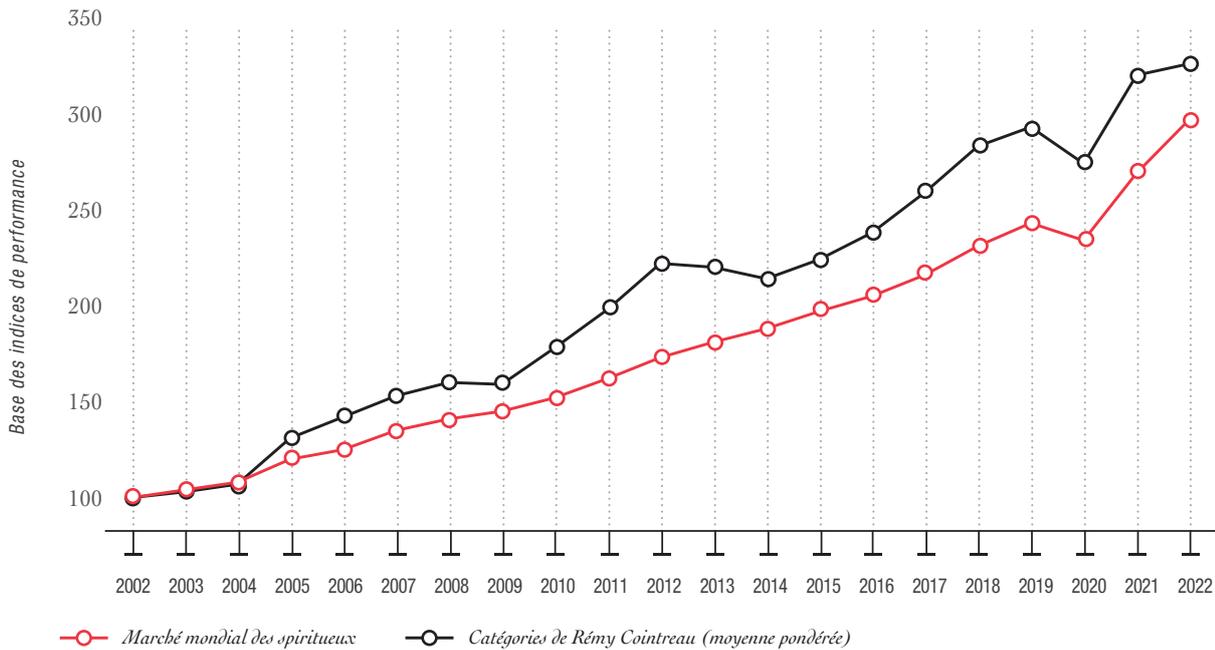
Source : IWSR, Rémy Cointreau.

POSITIONNÉ SUR DES CATÉGORIES DE SPIRITUEUX EN FORTE CROISSANCE

De plus, les marques du Groupe Rémy Cointreau appartiennent à des catégories de spiritueux (telles que le cognac, le whisky single-malt, le rhum brun ou le gin) qui bénéficient d'une forte dynamique

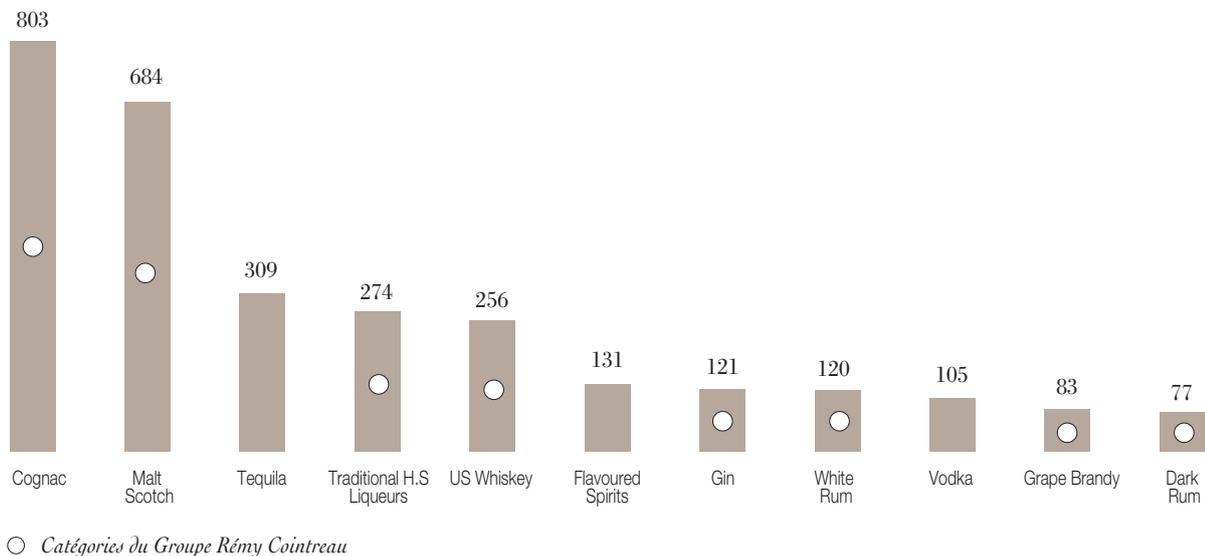
(+6,1% en moyenne par an sur la période 2002-2022). Le marché mondial des spiritueux a progressé, pour sa part, de 5,6% en moyenne au cours de ces vingt dernières années.

LES CATÉGORIES DE RÉMY COINTREAU ONT STRUCTURELLEMENT SURPERFORMÉ LA CROISSANCE DU MARCHÉ



Corollairement, ces catégories offrent des niveaux de valorisation (« valeur à la caisse ») très attractifs : le cognac, les whiskies single-malt et les liqueurs sont les catégories de spiritueux offrant les valeurs à la caisse les plus élevées du marché. Ainsi, la valeur à la caisse moyenne du portefeuille des marques du Groupe s'élève à plus de 530 euros, contre un peu plus de 120 euros pour le marché des spiritueux internationaux.

VALEUR À LA CAISSE PAR CATÉGORIE DE SPIRITUEUX (en euros)



Source : IWSR, Rémy Cointreau.



— FACE À UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CLIENTS

Au-delà des évolutions observées dans le cadre de la pandémie du Covid (qui ont principalement accéléré des tendances pré-existantes), les consommateurs de spiritueux haut de gamme ont changé ces dernières années. Plus connectés, issus des classes moyennes supérieures, plus jeunes – *millennials* des générations Y et Z –, ils sont à la recherche de connaissance – provenance des

spiritueux, histoire, savoir-faire, différenciation – mais aussi d'une exigence croissante de transparence sur la qualité des produits. Nous sommes également face à des clients qui recherchent une plus grande facilité dans la manière d'acheter nos spiritueux (essor de l'e-commerce) mais aussi plus de services, d'expérience dans l'acte d'achat et d'individualisation de l'offre.

NOUVELLE DÉMOGRAPHIE

- Essor d'une classe moyenne aisée
- Accroissement du nombre de foyers fortunés
- Rajeunissement des clients : *Millennials* (générations Y et Z)

MULTIPLICATION DES CANAUX DE DISTRIBUTION ET NOUVEAUX DÉFIS TECHNOLOGIQUES

- Multiplication des canaux de distribution (e-commerce, *travel retail*, direct...)
- Importance croissante du CRM (*Customer Relationship Management*)
- Personnalisation du service client



UNE PLUS GRANDE MOBILITÉ*

- Mobilité internationale accrue
- Développement du *travel retail*

NOUVELLES HABITUDES DE CONSOMMATION

- *Drinking less, but better*
- Sophistication de la demande
- Meilleure connaissance des spiritueux
- Intérêt pour la provenance, les savoir-faire et l'authenticité
- Exigence de transparence sur les ingrédients et le respect de l'environnement
- Recherche de marques en phase avec leurs valeurs (*Meaningful brands*)
- Globalisation et digitalisation des modes de consommation

* Observé ces dernières années mais en suspens avec la pandémie de Covid.

UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION, UN SAVOIR-FAIRE LOCAL, UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

DISTRIBUTION ET ADMINISTRATION

Le Groupe dispose d'établissements ou de bureaux de représentation de nature commerciale ou administrative dans de nombreux pays dont les États-Unis (New York, principalement), la Chine (Shanghai et Hong Kong), Singapour, la Russie ou le Royaume-Uni (Londres et Glasgow). Le Groupe n'est pas propriétaire dans ces pays et a donc recours à des contrats de location simples.

Par ailleurs, le siège administratif de Rémy Cointreau, qui regroupe la plupart des services centraux du Groupe, est situé à Paris au 21 rue Balzac dans un immeuble en location.

Rémy Cointreau a commencé à construire son réseau de distribution sur tous les continents dès la fin des années 50.

Aujourd'hui, le Groupe compte une dizaine de filiales en propre (des États-Unis à la Chine, en passant par le Royaume-Uni, la Malaisie, la Belgique et le Japon). Ce réseau de distribution permet au Groupe de mener une stratégie prix et une sélectivité de ses points de vente cohérentes avec son positionnement haut de gamme.



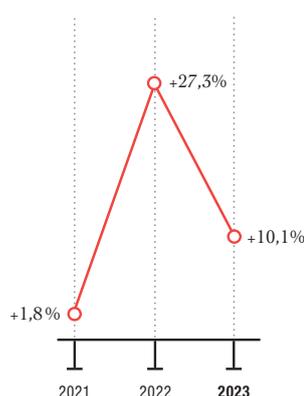
- Sites administratifs du Groupe
- Sites de production du Groupe
- ✈ Bureaux de représentation du *Travel Retail*

ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE ORGANIQUE


RÉMY COINTREAU

GROUPE

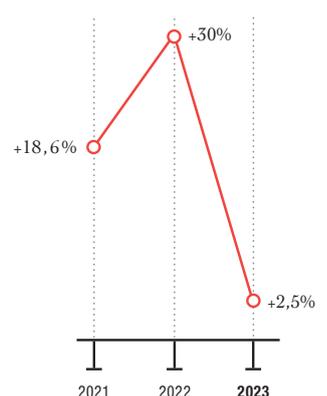
1 548,5 M€
de chiffre d'affaires



AMÉRIQUES

780,0 M€
de chiffre d'affaires

50%
des ventes du Groupe





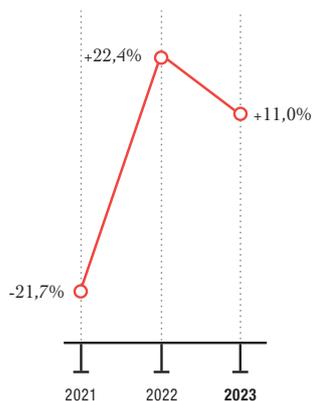
**EUROPE
MOYEN-ORIENT
& AFRIQUE**

259,5 M€

de chiffre d'affaires

17%

des ventes du Groupe



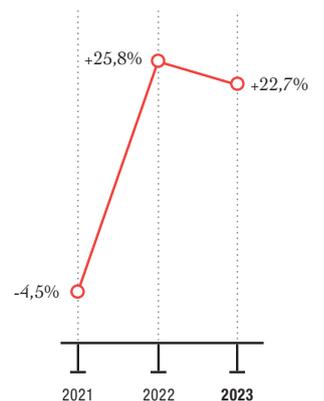
**ASIE
PACIFIQUE**

509,0 M€

de chiffre d'affaires

33%

des ventes du Groupe



* Décroissance organique largement liée à la fin de contrats de distribution de Marques partenaires. Repli organique de 6,4% pour les marques du Groupe.

— UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA STRATÉGIE DE VALEUR

INTRODUCTION

La transformation du modèle de gestion du Groupe Rémy Cointreau depuis 2015 (accélération de la stratégie de montée en gamme du portefeuille de marques et mise en place d'une culture centrée sur le client final) a clairement porté ses fruits. Entre 2015 et 2019, le Groupe a délivré une croissance organique moyenne de ses ventes de 7% par an et sa marge opérationnelle courante a progressé de 4,4 points sur la période.

Depuis décembre 2019, le Groupe est passé à une nouvelle étape de sa stratégie de valeur, consistant à optimiser sa stratégie de portefeuille pour construire un modèle d'entreprise plus pérenne, rentable et responsable. Le Groupe a ainsi vu son chiffre d'affaires progresser de +43,6% depuis 2019/2020 (pre-Covid) en données comparables.

Une telle transformation en profondeur prenant du temps, le Groupe s'est fixé des objectifs à horizon 2030. Cet horizon de temps est également cohérent avec la manière dont le Groupe réfléchit, et planifie ses achats de matières premières pour certaines de ses marques, telles que sa qualité XO Rémy Martin.

LES 4 LEVIERS STRATÉGIQUES

1

AMÉLIORER LA VALEUR UNITAIRE DE NOS SPIRITUEUX

La « stratégie de portefeuille » consiste à assigner des missions à chacune des marques du Groupe, afin de maximiser la valeur à la caisse du Groupe et sa marge brute. La priorité des marques les plus rentables sera donc d'accélérer leur croissance (portée par une augmentation de leurs investissements), tandis que les moins rentables auront des objectifs d'amélioration de leur rentabilité (grâce à un recentrage progressif sur leurs qualités les plus haut de gamme).

L'augmentation de sa marge brute permettra ainsi au Groupe d'augmenter ses capacités d'investissement derrière ses marques prioritaires et ainsi de générer un cercle vertueux de croissance plus pérenne et rentable.

2

PASSER D'UNE "CULTURE CENTRÉE SUR LE CLIENT" À UN "MODÈLE DE GESTION CENTRÉ SUR LE CLIENT"

Au cours des 5 dernières années, le Groupe a mis en place une culture centrée sur le client final, en établissant des liens directs et personnalisés à travers des investissements humains, médias et digitaux pour développer la désirabilité de ses marques.

Le Groupe souhaite désormais passer à l'étape supérieure en mettant en place un véritable modèle de gestion centré sur le client. Cela devrait se traduire par un développement significatif des ventes du Groupe « en direct », que ce soit à travers le digital, des boutiques en propre ou son réseau de « Directeurs de Clientèle Privée ». Pour cela, il devra mettre en place ou renforcer les outils lui permettant de communiquer, éduquer, fidéliser et vendre en direct à ses clients.

3

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES MARQUES PRIORITAIRES DE LIQUEURS & SPIRITUEUX

Le portefeuille de Liqueurs et Spiritueux offre un potentiel de développement encore important, ses marques étant largement sous-potentialisées dans leurs marchés existants, notamment en matière de pénétration des points de vente.

Certaines marques ont ainsi été identifiées comme des priorités pour participer à la croissance rentable du Groupe. Les effets de mix et effets d'échelle attendus devraient graduellement se traduire par une amélioration de la rentabilité de la division, malgré des réinvestissements en communication et éducation derrière les marques.

4

LE PLAN « L'EXCEPTION DURABLE » POUR UNE CROISSANCE PLUS RESPONSABLE

Après avoir affirmé ses valeurs (Terroirs, Hommes, Temps et Exception) en 2016, le Groupe souhaite désormais les incarner à travers un plan de croissance responsable. Les grandes lignes de force du plan « L'Exception Durable » sont l'agriculture agroécologique pour l'ensemble des terroirs permettant l'élaboration des spiritueux du Groupe, l'utilisation d'énergies renouvelables pour les sites de production, l'écoconception pour l'ensemble des *packagings* des marques et la réduction graduelle des émissions carbone en alignement avec l'ambition internationale d'un « Net Zéro carbone » d'ici 2050.

De plus, en tant que Groupe familial, Rémy Cointreau est une entreprise humaniste, profondément respectueuse des femmes et des hommes qui la composent et qui, par leurs savoir-faire et leur engagement, participent au succès du groupe et de sa stratégie. Elle a comme ambition de devenir encore plus inclusive, que ce soit en matière de féminisation, de diversité ethnique ou d'âge au sein des organes décisionnels.

Enfin, fort de son positionnement sur les spiritueux d'exception, le Groupe est pleinement conscient de son devoir d'exemplarité en matière de consommation responsable. Le Groupe prône ainsi une consommation occasionnelle, célébrant avec modération les moments d'exception.

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE ET RESPONSABLE À HORIZON 2030

Le Groupe s'est ainsi fixé **5 objectifs** de transformation à horizon 2030 :

- **un nouveau modèle de gestion pour la marque LOUIS XIII**, caractérisé par le développement significatif des ventes en direct, en rupture avec les règles classiques de l'industrie ;
- **l'augmentation de la part des intermédiaires** (1738 Accord Royal, CLUB) et de **la qualité XO** chez Rémy Martin ;
- **l'augmentation de la contribution de la division Liqueurs et Spiritueux** au sein du Groupe et une nette amélioration de sa rentabilité ;
- **une supériorité prix de toutes les marques** au sein de leurs catégories respectives ;
- **le développement du digital à 20%** des ventes du Groupe.

— CRÉATION DE VALEUR

L'ADN DU GROUPE



DES TERROIRS

- Des terroirs d'exception (Cognac, Islay, Samos, la Barbade...)
- **82%** de nos matières premières agricoles certifiées « agriculture responsable et durable »
- **99%** d'engagement pour une agriculture à « Haute Valeur Environnementale » de nos viticulteurs au sein de l'AOC Cognac



DES HOMMES

- Préservation de savoir-faire ancestraux (maîtres de chais)
- Engagement pour le bien-être des collaborateurs
- Responsabilité éthique partagée



DU TEMPS

- Société familiale depuis 1724
- Vieillessement de certaines de nos eaux-de-vie pendant plus de 100 ans
- Une gouvernance engagée pour soutenir le groupe dans la durée

DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION QUI ONT LE GOÛT DE LEUR TERROIR...

UN POSITIONNEMENT HAUT DE GAMME SUR DES CATÉGORIES EN FORTE CROISSANCE

Un portefeuille
de 14 spiritueux
d'exception

CRÉATION DE VALEUR PÉRENNE

Valorisation
de nos spiritueux
(gains de mix/prix)

Renforcement
de la notoriété
des marques et
de leur attractivité

... ET QUI CRÉENT DE LA VALEUR

Optimisation de la gestion de portefeuille :

- clarification de la mission de chaque marque au sein du Groupe ;
- définition des priorités en maximisant les investissements derrière les marques les plus rentables.



Croissance soutenue, responsable et rentable des ventes ; maximisation de la marge brute

Augmentation des capacités d'investissement :

- les marques (média, digital, éducation)
- le réseau de distribution : développement d'un réseau de distribution direct (boutiques, e-commerce, *Private Client Directors...*)
- une élaboration des produits dans le respect de l'environnement (agriculture responsable, éco-packaging, réduction des émissions carbone)

PARTAGÉE AVEC SES PARTIES PRENANTES



COLLABORATEURS

- Salaire moyen Groupe : indice **105** vs référentiel international
- Près de **35 000 heures** de formation



ÉTAT

- **116,3 millions d'euros** d'impôts sur les sociétés payés en 2022/2023 (taux d'impôt : 28,4%)



SOCIÉTÉ CIVILE

- **2 millions d'euros** (sur une période de 5 ans) versés par la Fondation Rémy Cointreau, pour valoriser et transmettre les savoir-faire d'excellence



ACTIONNAIRES

- Dividende en augmentation régulière depuis 20 ans
- Hausse significative du dividende à **3,00 euros** en 2022/2023 (dont 1 euro exceptionnel)
- Capitalisation boursière en augmentation de près de **3 milliards d'euros** au cours des 5 dernières années (au 31 mars 2023)



COMMUNAUTÉS LOCALES

- Engagement fort au sein des communautés de Cognac (France), Angers (France), Islay (Écosse) et la Barbade



FOURNISSEURS

- Alliance Fine Champagne actionnaire de Rémy Cointreau à hauteur de **2,10%**
- Formation de nos partenaires par nos ingénieurs agronomes (agriculture durable)

— OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

Depuis l'annonce de son plan stratégique 2030 en juin 2020, Rémy Cointreau a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de ses quatre priorités stratégiques qui lui permettent d'être en avance sur les objectifs fixés.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2023/2024

Pour l'année 2023-24, Rémy Cointreau prévoit la poursuite d'une forte normalisation de la consommation aux États-Unis à un niveau qui demeurera, toutefois, nettement supérieur à celui de 2019-20.

En parallèle, le Groupe anticipe une forte croissance dans le reste du monde, soutenue par une progression importante en Chine, une très bonne performance de la région EMEA et du Reste de l'Asie ainsi qu'un niveau d'activité similaire à celui de 2019-20 pour le Travel Retail.

Dans ce contexte, le Groupe anticipe un chiffre d'affaires stable en organique pour 2023-24 intégrant :

- un recul marqué du chiffre d'affaires au premier semestre, impacté par une très forte baisse du chiffre d'affaires aux États-Unis et des bases de comparaison élevées ;
- une forte reprise de la croissance au second semestre dans le sillage d'un net rebond de l'activité aux États-Unis à partir du 3^{ème} trimestre.

Par ailleurs, Rémy Cointreau entend confirmer son niveau de profitabilité en organique cette année en s'appuyant sur :

- une poursuite de la mise en œuvre de sa stratégie de valeur, à travers une politique de prix ferme et une amélioration du mix ;
- une bonne résilience de sa marge brute, dans un contexte toujours inflationniste ;
- une stabilisation du ratio « dépenses en marketing et communication/chiffre d'affaires » ;
- un strict contrôle de ses coûts de structure.

Le Groupe prévoit pour l'année un effet défavorable de ses devises sur :

- le chiffre d'affaires : entre -50M€ et -60M€ ;
- le Résultat Opérationnel Courant : entre -10M€ et -15M€.

OBJECTIFS 2029/2030 CONFIRMÉS

À moyen terme, Rémy Cointreau réitère son ambition de devenir le *leader* mondial des spiritueux d'exception, dont les perspectives de croissance restent attractives, en particulier dans un monde de consommation plus responsable.

À ce titre, Rémy Cointreau entend poursuivre sa stratégie de valeur et la construction d'un modèle d'entreprise dont la croissance sera à la fois profitable et responsable.

OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

► OBJECTIFS FINANCIERS ⁽¹⁾

72% de marge brute

33% de Marge Opérationnelle Courante

► PLAN « L'EXCEPTION DURABLE »

100% de ses partenaires agricoles directs formés aux pratiques agroécologiques d'ici 2030

Réduction de

50% des émissions carbone par bouteille d'ici 2030

« NET ZÉRO CARBONE » D'ICI 2050 ⁽²⁾

(1) Sur la base des taux et du périmètre 2019/2020.

(2) Trajectoire validée par le Science Based Target Initiative (SBTi).

LES PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES DU GROUPE

— LES PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE

Des Terroirs, des Hommes et du Temps. C'est autour de chacun des trois piliers fondamentaux de notre Signature que s'articule l'ambition RSE du Groupe Rémy Cointreau :

- préserver nos Terroirs et promouvoir nos sols comme une solution au réchauffement climatique ;
- agir pour nos Hommes et nos communautés, parce qu'une transformation durable ne peut être que l'œuvre d'un travail collectif ;
- s'engager dans le Temps ; parce que la planète ne peut pas attendre, nous contribuons déjà à la Neutralité Carbone du Groupe, tout en investissant pour réduire notre empreinte environnementale.

Cette année, les enjeux RSE ont été analysés sous l'angle de la double matérialité (impacts ESG sur le Groupe et impacts ESG du Groupe). Ce principe est un élément central de l'approche du régulateur européen pour la structuration des prochaines stratégies RSE. Il suppose de penser les enjeux en termes de risques et opportunités associés.

Sur la vingtaine d'enjeux identifiés, les principaux risques en matière environnementale, sociale, Droits Humains et corruption peuvent être regroupés en trois risques globaux :

- **climat** : capacité du Groupe à réduire son impact carbone (risque planétaire, risque d'une fiscalité Carbone et d'un cadre réglementaire contraignant) ;

- **risques environnementaux** : qualité de l'approvisionnement agricole dans un contexte de dérèglement climatique, de dégradation de la biodiversité et de manque d'eau (risque de disponibilité et de qualité concernant les matières premières agricoles et l'eau pour l'élaboration des produits) ;
- **consommation responsable** : acceptabilité de l'alcool par la société (risque lié à la santé de nos collaborateurs et de nos clients).

Les cadres dirigeants membres du comité exécutif de Rémy Cointreau ont une part de leur rémunération variable (composée à 50% de critères quantitatifs et à 50% de critères qualitatifs) indexée sur des objectifs RSE. Comme détaillé dans ce document en 3.5.1, l'un des 4 critères qualitatifs composant leur rémunération variable est un objectif RSE défini en fonction des enjeux prioritaires du groupe.

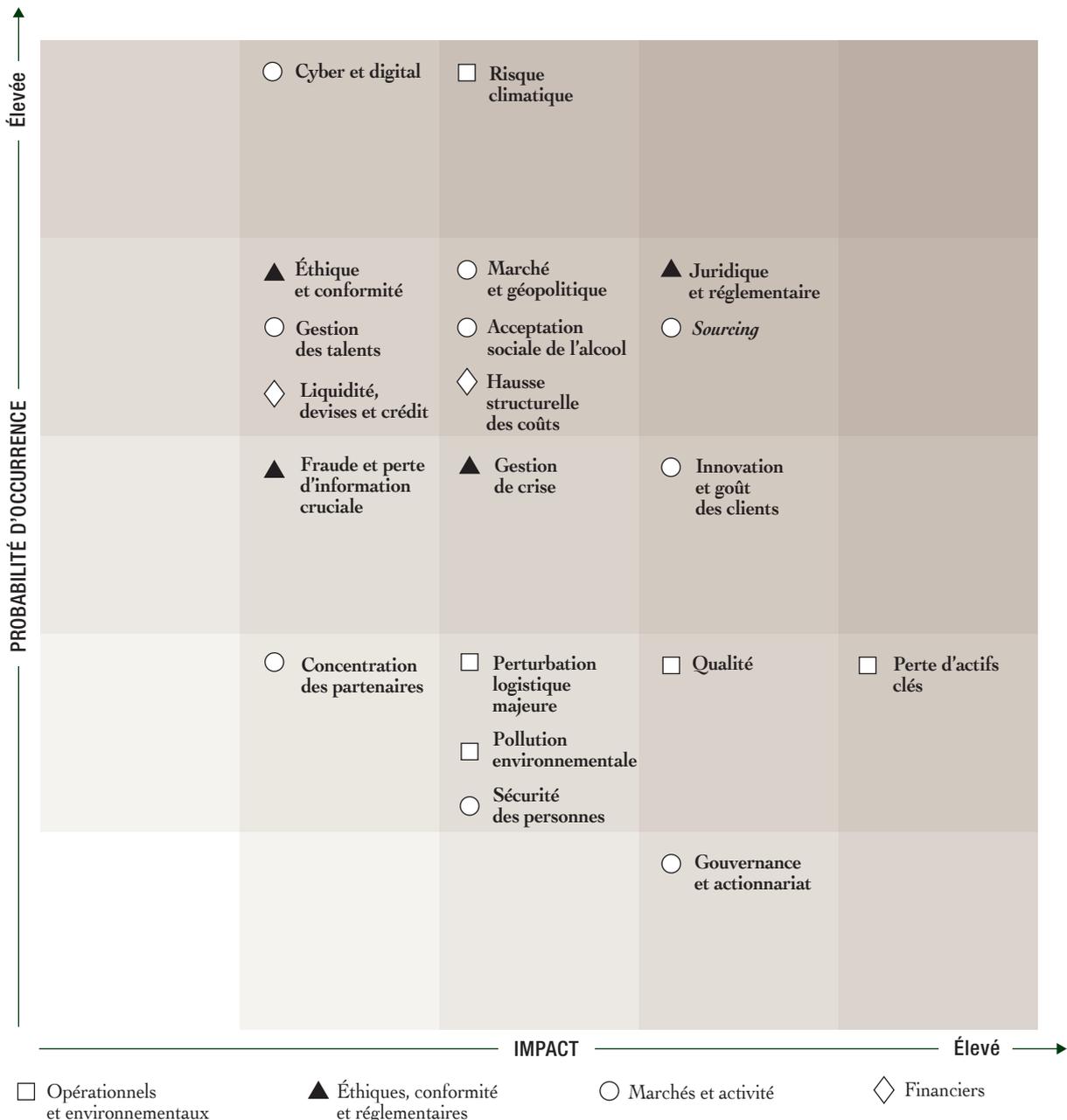
En 2022/2023, les objectifs RSE des membres du comité exécutif étaient liés aux enjeux suivants : consommation responsable (ODD 3), diversité & inclusion (ODD 5), économie circulaire (ODD 12), climat (ODD 13) et adaptation des terroirs et biodiversité (ODD 15). Pour les membres du comité exécutif n'ayant pas d'objectif RSE spécifique, leur performance RSE correspond à la moyenne arithmétique des objectifs spécifiques des autres membres.

ENJEUX	ODD ASSOCIÉE	MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF AYANT UN OBJECTIF RSE CONCERNANT CET ENJEU
Consommation responsable		Elisabeth Tona (DG Liqueurs & Spiritueux) Sophie Phe (DG Chine) Nicolas Beckers (DG Amériques) Ian Mc Leron (DG EMEA, Asie du Nord/Sud et Travel Retail)
Diversité & Inclusion		Claire Brugnago (DG Transformation) Marc-Henri Bernard (DRH)
Économie circulaire		Simon Coughlin (DG Whisky) Elisabeth Tona (DG Liqueurs & Spiritueux)
Climat		Jean Philippe Hecquet (DG Division Cognac) Simon Coughlin (DG Whisky) Patrick Marchand (Directeur des Opérations)
Adaptation des terroirs et biodiversité		Jean Philippe Hecquet (DG Division Cognac)

— LES PRINCIPAUX RISQUES STRATÉGIQUES ET FINANCIERS DU GROUPE

Le Groupe a mis en place un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ses risques. Ce dispositif est mis à jour en permanence afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

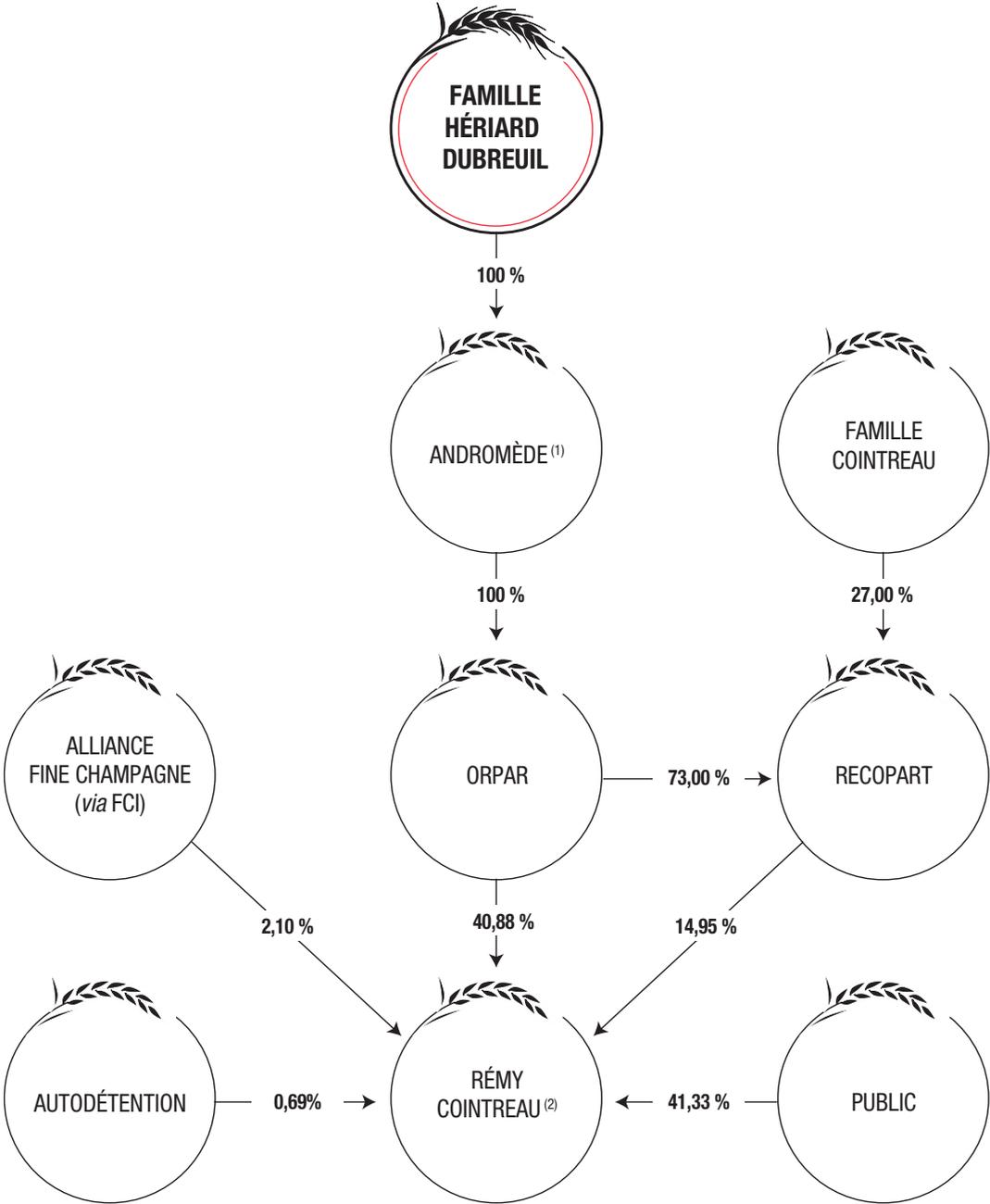
Les principaux facteurs de risque auxquels le Groupe est exposé compte tenu de son modèle économique sont présentés dans ce tableau (et de manière plus exhaustive dans le chapitre 2 de ce document).



ACTIONNARIAT

— STRUCTURE ACTIONNARIALE

AU 31 MARS 2023
 (% en capital)



(1) Rémy Cointreau est consolidée dans le groupe Andromède.
 (2) Seules les actions Rémy Cointreau sont admises aux négociations sur un marché réglementé.

— PERFORMANCE DU TITRE ET DIVIDENDES

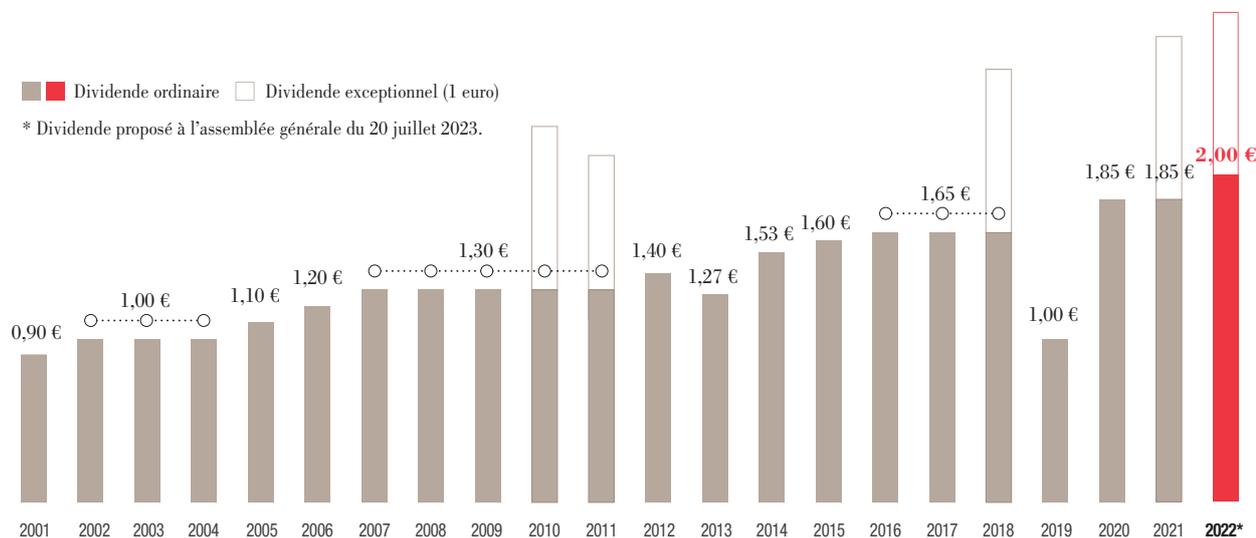
LA STRATÉGIE DU GROUPE S'EST TRADUITE PAR UNE FORTE PERFORMANCE DU COURS CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

L'action Rémy Cointreau a progressé de 45,1% au cours des 5 dernières années, se traduisant par une augmentation de la capitalisation boursière de près de 3 milliards d'euros. Cette création de valeur valide la pertinence de la stratégie mise en place par le comité exécutif et exécutée par les collaborateurs du Groupe.

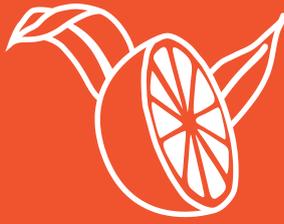


RÉGULARITÉ DE LA POLITIQUE DE DIVIDENDE

Au cours de ces vingt dernières années, le Groupe a versé, chaque année, un dividende qui a progressé par phase. Par ailleurs, il a versé un dividende exceptionnel de 1,0 euro par action au titre des années 2010/2011, 2011/2012, 2018/2019, 2021/2022 et 2022/2023.







1

ENJEUX DPEF

1.1 L'EXCEPTION DURABLE : NOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	34	1.4 ENGAGEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL DU GROUPE	83
1.1.1 Le manifeste RSE	34	1.4.1 Nos collaborateurs, l'incarnation de nos savoir-faire (odd 4, 5, 8, 10)	83
1.1.2 Des Terroirs, des Hommes et du Temps, des valeurs au cœur du modèle d'affaires de Rémy Cointreau	35	1.4.2 Engagements auprès de notre chaîne de valeur (ODD 8)	92
1.1.3 La gouvernance de la démarche RSE	36	1.4.3 Engagements auprès de nos territoires et de la société (ODD 3, 4, 8, 12, 16, 17)	94
1.1.4 Une performance extra-financière reconnue	41	1.5 GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES	103
1.2 ANALYSE DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS LIÉS AUX ENJEUX ESG	42	1.5.1 Gouvernance responsable et éthique des affaires (ODD 16)	103
1.2.1 Analyse de double matérialité du groupe	42	1.5.2 Gestion responsable du numérique (ODD 16)	103
1.2.2 Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations unies	45	1.5.3 Lobbying responsable (ODD 16)	105
1.2.3 Une feuille de route pour répondre aux enjeux ESG	46	1.6 INDICATEURS	106
1.3 ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	56	1.7 NOTE MÉTHODOLOGIQUE	110
1.3.1 Agriculture durable : adaptation des terroirs et préservation de la biodiversité (ODD 15)	56	1.7.1 Protocole de reporting	110
1.3.2 Contribution à l'effort planétaire de lutte contre le changement climatique et adaptation du groupe (ODD 13)	66	1.7.2 Périmètre	110
1.3.3 Économie circulaire, packaging durable et gestion des déchets	76	1.7.3 Indicateurs retenus	111
1.3.4 Gestion responsable de l'eau et des effluents (ODD 6)	80	1.7.4 Pertinence des indicateurs	112
		1.7.5 Taxonomie verte 2022/2023	112
		1.8 TABLES DE CONCORDANCE	120
		1.9 RAPPORT DU COMMISSAIRE, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	123

Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

123

126

1.1 L'EXCEPTION DURABLE : NOTRE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

1.1.1 LE MANIFESTE RSE

Chez Rémy Cointreau, la transmission est au cœur de notre histoire.

Depuis plus de 300 ans, notre rôle de gardiens nous engage à transmettre nos savoir-faire centenaires aux générations futures. En tant que Maison familiale, la durabilité est à nos yeux bien plus qu'un concept théorique. Elle est inscrite au cœur de notre raison d'être et se cultive dans nos actions quotidiennes.

Rémy Cointreau, une histoire de transmission.

Parce que le changement climatique menace l'existence de nos terroirs.

Nos vins et spiritueux d'exception prennent racine dans le sol de nos terroirs. C'est pourquoi nous nous engageons, avec nos partenaires viticulteurs et agriculteurs, à déployer des pratiques agroécologiques à la hauteur des enjeux climatiques, pour devenir acteurs de la résilience des sols et protecteurs de la biodiversité.

Parce qu'ensemble, nous pouvons faire la différence.

Chez Rémy Cointreau, la transition environnementale est indissociable d'une ambition humaine et sociale. Nous sommes une communauté de femmes et d'hommes, unis par des valeurs de respect et d'excellence. Ensemble, avec nos collaborateurs, partenaires, agriculteurs et *bartenders*, nous nous mobilisons au service de solutions concrètes et pérennes pour accélérer notre transition.

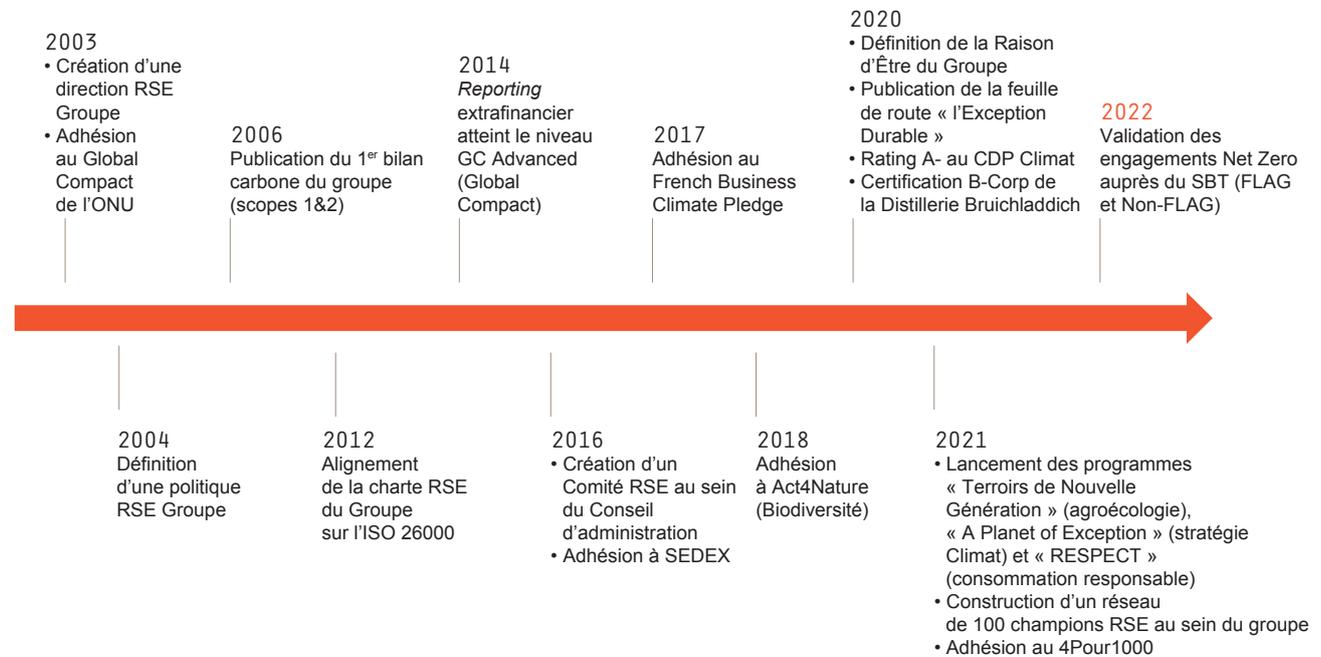
Parce qu'il est vital de nous engager dans le temps.

C'est en respectant le rythme immuable de la nature que nous parvenons à donner vie à des spiritueux singuliers et iconiques, tout en préservant les ressources et en réduisant nos impacts.

Chez Rémy Cointreau, nous pensons qu'élaborer des Champagnes et spiritueux d'exception nous oblige à l'exemplarité, la sincérité et la transparence. C'est donc sur l'ensemble de notre sphère de responsabilité – de nos terroirs à la consommation responsable de nos produits – que nous nous engageons à agir et à faire rayonner des pratiques plus durables.

Rémy Cointreau – Transmettre L'Exception Durable.

FRISE HISTORIQUE : 20 ANS DE RSE CHEZ RÉMY COINTREAU



1.1.2 DES TERROIRS, DES HOMMES ET DU TEMPS, DES VALEURS AU CŒUR DU MODÈLE D'AFFAIRES DE RÉMY COINTREAU

Le secret de l'excellence de Rémy Cointreau repose sur la qualité de ses produits, bien sûr, mais aussi sur des valeurs ancrées dans l'ADN du groupe. Le contexte international de ces dernières années n'a fait que confirmer et renforcer les convictions de Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. La politique RSE est ainsi au cœur de son ambition stratégique. Elle se doit de participer pleinement à la création de valeur du groupe, tout en s'appuyant sur son engagement structurel auprès du *Global Compact*, dont le groupe est membre depuis sa création en 2003.

« Des Terroirs, des Hommes et du Temps » ; en adoptant cette signature emblématique dès 2017, puis en définissant sa Raison d'Être en 2020 (ci-dessous), Rémy Cointreau a voulu témoigner de son engagement irréversible pour une cause qui, si elle le dépasse largement, l'en rend pleinement solidaire.

Raison d'Être du groupe Rémy Cointreau

« Rémy Cointreau prend soin des terres essentielles à ses Maisons et développe les savoir-faire des femmes et des hommes du groupe, afin d'offrir à ses clients des spiritueux et des expériences sensorielles d'exception.

C'est en valorisant ainsi son patrimoine que l'entreprise familiale écrit l'avenir et transmet avec fierté cet héritage pluricentenaire aux générations futures. »

Depuis 2020/2021, Rémy Cointreau a initié une nouvelle transformation profonde de son modèle, dans tous les domaines, pour s'adapter aux grandes mutations du monde. Le développement durable est l'un des quatre piliers majeurs de cette transformation et une priorité stratégique pour l'ensemble des équipes.

La feuille de route de sa transformation durable s'intitule « L'Exception Durable ». Elle s'articule autour de ses 3 grandes valeurs – Préserver nos Terroirs, Agir pour nos Hommes et nos communautés et S'engager dans le Temps – et vise une série d'objectifs à horizon 2025, 2030 et 2050.

L'EXCEPTION DURABLE



Préserver nos terroirs

- Accélérer la transition écologique à l'échelle de nos territoires.
- Promouvoir nos sols comme puits de carbone dans la lutte contre le réchauffement climatique.
- Investir en recherche et développement pour préserver durablement nos terroirs et leurs spécificités.



Agir pour nos Hommes et nos communautés

- Assurer une gouvernance responsable, engagée et exemplaire à tous les niveaux de l'entreprise.
- Garantir le bien-être au travail et promouvoir la diversité des équipes pour plus de richesse et de créativité.
- Assurer la transmission de nos savoir-faire ancestraux et développer une culture de formation continue chez nos collaborateurs.
- Promouvoir une consommation et une communication éthique et responsable.
- S'impliquer aux côtés de nos partenaires et communautés : partager nos valeurs et notre création de valeur.



S'engager dans le temps

- Réduire l'impact environnemental de nos activités (carbone et eau) et viser le Net Zéro carbone d'ici 2050.
- Mener des actions climatiques pour contrebalancer, chaque année, les émissions résiduelles du groupe et ainsi contribuer à sa Neutralité Carbone.

1.1.3 LA GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHE RSE

Il est important que la gouvernance de Rémy Cointreau soit garante de l'intégration de sa démarche RSE dans la stratégie globale du groupe, à tous les niveaux de *management*, du conseil d'administration aux structures de pilotage des équipes de collaborateurs.

C'est un enjeu réel de crédibilité et de fiabilité de la politique RSE du groupe, que ce soit vis-à-vis de ses collaborateurs ou de ses parties prenantes externes. Rémy Cointreau se doit de donner confiance dans la réalité de ses engagements RSE en prouvant l'efficacité et l'homogénéité de mise en œuvre de sa stratégie RSE à tous les niveaux de l'entreprise.

1.1.3.1 LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DE LA GOUVERNANCE RSE

Le conseil d'administration détermine chaque année les orientations stratégiques de Rémy Cointreau. Celles-ci intègrent les enjeux liés au changement climatique et plus généralement les sujets de développement durable. Pour cela, il s'appuie sur l'expertise du comité responsabilité sociale et environnementale (comité RSE).

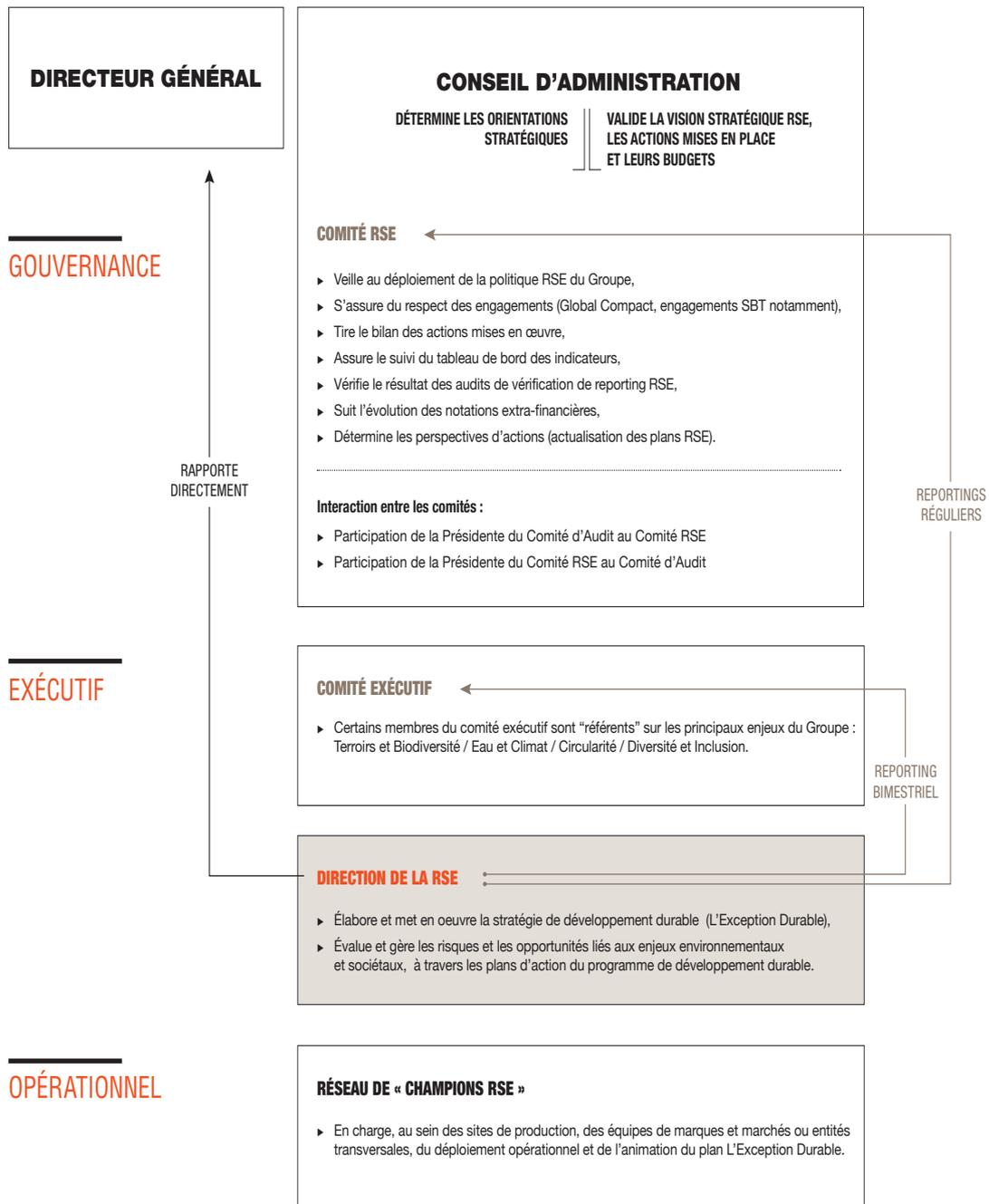
Le comité RSE a pour mission principale de veiller au déploiement de la politique RSE du groupe. Ses autres missions incluent le respect des engagements (charte internationale *Global Compact*, lignes directrices et chartes RSE internes, objectifs *Science-Based Targets*), le bilan des actions mises en œuvre, le suivi du tableau de bord des indicateurs, le résultat des audits de vérification de reporting RSE, l'évolution des notations extra-financières et les perspectives d'actions (actualisation des plans RSE).

Comité exécutif : acteurs de cette gouvernance RSE, les cadres dirigeants membres du comité exécutif de Rémy Cointreau veillent à l'implémentation effective et opérationnelle de la stratégie RSE du groupe, au plus haut niveau. Ainsi, certains membres du comité exécutif ont des rôles de « référents » sur les principaux enjeux du groupe : Terroirs & Biodiversité, Eau & Climat, Circularité et Diversité & Inclusion. Au-delà de son rôle opérationnel, le comité exécutif a accordé de véritables moyens à la transformation durable du groupe puisque 80 millions d'euros y sont consacrés, depuis 2021/2022, pour sa 1^{re} phase de déploiement (10 ans).

Direction RSE : la directrice de la responsabilité sociétale et environnementale, qui rapporte directement au directeur général de Rémy Cointreau, est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de transformation durable du groupe, « L'Exception Durable ». Ainsi, elle évalue et gère les risques et les opportunités liés aux enjeux environnementaux et sociétaux du groupe grâce aux plans d'action mis en œuvre. Enfin, elle coordonne le reporting extra-financier du groupe. Elle intervient tous les deux mois auprès du comité exécutif, à chaque réunion du comité RSE (3 fois par an) et régulièrement auprès du conseil d'administration.

Le réseau de « champions RSE » : choisis pour leurs convictions profondes en matière de développement durable, cette centaine de collaborateurs sont en charge, au sein des sites de production, des équipes de marques et marchés ou entités transversales, du déploiement opérationnel et de l'animation du plan L'Exception Durable. Leurs expertises sont structurées autour des 3 grands piliers RSE du groupe : les Terroirs, les Hommes et le Temps (carbone et eau).

Une gouvernance RSE forte et structurée



1.1.3.2 LES SUJETS TRAITÉS EN COMITÉ ET EN CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE 2022/2023

En septembre 2022, un an après la présentation de la nouvelle feuille de route RSE du groupe, la direction RSE a présenté un état des lieux des actions déployées et à venir au conseil d'administration.

De plus, le comité RSE s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2022/2023.

Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- bilan du reporting RSE 2021/2022 et de la taxonomie verte dans le cadre de la réglementation européenne DPEF (Déclaration de performance extra-financière) ;
- présentation des évolutions réglementaires à venir (CSRD, évolution de la taxonomie, CSDDD/Devoir de vigilance) ;
- validation de l'évolution de la stratégie « Net Zéro 2050 » du groupe ;
- présentation et validation des stratégies Biodiversité et Eau du groupe ;
- suivi des actions climat du groupe et des objectifs Science-Based Targets (FLAG et Non-FLAG)

1.1.3.3 RAPPEL DES CRITÈRES DE RÉMUNÉRATION RSE

Les cadres dirigeants membres du comité exécutif de Rémy Cointreau ont une part de leur rémunération variable (composée à 50% de critères quantitatifs et à 50% de critères qualitatifs) indexée sur des objectifs RSE. Comme détaillé dans ce document en 3.5.1, l'un des 4 critères qualitatifs composant leur rémunération variable est un objectif RSE défini en fonction des enjeux prioritaires du groupe.

En 2022/2023, les objectifs RSE des membres du comité exécutif étaient liés aux enjeux suivants : consommation responsable (ODD 3), diversité & inclusion (ODD 5), économie circulaire (ODD 12), climat (ODD 13) et adaptation des terroirs & biodiversité (ODD 15). Pour les membres du comité exécutif n'ayant pas d'objectif RSE spécifique, leur performance RSE correspond à la moyenne arithmétique des objectifs spécifiques des autres membres.

ENJEUX	ODD ASSOCIÉE	MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF AYANT UN OBJECTIF RSE CONCERNANT CET ENJEU
Consommation responsable		Elisabeth Tona (DG Liqueurs et Spiritueux) Sophie Phe (DG Chine) Nicolas Beckers (DG Amériques) Ian Mc Leron (DG EMEA, Asie du Nord/Sud et Travel Retail)
Diversité & Inclusion		Claire Brugnago (DG transformation) Marc-Henri Bernard (DRH)
Économie circulaire		Simon Coughlin (DG whisky) Elisabeth Tona (DG Liqueurs et Spiritueux)
Climat		Jean-Philippe Hecquet (DG division cognac) Simon Coughlin (DG whisky) Patrick Marchand (directeur des opérations)
Adaptation des terroirs et biodiversité		Jean-Philippe Hecquet (DG division cognac)

1.1.3.4 INSUFFLER LA STRATÉGIE RSE À L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS

Quatrième pilier de transformation du groupe, la stratégie et les actions RSE sont régulièrement partagées lors de présentations à l'ensemble des collaborateurs du groupe, mais aussi localement dans les sites de production. Chaque collaborateur est ainsi sensibilisé, formé et incité à intégrer pleinement les valeurs de développement durable prônées par le groupe dans son rôle au sein du groupe, voire à l'extérieur dans sa vie personnelle.

Actions au niveau du groupe

- **Une communication RSE omniprésente :** la RSE faisant partie intégrante de la stratégie du groupe, elle est presque systématiquement abordée à l'occasion des présentations ou webinaires de la direction générale, de la RSE, des Maisons ou des zones.
- **Un canal de communication spécifique avec « My CSR » :** début 2022, le département RSE a lancé une application RSE collaborative, « My CSR », permettant de développer, de regrouper et de diffuser tous les assets RSE du groupe et des Maisons ; de stimuler les échanges entre les collaborateurs sur les actualités et meilleures pratiques RSE ; ainsi que d'enrichir les connaissances des collaborateurs *via* des parcours pédagogiques.
- **Des actions de sensibilisation et de formation :**
 - **la fresque du climat pour l'ensemble des collaborateurs :** le groupe Rémy Cointreau a commencé à déployer la fresque du climat à l'ensemble de ses salariés. Au cours de l'année 2022/2023, 5 fresques ont été réalisées et essentiellement animées par des collaborateurs du groupe ayant été formés comme « fresqueurs » : le top 180 des *managers* du groupe, l'ensemble des collaborateurs du site d'Angers (environ 180 personnes), de la Maison Mount Gay (environ 140 personnes), de la Maison Telmont (environ 20 personnes) et des équipes Benelux (environ 40 personnes). Au total, ce sont environ 560 collaborateurs, soit près de 30% des effectifs qui ont été sensibilisés aux enjeux du dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences grâce à une fresque du climat ;
 - **déploiement du challenge « Calculez votre empreinte carbone » :** en septembre 2022, le groupe a lancé un challenge auprès de l'ensemble de ses salariés, les incitant à calculer leur empreinte carbone personnelle sur la base de différents sites nationaux : États-Unis, Chine, France et Royaume-Uni ;
 - **WeCareAcademy :** le programme de formation *WeCareAcademy* a été conçu pour mobiliser toutes les équipes autour du plan « L'Exception Durable ». Lancée début 2021 par la Maison Rémy Martin puis déployée au sein du groupe, cette formation est organisée autour de 3 ateliers éducatifs et collaboratifs et porte sur 3 axes stratégiques pour le futur : durabilité des terroirs, écoconception des produits et ambassadeurs responsables ;

- **les « Rendez-vous RSE » :** accessibles à tous les collaborateurs du groupe Rémy Cointreau, ces webinaires ont été imaginés pour proposer une expérience pédagogique progressive et cohérente sur les questions de développement durable, ainsi que pour partager les bonnes pratiques et les avancées des différentes équipes du groupe en matière de RSE. Cette année, 4 conférences ont été organisées :
 - partage des meilleures pratiques RSE au sein de la *Supply Chain* du groupe en mai 2022,
 - lancement de l'initiative *Sustainable Shakers* sur les bonnes pratiques RSE dans le *on-trade* (hôtels, restaurants, bars...) en octobre 2022,
 - partage des bonnes pratiques RSE de la Maison Metaxa en novembre 2022,
 - comment consommer de manière responsable pendant les fêtes de fin d'année en décembre 2022 (webinaire animé par une nutritionniste).

Actions au niveau des sites de production et des marchés

- **Action des champions RSE au plus près des équipes :** des champions RSE ont été nommés dans l'ensemble des sites de production et des principaux marchés. La plupart des sites se sont également dotés d'un « COPIL RSE » constitué de plusieurs champions, qui sont les relais/porte-paroles du personnel de leur secteur d'activité. Ces champions ont la responsabilité de déployer au mieux la politique RSE du groupe aux côtés de la direction des sites, participent à la validation des modalités pratiques de réduction de l'impact sur l'environnement (tri des déchets, consommations, incidents/presque accidents), font remonter toute suggestion d'amélioration et contribuent activement au reporting extra-financier annuel du groupe.

Il est important de noter que ces champions portent cette mission en plus de leur poste préexistant. Ce sont donc des collaborateurs véritablement acquis à la cause de la transformation durable de l'entreprise, et qui incarnent l'action sincère du groupe, à tous ses niveaux.
- **Journées RSE :** des journées RSE sont régulièrement organisées dans les sites et marchés, afin de sensibiliser les collaborateurs à la transformation durable du groupe, mais également de partager les actions déployées dans ce sens. Au cours de l'année 2022/2023, 5 journées RSE ont été organisées : en avril 2022 pour les salariés du site d'Angers, en octobre 2022 pour les salariés de la Maison Telmont, en novembre 2022 pour l'équipe commerciale du Benelux et en mars 2023 pour les collaborateurs de la Maison Mount Gay (Barbades) et les équipes basées en Chine.

1.1.3.5 CERTIFICATIONS DES SITES DE PRODUCTION, UNE DÉMARCHÉ DE PROGRÈS CONTINU

La certification des sites de production du groupe s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, initiée par le site d'Angers dès 1994. Elle permet de mettre l'ensemble des salariés des sites en mouvement autour de cette démarche de progrès : elle apporte de la structure dans la définition et le suivi des indicateurs et, en cela, est un outil puissant de la démarche RSE du groupe.

CERTIFICATION DES SITES DE PRODUCTION

Dates de certification	Cognac	Angers	Bruichladdich	DdHG	Mount Gay	Westland
% des salariés totaux en 2022/2023	20%	11%	6%	1%	5%	1%
1994		ISO 9002 (Qualité)				
2001		ISO 14001 (Environnement)				
2003		ISO 9001 (Qualité) ⁽²⁾				
2004		OHSAS 18001 (Santé/Sécurité)	Production biologique et biodynamique ⁽⁴⁾			
2005	ISO 9001 (Qualité) ⁽¹⁾ et 14001 (Environnement)					
2008		ISO 22001 (Sécurité alimentaire) ⁽²⁾ Carré Cointreau – Label Qualité Tourisme ⁽²⁾ (intègre engagements RSE)				
2010	ISO 22001 (Sécurité alimentaire) ⁽¹⁾					
2015					ISO 9001 (Qualité) ⁽¹⁾	
2016			ISO 9001 (Qualité) ⁽³⁾			
2018					ISO 22001 (Sécurité alimentaire) ⁽¹⁾	
2020		ISO 45001 (Santé/Sécurité) ⁽²⁾	Certification B-Corp Production biologique et étiquetage des produits biologiques ⁽⁴⁾	Production biologique et étiquetage des produits biologiques ⁽⁴⁾		Certification Envirostar (État de Washington, US)
2022	AFNOR NF Environnement « Sites de visite »				Bonsucro Chain of Custody v5.1 ⁽²⁾	

(1) Dernier audit de renouvellement en 2021 (prochain en 2024).

(2) Dernier audit de renouvellement en 2022 (prochain en 2025).

(3) Dernier audit en 2022 (prochain en 2024).

(4) Audit annuel.

Note : À Cognac, le site de stockage d'eaux-de-vie est classé Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie en cours de vieillissement. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).

1.1.1.4 UNE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE RECONNUE

1.1.4.1 NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES DU GROUPE

L'exigence de transparence vis-à-vis des clients et de l'ensemble des parties prenantes amène le groupe à répondre régulièrement aux demandes d'informations en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et de notation extra-financière. Le niveau de ces scores reflète l'authenticité des engagements et des actions du groupe.

Les principales notations au cours de l'année 2022/2023 ont ainsi été les suivantes :

Notations	Score 2020/2021	Score 2021/2022	Score 2022/2023	Date d'obtention
Vérité40 Score Carbone Axylia	-	A	A	06/2022
Sustainalytics ESG Rating	Medium risk of 24,2	Medium risk of 24,7	Medium risk of 24,7	06/2022
Gaia Rating by Ethifinance	77/100	79/100	85/100 ⁽¹⁾	12/2022
Humpact	-	4 étoiles (sur 5)	4 étoiles (sur 5)	02/2023
CDP Climate Change	A-	A-	A-	12/2022
CDP Water Security	B	B	B	12/2022
MSCI ESG Rating	A	AA	AA	11/2022

(1) Le rating Gaia d'Ethifinance a fait évoluer sa méthodologie de calcul en 2022 ; les chiffres présentés dans ce tableau sont à iso-référentiel (2022).

1.1.4.2 RÉCOMPENSES RSE REÇUES

Rémy Cointreau reçoit régulièrement des récompenses, attestant également du bien-fondé de sa stratégie RSE par différents types de parties prenantes externes. Au cours de l'année 2022/2023, le groupe a ainsi reçu 3 distinctions :

Récompenses	Catégorie	Décernée par	Date
Entreprise française la plus responsable (Nb 1)	Secteur agroalimentaire	Classement <i>Le Point</i> /Statista	11/2022
<i>Supplier Engagement Leader</i> ⁽¹⁾	Top 8% des entreprises	Le <i>Carbon Disclosure Project</i> (CDP)	03/2023
Trophée de la Meilleure Transformation Durable	PME/ETI	<i>Leaders League</i> , lors de la 1 ^{re} édition du Sommet de la Transformation Durable	03/2022

(1) Reconnaissance de l'efficacité avec laquelle Rémy Cointreau engage ses fournisseurs dans la lutte contre le changement climatique.

1.2 ANALYSE DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS LIÉS AUX ENJEUX ESG

1.2.1 ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ DU GROUPE

1.2.1.1 PROCESSUS D'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Pour réaliser ces travaux, Rémy Cointreau a été accompagné par un cabinet expert s'appuyant, lui-même, sur un comité de pilotage interne réunissant des profils exécutifs qualifiés de différentes directions (RSE, achats, finance, risques).

Mobilisée à chaque étape structurante du processus, l'instance a permis de fournir les éclairages nécessaires à la juste appréciation des réalités de terrain, tout en contribuant aux itérations nécessaires à l'appropriation de la démarche par l'entreprise.

1. L'approche méthodologique

L'approche méthodologique retenue pour la matrice de double matérialité RSE s'appuie fortement sur le cadre réglementaire qui entrera en vigueur dès 2024 via la directive européenne *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) visant à établir un cadre commun pour le reporting extra-financier des entreprises.

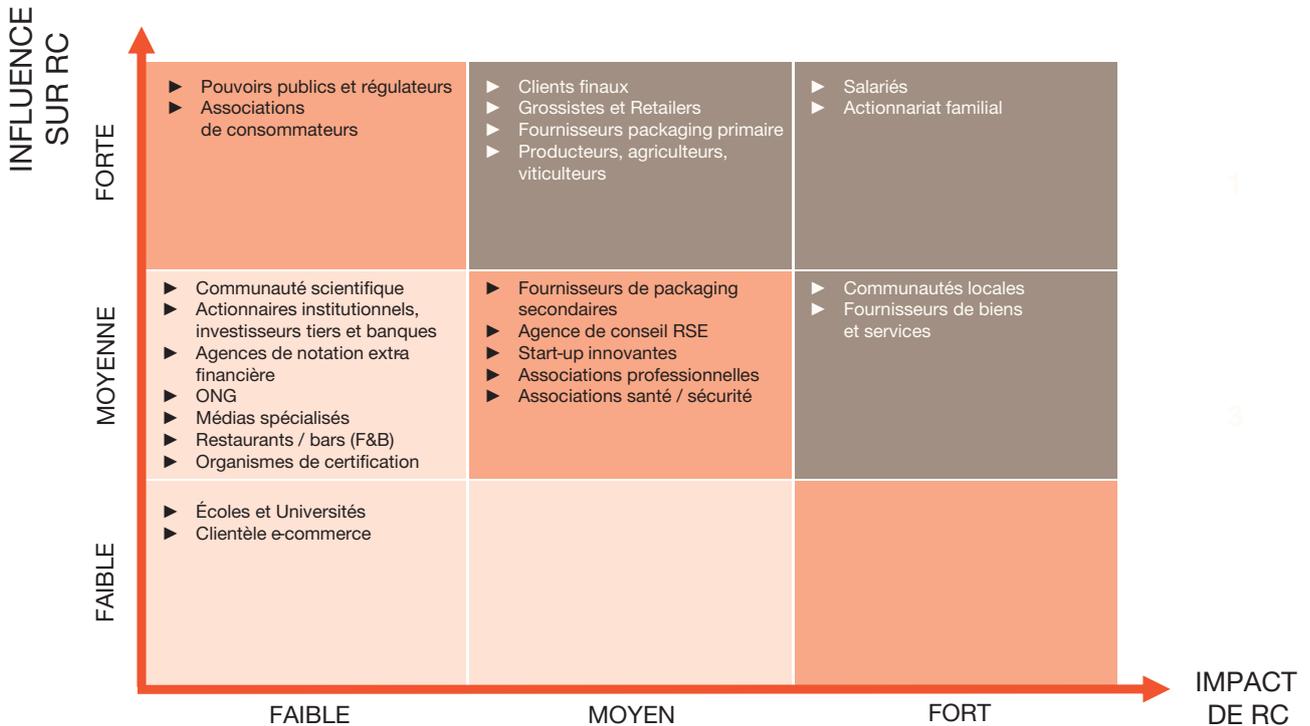
Cette méthodologie entend donc répondre au moins autant à l'esprit qu'à la lettre d'un texte dont la traduction opérationnelle impliquera une convergence des pratiques progressive et des précisions complémentaires lors des prochains exercices.

2. Une démarche nourrie du dialogue avec nos parties prenantes

L'exercice de matérialité a été précédé d'une analyse des parties prenantes concernées. Cela comprend, au sens de la CSRD, les publics affectés par les activités du groupe mais également les publics intéressés par les informations de durabilité du groupe (investisseurs, régulateurs...).

En termes de granularité, c'est l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise et des parties prenantes associées qui a été pris en considération. Les différents horizons temporels (court, moyen et long termes) ont également été pris en compte.

Cartographie des parties prenantes de Rémy Cointreau



3. La sélection des enjeux

Les enjeux RSE retenus sont analysés sous l'angle de la double matérialité (impacts ESG sur le groupe et impacts ESG du groupe). Ce principe est un élément central de l'approche du régulateur européen pour la structuration des prochaines stratégies RSE. Il suppose de penser les enjeux en termes de risques et d'opportunités associés.

L'EFRAG a finalisé début décembre 2022 un référentiel (*European Sustainability Reporting Standards – ESRS*) qui cartographie une dizaine de thématiques sur lesquelles il sera attendu que les entreprises reportent dans leurs futures publications extra-financières. En distinguant bien pour chaque thématique les enjeux dits *sector gnostic* (transectoriels), les enjeux dits *sectoral* et ceux spécifiques à l'entreprise. Les enjeux retenus pour la matrice de matérialité couvrent l'ensemble des thématiques listées par les ESRS publiées par l'EFRAG.

Ces thématiques génériques ont été traduites en une liste d'une vingtaine d'enjeux qualifiés. Les arbitrages relatifs à cette sélection parmi une liste d'enjeux plus exhaustive sont

documentés. Pour chacun des enjeux, les impacts, risques et opportunités afférents ont été identifiés sur chacun des deux niveaux de matérialité. Ont été pris en compte au stade de l'identification aussi bien des enjeux déjà matérialisés que des enjeux émergents et des enjeux plus prospectifs. Ces différents horizons ont nourri la réflexion initiale : ils ne sont toutefois pas intervenus dans la cotation.

9 sous-enjeux de la CSRD n'ont pas été retenus pour l'analyse de double matérialité :

- pour manque de lien direct avec l'activité du groupe : pollution de l'air, substances très préoccupantes, rejet d'eau dans les océans et impacts sur la biodiversité marine, bien-être animal ;
- pour leur impact limité sur le groupe (et inversement) : droits civils et politiques des communautés, droits particuliers des communautés autochtones, inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux.

1

Enjeux retenus pour la matrice de double matérialité (selon la classification CSRD)

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	SOCIÉTAL	GOVERNANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Empreinte carbone et limitation des émissions de GES • Adaptation face aux conséquences du changement climatique • Préservation de la biodiversité • Gestion responsable de l'eau et des effluents • Économie circulaire, packaging durable et gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité et fidélisation des collaborateurs • Conditions de travail et bien-être des collaborateurs • Santé et sécurité des collaborateurs • Développement des compétences • Dialogue social • Diversité et égalité des chances 	<ul style="list-style-type: none"> • Devoir de vigilance et achats responsables • Promotion d'une consommation responsable • Transparence, traçabilité et qualité des produits • Relation et satisfaction des clients • Ancrage territorial • Préservation du patrimoine et des savoir-faire 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion responsable du numérique • Lobbying responsable • Gouvernance responsable et éthique des affaires

4. La double matérialité

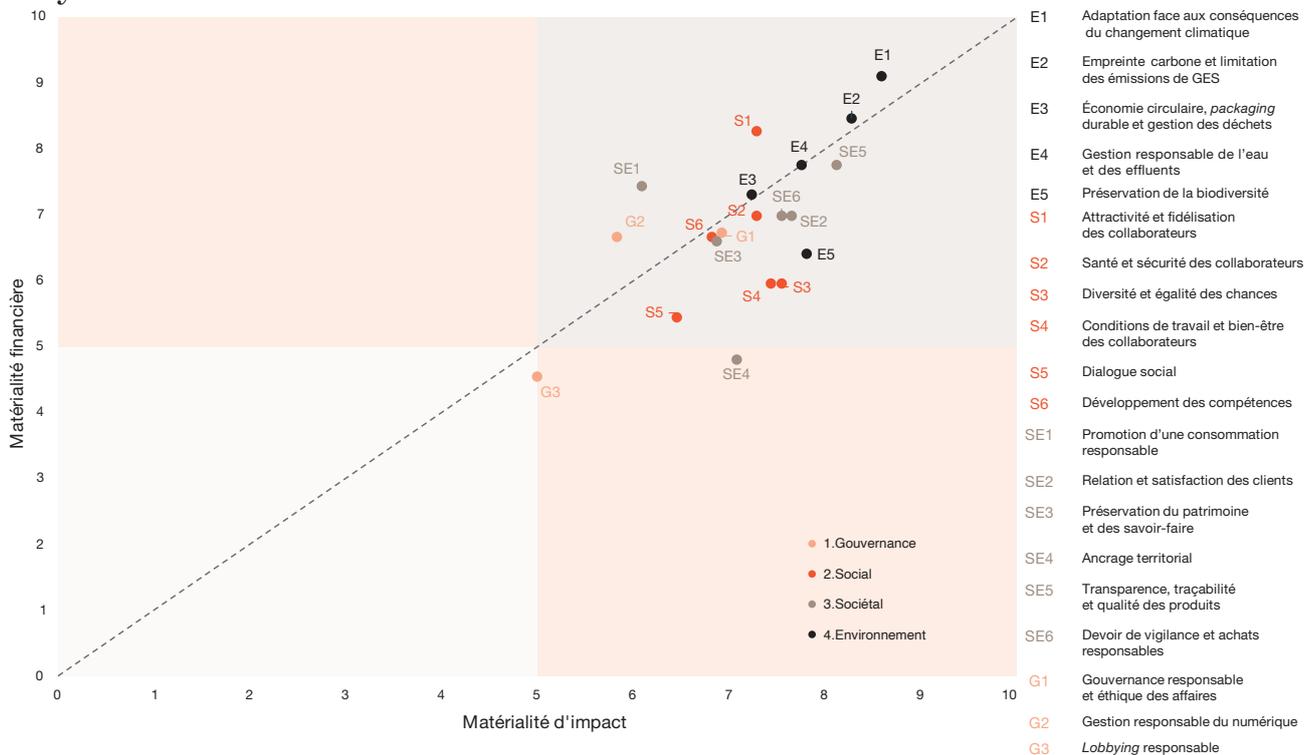
La matrice de double matérialité proposée dans ce document résulte d'une double cotation :

- cotation en termes d'impacts sur les parties prenantes (= matérialité d'impact) : effectuée par voie de sondage quantitatif, adressé à des représentants des principales parties prenantes externes identifiées dans la cartographie ;
- cotation en termes d'impacts sur l'entreprise (matérialité financière) : effectuée par voie de sondage quantitatif adressé à des représentants de l'interne : membres de la direction générale/exécutive du groupe.

Ces sondages quantitatifs ont été complétés par des interviews avec certaines de ces parties prenantes et ont permis d'obtenir ainsi des éléments qualitatifs pour compléter et le cas échéant expliquer les résultats quantitatifs obtenus.

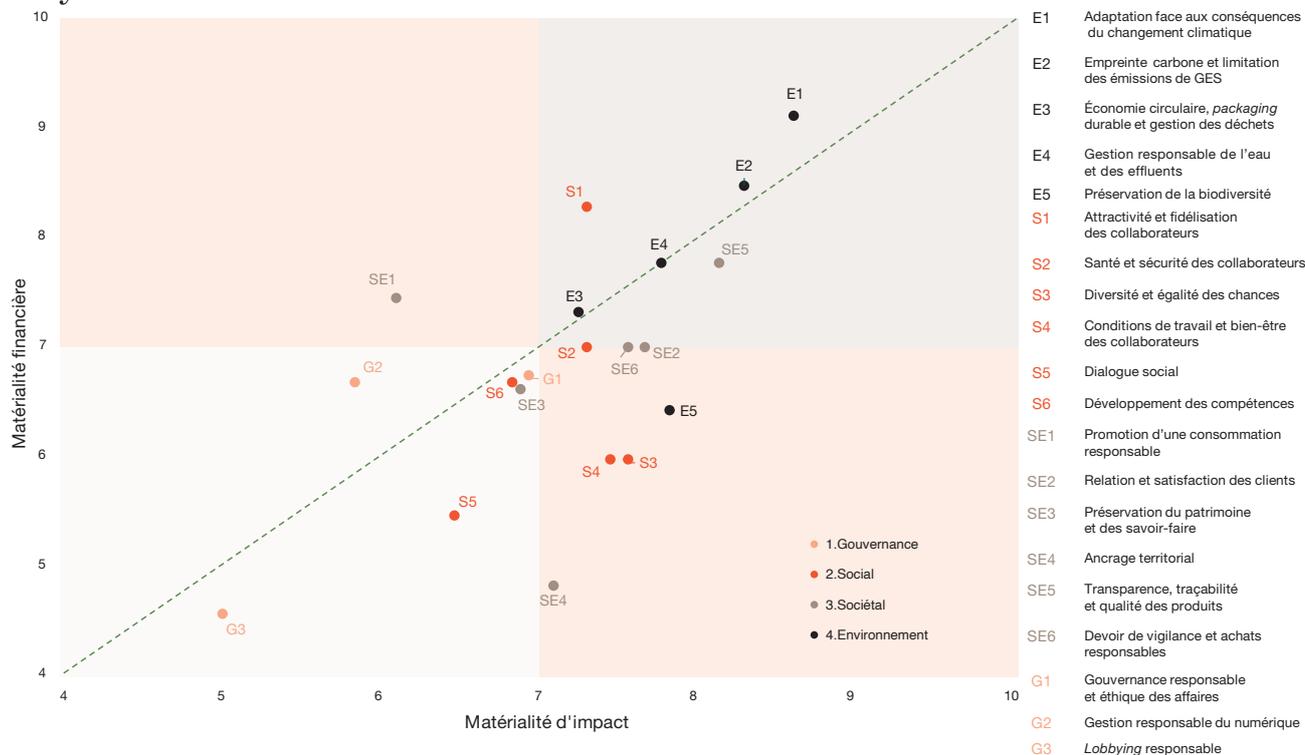
Pour nouvelle qu'elle soit dans sa démarche, cette analyse de double matérialité vient conforter le groupe dans l'identification de ses enjeux prioritaires (issus des analyses de matérialité précédentes).

Rémy Cointreau : matrice de double matérialité



Cette analyse de double matérialité met en exergue 20 priorités matérielles pour le groupe, et 7 priorités absolues en matière de pérennité de ses activités, mais aussi d'impact (positif ou négatif) sur la planète et la société.

Rémy Cointreau : matrice de double matérialité zoomée



1

1.2.1.2 PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS

Les principaux risques en matière environnementale, sociale, droits humains et corruption associés aux principaux enjeux identifiés ci-dessus peuvent être ainsi regroupés en 3 risques globaux :

- **climat** : capacité du groupe à réduire son impact carbone (risque planétaire, risque d'une fiscalité carbone et d'un cadre réglementaire contraignant) ;

- **environnement** : qualité de l'approvisionnement agricole dans un contexte de dérèglement climatique, de dégradation de la biodiversité et de manque d'eau (risque de disponibilité et de qualité concernant les matières premières agricoles et l'eau pour l'élaboration des produits) ;
- **consommation responsable** : acceptabilité de l'alcool par la société (risque lié à la santé de nos collaborateurs et de nos clients).

D'autres risques, dont le groupe n'a pas actuellement connaissance ou ne considère pas comme principaux à la date du présent document, pourraient, le cas échéant, avoir un impact financier négatif.

1.2.2 NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

L'adhésion de Rémy Cointreau à la charte internationale *Global Compact* en 2003 a été l'un des éléments fondateurs des engagements RSE du groupe. Depuis, Rémy Cointreau maintient ses engagements dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Pour la 8^e année consécutive, Rémy Cointreau a renouvelé en juillet 2022 la qualification *GC Advanced* de son reporting annuel RSE. Il s'agit du plus haut niveau de différenciation dans le respect de la charte *Global Compact*, ce qui témoigne de la force des engagements du groupe. L'intégration concrète des ODD dans les enjeux RSE du groupe et les actions menées dans le cadre de la gestion responsable des achats ont été soulignées comme étant des points forts de la stratégie RSE du groupe.

1.2.3 UNE FEUILLE DE ROUTE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ESG

Enjeux de la matrice de matérialité	Correspondance CSRD	Enjeux Rémy Cointreau	Risques pour le groupe/impacts potentiels négatifs pour ses parties prenantes
ENVIRONNEMENT			
<p>Adaptation face aux conséquences du changement climatique et préservation de la biodiversité</p>	<p>ESRS E1 – Changement climatique ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes<</p>	<p>Anticipation des impacts du changement climatique sur l’activité de l’entreprise (réchauffement et événements climatiques extrêmes) et son environnement global (réglementations, taxation, etc.).</p> <p>Transition agroécologique des territoires (pratiques agricoles à impact positif sur le climat et la biodiversité).</p> <p>Intégration des cultures dans les paysages et dans les milieux naturels (ex. : limitation du recours aux pesticides, mise en avant d’espaces enherbés et de zones arborées, aménagement d’habitats pour la faune).</p>	<p>Activités dépendantes de la production agricole/viticole particulièrement exposées aux effets du changement climatique (augmentation de l’ensoleillement, les épisodes répétés et allongés de sécheresse ou la fréquence d’accidents climatiques tels que le gel tardif).</p> <p>Impacts des pratiques agricoles sur les sols</p> <p>Importance pour le groupe de préserver la diversité écologique (les écosystèmes), la diversité spécifique (les espèces) et la diversité génétique (les gènes).</p> <p>La dégradation observée de ces différents composants de la biodiversité est un risque pour la pérennité des terroirs du Groupe, et ainsi la production de ses matières premières agricoles (céréales, vigne, canne à sucre, oranges, bois, etc.).</p> <p>Réputation de l’entreprise en lien avec la déforestation.</p>
<p>Empreinte carbone et limitation des émissions de GES</p>	<p>ESRS E1 – Changement climatique</p>	<p>Activité industrielle génératrice d’émissions de GES (liées aux pratiques agricoles, distillation, fabrication et logistique).</p> <p>Contribution à l’effort planétaire (bien en deçà des 2 °C) : réduction de l’empreinte carbone de l’entreprise et promotion des sols comme solution (puits de carbone).</p>	<p>Capacité du groupe à réduire son impact carbone (risque planétaire, risque d’une fiscalité carbone et d’un cadre réglementaire contraignant).</p> <p>Consommation indirecte d’énergies fossiles pour la distillation, la production du <i>packaging</i> (verre notamment) et logistique/transport.</p>



Opportunités pour le groupe ou pour ses parties prenantes

	Politiques en place	Indicateurs	Performance 2022/2023	Objectif	Section DPEF
Accompagnement des producteurs vers des pratiques agricoles durables et régénératrices (adaptation de leurs terroirs).	Programme « New generation terroirs » (certifications environnementales, déploiement de pratiques agricoles agroécologiques et investissements R&D pour identifier des variétés climato/maladies résistantes).	Surfaces agricoles essentielles au groupe engagées dans une certification agricole responsable et durable, en %.	82%	2024/2025 : 100%	1.3.1
Promotion des sols comme « puits de carbone » (partenariat 4Pour1000).	Programmes de biodiversité au sein des sites et Maisons du groupe. Partenariat avec <i>Act4Nature</i> international (promotion de pratiques en faveur de la biodiversité).	Partenaires agriculteurs directs formés à l'agroécologie, en %.	2%	2030/2031 : 100%	
	Engagement « Zéro Déforestation » auprès du SBTi/FLAG.	Maisons portant au moins un « projet biodiversité », en %.	70%	2024/2025 : 100%	
		Fûts neufs achetés par le groupe certifiés FSC ou PEFC, en %.	94%	2024/2025 : 100%	
Trajectoire bas carbone crédible, attractivité auprès des investisseurs ESG, et plus globalement auprès des parties prenantes.	Analyse des risques physiques et de transition liés au changement climatique. Calcul annuel de l'empreinte carbone du groupe (<i>Scopes</i> 1, 2 & 3).	Émissions de CO ₂ – <i>Scopes</i> 1, 2 & 3, en TCO ₂ eq	151 141 TCO ₂ eq	Suivi annuel	1.3.2
Possibles gains économiques associés à la sobriété énergétique.	Engagement dans une trajectoire <i>Net Zero Scenario</i> +1,5 °C, validée par le SBTi	Évolution des émissions de CO ₂ – <i>Scopes</i> 1, 2 & 3, en intensité, en %.	+4% (-5% sur 2021-2023)	2030/2031 : -50%	
Stockage/captation carbone comme source de revenu potentiel.	Développement d'une culture carbone en interne.	Évolution des émissions de CO ₂ – <i>Scope</i> 1 & 2, en absolu, en %.	+16% (-5% sur 2021-2023)	2030/2031 : -42%	
Promotion des sols comme « puits de carbone » (partenariat 4Pour1000).	Développement d'outils : mesurer pour piloter la trajectoire CO ₂ .	Évolution des émissions de CO ₂ – <i>Scope</i> 3, en absolu, en %.	+1%	Suivi annuel	
	Action sur les 4 leviers principaux : • emballages ; • efficacité énergétique et énergies renouvelables ; • agriculture bas carbone ; • transports bas carbone.	Évolution des émissions de CO ₂ – <i>Scopes</i> 1, 2 & 3, soumises à un objectif SBT, en absolu, en %.	-6% (+4% sur 2021-2023)	2030/2031 : -27%	
	Contribution à la neutralité carbone du groupe.	Consommation totale d'énergie, en MWh.	47 703 MWh	Suivi annuel	
		Taux de consommation d'énergie renouvelable, en %.	38%	2030/2031 : 100%	
		CAPEX alignés et éligibles avec la taxonomie verte.			

Enjeux de la matrice de matérialité	Correspondance CSR	Enjeux Rémy Cointreau	Risques pour le groupe/impacts potentiels négatifs pour ses parties prenantes
<p>Économie circulaire, packaging durable et gestion des déchets</p> 	<p>ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire</p>	<p>Production de <i>packagings</i> et consommation de matières premières associées (verre et carton).</p> <p>Émergence de nouveaux modes de consommation, promouvant la réutilisation.</p> <p>Génération de déchets liés aux produits et <i>packagings</i>.</p> <p>Déchets des sites de production alimentant des filières de valorisation « matière » ou énergétique.</p>	<p>Raréfaction des matières premières et hausse des prix.</p> <p>Évolution réglementaire vers une plus grande circularité des contenants.</p>
<p>Gestion responsable de l'eau et des effluents</p> 	<p>ESRS E3 – Eau et ressources marines</p>	<p>Consommation d'eau liée à l'activité industrielle (fermentation/distillation) et importance de la qualité de l'eau pour son intégration dans certains produits du groupe.</p> <p>Besoin en eau (arrosage ponctuel ou irrigation) pour la culture de certaines matières premières agricoles.</p> <p>Prévention sur les zones de stress hydrique.</p> <p>Effluents (eaux rejetées) liés au processus industriel.</p> <p>Importance du traitement des eaux usées avant rejet dans les milieux naturels.</p> <p>Valorisation des vinasses (riches en matières organiques).</p>	<p>Qualité de l'approvisionnement agricole dans un contexte de dérèglement climatique et de manque d'eau.</p> <p>Risque de disponibilité, de surcoûts et de qualité de l'eau pour l'élaboration des produits.</p> <p>Maîtrise de la consommation d'eau dans les zones en stress hydrique.</p> <p>Risque de pollution par les effluents.</p>
SOCIAL			
<p>Attractivité et fidélisation des collaborateurs</p> 	<p>ESRS S1 – Salariés</p>	<p>Tension sur la ressource humaine et certaines compétences clés (savoir-faire historique).</p> <p>Maintien d'une capacité d'innovation et d'expertise.</p> <p>Savoir-faire transmis de génération en génération indispensables à l'élaboration des produits d'exception.</p>	<p>Tensions sur certaines compétences clés.</p>
<p>Conditions de travail et bien-être des collaborateurs</p> 	<p>ESRS S1 – Salariés</p>	<p>Des conditions de travail optimisées sur l'ensemble des métiers du groupe.</p> <p>Attention forte portée au ressenti des collaborateurs en vue d'incarner les valeurs de bienveillance et d'excellence, caractéristiques du groupe.</p>	<p>Hausse du <i>turnover</i>, de l'absentéisme et des accidents du travail.</p> <p>Les mesures de télétravail ont pu perturber le lien social et l'équilibre vie privée/vie professionnelle des employés.</p>

Opportunités pour le groupe ou pour ses parties prenantes	Politiques en place	Indicateurs	Performance 2022/2023	Objectif	Section DPEF
Impact réputationnel positif (<i>packagings</i> durables et innovants). Émergence de nouveaux modes de consommation promouvant la réutilisation.	Écoconception des produits : politique des 3R. Politique de gestion des déchets (réduction et valorisation).	Taux de produits ayant bénéficié d'une action d'écoconception, en %.	67%	2024/2025 : 80%	1.3.3
		Taux de produits vendus sans emballage secondaire, en %.	78%	2024/2025 : 85%	
		Tonnes de déchets, en t.	2 548 t	Suivi annuel	
		Taux de valorisation des déchets en %.	94%	2024/2025 : 99%	
Accompagnement des partenaires agriculteurs dans une gestion responsable de l'eau (déploiement de pratiques agroécologiques et valorisation des vinasses).	Calcul de l'empreinte eau globale du groupe (3 <i>scopes</i>). Assurer la disponibilité et la qualité de l'eau. Maîtriser les rejets d'effluents.	Consommation d'eau, en m ³ .	259 977 m ³	Suivi annuel	1.3.4
		Taux de valorisation des vinasses de distillation, en %.	37%	2024/2025 : 70%	
		Rejets d'effluents, en m ³ .	219 092 m ³	Suivi annuel	
Volet social					
Organisation alignée avec les nouveaux modes de travail et attentes.	Plan d'actionnariat salariés "My Rémy Cointreau".	<i>Turnover</i> , en %.	13,3%	2024/2025 : < 17%	1.4.1.1
		Moyenne d'âge.	41 ans	Suivi annuel	
		Ancienneté.	7,4 ans	Suivi annuel	
Contribution positive à la marque employeur.	Politique d'équilibre: Vie professionnelle/vie personnelle. Charte de télétravail. Actions en faveur de la parentalité.	Taux de télétravail en France, en %.	57%	Suivi annuel	1.4.1.2

Enjeux de la matrice de matérialité	Correspondance CSR	Enjeux Rémy Cointreau	Risques pour le groupe/impacts potentiels négatifs pour ses parties prenantes
<p>Santé et sécurité des collaborateurs</p> 	ESRS S1 – Salariés	<p>Certains métiers opérationnels et agro-industriels peuvent être sujets à des accidents physiques ou psychosociaux.</p>	<p>Les collaborateurs et prestataires de Rémy Cointreau intervenant sur les sites de production peuvent s'exposer à des blessures professionnelles. Le groupe pourrait ainsi subir une atteinte à sa réputation et des difficultés opérationnelles.</p>
<p>Développement des compétences</p> 	ESRS S1 – Salariés	<p>Maintien dans le temps de savoir-faire et expertise à haute valeur ajoutée au cœur du business du groupe.</p> <p>Développement d'une culture de la formation continue au sein des collaborateurs, garantie de leur employabilité.</p> <p>Évolution vers de nouvelles pratiques innovantes.</p>	<p>Risque de dégradation de certains savoir-faire qui peut se traduire par une perte de capacité d'innovation et de compétitivité.</p>
<p>Diversité et égalité des chances</p>  	ESRS S1 – Salariés	<p>Garantie d'une juste représentation des bassins d'emploi sur les territoires d'implantation.</p> <p>Égalité femmes/hommes.</p> <p>Embauche de personnes en situation de handicap.</p> <p>Non-discrimination à l'embauche.</p>	<p>Non attractivité et réputation de l'entreprise.</p>
<p>Dialogue social</p> 	ESRS S1 – Salariés	<p>Cohésion interne.</p> <p>Co-construction du projet d'entreprise.</p> <p>Fluidité et transparence de l'information.</p>	<p>Perte de continuité d'activité, malaise social et risques réputationnels.</p>
SOCIÉTAL			
<p>Devoir de vigilance et achats responsables</p> 	ESRS S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur ESRS G1 – Conduite des affaires	<p>Achats responsables : accompagnement à la diffusion des pratiques vertueuses dans l'ensemble de la chaîne de valeur dans le cadre du devoir de vigilance.</p> <p>Qualification des fournisseurs et prestataires selon des critères ESG.</p> <p>Définition d'exigences environnementales et sociales et vérification des pratiques tout au long de la chaîne de valeur.</p>	<p>Les chaînes d'approvisionnement du groupe sont larges et diverses (des matières premières agricoles au verre et aux emballages).</p> <p>Rémy Cointreau peut être légalement impliqué si certaines pratiques de ses fournisseurs ne respectent pas les droits de l'homme, les normes environnementales ou les grands principes de l'éthique des affaires.</p> <p>Ces risques pourraient porter atteinte à sa réputation, entraîner des pertes financières et engager sa responsabilité légale.</p>

Opportunités pour le groupe ou pour ses parties prenantes	Politiques en place	Indicateurs	Performance 2022/2023	Objectif	Section DPEF
	Politiques Qualité Santé et Environnement dans l'ensemble des sites du Groupe. Bilan de santé gratuit pour l'ensemble des salariés français.	Absentéisme, en %. Taux de fréquence des accidents du travail. Taux de gravité des accidents du travail.	2% 13 0,1	2024/2025 : < 4% 2024/2025 : < 9 2024/2025 : < 0,3	1.4.1.3
Maintien des savoir-faire et des savoir-être différenciants.	Plans de développement des compétences et des carrières. Politique de mobilité interne. Parcours d'intégration. Plans de succession (postes clés).	Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en %. Heures de formation par collaborateur, en heures.	81% 17,2 heures	2024/2025 : 80% Suivi annuel	1.4.1.4
Une bonne stratégie de diversité et d'égalité des chances permet de renforcer les expertises au sein des équipes, ainsi qu'une capacité d'innovation accrue.	Lutte contre les discriminations. Égalité de traitement entre les femmes et les hommes. Promotion de la diversité. Politique d'insertion des personnes en situation de handicap. Apprentissage.	Taux de managers F/H, en %. Index égalité professionnelle F/H, noté sur 100 (France). Taux de formation F/H, en %. Taux de femmes au sein du comité exécutif, en %.	46% 89/100 48% 33%	2024/2025 : 50% 2024/2025 : 90/100 2024/2025 : 50% 2024/2025 : 40%	1.4.1.5
Cohésion interne.	Politique d'accord collectif dans tous les domaines de la négociation (France). Transparence de l'information.	Nombre de réunions entre la direction et les instances représentatives de l'unité économique et sociale en France.	24	Suivi annuel	1.4.1.6

Volet sociétal

Engagements contractuels de long terme. Résilience de la chaîne de valeur et mitigation des risques approche anticipative. Capacité d'entraînement positive (formation, sensibilisation, accompagnement).	Exigence d'adhésion à SEDEX (ou plateforme équivalente) dans la "procédure achats" du groupe. Exigence d'un audit (SMETA) de moins de 3 ans pour les fournisseurs stratégiques. Travail collaboratif sur la réduction de l'empreinte carbone avec les fournisseurs verriers.	Taux de fournisseurs stratégiques ayant une démarche RSE proactive, en %. Taux de fournisseurs stratégiques adhérant à SEDEX ayant complété la totalité du questionnaire d'auto-évaluation, en %.	83% 87%	2024/2025 : 100% 2024/2025 : 100%	1.4.2.1
---	--	--	----------------	--	---------

Enjeux de la matrice de matérialité	Correspondance CSR	Enjeux Rémy Cointreau	Risques pour le groupe/impacts potentiels négatifs pour ses parties prenantes
<p>Promotion d'une consommation responsable</p> 	<p>ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux</p>	<p>Consommation responsable : positionnement haut de gamme des produits et stratégie de valeur du groupe se traduisant par une priorité accordée à la qualité et au prix (plutôt qu'aux volumes).</p> <p>Prévention des effets nocifs d'une consommation excessive d'alcool sur la santé des collaborateurs et des consommateurs.</p> <p>Relation avec les associations de consommateurs/santé publique.</p> <p>Communication et marketing responsable.</p>	<p>Cadre réglementaire et fiscal contraignant.</p> <p>Acceptabilité de l'alcool par la société.</p> <p>Consommation d'alcool liée à l'activité.</p>
<p>Transparence, traçabilité et qualité des produits</p> 	<p>ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux ESRS G1 – Conduite des affaires</p>	<p>Devoir d'exemplarité en matière de traçabilité et de qualité des produits.</p>	<p>La qualité des produits Rémy Cointreau pourrait être défectueuse (contamination toxique, altération du goût, intégration de corps étrangers dans les bouteilles, etc.) sans que cela soit détecté.</p> <p>Une telle situation risquerait d'entraîner des risques pour la santé, des atteintes à la réputation, des risques financiers et des rappels de produits.</p>
<p>Relation et satisfaction client</p> 	<p>ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux</p>	<p>Relation continue avec l'ensemble des clients du groupe.</p> <p>Digitalisation croissante et recours à de nouveaux canaux de distribution.</p> <p>Mesure et suivi de la satisfaction.</p> <p>Co-construction de solutions de distribution innovantes.</p>	<p>Image de marque et perte d'attractivité auprès des partenaires distributeurs.</p> <p>Lancement d'une action/innovation écoconçue mal comprise.</p>
<p>Ancrage territorial</p>  	<p>ESRS S3 – Communautés affectées</p>	<p>Développement économique durable des territoires sur lesquels le groupe est présent.</p> <p>Soutien aux associations et communautés locales.</p> <p>Implication auprès des écoles et universités.</p>	<p>Non-attractivité et réputation de l'entreprise.</p> <p>Relation dégradée avec les pouvoirs publics locaux et perte d'acceptabilité de l'activité.</p>
<p>Préservation du patrimoine et des savoir-faire</p>  	<p>ESRS S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur ESRS S3 – Communautés affectées</p>	<p>Des expertises et savoir-faire historiques à préserver tant auprès des collaborateurs que dans la chaîne de valeur.</p> <p>Conservation du capital immatériel (marque, origines géographiques protégées).</p> <p>Mission de la Fondation.</p>	<p>Initiatives entrepreneuriales de plus en plus nombreuses au sein du secteur, avec des créations de petites distilleries indépendantes.</p>

Opportunités pour le groupe ou pour ses parties prenantes	Politiques en place	Indicateurs	Performance 2022/2023	Objectif	Section DPEF
Montée en gamme structurelle du marché des vins & spiritueux. Développement d'une demande pour des cocktails à moindre teneur en alcool.	Programme RESPECT (consommation responsable). Politique de communication responsable.	Taux de salariés ayant suivi un <i>e-learning</i> sur la consommation responsable, en %.	59%	2024/2025 : 100%	1.4.3.1
Une transparence et traçabilité complète sur la chaîne de production de nos vins et spiritueux pourraient encore renforcer la loyauté de nos clients	Management de la qualité et certifications déployées dans les sites de production. Marquage des bouteilles à l'aide d'un code ou numéro de lot. Information complète sur l'étiquetage et sur les sites internet des marques.	Nombre de réclamations consommateurs "justifiées".	22	Suivi annuel	1.4.3.2
Actions et innovations différenciantes dans un contexte concurrentiel.	Politique de notation interne annuelle, visant à évaluer le niveau de satisfaction des clients distributeurs vis-à-vis du groupe.	Note de satisfaction distributeurs.	17,3/20	Suivi annuel	1.4.3.3
Renforcement de la marque employeur et attractivité du groupe.	Soutien financier aux communautés sous forme de mécénat. Actions concrètes auprès des communautés locales. Programme "Sustainable Shakers" (partenaires <i>on-trade</i>).	Taux de sites ayant au moins une action en faveur de leur territoire, en %.	100%	2024/2025 : 100%	1.4.3.4
Rayonnement du patrimoine gastronomique national et international.	Programme de circuits de visite pour l'ensemble des sites. Fondation Rémy Cointreau.	Un indicateur sera défini en 2023/2024.			1.4.3.5

Enjeux de la matrice de matérialité	Correspondance CSR	Enjeux Rémy Cointreau	Risques pour le groupe/impacts potentiels négatifs pour ses parties prenantes
ÉTHIQUE DES AFFAIRES			
<p>Gouvernance responsable et éthique des affaires</p> 	<p>ESRS G1 – Conduite des affaires</p>	<p>Intégration d’une démarche d’éthique des affaires dans la stratégie globale du groupe à tous les niveaux de management, du conseil d’administration aux structures de pilotage des équipes.</p> <p>Dispositif d’alerte accessible en interne comme en externe.</p>	<p>Compte tenu de la dimension internationale de ses activités, Rémy Cointreau peut être exposé à des enjeux de conformité liés aux lois, mais également à des évolutions réglementaires et fiscales diverses.</p>
<p>Gestion responsable du numérique</p> 	<p>ESRS G1 – Conduite des affaires</p>	<p>Digitalisation croissante, tant dans le fonctionnement du groupe que dans la distribution des produits et la relation client.</p> <p>Collecte et gestion des données personnelles. Optimisation de l’empreinte carbone liée aux activités numériques.</p>	<p>Le groupe se développant rapidement dans le digital, il peut être exposé à des risques réputationnels en cas de non-confidentialité des données personnelles.</p> <p>Risques de cyber-attaque et de rançons.</p> <p>Poids accru des activités numériques dans le bilan carbone du groupe.</p>
<p>Lobbying responsable</p> 	<p>ESRS G1 – Conduite des affaires</p>	<p>Alignement des pratiques de <i>lobbying</i> avec les valeurs et les engagements RSE de l’entreprise.</p>	<p>Conflit d’intérêts entre les activités du groupe dans l’alcool et les politiques de santé publique.</p>

Orange : enjeux fondamentaux.
Taupe : enjeux majeurs opérationnels.
Vert : enjeux complémentaires.

Opportunités pour le groupe ou pour ses parties prenantes	Politiques en place	Indicateurs	Performance 2022/2023	Objectif	Section DPEF
				Volet éthique	
	Grands principes et engagements du Groupe exposés dans le chapitre 2.4.	Nombre d'alertes.	8	Suivi annuel	1.5.1
Ciblage adéquat des clients potentiels et prospects <i>via</i> la <i>data</i> .	Politique de protection des données à caractère personnel (RGPD). Signataire du manifeste Planet Tech Care (DSI).	Empreinte carbone numérique du groupe, en tCO ₂ eq.	1 409 tCO ₂ eq	Suivi annuel	1.5.2
Obtention de financements par les institutions publiques (acteur de la transition énergétique et environnementale).	Politique de lobbying indirecte (au travers d'associations professionnelles).	Un indicateur sera défini en 2023/2024.			1.5.3

1.3 ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

1.3.1 AGRICULTURE DURABLE : ADAPTATION DES TERROIRS ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (ODD 15)

Gouvernance

Vision et politique : la stratégie environnementale de Rémy Cointreau en matière d'agriculture durable est sous la responsabilité du directeur général et de la directrice RSE du groupe.

En collaboration avec la direction RSE terroirs et la direction des opérations, ils conçoivent et mettent en œuvre la stratégie de durabilité des terroirs. Ils définissent ainsi la feuille de route en fonction des principaux enjeux identifiés et élaborent un plan d'action.

Processus d'identification des risques : l'élaboration de la stratégie se nourrit du processus d'identification des risques et impacts environnementaux, issu des analyses régulièrement menées par les directions RSE (chapitres 1.2.1 et 1.2.3), opérations ainsi qu'audit, compliance et assurances.

Revue et validation : la revue et la mise en œuvre de cette stratégie font partie, comme pour les autres sujets de durabilité, des responsabilités :

- du Conseil d'administration et du Comité RSE ;
- du comité exécutif, notamment à travers un « référent » dédié sur les enjeux de la préservation des terroirs et de la biodiversité (DG Bruichladdich).

Déploiement : la stratégie de durabilité des terroirs est déployée en coordination avec la direction RSE terroirs et la direction des opérations, afin d'être adaptée aux spécificités et enjeux locaux :

- un « comité de pilotage sur l'adaptation des terroirs et la préservation de la biodiversité » a été créé début 2023 (réunissant les responsables Terroirs des différentes Maisons du groupe). Il a la charge d'identifier de nouveaux risques physiques éventuels pour les Terroirs du groupe, d'échanger sur les actions à déployer pour répondre à la feuille de route, d'identifier les indicateurs pertinents pour mesurer l'efficacité de son déploiement mais aussi pour mesurer son effectivité sur l'adaptation des terroirs ;
- les champions RSE Terroir et Achats sont chargés du déploiement de la stratégie de durabilité des terroirs dans l'ensemble des sites du groupe ainsi que dans les pays d'approvisionnement des principales matières premières agricoles.

Critères de rémunération : la rémunération de la quasi-intégralité des acteurs de cette gouvernance est directement liée à des objectifs RSE en lien avec la durabilité des terroirs et la préservation de la biodiversité (au moins 1 critère de leur rémunération variable).

En 2022/2023, au sein du comité exécutif, le directeur général groupe, le directeur financier et le DG division Cognac ont une rémunération variable directement ou indirectement liée à la réalisation d'objectifs concrets sur la durabilité des terroirs et la préservation de la biodiversité (Objectif de Développement Durable des Nations-Unies 15).

1.3.1.1 ADAPTATION DES TERROIRS FACE AUX CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Enjeux et impacts

Toutes nos Maisons ont les pieds dans la terre et nos spiritueux ont le goût de leur terroir. Les vignes, les orangers, la canne à sucre, l'orge, les plantes, sont à l'origine de nos spiritueux d'exception. Dans le contexte actuel du dérèglement climatique, l'enjeu majeur, voire existentialiste du groupe Rémy Cointreau, est de préserver et pérenniser la production de ses matières premières agricoles dans les années et siècles qui viennent.

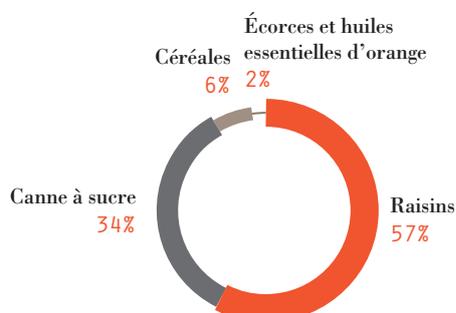
Le groupe souhaite également promouvoir ses sols comme des alliés dans la lutte contre le réchauffement climatique, grâce à des pratiques agricoles à impact positif sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la restauration de la biodiversité.

Enfin, l'enjeu du groupe est de protéger et transmettre les savoir-faire viticoles et agricoles. Pour cela, il a pour objectif d'accompagner ses partenaires dans la durée, de faire évoluer leurs pratiques et de mieux valoriser le fruit de leur travail.

L'empreinte agricole du groupe

L'empreinte environnementale de Rémy Cointreau est estimée à environ 21 000 hectares (domaines appartenant au groupe et conversion en hectares des quantités de matières agricoles achetées à des tiers), dont 57% de raisins (issus de l'ensemble des régions viticoles françaises, notamment l'AOC Cognac et l'AOC Champagne), 34% de canne à sucre (essentiellement issues de La Barbade et de République Dominicaine), 6% de céréales (issue d'Écosse, du Trièves dans les Alpes françaises et de l'état de Washington aux États-Unis) et enfin 2% d'écorces et huiles essentielles d'orange (issues principalement du Brésil, de Ghana, du Maroc, de Tunisie et d'Espagne).

Répartition de l'empreinte environnementale du groupe par matières premières agricoles (en hectares)



Répartition de l'empreinte agricole par degré de maîtrise

Pour appréhender les risques au sein des chaînes d'approvisionnement agricoles, répondre au devoir de vigilance et déployer avec efficacité sa stratégie d'adaptation des terroirs, le groupe Rémy Cointreau a structuré son empreinte agricole en

trois sous-parties, selon son degré de maîtrise de la relation avec les parties prenantes suivantes :

- les Domaines dont il est propriétaire (moins de 5% de l'empreinte environnementale du groupe) ;
- les terroirs des partenaires agriculteurs et viticulteurs lui fournissant leurs matières premières agricoles en direct (ou, si indirectement, avec qui avec qui il entretient une collaboration nominative). Ces approvisionnements représentent environ 47% de l'empreinte environnementale du Groupe ;
- les terroirs des partenaires agriculteurs et viticulteurs lui fournissant leurs matières premières agricoles de manière indirecte (via un intermédiaire). Ces approvisionnements représentent environ 51% de l'empreinte environnementale du Groupe.

Cartographie des risques climatiques sur les terroirs du groupe

En 2022, le groupe a cartographié l'impact agronomique et financier des risques climatiques pour ses terroirs, afin de piloter plus finement ses actions d'adaptation. Le résultat de l'analyse est présenté en détail dans le chapitre 1.3.2. « Contribution à l'effort planétaire de lutte contre le changement climatique et adaptation du groupe ».

1

Politique

Le plan New Generation Terroirs pour adapter ses terroirs

Afin de répondre aux enjeux de l'adaptation de ses terroirs face aux aléas du dérèglement climatique, Rémy Cointreau a élaboré et commencé à déployer le projet New Generation Terroirs dont l'objectif est double :

- travailler la résilience de ses terroirs face à un climat plus instable et généralement plus sec, afin de sécuriser ses approvisionnements dans le temps long ;
- promouvoir ses sols comme « puits de carbone », et donc comme une solution au réchauffement climatique.

Cette politique groupe s'appuie sur quatre actions principales :

- engager l'ensemble de son approvisionnement en matières premières agricoles dans des programmes de certification environnementale.** Il a pour objectif que 100% des terres utilisées à leur production soient engagées dans d'un référentiel ou label d'agriculture responsable et durable d'ici 2025 ;
- accélérer la transition agroécologique de ses territoires** avec pour objectif de :
 - améliorer la résilience et la fertilité des sols via le déploiement de méthodes culturales issues de l'agriculture

agroécologique, une approche globale qui place le sol au cœur de l'écosystème, pour produire efficacement et durablement,

- accroître la séquestration de carbone, favoriser la biodiversité, mieux conserver l'eau, limiter les risques d'érosion, et ainsi atténuer les effets du changement climatique,
 - d'embarquer les partenaires agricoles et viticulteurs dans la transition avec **l'objectif que 100% des partenaires directs du Groupe soient formés à l'agroécologie d'ici 2030 ;**
- mesurer scientifiquement** l'impact positif de ces pratiques sur la biodiversité, le carbone, l'eau et la fertilité des sols ;
 - investir en R&D pour adapter ses cultures au réchauffement climatique.** Ces investissements visent à identifier des variétés climato-résilientes pour l'ensemble des matières agricoles du Groupe. Le groupe teste également des variétés résistantes aux maladies, dont la recrudescence pourrait être liée au dérèglement climatique. **L'objectif est d'avoir identifié 100% de ces variétés d'ici 2030**, afin de déployer leur plantation et ainsi d'avoir développé la macro-biodiversité (diversité des variétés pour chacune de ses cultures) du groupe d'ici 2050.

Notre politique s'inscrit dans un certain nombre d'initiatives nationales et internationales

- **WWF – Genesis – Rémy Cointreau – Moët Hennessy : un partenariat au service de l'agriculture et de l'environnement :** faire de l'agriculture un allié de l'environnement : c'est de cette ambition partagée qu'est née l'initiative « crédit environnemental » entre l'agence de notation de la santé des sols Genesis, les groupes de vins et spiritueux Rémy Cointreau et Moët Hennessy, et l'ONG environnementale WWF. Un projet multi acteurs qui vise à accompagner la filière agricole dans des méthodes culturales qui placent la santé des sols au cœur de la démarche, mais aussi à valoriser financièrement la réussite de cette transition durable.

(plus d'information sur le site <https://www.genesis.live/post/wwf-remy-cointreau-moet-hennessy-et-genesis-accelèrent-et-amplifient-la-transition-vers-une-agriculture-regeneratrice>)

- **Partenaire de l'initiative internationale « 4 pour 1 000 » :** L'initiative internationale « 4 pour 1 000 », lancée par la France le 1^{er} décembre 2015 lors de la COP 21, vise à montrer que l'agriculture, et en particulier les sols agricoles, peuvent jouer un rôle crucial en matière de sécurité alimentaire et de changement climatique. Elle consiste à fédérer tous les acteurs volontaires du public et du privé (États, collectivités, entreprises, organisations professionnelles, ONG, établissements de la recherche...) dans le cadre du Plan d'action Lima-Paris.

PLAN D'ACTION

Action 1 : déployer une politique systématique de certification environnementale pour la production des matières premières agricoles

Depuis sa création, Rémy Cointreau fait de son engagement environnemental un levier durable de sa réussite économique. Ainsi, les Domaines Rémy Martin sont qualifiés « agriculture raisonnée » depuis 2009 et sont certifiés « Haute Valeur Environnementale » (HVE) par le ministère de l'Agriculture dès 2012. À l'époque, ils étaient les premiers à obtenir cette certification en Charente et les sixièmes en France.

Cette politique de préservation des terroirs s'est traduite, à partir de 2017/2018, par le déploiement d'une politique systématique de certification environnementale (agriculture responsable et durable) pour la production de l'ensemble des matières premières agricoles du groupe.

À fin mars 2023, 82% des terres agricoles approvisionnant le Groupe étaient engagées dans un référentiel ou label d'agriculture responsable et durable, confirmant la progression régulière depuis 6 ans (36% en 2017/2018). **L'ambition est d'atteindre 100% d'ici 2025.**

Ces labels de certifications sont différents selon les cultures et les zones géographiques, mais prônent globalement une préservation de la biodiversité, une réduction des intrants de synthèse et une préservation de l'eau, voire pour certains une dimension socialement responsable.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : TAUX DE SURFACES AGRICOLES ENGAGÉES DANS UNE DÉMARCHE DE CERTIFICATION

% hectares cultivés	Matières premières agricoles	Certifications	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectif 2024/2025
Rémy Martin	Vigne	HVE (Haute Valeur Environnementale) ; CEC (Certification Environnementale Cognac) ; Agriculture Biologique	100% ⁽¹⁾	100% ⁽¹⁾	100% ⁽¹⁾	99% ⁽¹⁾	100% ⁽¹⁾
Cointreau	Écorces et huiles essentielles d'oranges	GLOBALG.A.P. ou équivalent ; Agriculture Biologique	47%	55%	64%	57%	100%
St-Rémy	Vigne	HVE (Haute Valeur Environnementale) ou équivalent	0%	26%	35%	56%	100%
Bruichladdich – Whiskys	Céréales	Scottish Quality Crops ; Red Tractor	5%	30%	38%	41%	100%
Mount Gay	Canne à sucre	Bonsucro	0%	22%	86%	85%	100%
Telmont	Vigne	HVE (Haute Valeur Environnementale) ; Agriculture Biologique	-	-	79%	80%	100%
Domaine des Hautes Glaces	Céréales	Agriculture Biologique	100%	100%	100%	100%	100%
Westland	Céréales	Salmon Safe ; Regenerative Organic Certification	27%	28%	22%	62%	100%
Brillet	Vigne/ Poires	HVE (vigne), Vergers écoresponsables (poires)	-	-	-	24%	100%
GROUPE			58%	64%	78%	82%	100%

(1) Rémy Martin : 99% des viticulteurs de l'AFC sont engagés dans une certification environnementale, et 59% sont certifiés.

(2) Note : Les approvisionnements de la Maison Brillet ont été intégrés dans l'indicateur à partir de 2022/2023.

Action 2 : accélérer la transition agroécologique à l'échelle de ses territoires

Le groupe voit les certifications agricoles comme une première étape importante et indispensable dans la transition durable de ses terroirs.

Néanmoins, elles restent des approches locales et assez hétérogènes, et ne sont pas garantes de l'effectivité d'une adaptation des terroirs aux enjeux liés au réchauffement climatique. Les certifications sont souvent une obligation de moyens, mais pas de résultats.

Enfin, la pression des enjeux climatiques à venir appelle une vision de rupture en matière agricole pour Rémy Cointreau. C'est un enjeu potentiellement existentiel pour la pérennité de l'activité, mais également un enjeu de responsabilité du groupe vis-à-vis de ses parties prenantes et leur durabilité.

C'est pourquoi, sur la base des conclusions scientifiques des spécialistes de l'agronomie et de la vie des sols, Rémy Cointreau a choisi de promouvoir le déploiement de l'agroécologie (ou agriculture régénérative) à l'échelle de ses territoires, impliquant le déploiement de pratiques agricoles à impact positif et mesurable scientifiquement (comme expliqué ci-dessous).

Ainsi, d'ici 2030, le groupe souhaite avoir formé 100% de ses partenaires agricoles et viticoles directs.

UNE DÉFINITION DE L'AGROÉCOLOGIE (OU AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE) QUI S'APPUIE SUR LES RECOMMANDATIONS DU « 4 POUR 1 000 »

À ce jour et à notre connaissance, il n'existe pas de définition ou de certification officielle de l'agroécologie ou de l'agriculture régénérative (dont la philosophie et les grands principes sont les mêmes). Le groupe a donc choisi de s'appuyer sur la définition de l'agriculture régénérative proposée par le comité scientifique et technique de l'initiative internationale « 4 pour 1 000 » dans sa note sur le Carbone du Sol #1, parue en octobre 2020.

Ainsi, d'après le 4 pour 1 000, l'agriculture régénérative est « un système de principes et de pratiques agricoles qui vise à réhabiliter et à améliorer l'ensemble de l'écosystème de l'exploitation d'un point de vue environnemental, mais aussi en matière de santé humaine et de prospérité économique. C'est un mode de culture qui accorde une grande importance à la santé du sol et qui vise à améliorer l'utilisation des ressources naturelles (sol, eau, biodiversité, etc.) ».

L'agriculture régénératrice est basée sur cinq grands principes : maintenir le sol couvert, limiter les perturbations du sol (labour), maximiser la diversité des cultures, minimiser l'utilisation d'intrants synthétiques (pesticides/fertilisants/herbicides) et, dans l'idéal, intégrer le bétail. En effet, elle part du principe que plus on couvre les sols, plus les sols sont riches en matière organique, et donc en carbone et en biodiversité.

L'agriculture régénératrice n'est donc pas une agriculture « biologique », dans le sens où elle n'exclut pas totalement les intrants chimiques. En revanche, elle vise une obligation de résultat sur la santé des sols (augmentation de la matière organique dans les sols, régénération de la biodiversité, amélioration de la capacité de rétention d'eau), qui n'est pas atteignable si l'utilisation de produits de synthèse ne baisse pas drastiquement.

UN PLAN DE DÉPLOIEMENT EN TROIS ÉTAPES

1- Convertir 100% des domaines détenus par le groupe vers des pratiques agroécologiques

Afin de maîtriser au mieux la prise de risque pour nos partenaires agriculteurs et viticulteurs, les pratiques agroécologiques ont d'abord été déployées dans les domaines propriétaires du groupe. Il est effectivement important de tester et d'apprendre avant de partager avec les parties prenantes dans un deuxième temps.

Au cours de ces dernières années, l'ensemble des domaines agricoles du groupe ont entamé leur conversion agroécologique, suivant l'exemple du Domaine des Hautes Glaces, qui cultive ses terres selon les principes de l'agriculture agroécologique (et biologique) depuis 12 ans. En 2022/2023, la Maison Rémy Martin a accéléré son processus de conversion avec le lancement du programme « Agroécologie 2030 », qui vise à convertir progressivement l'ensemble des 240 hectares du Domaine, et à former 100% de ses partenaires de l'Alliance Fine Champagne d'ici 2030 (voir encadré).

1

Domaine propriétaire	Pays	Date d'engagement dans une démarche agroécologique	Commentaire
Domaine des Hautes Glaces	France	2009	Les cultures du Domaine des Hautes Glaces sont conduites en agriculture biologique et régénérative depuis 2009 (pour les premières parcelles). Un travail sans chimie basé sur les principes de l'agroécologie : des rotations longues alternant prairies, engrais verts et grandes cultures, des interventions aux champs limitées.
Domaine Telmont	France	2014	Déploiement graduel de pratiques biologiques puis biodynamiques sur l'ensemble du domaine (81% du domaine certifié « AB » en 2022/2023). 100% du vignoble est enherbé 6 mois de l'année. Mise en place des couverts végétaux.
Estate Mount Gay	Barbades	2019	Utilisation d'engrais 100% biologiques pour la production de canne à sucre et de cultures vivrières. Travail du sol des champs de canne à sucre limité à deux opérations (cinq en conventionnel) avant la plantation, afin de protéger la couverture du sol, d'éviter le compactage et de réduire la perte de matières organiques. Paillage des arbres avec de la bagasse (matière végétale résiduelle de la canne à sucre) pour améliorer la rétention d'eau dans le sol. Utilisation de la boue filtrée issue du processus de broyage comme terreau pour les semences/plants de cultures vivrières.
Shore House croft – Bruichladdich	Écosse	2021	4 parcelles de 1 acre mesurées et gérées différemment (conventionnel, intervention minimale, rotation des cultures, pas de labour).
Skagit Valley – Westland	États-Unis	2021	<i>Regenerative Organic Certification (granted by ROA) since 2021.</i>
Domaine Rémy Martin	France	2018 (1 ha) 2022 (19 ha)	Parcelle BEE (1 ha) : réduction de 75% de l'indice de fréquence de traitement (IFT) et fertilisation raisonnée depuis 2018 en collaboration avec l'Institut Français de la Vigne. Utilisation d'Outils d'Aide à la Décision (OAD) pour raisonner les traitements. Cartographie des sols sur les différents sites des Domaines (67 analyses de sol et fosses pédologiques). Extension des principes agroécologiques à 20 hectares des domaines depuis 2022 (couverts végétaux, réduction du labour, limitation des intrants de synthèse, utilisation de produits de biocontrôle). Tests de désherbage électriques.

Bénéfices des pratiques agroécologiques sur la santé des sols à la Barbade

Conseillée par Emmanuel Bourguignon, un expert reconnu en écologie des sols, la Maison Mount Gay travaille à la conversion agroécologique de son domaine depuis 2019 : sa couverture permanente, un travail mécanique plus respectueux, l'utilisation exclusive d'engrais biologiques, la plantation d'arbres et arbustes en bordure de parcelles ont permis d'améliorer la structure des sols et d'accroître leur fertilité. Depuis la mise en place de ces pratiques, le taux de matière organique a augmenté de 30 % dans les parcelles cultivées et les sols ne sont plus autant érodés lors de la saison des pluies.

2- Mesurer scientifiquement l'impact de ces pratiques agricoles avec son partenaire Genesis

- Depuis novembre 2021, afin de pouvoir mesurer scientifiquement l'amélioration de la santé de ses terroirs, le groupe a noué un partenariat pilote de R&D avec la société Genesis, qui a développé le premier outil de notation scientifique de la santé des sols. Cette évaluation, développée en collaboration avec des laboratoires publics et privés, s'appuie sur quatre mesures d'impact : le climat (la mesure du stockage et de la dynamique du carbone, mais aussi les émissions de protoxyde d'azote liés à l'épandage d'engrais), la biodiversité (le fonctionnement biologique du sol), l'eau (capacité de rétention du sol) et la fertilité du sol. Cette notation, corrélée aux pratiques agricoles, a pour but d'améliorer, à terme, l'état de santé des sols, leur fertilité, et leur résistance aux risques.
- Dans le cadre de ce partenariat, le groupe Rémy Cointreau a d'abord travaillé avec près de trente exploitations de l'Alliance Fine Champagne (AFC), coopérative de la Maison Rémy Martin et une quinzaine d'exploitations du Trièves (fournisseurs du Domaine des Hautes Glaces). Ce périmètre a été étendu à quatre exploitations Écossaises de l'île d'Islay (fournisseurs de la Distillerie Bruichladdich) en 2022/2023. L'objectif est d'établir une cartographie de la santé des sols à différentes périodes de l'année, ainsi qu'une première analyse de corrélation avec les pratiques agricoles mises en place.

En 2022/2023, ces analyses ont concerné 10% de l'empreinte environnementale du groupe (20% des surfaces "directes").

3- Passer à l'échelle en sensibilisant et accompagnant nos partenaires agriculteurs et viticulteurs

Avec plus de 95% des approvisionnements du groupe provenant de partenaires agriculteurs et viticulteurs, le véritable enjeu de l'adaptation des terroirs est celui du passage à l'échelle des différentes filières agricoles. Conscient du rôle qu'il doit jouer dans cet embarquement, le groupe déploie plusieurs actions afin de sensibiliser et d'accompagner ses partenaires vers des pratiques régénératrices :

- **sensibilisation** : depuis de nombreuses années, les équipes chargées de la relation avec les agriculteurs et viticulteurs partenaires au sein des différentes Maisons se mobilisent pour les sensibiliser à la durabilité des pratiques agricoles et à la transmission de leurs terroirs. Afin de marquer leur inflexion vers l'agroécologie, les équipes de la Maison Rémy Martin ont présenté leur vision à près de 400 viticulteurs, au cours de cinq événements (environ 50% des partenaires de l'Alliance Fine Champagne) ;
- **formation et accompagnement** : les Maisons du groupe organisent des formations régulières auprès de leurs partenaires agriculteurs et viticulteurs pour partager avec eux les conclusions de leurs programmes de recherche agronomique et faire évoluer leurs pratiques agricoles pour qu'ils deviennent eux-mêmes de véritables acteurs du changement environnemental ;

Le Domaine des Hautes Glaces : un pionnier en agriculture agroécologique depuis 2009

À travers l'association Graines des cimes, créée à l'initiative du Domaine des Hautes Glaces et de quelques agriculteurs du Trièves, des rassemblements d'agriculteurs - partenaires du Domaine - sont organisés régulièrement afin d'échanger sur le comportement au champ des différentes variétés de céréales et dresser, en fin de campagne, un bilan qualitatif de la récolte. Ces échanges constituent une phase d'apprentissage collectif de l'observation au champ, de la notion de qualité, des attentes du Domaine et des agriculteurs. Cette phase prépare la sélection participative de variétés anciennes d'orges qui aura pour but d'identifier, collectivement, des variétés céréalières adaptées à l'agriculture biologique de montagne.

- **mesure de la santé des sols et suivi de la dynamique d'amélioration** : dans le cadre de son partenariat avec Genesis, la Maison Rémy Martin, le Domaine des Hautes Glaces et la Distillerie Bruichladdich financent les analyses de sol d'une quarantaine d'exploitations appartenant notamment à leurs partenaires agriculteurs, afin de les accompagner dans leur démarche d'amélioration continue de la santé de leurs sols.

La Maison Rémy Martin : le plan Agroécologie 2030

Fort de son engagement en matière d'agriculture durable, la Maison Rémy Martin a officiellement annoncé son projet « Agroécologie » en novembre 2022. Il vise à réduire l'impact de son activité sur les écosystèmes mais aussi adapter et préserver la durabilité et la qualité de sa production dans le temps long.

Afin de mener à bien ce projet d'envergure, la Maison a mis en place une gouvernance robuste, avec la création d'un comité de pilotage constitué de personnalités issues d'horizons différents (scientifiques spécialistes du sol et de la biodiversité, agronomes, viticulteurs, RSE).

Les 20 hectares du domaine du Grollet seront le point de départ pour orienter et adapter le déploiement des pratiques agroécologiques sur l'ensemble des Domaines Rémy Martin. Il sera dans un même temps une vitrine qui concrétisera l'intérêt de la transition agroécologique pour les écosystèmes, à destination des partenaires viticulteurs de la région de Cognac.

Afin de créer un effet d'entraînement, la Maison a réuni un groupe de 8 viticulteurs pionniers autour d'elle dans cette démarche agroécologique. Ils partageront ensemble leurs retours d'expérience et suivis de mesure d'impact.

L'ambition de la Maison est d'engager l'ensemble de ses partenaires de l'Alliance Fine Champagne dans la démarche, en les ayant formés d'ici 2030.

Les engagements de la Maison Rémy Martin

- 2018 : début de l'expérimentation Biocontrôle et Équilibre des Écosystèmes (BEE) sur une parcelle de Juillac.
- 2022 : déploiement progressif de l'agroécologie sur le site du Grollet et les Domaines Rémy Martin.
- 2023 : inauguration d'un groupe pionnier de 8 viticulteurs dans la démarche agroécologie et fin de l'expérimentation BEE.
- 2027 : déploiement de l'agroécologie sur l'intégralité du site du Grollet.
- 2028 : déploiement de l'agroécologie sur les 270 ha des domaines.
- 2030 : formation de tous les viticulteurs de la coopérative AFC aux pratiques agroécologiques.
- 2050 : maximisation des variétés climato-résistantes et des pratiques agricoles régénératives au sein de l'AFC.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : TAUX DE PARTENAIRES DIRECTS (AGRICULTEURS ET VITICULTEURS) FORMÉS À L'AGROÉCOLOGIE

% partenaires	Nombre de partenaires	2022/2023	Objectif 2030/2031
Groupe	844	2%	100%

Action 3 : investir en R&D pour adapter les variétés agricoles au changement climatique

Au-delà de l'évolution des pratiques agricoles visant à renforcer la résilience des sols, les Maisons soutiennent des projets de Recherche et Développement pour identifier et tester des variétés climato et/ou maladies résistantes.

Le groupe s'est fixé comme objectif d'avoir identifié **100% de variétés climato et/ou maladies résistantes d'ici 2030**, pour l'ensemble de ses matières agricoles prioritaires.

Maison	Matière première agricole	Projet	Commentaires
Rémy Martin	Vigne	Étude du Monbadon (ancien cépage)	<ul style="list-style-type: none"> • Étude menée en partenariat avec le CVC (Conservatoire du Vignoble Charentais). • Parcelle de 80 ares plantée et essai conduit de 2018 à 2028 (récolte des raisins, suivi et distillation des vins obtenus). • Les résultats obtenus montrent un bon rendement et une maturité plus tardive, avec des vins qui ont donné, après distillation, des eaux-de-vie très qualitatives.
		Le « Luminan » : Variété résistante au mildiou et oïdium	<ul style="list-style-type: none"> • Des variétés de cépages résistants aux principales maladies de la vigne ont été créées par croisements entre un cépage résistant et l'Ugni blanc, principal cépage de Cognac. Le Luminan est l'une des 3 variétés créées. • L'étude de test effectif a débuté en 2018 et s'étendra jusqu'à 2028, en collaboration avec la station viticole du BNIC et l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement). • Ces cépages montrent une bonne résistance au mildiou et à l'oïdium, mais une sensibilité au black rot. • Deux des trois variétés testées – dont le Luminan – ont intégré le catalogue des variétés de vignes en 2021, ce qui ouvre la perspective d'un déploiement régional plus large et de leur éventuelle intégration au cahier des charges de l'AOC Cognac à terme.
		Projet VIBRAAC : Variété climato-résistante + résistante au mildiou, oïdium et black rot	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec l'INRAE, le BNIC et le Conservatoire du Vignoble Charentais • Une ancienne variété régionale, le Vidal Blanc, montre une bonne résistance au black rot, dont l'origine n'a pas à ce jour été identifiée. • Le projet VIBRACC a pour ambition, au travers de croisements naturels entre le Vidal blanc et d'autres variétés résistantes, de : <ul style="list-style-type: none"> - rechercher les facteurs de la résistance au black rot présents dans le Vidal Blanc ; - rechercher dans ces croisements de nouveaux cépages combinant une résistance au mildiou, à l'oïdium et au black rot, et un bon comportement vis-à-vis du changement climatique.

Maison	Matière première agricole	Projet	Commentaires
Cointreau	Oranges	Variété tolérante au HLB	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec le CIRAD de Guadeloupe, pour lutter contre le huanglongbing (HLB). Le HLB est la maladie du Dragon jaune, causée par une bactérie véhiculée par un insecte. Menace majeure pour les plantations d'agrumes, la bactérie s'attaque aux arbres, provoquant la chute prématurée des feuilles, un retard de croissance des fruits et le pourrissement des racines. Aucun traitement n'existe à ce jour. Le programme de recherche mis en place par le CIRAD, se focalise sur des techniques naturelles (porte-greffes tolérants, irrigation, travail du sol...) pour limiter son impact. Ce programme est co-financé avec la Maison Campari. En 2022/2023, les essais des nouveaux porte-greffes dans un contexte de nouvelles pratiques agricoles (station expérimentale en Guadeloupe) montrent une bonne tolérance au HLB des arbres plantés.
Domaine des Hautes Glaces	Orge et autres céréales		<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec l'INRAE de Clermont-Ferrand. Le Domaine des Hautes Glaces teste de vieilles variétés de semences d'orge. Des études sur une sélection de semences du Queyras (vallée des Hautes Alpes) devraient ainsi permettre d'obtenir des variétés plus résistantes à la chaleur et à la sécheresse pour s'adapter au changement climatique à venir. En 2022/2023, le domaine a implanté une variété ancienne d'orge d'hiver marocaine issue de l'Atlas dans le but de la comparer avec les variétés indigènes de la région (résistance à la sécheresse et aux maladies).
Westland	Orge		<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec la Washington State University depuis 2020/2021. Les recherches portent sur la diversité génétique de l'orge, avec pour objectif d'identifier les variétés qui s'épanouissent dans les modes de cultures régénératifs, tout en montrant une résilience au changement climatique. Les premières variétés ont été plantées en 2021 et leur performance a été très satisfaisante. Le « dôme de chaleur » auquel la région a été confrontée en juin 2021 a éliminé quelques variétés potentielles, mais le reste a bien résisté malgré un été anormalement sec et chaud. Toutes ces parcelles d'essai ont été cultivées dans des conditions biologiques certifiées, garantissant que ce qui a survécu pourrait être cultivé dans des conditions biologiques à grande échelle une fois commercialisé. En 2022/2023, deux ou trois nouvelles variétés intéressantes ont été identifiées et seront testées sur nos domaines à partir de 2025.
Bruichladdich	Orge	Variétés climato-résistantes	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des travaux de recherche sur les variétés climato-résistantes avec le James Hutton Institute et L'UHI (University of Highlands and Islands). L'objectif est de tester ces nouvelles variétés sur le Domaine de la Distillerie Bruichladdich (<i>The Croft</i>) à partir de 2024.
Canne à Sucre	Canne à Sucre		<ul style="list-style-type: none"> Mount Gay dispose d'une pépinière avec une collection de 13 variétés de canne à sucre qui permettent d'étudier les capacités de réponse (rendement et qualité) aux futurs aléas climatiques. Pour l'instant, trois d'entre elles montrent une bonne tolérance à la sécheresse et une montre une maturité précoce (récolte plus courte ; souplesse à la vendange).

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE: PROGRAMMES DE R&D

	2022/2023	Objectif 2030/2031
% des Maisons ayant un programme de R&D en cours sur des variétés résistantes au dérèglement climatique	56%	100%
% de Maisons ayant un programme de R&D en cours sur des variétés résistantes aux maladies	67%	100%
% des Maisons ayant identifié au moins une variété résistante aux maladies et/ou dérèglement climatique	0%	100%

1.3.1.2 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Enjeux et impacts

La préservation de la biodiversité est un enjeu majeur car elle est au cœur de l'ensemble des composantes et des variations du monde vivant : la diversité écologique (les écosystèmes), la diversité spécifique (les espèces) et la diversité génétique (les gènes). La dégradation observée de ces différents composants de la biodiversité est un risque pour la pérennité des terroirs du groupe, et ainsi la production de ses matières premières agricoles (céréales, vigne, canne à sucre, oranges, bois, etc.).

Le Groupe est également conscient du risque que l'utilisation d'intrants de synthèse, dans ses domaines ou *via* ses partenaires

agricoles, fait peser sur la biodiversité. Ses engagements pour une agriculture responsable et durable depuis de nombreuses années incitent à une utilisation raisonnée de ces produits. Le déploiement de pratiques agroécologiques devrait encore se traduire, à terme, par une minimisation de leur utilisation.

Comme décrit dans la politique *New Generation Terroirs* (chapitre 1.3.1.1), le Groupe veille à accompagner ses partenaires dans cette transition, afin que l'ensemble de sa chaîne de valeur agricole minimise son impact sur la biodiversité (enjeu sociétal) et inversement contribue, collectivement, à sa régénération.

1

Politique

La politique groupe en faveur de la biodiversité se décline en trois volets :

- **engagement « zéro déforestation » du Groupe sur son approvisionnement en bois.** Le groupe s'engage pour que son approvisionnement en bois (notamment pour ses fûts de vieillissement) promeuve une utilisation sobre, hiérarchisée et circulaire des ressources forestières. Ainsi, **d'ici 2025, 100% des fûts neufs achetés par le groupe seront certifiés FSC ou PEFC** (forêts gérées durablement) ;
- **partenariats et projets favorisant la connaissance et la protection de la biodiversité sur les terroirs du groupe :** la biodiversité de chaque région est particulière et contribue fortement à la singularité des spiritueux de

Rémy Cointreau. De la Charente au Nord-Ouest Pacifique Américain, Rémy Cointreau porte donc une attention toute particulière aux territoires et veille à défendre leur biodiversité pour assurer leur pérennité et continuer à créer des produits d'exception ;

- **financement d'actions de mécénat,** afin de contribuer à la régénération de la biodiversité au profit de ses territoires et communautés.

Objectif groupe : 100% des Maisons porte au moins un « projet Biodiversité » d'ici 2025.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : TAUX DE MAISONS PORTANT AU MOINS UN « PROJET BIODIVERSITÉ »

% Maisons portant un projet Biodiversité	2021/2022	2022/2023	Objectif 2024/2025
Groupe	70%	70%	100%

Notre politique s'inscrit dans un certain nombre d'initiatives nationales et internationales

- **Partenaire de Act4Nature International :** en lien avec ces engagements, Rémy Cointreau soutient l'initiative *act4nature*, dont il est partenaire depuis 2018 (engagement reconnu comme *SMART* depuis 2020). À ce titre, Rémy Cointreau a signé la déclaration collective portant sur l'intégration de la nature (faune, flore, écosystèmes, etc.) dans la stratégie de l'entreprise. Le but est d'agir concrètement pour la conservation et la restauration de la biodiversité.

PLAN D'ACTION

Action 1 : préserver les forêts par l'achat de fûts certifiés durables

Les forêts abritent la majorité de la biodiversité terrestre mondiale et les services écosystémiques qu'elles fournissent sont des préoccupations locales, régionales et mondiales. La déforestation entraîne une destruction des écosystèmes et une fragmentation des habitats naturels, menaçant 80% de la biodiversité terrestre.

De manière générale, les certifications FSC et PEFC ont un impact positif sur l'environnement, par rapport aux forêts non certifiées et exploitées de manière conventionnelle.

Ces impacts sont notamment observés pour la faune, dans la mesure où différentes études démontrent que les labels FSC (*Forest Stewardship Council*) et PEFC (*Programme for the*

Endorsment of Forest Certification Scheme) parviennent à préserver les espèces animales, y compris celles répertoriées comme menacées et vulnérables par l'UICN.

Rémy Cointreau souhaite agir de manière responsable et durable quant à son approvisionnement en bois pour les fûts utilisés lors du vieillissement de ses eaux-de-vie. **Avec un objectif de 100% de nouveaux fûts achetés certifiés FSC ou PEFC d'ici 2024/2025, le groupe s'engage pour une gestion durable des forêts et contre la déforestation.**

En 2022/2023, ce taux atteignait 94% pour l'ensemble du groupe, dont 100% pour la Distillerie Bruichladdich.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : TAUX DE NOUVEAUX FÔTS ACHETÉS CERTIFIÉS DURABLES

% fûts neufs certifiés durables	2021/2022	2022/2023	Objectif 2024/2025
Groupe	55%	94%	100%

Action 2 : porter et accompagner des projets d'envergure pour préserver la biodiversité sur les terroirs du groupe**DÉVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE SUR LES TERROIRS****La Barbade : plus de 1 500 arbres plantés depuis 2021/2022**

Après la plantation de 1 016 arbres en 2021/2022, 503 ont été plantés par Mount Gay en 2022/2023. Les variétés choisies sont composées de nombreux arbres fruitiers indigènes, tels que noix de coco, avocat, anacardier, pomme d'or, cerise de bajan, cerise du Suriname, carambolier, flamboyant, laurier, fruit de la passion, goyavier, papaye, mangue, pomme d'eau, grenade, mûre, tamarin, ackee, tamarin de rivière, citron vert, mahogany, banane et bien d'autres.

Ces arbres ont été plantés dans la forêt alimentaire (créée en 2020/2021, cette forêt s'apparente à un système de production alimentaire à base de plantes durables nécessitant peu d'entretien, avec l'intégration d'arbustes qui produisent des aliments de façon pérenne), dans des vergers, ainsi qu'à l'est du site afin de protéger les jeunes plants des dommages du vent (cassure et effeuillage).

Telmont : 2 500 charmes d'ici 2023

Après 60 charmes en 2021/2022, 1 000 supplémentaires ont été plantés sur les parcelles de Telmont en novembre 2022, avec pour objectif d'atteindre 2 500 charmes commun et de former des charmilles en bout de parcelles d'ici 2023. Ces dernières constitueront une protection contre l'érosion, contre la dispersion de produits phytosanitaires et favoriseront la biodiversité (insectes et oiseaux). À noter qu'une propriété intéressante de la charmille est d'attirer des colonies entières de mésanges, qui débarrassent les cultures de leurs insectes parasites.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES ABEILLES ET DES POLLINISATEURS**Cognac : partenariat avec l'Observatoire de la Biodiversité et Un Toit pour les Abeilles**

La Maison Rémy Martin a répondu à l'appel aux volontaires lancé par l'Observatoire Agricole de la Biodiversité en 2020. Plus de 600 parcelles en France font l'objet d'observations selon 4 protocoles : papillons, invertébrés terrestres, pollinisateurs et vers de terre.

Les objectifs sont les suivants :

- (i) obtenir des données sur la biodiversité utile des campagnes ;
- (ii) approfondir les connaissances sur le lien entre biodiversité et pratiques agricoles ;
- (iii) sensibiliser et former les acteurs du monde agricole à la biodiversité ;
- (iv) mise en place par les agriculteurs de protocoles d'observation (observatoires participatifs).

La Maison Rémy Martin a ainsi déployé ce programme sur 17 parcelles : cinq sur les Domaines Rémy Martin et douze appartenant à des viticulteurs partenaires de l'AFC. Les observations et comptage de vers de terre, abeilles sauvages et papillons ont ainsi commencé et les évolutions seront suivies année après année afin de favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables au développement de la biodiversité dans les vignobles.

Depuis 2012, Rémy Cointreau participe à la préservation des abeilles, en partenariat avec l'association « Un Toit pour les Abeilles ». Dix ruches ont été installées au cœur de la forêt de Bel-Air, en Charente, où un apiculteur engagé dans cette démarche veille au bon déroulement des différentes étapes

menant à la fabrication de miel. Le miel produit est certifié Agriculture Biologique et labellisé Bio Sud-Ouest France. Comme chaque année, il a été distribué à tous les collaborateurs en France.

Mount Gay s'investit dans la protection des abeilles

Entre le Domaine et la Distillerie, Mount Gay et un apiculteur consultant ont installé plus de 25 nouvelles ruches en 2021/2022. Seules 23 d'entre elles se sont vraiment établies car les abeilles ont tendance à migrer en fonction des changements climatiques, et autres aléas.

PROTECTION DE LA FAUNE ET LA FLORE ENDÉMIQUE AUX TERROIRS DU GROUPE**La Maison Rémy Martin et le Domaine des Hautes Glaces : partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)**

Depuis 2010, un projet environnemental a vu le jour sur les Domaines Rémy Martin pour préserver la biodiversité. En partenariat avec la LPO, un projet de boisement a été mis en œuvre sur une parcelle en bord de Charente, tout en permettant à la faune et à la flore traditionnelles des bords de Charente de recoloniser le milieu naturel. Dans le cadre de ce partenariat, des relevés floristiques et faunistiques menés par la LPO ont été réalisés tous les trois ans. Le dernier diagnostic, effectué en 2021, a mis en avant une diversité floristique élevée, la présence de quatre espèces végétales remarquables présentes sur la rive de la Charente et vingt-deux espèces animales remarquables, également à proximité du bord de Charente.

Le Domaine des Hautes Glaces a également travaillé conjointement avec la LPO lors de la construction de son nouveau site de production à Cornillon, en Trièves (Alpes françaises). Des choix pour la préservation de la faune sur son site ont été mis en place : clôture de passage respectueuse des petits animaux, alimentation raisonnée durant l'hiver, barrière de protection anti-noyade.

Westland : préserver les chênes de Garry et le saumon

De nombreux efforts sont effectués par Westland pour préserver la biodiversité locale, notamment à travers la protection de deux espèces « clé de voûte », le saumon et le chêne de Garry (*Quercus garryana*), qui sont au cœur de l'écosystème de la région Pacifique Nord-Ouest, avec un rôle clé dans la survie et la préservation de plus de 130 autres espèces végétales et animales locales :

- soutien au label *Salmon Safe* pour préserver l'habitat du saumon et la biodiversité locale qui en dépend ;
- partenariat avec Forterra pour la plantation et l'entretien de chênes de Garry. Depuis plusieurs années, cette association locale œuvre à la protection et la mise en valeur des écosystèmes locaux. En 2020, Westland a ainsi planté 600 chênes sur une parcelle de 4 hectares dans la réserve naturelle Schibig Lakeview, proche de la distillerie. 250 d'entre eux ont atteint un bon stade de maturité et montrent une belle croissance. Les collaborateurs de Westland participent bénévolement à l'entretien et à la surveillance des parcelles afin de garantir un taux de survie élevé des jeunes chênes. L'objectif est d'atteindre un taux minimum de 40% de survie des chênes. Westland attend désormais que Forterra acquière une nouvelle parcelle de terrain afin qu'une nouvelle plantation de chênes puisse avoir lieu.

TRAVAIL SUR LA BIODIVERSITÉ GÉNÉTIQUE

Maison Cointreau : programmes de recherche avec l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)

Afin de contribuer à la protection des orangers et des bigaradiers, la Maison Cointreau soutient plusieurs projets de recherche au sein de l'INRAE sur la biodiversité génétique. Depuis trois ans, Cointreau a noué une collaboration avec la plateforme de recherche de San-Giuliano en Corse et participe à l'entretien de 1 200 espèces de Citrus sur 13 hectares afin d'étudier leurs propriétés pour améliorer leur production. Un projet d'étude a également été lancé sur la génétique et la diversité aromatique de l'orange et de la bigarade.

Action 3 : financement d'actions de mécénat pour biodiversité, au profit de ses territoires et communautés**UN PARTENARIAT AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS DEPUIS PLUS DE 10 ANS (ONF)**

Parce que la couverture forestière contribue à protéger la biodiversité par la sauvegarde d'habitats naturels, la Maison Rémy Martin est engagée en France, depuis plus de dix ans, pour la préservation de la forêt à travers une opération de mécénat en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et son fond « **ONF-Agir pour la forêt** ». Un accent tout particulier a été mis depuis 2021/2022 sur le développement et l'adaptation au changement climatique du chêne pédonculé, caractéristique de l'élaboration des cognacs Rémy Martin.

Date du projet	Projet	Objectif
2010/2012	Financement d'un programme de plantation de 115 000 chênes d'une quarantaine d'hectares dans la forêt domaniale de Senonches en Eure-et-Loir en France.	Remplacer les essences forestières existant dans ces parcelles (sapins de Sitka et sapins de Douglas) par du chêne sessile, favorisant une biodiversité mieux adaptée au climat, au relief et au sol de la région.
2013/2014	Financement à Cognac des travaux de rénovation du Parc François I^{er} fortement détruit lors de la tempête de 1999.	Réaménager le parc avec une plantation de plus de 300 chênes, un Observatoire en structure bois et un sentier de découverte de la faune et de la flore, pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité.
2015/2016	Financement des travaux d'agencement de la forêt domaniale de La Braconne Bois-Blanc , située à l'est d'Angoulême, fortement abîmée par la tempête de 1999.	Sensibiliser les différents publics à la protection de la forêt grâce au développement d'un sentier multimédia.
2016/2017	Financement des travaux d'agencement de la forêt domaniale de Vouillé-Saint-Hilaire (Poitou-Charentes).	Sensibiliser le public à la biodiversité, avec la plantation de 300 chênes à proximité d'un site d'accueil.
2017/2018	Financement d'une opération de mécénat pour assurer l'avenir de la forêt domaniale de Mouillères , dans la Vienne.	Reboiser une douzaine d'hectares avec la plantation de chênes plus résistants à la sécheresse.
2018/2019	Financement de deux opérations de mécénat portant sur le développement du chêne pédonculé.	Créer un réseau d'îlots de plantation de chênes pédonculés en Poitou-Charentes et implanter des chênes pédonculés en forêt domaniale de Monnaie (Maine-et-Loire) afin de valoriser et préserver cette essence de chênes dans cette forêt.
2021/2023	Financement du projet « Éco-Horte : une forêt école ». La forêt domaniale d'Horte (1 140 hectares) fait l'objet d'une démarche participative innovante grâce au partenariat de l'ONF, du CPIE Périgord-Limousin (mécène public) et de Rémy Martin (mécène privé).	S'engager dans un projet à 4 dimensions : <ul style="list-style-type: none"> • dimension écologique : préserver la biodiversité remarquable du site par des actions en faveur des habitats ; • dimension scientifique : suivre l'adaptation d'essences forestières aux changements climatiques, et en particulier le chêne pédonculé, utilisé pour les fûts de vieillissement de la Maison ; • dimension éducative : pour sensibiliser les scolaires et le grand public ; • dimension participative : en impliquant les citoyens lors de petits chantiers mais aussi dans la co-construction du projet.

THE BOTANIST (ISLAY) : PARTENARIAT AVEC LE BOTANIC GARDENS CONSERVATION INTERNATIONAL (BGCI)

Depuis sa création en 2015, la Fondation The Botanist mène des projets environnementaux en collaboration avec les habitants de l'île. L'objectif est d'améliorer la compréhension et la conservation de la diversité botanique locale. Des actions continuent à être menées pour la préservation des 22 espèces de plantes essentielles pour l'élaboration du gin The Botanist, en intégrant les écosystèmes nécessaires pour leur bon développement. Il est à noter que dès la création du gin The Botanist, il a été décidé de n'utiliser aucune plante rare ou peu répandue. Les 22 plantes utilisées sont relativement courantes, se trouvent facilement sur l'île et une réelle attention est portée à la cueillette, qui est entièrement réalisée à la main.

Au-delà de cette attention locale, la Fondation The Botanist s'est associée à la Botanic Gardens Conservation International (BGCI), organisation caritative britannique indépendante qui œuvre pour la création d'un réseau mondial de jardins botaniques afin de préserver la diversité des plantes.

En 2022/2023, The Botanist a renouvelé son initiative d'édition limitée en faveur du BGCI : chaque bouteille vendue a été convertie en un don de 5 livres sterling pour soutenir les projets de biodiversité du fond. Des jardins basés en Espagne, aux États-Unis, au Vietnam et en Afrique du Sud ont ainsi été créés avec la contribution de la fondation.

75,000 HECTARES PRÉSERVÉS OU RÉGÉNÉRÉS AVEC SOUTH POLE

Depuis 2021/2022, le Groupe finance des actions en faveur de la transition climatique, de la biodiversité et des communautés locales, en Chine et aux États-Unis, ses deux plus grands marchés. Par ses actions, le groupe contribue ainsi à la préservation de 75 000 hectares d'écosystèmes naturels et de plus de 25 espèces protégées (tels que les cerfs, ours noirs et wapitis).

1.3.2 CONTRIBUTION À L'EFFORT PLANÉTAIRE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION DU GROUPE (ODD 13)

Gouvernance

Vision et politique : la stratégie climat du groupe Rémy Cointreau est sous la responsabilité du directeur général et de la directrice RSE du groupe.

En collaboration avec la direction « RSE carbone » (qui réunit les champions RSE Production, Achats, *Supply Chain*, Développement *Packaging* et Énergie) et la direction des opérations, ils conçoivent et mettent en œuvre la stratégie et les actions de réduction.

Processus d'identification des risques : l'élaboration de la stratégie se nourrit du processus d'identification des risques et impacts environnementaux, issu des analyses régulièrement menées par les directions RSE, opérations ainsi qu'audit, compliance et assurances.

Revue et validation : la revue et la mise en œuvre de cette stratégie font partie, comme pour les autres sujets de durabilité, des responsabilités :

- du conseil d'administration et du comité RSE ;
- du comité exécutif, notamment à travers les « référents » dédiés aux principaux enjeux de la stratégie climat du groupe : les référents « climat/eau » (directeur des opérations) et « circularité » (DG Liqueurs et Spiritueux).

Déploiement : la stratégie climat est déployée en coordination avec la direction RSE carbone et la direction des opérations, afin d'être adaptée aux spécificités et enjeux locaux :

- les champions RSE carbone (Production, Achats, *Supply Chain*, Développement *Packaging* et Énergie) situés dans les sites du groupe sont chargés du déploiement de la stratégie climat au sein de ses infrastructures, mais également de sensibiliser leurs fournisseurs et partenaires respectifs ;
- un « comité de pilotage développement *packaging* responsable » a été créé en 2021 (réunissant les responsables Développement *Packaging* des différentes Maisons du groupe). Il a la charge d'identifier de nouveaux risques réglementaires éventuels pour les bouteilles et emballages du groupe, d'échanger sur les actions à déployer pour répondre à la feuille de route et d'identifier les indicateurs pertinents pour mesurer l'efficacité de son déploiement.

Critères de rémunération : la rémunération de la quasi-intégralité des acteurs de cette gouvernance est directement liée à des objectifs RSE en lien avec le climat (au moins 1 critère de leur rémunération variable).

En 2022/2023, au sein du comité exécutif, le directeur général groupe, le directeur financier, le DG division Cognac, le DG division Whisky, la DG Liqueurs et Spiritueux et le DG Opérations, ont une rémunération variable directement ou indirectement liée à la réalisation d'objectifs concrets sur la lutte contre le changement climatique (ODD 13).

Enjeux et impacts

Nous sommes la dernière génération qui peut infléchir l'inéluctable dérèglement climatique de notre planète. Rémy Cointreau en est pleinement conscient. C'est pourquoi la lutte contre le changement climatique est un axe majeur du plan L'Exception Durable.

D'après l'analyse d'identification des risques et opportunités réalisée par le groupe, le changement climatique pourrait avoir un impact stratégique et financier, sous trois aspects :

1- Analyse des risques physiques et des risques de transition pour le groupe

Risques physiques : cartographie des risques sur les terroirs

En 2021/2022, le groupe a mandaté AXA Climate pour réaliser une cartographie des risques climatiques de ses terroirs à horizon 2050.

AXA Climate a ainsi évalué le risque climatique de 93 terroirs (situés en France, Écosse, Brésil, Ghana, Maroc, Espagne, Mexique, République Dominicaine, Barbade, Grèce et États-Unis) correspondant à 6 cultures à travers le monde (oranges, canne à sucre, vigne, seigle, orge et betterave). Pour chaque culture, 13 à 17 paramètres de vulnérabilité ont été passés au crible, tous liés à des événements climatiques (tels que des glissements de terrain ou des tempêtes tropicales) ou à une sensibilité agronomique particulière (canicules, sécheresse, gelées tardives...).

Ces analyses ont été conduites sur la base de deux scénarios du GIEC, qui prévoient un réchauffement de +1,6 à +2,5 °C (SSP2-4.5) et de +1,9 à +3°C (SSP5-8.5) d'ici 2050, par rapport à l'ère préindustrielle.

À horizon 2050, sur les 93 terroirs évalués, les deux scénarios (qui ne diffèrent pas dans leurs conclusions) montrent que 15% sont en risque extrême, 16% sont en risque fort, 28% sont en risque modéré, 41% sont en risque faible.

Rapportés à leur contribution au chiffre d'affaires 2022/2023 du Groupe, les terroirs en risque extrême représentent un risque financier de 3%, les terroirs en risque fort 5%, les terroirs en risque modéré 80% et ceux en risque faible 12%.

Les terroirs présentant les risques extrêmes et forts concernent essentiellement certains approvisionnements liés aux oranges et à la canne à sucre, tandis que les vignes sont essentiellement en risque « modéré ». L'orge, le seigle et la betterave sont en risques « modérés » ou « faibles ».

Risques de transition : surcoûts et pression des consommateurs finaux

Trois risques de transition ont été identifiés pour le groupe :

- **l'évolution possible des réglementations relative à l'énergie et aux émissions de GES** : si tous les pays où opère Rémy Cointreau adoptaient une taxe sur les émissions directes (Scope 1) avec une hypothèse moyenne de 100 €/tCO₂e, l'impact financier s'élèverait à 757 100€ par an, sur la base des émissions du scope 1 pour le fiscal 2022/2023 (7 571 TCO₂eq). Cela représenterait 0,1% des ventes du groupe et 0,2% du COP 2022/2023 ;
- **l'augmentation du coût de l'énergie** : des augmentations de taxes indirectes sur les matières premières énergétiques pourraient également se traduire par des surcoûts énergétiques sensibles pour le Groupe ;
- **la préférence croissante des consommateurs pour les produits à empreinte environnementale faible** : des « éco-scores climat » pourraient être généralisés sur l'ensemble des biens de consommation, spiritueux compris, permettant ainsi aux consommateurs de porter leur choix vers les produits les plus vertueux vis-à-vis de l'environnement. Il est néanmoins probable qu'une telle réglementation se concentre d'abord sur les produits vendus dans l'Union Européenne (environ 5% du chiffre d'affaires des marques du Groupe).

2- Les opportunités : grâce à ses terroirs, le groupe peut faire partie de la solution

Les pratiques agroécologiques déployées par le groupe peuvent contribuer à l'effort planétaire de neutralité carbone en captant du CO₂ et en le stockant dans les sols. Comme indiqué dans la partie 1.3.1.1 *Adaptation des terroirs face aux conséquences du réchauffement climatique*, le groupe est partenaire de l'initiative 4 Pour 1 000.

Sur la base des hypothèses de l'association sur la séquestration de CO₂, un sol cultivé avec des pratiques régénératrices peut augmenter ses capacités de captation de carbone d'environ 0,4% par an. Le gain potentiel de carbone par unité de surface est tout particulièrement important dans les sols viticoles. D'après les études scientifiques, ceux-ci contiennent en moyenne, dans leurs 30 premiers centimètres, 35 tonnes de carbone par hectare, contre 50 pour les autres cultures, et 80 pour une prairie permanente ou une forêt. Sur la base de notre empreinte environnementale (environ 21 000 hectares) et d'une quantité de carbone moyenne actuelle de 40 tonnes (donc près de 850 000 tonnes de carbone stockés), une amélioration de 0,4% par an représente une captation incrémentale de près de 3 400 tonnes par an (soit 2% des émissions totales du groupe).

3- L'impact des activités du groupe sur le climat

Celui-ci a notamment pour objectif de réduire significativement son empreinte carbone sur toute sa chaîne de valeur. Il a pris des engagements en ce sens, en validant des objectifs de réduction ambitieux auprès du *Science-Based Targets initiative*.

1

Politique

La politique climat du groupe s'appuie sur trois piliers : l'adaptation, la réduction et la contribution.

LA POLITIQUE D'ADAPTATION DES TERROIRS DU GROUPE

La politique d'adaptation répond aux risques physiques et est présentée dans la section 1.3.1.1 *Adaptation des terroirs face aux conséquences du réchauffement climatique*. Elle comprend deux leviers principaux :

- le déploiement de pratiques agricoles agroécologiques, qui renforcent la résilience des sols et des plantes au changement climatique ;
- la recherche sur des variétés climato et maladies résistantes.

LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE

Le groupe est engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique depuis de nombreuses années. Il mesure ses émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis 2006 sur ses scopes 1 et 2 (référentiel Bilan Carbone®), sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3) depuis 2016/2017 et sur la base du référentiel *GHG Protocol* depuis 2018/2019. Dès 2015, Rémy Cointreau intègre les objectifs définis par la COP21 (accord fixant la limite de la hausse de la température à moins de 2 °C, voire 1,5 °C, d'ici 2100) dans son plan RSE 2020, avec la mesure et la fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à tous les niveaux de l'activité.

À l'occasion de la COP26, en novembre 2021, Rémy Cointreau a souhaité donner une nouvelle dimension à sa stratégie climat, avec le lancement du projet « Une Planète d'Exception », qui s'articule autour d'un double engagement :

- d'une part, son adhésion officielle auprès du *Science-Based Targets*, qui l'engage sur la réduction de son empreinte carbone en cohérence avec les accords de Paris sur le climat ; et
- d'autre part, le financement d'actions climatiques solidaires dans ses principaux marchés, permettant de contribuer à la neutralité carbone du groupe.

Des engagements validés par le Science Based Targets Initiative (SBTI)

En décembre 2022, le groupe a validé des objectifs de réduction ambitieux avec le *Science Based Targets initiative*. Ces objectifs sont compatibles avec le scénario d'un réchauffement à +1,5 °C.

Rémy Cointreau s'est ainsi engagé à atteindre le « Net Zéro » sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050, par la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 90% par rapport à 2020/2021 et la compensation des émissions résiduelles.

Rémy Cointreau s'est également fixé des objectifs intermédiaires, à horizon 2030/2031. Le groupe a ainsi été l'une des deux premières entreprises mondiales à valider des objectifs de réduction « FLAG » (*Forestry, Land & Agriculture*) sur son activité liée au travail du sol (réduction et séquestration), en complément d'objectifs sur ses activités industrielles. Ces objectifs sont détaillés ci-dessous.

Enfin, Rémy Cointreau s'est engagé à maintenir l'absence de déforestation induite par la culture de ses principales matières premières agricoles (vigne, oranges, orges, canne à sucre, ...).

Trajectoires de réduction validées auprès du SBTi

Objectifs

OBJECTIFS 2030/2031 (ALIGNÉS SUR LE SCÉNARIO +1,5 °C)**Objectifs NON-FLAG (émissions liées à l'énergie et aux activités industrielles)**Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1 & 2, en absolu, en % (42,0)Taux de réduction des émissions CO₂ Scope 3 (biens & services achetés et transport amont/aval), en absolu, en % (25,0)**FLAG (émissions liées au travail du sol et représentant 14% du bilan carbone 2020/2021 pro forma)**Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1 & 3, en absolu, en % (30,3)**OBJECTIF 2050 : NET ZERO (ALIGNÉ SUR LE SCÉNARIO +1,5 °C)**Taux de réduction des émissions CO₂ des Scopes 1, 2 & 3 (FLAG et NON-FLAG) (90,0)*Note: La base de référence de la trajectoire est l'année 2020/2021 (pro forma) pour l'ensemble des objectifs*

Afin de faciliter la communication en interne auprès des collaborateurs et en externe, auprès de nos parties prenantes, le groupe a combiné ces différents objectifs. Sur la base d'un taux moyen de croissance attendue sur la période 2020-2030, ces trajectoires correspondent à un objectif de réduction de 50% de l'ensemble de l'empreinte carbone du groupe (scopes 1, 2 et 3), par bouteille, d'ici 2030/2031.

Avec ces objectifs, le groupe s'inscrit pleinement comme un acteur de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et du Plan Climat que s'est fixé la France pour atteindre la neutralité Carbone en 2050.

Reconnaissance du GDP

Pour la 3^e année consécutive, le groupe a obtenu la note « A- » du CDP (*Carbon Disclosure Project*), ce qui lui confère le statut *Leadership*. Ceci démontre la réalité des engagements du groupe et des actions engagées pour diminuer son empreinte carbone.

Les principales actions de la politique de réduction de l'empreinte carbone sont les suivantes :

- développer une culture carbone en interne pour traduire les objectifs en actions concrètes ;
- se doter des bons outils : mesurer pour piloter ;
- agir sur les 4 principaux leviers de réduction de l'empreinte carbone, par 4 plans d'action :
 - éco-conception des emballages: réduction, recyclage et réutilisation,
 - énergie : sobriété, efficacité et développement des renouvelables,
 - matières premières agricoles : régénération et décarbonation,
 - transports : efficacité et décarbonation.

LA POLITIQUE DE CONTRIBUTION À LA NEUTRALITÉ CARBONE DU GROUPE

De manière concomitante à son engagement vis-à-vis du *Science Based Targets initiative*, Rémy Cointreau a annoncé le financement de projets certifiés, proposés par son partenaire South Pole, dans les domaines des énergies renouvelables, de la gestion durable et de la restauration de forêts dans ses deux plus grands marchés, les États-Unis et la Chine. Ces actions soutiennent également des initiatives de protection des territoires (telles que la préservation de l'eau) et des communautés les plus vulnérables au changement climatique (actions en faveur de la diversité et de la transmission), en cohérence avec les valeurs du groupe.

En Chine du Sud, le groupe contribue ainsi à un projet de reforestation de la région de Karst (patrimoine mondial de l'UNESCO) en cours de désertification, avec la plantation de 33 000 hectares d'espèces indigènes. La communauté locale (environ 30 000 personnes) est également formée pour la plantation et l'entretien de ces arbres.

Aux États-Unis, le groupe participe à des projets de gestion durable des forêts dans l'état de Washington (où se situe la distillerie Westland) et dans le sud des Appalaches. Le groupe contribue également au programme d'efficacité énergétique de l'université de l'Illinois Urbana-Champaign (UIUC), avec l'aide des étudiants et des professeurs. Dans le cadre de ce projet, l'UIUC a ainsi été lauréat du prix du leadership climatique de Second Nature.

L'ampleur de ces actions d'évitement ou de séquestration (plus de 600 000 tCO₂eq) permet ainsi au Groupe de contribuer à sa neutralité carbone, tout en favorisant des co-bénéfices sociaux (plus de 3000 emplois créés) ou de biodiversité (75 000 hectares restaurés) dans les régions concernées.

Notre politique s'inscrit dans un certain nombre d'initiatives nationales et internationales

- **Science Based Target Initiative** : Rémy Cointreau est membre de la campagne Business Ambition for 1.5°C, qui regroupe les entreprises ayant les objectifs climat les plus ambitieux. Le groupe a également été l'une des deux premières entreprises mondiales à valider des objectifs de réduction « FLAG » (Forestry, Land & Agriculture) sur son activité liée au travail du sol (réduction et séquestration), en complément d'objectifs sur ses activités industrielles.
- **French Business Climate Pledge** : Initié par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), le French Business Climate Pledge est un engagement volontaire d'entreprises implantées en France qui agissent concrètement pour réussir la transition vers une économie bas carbone, l'innovation et le développement de solutions, technologies, produits et services bas carbone. Le groupe, qui fait partie de cette initiative depuis 2017, a réitéré son engagement en 2019 pour la période 2020/2023.
- **Fret 21** : Rémy Cointreau est engagé auprès de Fret 21 depuis début 2022. Conscientes de la nécessité d'aider les entreprises à mieux intégrer la problématique environnementale dans leur stratégie logistique, l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF) et l'ADEME ont initié Fret 21 pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes visant à limiter l'impact de leurs transports sur le climat.

Performance & bilan de l'année

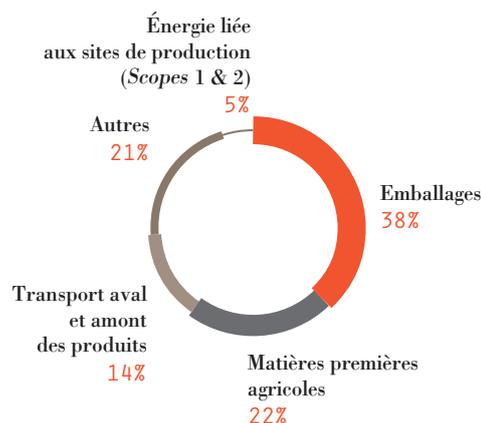
Au cours de l'année fiscale 2022/2023, l'empreinte carbone globale du Groupe Rémy Cointreau (scopes 1, 2 et 3) s'élève à 151 141 tCO₂eq, en progression limitée de +1,8% par rapport à l'année dernière. Cette progression s'explique par un impact significatif des investissements industriels, tandis que les émissions liées à l'activité opérationnelle sont en baisse de 4%.

Les émissions de GES provenant des scopes 1 et 2 représentent 5% de l'empreinte globale, tandis que le scope 3 contribue à hauteur de 95% :

- après une baisse significative en 2021/2022, les émissions de GES des scopes 1 et 2 sont en augmentation ponctuelle de 16% à 8 261 tCO₂eq (scope 1 : 7 571 tCO₂eq/ scope 2 : 689 tCO₂eq), conséquence d'une forte augmentation des volumes distillés (récoltes abondantes dans la plupart de nos domaines agricoles). Ainsi, le scope 1 progresse de 24% tandis que le scope 2 diminue de 32%, grâce à la poursuite du déploiement de panneaux solaires sur le site de la Barbade ;
- les émissions de GES du scope 3 sont quasiment stables (+1%) : la baisse de 7% des émissions associées aux 3 gros leviers (emballages, matières premières agricoles et transports) sur lesquels le Groupe a des engagements SBT, a été compensée par une augmentation sensible des émissions associées aux investissements industriels.

En intensité, les émissions par bouteilles (tous scopes confondus) sont en baisse de 5% depuis la base de référence (2020/2021). Le Groupe vise une réduction de 50% à horizon 2030/2031.

Empreinte carbone du groupe (scopes 1, 2 & 3) par catégorie (en % du total)



1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE (RÉFÉRENTIEL GHG PROTOCOL)

Unité	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2020/2021 pro forma	2021/2022	2022/2023	
Émissions directes totales (scope 1)	10 252	7 376	7 581	7 700	6 120	7 571	
Émissions indirectes (scope 2)	1 081	878	612	1 028	1 019	689	
Émissions directes et indirectes (scopes 1 & 2)	11 333	8 254	8 193	8 728	7 138	8 261	
Émissions indirectes (scope 3)	163 509	172 195	112 996	129 960	141 345	142 880	
o/w Matières premières agricoles					34 375	33 751	
o/w Emballages					61 296	56 788	
o/w Transport Amont/Aval					25 132	21 813	
o/w Autres émissions					20 542	30 529	
Empreinte carbone du groupe (scopes 1, 2 & 3)	174 842	180 449	121 189	138 688	148 483	151 141	
Intensité des émissions carbone (scopes 1, 2 & 3)	kg CO ₂ eq/ bouteille	2,73	3,11	2,06	2,05	1,87	1,95

2020/2021 pro forma pour l'intégration de Metaxa, Telmont et Brillat.

OBJECTIFS SCIENCE-BASED TARGETS : SUIVI DE LA PERFORMANCE GROUPE

T CO ₂ eq	2020/2021PF	2021/2022	2022/2023	2023 vs. 2022	2023 vs. 2021	Objectif 2030/2031
Scope 1&2 FLAG	257	210	139	-34%	-46%	-30,3%
Scope 1&2 non-FLAG	8 471	6 928	8 121	17%	-4%	-42,0%
Scope 3 * FLAG	19 080	21 597	25 379	18%	33%	-30,3%
Scope 3 * non-FLAG	87 642	99 206	86 973	-12%	-1%	-25,0%
Bilan carbone engagé SBT	115 450	127 941	120 612	-6%	+4%	-27,0%

* La part du scope 3 engagé SBT est supérieure aux 2/3 du scope 3 total; 2020/2021 est la base de référence des engagements SBT

Une transformation qui ne peut être que collective

Le scope 3 représentant 95% de l'empreinte carbone du groupe, la transformation durable du groupe ne pourra se faire que collectivement, en coopération avec ses partenaires (tels que ses fournisseurs de matières premières agricoles, ses verriers et ses transporteurs). C'est pourquoi le groupe s'investit à leur côté afin de les aider à réduire leurs propres empreintes :

Le groupe partage régulièrement sa vision, ses objectifs et ses actions avec ses principales parties prenantes (fournisseurs et distributeurs) afin de renforcer les liens collaboratifs sur le sujet de la RSE.

Éducation et promotion d'une culture carbone collective : différentes communications aux agriculteurs et viticulteurs ont été effectuées autour des thématiques de la sobriété et efficacité énergétique, de l'impact carbone, de la dépendance aux énergies du secteur et du rôle des sols. Chez Rémy Martin, cette sensibilisation et éducation est au cœur de plusieurs événements tels que les Ateliers techniques (Stand Bilan Carbone), réunions « au pied de l'alambic » et commissions techniques. L'objectif est de sensibiliser la communauté de viticulteurs pour qu'ils s'orientent vers la réduction des consommations d'énergie et une décarbonation de celles-ci, à terme. Le *Sustainability Guide* de la Maison Telmont a également été un outil de sensibilisation important au sein de la communauté viticole champenoise.

Le groupe finance les surcoûts liés au basculement vers des énergies vertes pour le compte ses partenaires, afin de les encourager dans la transition : par exemple, la Maison Rémy Martin a financé les surcoûts associés au passage au biogaz pour 12 distillateurs de l'Alliance Fine Champagne, permettant ainsi d'éviter près de 3 000 tonnes de carbone en 2022/2023. Des audits énergétiques ont également été financés pour trois partenaires bouilleurs de cru représentatifs de la diversité des partenaires de l'Alliance Fine Champagne, afin d'identifier des axes d'amélioration répliquables pour l'ensemble des fournisseurs cognaçais.

Le groupe contribue au financement de prototypes ou d'études de recherche visant à décarboner les industries de ses partenaires : ainsi, depuis janvier 2022, Rémy Cointreau est partenaire de Glass Futures, qui teste plusieurs technologies pour décarboner la fabrication du verre. Le groupe fait également partie de deux consortiums maritimes, NEOLINE et Zéphyr et Borée, qui financent la construction de cargos à voile.

PLAN D'ACTION

Action 1 : développer une « culture carbone » en interne pour traduire les objectifs en actions concrètes

Le groupe Rémy Cointreau estime que la mise en œuvre d'une transformation climatique ne peut pas se réduire à un objectif. Cette transformation doit être incarnée par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, afin que chacun la porte et la concrétise dans sa mission, à tous les niveaux de l'entreprise. La sensibilisation et l'infusion d'une « culture carbone » au sein de l'entreprise est donc un élément clé de la réussite de cette transformation. Le groupe a donc amplifié ses actions pédagogiques depuis deux ans :

- **déploiement du challenge « Calculez votre empreinte carbone »** : en septembre 2022, le groupe a lancé un challenge auprès de l'ensemble de ses salariés, les incitant à calculer leur empreinte carbone personnelle sur la base de différents sites nationaux : États-Unis, Chine, France, et Royaume-Uni ;
- **la fresque du climat pour l'ensemble des collaborateurs** : le groupe Rémy Cointreau a commencé à déployer la fresque du climat à l'ensemble de ses salariés. Au cours de l'année 2022/2023, 5 fresques ont été réalisées et essentiellement animées par des collaborateurs du groupe ayant été formés comme « fresqueurs ». Au total, ce sont environ 560

collaborateurs, soit près de 30% du groupe qui a été sensibilisé aux enjeux du dérèglement climatiques, ses causes et ses conséquences ;

- **proposition de parcours éducatifs sur le réchauffement climatique sur l'application « My CSR »** : la notion de bilan carbone, les énergies renouvelables, l'économie circulaire ou encore des idées simples d'actions citoyennes ;
- **présentation des bilans carbone des sites et de leurs objectifs 2030 auprès des équipes respectives**, permettant l'identification des principaux leviers et opportunités de réduction ;
- **révision de la politique Groupe sur les déplacements professionnels depuis 2021**: la politique « Voyages » intègre « les bonnes pratiques d'un voyageur éco-responsable », interdisant notamment les déplacements (en train) pour les réunions de moins de quatre heures et limitant les déplacements internationaux (en avion) à deux fois par an et par continent, par personne. De plus, un reporting « CO₂ » trimestriel de ses déplacements professionnels est envoyé à chaque collaborateur afin de sensibiliser les équipes.

1

Action 2 : se doter des bons outils : mesurer pour piloter

Afin de pouvoir concrétiser ses actions, les mesurer et les piloter, le groupe a mis en place plusieurs initiatives depuis 2 ans :

- **le groupe a créé un outil de pilotage de l'ensemble des actions de réduction CO₂** (par nature et par site), quantifiant leur impact prévisionnel sur sa trajectoire carbone ;
- **le groupe mène, depuis trois ans, un certain nombre d'analyses spécifiques** (en interne et avec ses partenaires externes), visant à mesurer avec plus de précision les facteurs d'émission CO₂ de certaines de ses activités ou de ses achats. Cet exercice lui permettra, à terme, de basculer de facteurs d'émissions génériques vers des facteurs d'émission spécifiques, pour une meilleure estimation de son bilan carbone ;

- **adhésion à EcoInvent** (ONG internationale qui collecte des données et met ainsi à disposition une base internationale et reconnue de facteurs d'émissions carbone). Une licence a été acquise et une dizaine de collaborateurs ont été formés à l'utilisation de cette base de données afin de mieux cerner les facteurs d'émissions retenus, par exemple en fonction des typologies de matériaux constituant nos emballages ;
- **développement avec SAP d'un « dashboard carbone »**, dont l'objectif, à terme, est un reporting trimestriel automatisé sur une très large partie des émissions carbone du groupe.

Action 3 : agir sur les 4 principaux leviers de réduction de l'empreinte carbone : emballages, énergies, matières premières agricoles, et transports

DES EMBALLAGES PLUS VERTUEUX ET CIRCULAIRES

Les emballages représentent 38% de l'empreinte carbone du groupe. Ils offrent donc la principale opportunité de réduction d'émissions. Voir le chapitre 1.3.3.

ÉNERGIE : SOBRIÉTÉ, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES RENOUVELABLES

Le groupe mesure ses émissions de GES depuis 2006 sur ses scopes 1 et 2 (référentiel Bilan Carbone®). Il est donc sensibilisé à la nécessaire optimisation de son efficacité énergétique pour réduire son empreinte carbone depuis plus de 15 ans.

Roadmap et objectifs 2030

La stratégie du groupe en matière de consommation d'énergie est double :

- déployer des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique en continue dans l'ensemble des sites ;
- basculer progressivement l'énergie utilisée par les sites vers des énergies renouvelables, dont la nature dépend des contraintes et des opportunités du territoire où les sites sont situés.

Objectif 2025 : 100% de l'électricité utilisée par les sites de production du groupe doit être renouvelable.

Objectif 2030 : 100% des énergies (directes et indirectes) utilisées dans les sites de production du groupe doivent être renouvelables.

Principales actions en 2022/2023

- **Sobriété et efficacité énergétique permettent une réduction de 8% des énergies consommées en France**: En 2022/2023, la consommation totale d'énergie du groupe s'élève à 47 703 MWh, en hausse de 9,6%. Cette hausse s'explique par une augmentation sensible de l'énergie consommée dans les sites internationaux (+23% ; hausse des volumes distillés et intégration d'une activité de production de molasse à la Barbade) tandis que les sites français ont réduit leur consommation de 8,0% (sobriété et efficacité énergétique). Cette progression se décompose en une hausse de 16,2% des énergies directes (fuel, gaz, biogaz, bois) partiellement compensée par une réduction de 6,0% des énergies indirectes (électricité).

L'ensemble des sites du groupe ont poursuivi leurs actions en matière de sobriété et d'efficacité énergétiques telles qu'une meilleure gestion du chauffage et de la climatisation, le basculement vers de l'éclairage LED, le déploiement de meilleurs outils de mesure, le basculement vers du matériel de nouvelle génération (plus efficient), ou des travaux d'isolation.

Plus spécifiquement, la Maison Rémy Martin a fait des tests de préchauffage de vins et brouillis à des températures plus élevées (passage de 40 à 50 °) afin de réduire la quantité d'énergie nécessaire à la distillation. Le déploiement d'une telle action à la taille de la filière pourrait être une source d'efficacité énergétique importante dans les années à venir.

Enfin, des audits ont été menés (ou vont l'être) dans la plupart de nos grands sites de production pour identifier de nouvelles actions d'efficacité et à terme de décarbonation.

— **38% de l'énergie consommée dans les sites du groupe est désormais d'origine renouvelable:** Depuis plusieurs années, le groupe mène des études pour évaluer le potentiel d'intégration des énergies renouvelables dans ses distilleries et ses sites de production.

En 2022/2023, 38% de la consommation d'énergie des sites de production était d'origine renouvelable en 2022/2023. Cette proportion est en légère baisse *versus* 2021/2022 (44% en 2021/2022 et 26% en 2020/2021). Cette légère baisse s'explique par un mix défavorable (baisse de la consommation d'énergie dans les sites français, qui sont largement convertis aux énergies renouvelables) :

- 21% des énergies directes sont ainsi renouvelables (contre 26% en 2021/2022 et 2% en 2020/2021) ; et
- 91% de l'énergie indirecte (électricité) est renouvelable contre 87% en 2021/2022 et 86% en 2023/2021.

D'autres projets sont en cours d'étude et d'exécution, afin de permettre au groupe d'atteindre son objectif de 100% d'électricité renouvelable d'ici 2025 et 100% d'énergies renouvelables d'ici 2030.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Indicateur		2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectif 2024/25	Objectif 2030/31
Consommation totale d'énergie	Mwh	38 495	39 261	40 125	43 511	47 703		
<i>Variation annuelle</i>		-2,9%	2,0%	2,2%	8,4%	9,6%		
Consommation totale par caisse standard produite	Kwh	7,2	8,1	8,2	7,6	8,6		
% énergies renouvelables (total)	%	26%	25%	26%	44%	38%	-	100 %
Consommation énergies directes	Mwh	26 335	27 510	28 577	30 645	35 602		
<i>% énergies directes - renouvelables</i>	%	1%	1%	2%	26%	21%		100 %
Consommation énergies indirectes	Mwh	12 160	11 752	11 547	12 866	12 101		
<i>% énergies indirectes - renouvelables</i>	%	79%	82%	86%	87%	91%	100%	-

Note : intégration des Maisons Telmont et Brillet en 2021/2022.

Site	% Énergies Renouvelables	o/w Énergies Directes Renouvelables (biogaz, biofuel, bois...)	o/w Énergies Indirectes Renouvelables (électricité)	Commentaires	Stratégie de Décarbonation
SITES FRANÇAIS					
Cognac	99%	96%	100%	<p>Biogaz : le site de production de Cognac ainsi que les Domaines Rémy Martin ont basculé du gaz vers du biogaz de Nouvelle Aquitaine le 1^{er} avril 2021, permettant de réduire de plus de 80% les émissions CO₂ liée à l'utilisation de cette énergie calorifique (distillation principalement).</p> <p>Cette action complète l'approvisionnement en électricité renouvelable (énergie issue d'une production hydraulique) dans l'ensemble de ses sites depuis 2016. L'ensemble des énergies consommées sur les sites de Cognac sont donc issues d'origine renouvelable.</p>	<p>Distillation vapeur : la Maison finance, depuis deux ans, une expérimentation « Distillation Durable » au sein d'un appel à projet initié par le BNIC (Bureau interprofessionnel du Cognac). Dans un souci constant d'accompagner la filière, cette expérimentation consiste à utiliser un nouveau procédé de chauffe de distillation à la vapeur, afin de vérifier la bonne qualité des eaux-de-vie obtenues ainsi que de mesurer la réduction des émissions de gaz à effets de serre.</p>
Angers	100%	100%	100%	<p>Biogaz : tout comme le site de Cognac, le site d'Angers se source en énergies d'origine renouvelable : biogaz pour les énergies directes (distillation principalement) depuis avril 2021 et électricité verte (énergie indirecte) depuis 2016 (hydraulique).</p>	
Damery (Telmont)	98%	0%	100%	<p>Telmont s'approvisionne à 100% en électricité verte depuis avril 2021.</p>	
Domaine des Hautes Glaces	100%	100%	100%	<p>Depuis 2020/2021, 100% de l'énergie consommée par le Domaine des Hautes Glaces est d'origine renouvelable : l'alimentation des chaudières des alambiques (énergie directe) provient de bois issu de forêts gérées durablement.</p> <p>L'électricité (énergie indirecte) est d'origine renouvelable (hydraulique).</p>	

Site	% Énergies Renouvelables	o/w Énergies Directes Renouvelables (biogaz, biofuel, bois...)	o/w Énergies Indirectes Renouvelables (électricité)	Commentaires	Stratégie de Décarbonation
SITES INTERNATIONAUX					
Bruichladdich (Islay, Écosse)	3%	0%	100%	<p>Biofuel : en attendant une transition moyen terme vers l'hydrogène, la distillerie Bruichladdich envisage de s'approvisionner en biofuel à partir de 2023/2024, comme énergie de distillation. Une montée en puissance progressive est à anticiper.</p> <p>Depuis 2020/2021, le site d'Islay utilise une électricité d'origine renouvelable, certifiée par le Royaume-Uni.</p>	<p>Hydrogène : la distillerie Bruichladdich et son partenaire Protium évaluent la viabilité technique et commerciale d'une technologie qui brûle de l'hydrogène avec de l'oxygène pour chauffer les chaudières de distillation, avec une élimination totale des polluants atmosphériques et des émissions de GES. L'hydrogène « vert » serait ainsi fabriqué en l'extrayant de molécules d'eau, grâce à de l'électricité provenant d'énergies renouvelables.</p>
Mount Gay (Barbade)	2%	0%	24%	<p>Énergie solaire : sur le site de la Barbade, la production d'électricité renouvelable à partir des panneaux solaires installés sur les deux sites représente 24% de l'électricité totale consommée. De nouveaux panneaux solaires seront installés dans les années à venir avec un objectif de production de 500 MWh d'ici 2025, soit près du tiers de la consommation électrique totale de Mount Gay.</p>	
Westland (US)	11%	0%	94%	Westland s'approvisionne largement en électricité verte depuis 2019/2020.	
TOTAL GROUPE	38%	21%	91%		

DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES BAS CARBONE

Le total des émissions CO₂ *scope 3* liées aux achats de matières premières agricoles atteint 33 751 tCO₂eq, c'est-à-dire 22% de l'empreinte carbone du Groupe. Elles se décomposent en deux grands types de sources d'émissions :

- les émissions liées au travail du sol, correspondant aux émissions « FLAG » ;
- les émissions liées à l'énergie de distillation.

L'objectif de Rémy Cointreau est d'accompagner ses fournisseurs agricoles dans leur transformation durable, afin de réduire leur impact environnemental. Les facteurs d'émissions utilisés pour mesurer l'empreinte carbone de ces matières agricoles en bénéficieront ainsi mécaniquement.

Roadmap et objectifs 2030

- Insuffler une culture carbone aux partenaires agriculteurs et viticulteurs du groupe.
- Former les partenaires agriculteurs et viticulteurs à des pratiques agroécologiques, qui promeuvent une réduction sensible des intrants de synthèse et permettent de séquestrer plus de carbone dans les sols.
- Promouvoir une stratégie bas-carbone auprès de nos partenaires distillateurs.
- Progressivement décarboner l'énergie utilisée pour le matériel agricole.

Principales actions en 2022/2023

- **Promouvoir une culture carbone :** à l'occasion des « Journées techniques de la viticulture » organisées par la Maison Rémy Martin en avril 2022, un atelier « Bilan carbone » a été inclus pour sensibiliser et éduquer les partenaires viticoles de la Maison aux différentes sources d'émission.
- **Sensibiliser ses partenaires agriculteurs et viticulteurs à des pratiques agroécologiques.** Des actions de sensibilisation ont eu lieu à Cognac, à la Barbades et à Islay au cours de l'année. Le « Sustainability Guide » de la Maison Telmont a également été un outil de sensibilisation important au sein de la communauté viticole champenoise.
- **Financement des surcoûts associés au basculement vers le biogaz pour la distillation :** afin d'engager ses partenaires dans une démarche de décarbonation progressive, la Maison Rémy Martin a pris en charge les surcoûts associés au basculement vers le biogaz pour un groupe de 12 bouilleurs de cru et bouilleurs de profession partenaires (Alliance Fine Champagne). Cette action a permis d'éviter près de 3 000T d'émissions de carbone.

- **Progressivement décarboner l'énergie utilisée pour le matériel agricole :** plusieurs Maisons ont basculé leur matériel et camions agricoles vers des biocarburants. Ainsi, d'avril à août 2022, puis d'octobre à février 2023, les Domaines Rémy Martin ont testé un biocarburant à base d'huile de friture recyclée (le XTL), permettant une réduction des émissions carbone de 80% *versus* un carburant classique. L'objectif, à terme, est de partager ses essais avec les autres Maisons du groupe et les partenaires de l'Alliance Fine Champagne (AFC).

Westland teste la technologie du carbon capture : capture du carbone pendant le processus de fermentation

Westland a installé une unité de capture du carbone (CCUS) dans sa distillerie afin de collecter le dioxyde de carbone naturellement émis pendant le processus de fermentation de ses céréales.

Pour mener à bien ce projet pilote, Westland travaille activement avec Earthly Labs pour que le CO₂ collecté soit nettoyé et atteigne ainsi un niveau de pureté compatible avec une utilisation dans des boissons gazeuses. Ce CO₂ « vert » sera ainsi vendu aux entreprises locales.

DES TRANSPORTS ENGAGÉS DANS UNE STRATÉGIE BAS-CARBONE

Une gestion des transports déjà très optimisée

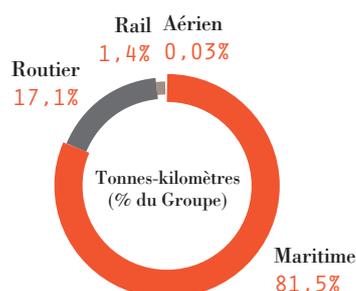
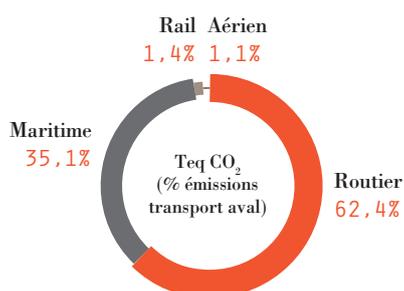
Le total des émissions CO₂ *scope 3* liées au transport amont et aval des produits atteint 21 813 tCO₂eq, en baisse de 13% par rapport à l'année précédente. Cette valeur intègre le transport :

- amont (4% des émissions carbone du groupe) de matières premières agricoles, d'eaux-de-vie ou de *packaging* jusqu'à nos sites de production ;
- aval (10% des émissions carbone du groupe) de bouteilles et de leurs emballages vers nos marchés de consommation.

Les transports étant un levier significatif de réduction de l'empreinte du groupe, de nombreuses actions ont déjà été mises en place au cours des dernières années.

L'optimisation du transport amont s'est ainsi traduite par une recherche permanente de proximité pour les approvisionnements des matières premières, agricoles ou non.

Quant au transport aval, le Groupe a privilégié les options bas-carbone : ainsi, le maritime représente 82% des « tonnes-kilomètres » parcourus par les produits du Groupe (et seulement 35% des émissions carbone du transport aval). Inversement, le fret aérien ne représente que 0,03% des tonnes kilométrées (1,1% des émissions) et le routier 17% (mais 62% des émissions).



Roadmap et objectifs 2030

Les efforts d'optimisation du transport amont et aval doivent pleinement participer à l'objectif de réduction de l'empreinte carbone du groupe de 50% par bouteille d'ici 2030. Afin de mener à bien cet objectif, Rémy Cointreau s'est engagé auprès de Fret 21, qui accompagne les entreprises dans l'intégration de l'impact transport dans leur stratégie de développement durable.

Les leviers identifiés et en cours d'exécution par l'équipe Supply Chain sont les suivants :

- déployer l'outil TK Blue à l'ensemble des transporteurs du Groupe: initié en 2019/2020 et achevé dès 2021/2022, le déploiement de cet outil qui couvre l'ensemble des activités logistiques du Groupe (transports entre les plateformes d'expédition, livraisons vers les filiales et les clients), a permis de fiabiliser de façon exhaustive la mesure des émissions carbone mondiales associées aux transports des produits ;
- encourager le « zéro avion » pour les marchandises ;
- optimiser les flux pour privilégier les options bas-carbone (maritime, train et transport routier vert) ;
- optimiser le taux de remplissage des containers, en remplaçant progressivement les palettes en bois par des *slipsheets* ;
- participer au financement des transports décarbonés de demain ;

Principales actions en 2022/2023

En 2022/2023, les tonnes kilomètres parcourues par les produits du Groupe (transport aval) sont en légère progression alors que les émissions de GES associées sont en repli de 16%. Cette performance s'explique par les actions suivantes :

- **24% de réduction des voyages en avion pour les marchandises** : alors que le fret aérien est déjà peu utilisé au sein du Groupe (0,03% des tonnes kilomètres parcourus par les produits à fin mars 2023), cet engagement a permis une nouvelle réduction de -24% de son utilisation en 2022/2023. Sur les trois dernières années, cette réduction atteint même -93%.

- **Optimisation capacitaire grâce au déploiement de *slipsheets* à la place des palettes en bois**: après la réalisation d'une étude favorable sur la mise en place de *slipsheets* (plaque de carton ou de plastique, dont la finesse et la légèreté permettent de gagner en volume et en poids) en 2021/2022, des investissements ont eu lieu pour permettre leur déploiement début 2023 sur les sites de Cognac et d'Angers.
- **Nouvelle route bas-carbone entre Cognac et Le Havre** : depuis janvier 2023, le Groupe a fortement réduit les émissions liées au trajet Cognac – Le Havre, en remplaçant le transport routier entre ces deux villes par du ferroviaire (en grande partie). Désormais, les containers sont chargés sur des camions fonctionnant au biodiesel sur un trajet court Cognac-Bordeaux, avant d'être transférés sur des trains de marchandises pour le trajet Bordeaux – Port du Havre (d'où ils sont expédiés en cargo maritime vers leur port de destination aux États-Unis et en Chine). Alors que 41 containers ont ainsi transité au quatrième trimestre 2022/2023, 200 containers devraient bénéficier de cette nouvelle route en 2023/2024, permettant d'économiser plus de 110 tonnes de CO₂.
- **Un nouveau partenariat pour contribuer à la décarbonation du transport maritime** : en septembre 2021, un accord a été signé avec la société NEOLINE pour qu'à partir de 2025, 250 000 bouteilles (par an) soient transportées de la France vers les États-Unis par cargo à voile. En 2022/2023, dans la continuité de ses efforts, Rémy Cointreau s'est engagé au sein d'une coalition à l'origine du projet d'un transport hebdomadaire de containers entre la France et les USA. Mis en place avec l'armateur Zéphyr & Borée, la propulsion des containers sera en grande partie vélique et sera complétée par un carburant de synthèse (hydrogène vert). Les premiers containers sont prévus pour 2025 et permettront de réduire d'au moins 50% les émissions du trajet.

1.3.3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE, PACKAGING DURABLE ET GESTION DES DÉCHETS

Gouvernance

Vision et politique : la stratégie du groupe Rémy Cointreau en terme d'économie circulaire, *packaging* durable et gestion des déchets est sous la responsabilité du directeur général et de la directrice RSE du groupe.

En collaboration avec la direction « RSE carbone » (et notamment des champions RSE Production, Achats, *Supply Chain*, et Développement *Packaging*) et la direction des opérations, ils conçoivent et mettent en œuvre la stratégie et les actions de réduction.

Processus d'identification des risques : l'élaboration de la stratégie se nourrit du processus de suivi réglementaire mené en continue par les équipes juridiques et développement *packaging*.

Revue et validation : la revue et la mise en œuvre de cette stratégie font partie, comme pour les autres sujets de durabilité, des responsabilités :

- du Conseil d'administration et du comité RSE ;
- du comité exécutif, notamment à travers les « référents » dédiés aux principaux enjeux de la stratégie climat du groupe : les référents « climat/eau » (directeur des opérations) et « circularité » (DG Liqueurs et Spiritueux).

Déploiement : la stratégie « économie circulaire, *packaging* durable et gestion des déchets » est déployée en coordination avec les directions marketing des Maisons, la direction RSE carbone et la direction des opérations, afin d'être adaptée aux spécificités et enjeux locaux :

- les champions RSE Carbone (Production, Achats, *Supply Chain* et Développement *Packaging*) situés dans les sites du groupe sont chargés de mettre en place les actions du groupe en matière de circularité ;
- un « comité de pilotage développement *packaging* responsable » a été créé en 2021 (réunissant les responsables Développement *Packaging* des différentes Maisons du groupe). Il a la charge d'identifier de nouveaux risques réglementaires éventuels pour les bouteilles et emballages du groupe, d'échanger sur les actions à déployer pour répondre à la feuille de route et d'identifier les indicateurs pertinents pour mesurer l'efficacité de son déploiement.

Critères de rémunération : en 2022/2023, au sein du comité exécutif, le directeur général groupe, le directeur financier, le DG division Cognac, le DG division Whisky, la DG Liqueurs et Spiritueux et le DG Opérations, ont une rémunération variable directement ou indirectement liée à la réalisation d'objectifs concrets l'économie circulaire, le *packaging* durable et la gestion des déchets (ODD 12).

Enjeux et impacts

Rémy Cointreau se doit d'être un contributeur à l'effort planétaire en réduisant son empreinte environnementale, dans un contexte d'épuisement des ressources.

L'enjeu principal du groupe est donc de réduire sa consommation de matières premières notamment celles liées aux emballages de ses produits, qui est sa principale source d'émissions carbone et dont l'augmentation des coûts, à l'avenir, est un risque probable.

Au-delà de la réduction, le groupe travaille à l'émergence de nouveaux modes de consommation, promouvant la réutilisation, un modèle plus circulaire de la consommation de ses produits.

Enfin, la mise en œuvre de projets basés sur la réduction et la valorisation des déchets est également un enjeu majeur pour le groupe.

Politique

POLITIQUE D'ÉCOCONCEPTION ET DE CIRCULARITÉ DES PRODUITS

Comme évoqué précédemment, les emballages constituent un levier majeur pour réduire l'empreinte environnementale du groupe (41% des émissions carbone). Ainsi, l'écoconception fait l'objet d'une charte, d'outils de mesure et d'objectifs détaillés, afin de guider les équipes dès la conception des produits, de leurs emballages et des objets promotionnels jusqu'à la fin de leur cycle de vie.

Roadmap et objectifs 2030

Les équipes Développement produits/Écoconception de Rémy Cointreau ont défini une *roadmap* 2030 ayant pour objectif de réduire l'empreinte carbone (et par extension l'empreinte environnementale) des produits et de leurs emballages de 50% par bouteille d'ici 2030, en cohérence avec les objectifs de réduction du groupe. Cette *roadmap* se décompose en deux phases exécutées de manière concomitante :

- d'ici à 2025, 80% des produits existants auront bénéficié d'une action d'écoconception (amélioration tangible de l'IPE) ; cet objectif a été affiné afin de prendre en compte un calendrier d'écoconception plus précis, marque par marque.
- d'ici à 2030, le groupe s'engage à développer des projets s'appuyant sur des méthodes de consommation circulaire et/ou sur des nouveaux matériaux.

Afin d'atteindre cette ambition, les équipes ont rédigé une charte d'écoconception construite autour des 3 grands principes (Réduire, Réutiliser et Recycler), guidant les équipes dès la conception des produits. Ils ont également défini les indicateurs et objectifs suivants :

Pour les bouteilles en verre :

- depuis 2022, l'ensemble des nouveaux projets doivent montrer une amélioration significative de leur Indice de Performance Environnementale (IPE) par rapport à la gamme référente existante ;
- d'ici 2025, 85% des bouteilles seront vendues sans étui;
- d'ici 2025, 100% des bouteilles devront être recyclables ou réutilisables.

Pour les bouteilles en plastique, d'ici 2025 :

- 100% des bouteilles seront en plastique recyclé et recyclable.

Pour les objets promotionnels en plastique, d'ici 2025 :

- le plastique à usage unique sera interdit ;
- 100% des plastiques utilisés devront être recyclés et recyclables.

Afin de pouvoir mesurer et piloter la progression de ces indicateurs, le groupe a développé un outil d'écoconception, appelé "Indice de Performance Environnementale" (IPE), décrit ci-dessous.

L'Indice de Performance Environnementale (IPE)

Dès 2018, le groupe a développé un logiciel interne appelé « IPE » ou Indice de Performance Environnementale des emballages, qui permet de mesurer les impacts environnementaux des *packagings* des produits du groupe sur la base de 4 grands indicateurs : les émissions CO₂, la consommation d'eau, l'écotoxicité aquatique et l'épuisement des ressources naturelles. Après un déploiement initial sur les sites de Cognac et Angers, cet outil de mesure a été étendu graduellement à tous les sites de production du groupe. Il est principalement utilisé dans la conception de nouveaux produits, afin de pouvoir s'assurer d'une réelle amélioration de son empreinte environnementale par rapport à la gamme existante.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Concernant le traitement de ses déchets, la politique du groupe est :

- de réduire leur tonnage au maximum ;
- de valoriser, dans la mesure du possible, la totalité des déchets restants, afin de s'inscrire pleinement dans une économie plus circulaire ;
- l'objectif du groupe est de valoriser (valorisation matière ou énergétique) 99% de ses déchets d'ici 2024/2025.

PLAN D'ACTION

Action 1 : exécution de la roadmap écoconception et des projets circulaires

Au cours de l'année 2022/2023, les équipes ont poursuivi leurs actions autour 3 grands principes « Réduire, Recycler et Réutiliser (3R) » :

– **Réduire** – trois grandes actions ont été menées à travers le groupe pour réduire la quantité de matériaux utilisés :

- **élimination des emballages secondaires (Gift Box)** : 78% des bouteilles du groupe sont désormais vendues sans emballages secondaires, contre 21% en 2019/2020, avant le lancement de la démarche. Cette initiative a été portée par l'ensemble des Maisons du groupe, certaines ayant même fait le choix de les éliminer totalement : la Maison Telmont, la Maison Cointreau et la liqueur Belle de Brillet. L'objectif est d'atteindre 85% d'ici 2025,
- **allègement des bouteilles** : le travail de fond d'allègement des bouteilles s'est poursuivi à travers l'ensemble du portefeuille. En 2022/2023, la Maison Telmont a mené des tests, en partenariat avec Verallia, afin d'alléger le poids de sa bouteille de 35 grammes (-4%) à 800 g. Ces tests s'étant avérés concluants, Telmont va progressivement remplacer ses bouteilles par cette nouvelle version allégée, la bouteille de Champagne la plus légère du marché. Le rhum Mount Gay, le brandy St-Rémy et la liqueur Belle de Brillet ont également bénéficié d'allègements entre -2% et -11% du poids de verre de leurs bouteilles. Ces allègements permettent une réduction des émissions carbone associées à la production du verre et du transport de la bouteille, mais ils permettent également de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux liés à l'extraction du sable au niveau mondial, en diminuant l'utilisation de cette ressource naturelle. Il va être poursuivi et accentué dans les années qui viennent,
- **augmentation de la proportion de verre recyclé** : le verre étant recyclable à l'infini, le développement de la circularité de ce matériau est bénéfique à deux titres : l'augmentation de calcin (verre recyclé) dans l'élaboration des bouteilles permet de réduire les quantités de matières premières (telles que le sable) employées pour la fabrication du verre, mais aussi de réduire la quantité d'énergie nécessaire à sa refabrication.

Ainsi le taux de verre recyclé moyen dans les achats de bouteilles du groupe s'élève à 49% en 2022 / 2023. Depuis 2 ans, l'action de la Maison Telmont a été radicale : elle a totalement arrêté l'utilisation de bouteilles transparentes (ne contenant pas de verre recyclé) au profit de bouteilles vertes, 100% recyclables et provenant à 85% de verre recyclé, une action très audacieuse et unique dans la région champenoise ;

- **Recycler** – Depuis deux ans, les équipes développement-packaging travaillent activement à la recyclabilité des bouteilles du Groupe, que ce soit au niveau des matériaux utilisés que sur leur séparabilité (dissociation des différents composants de la bouteille. Ainsi, le Groupe a déjà quasiment atteint son objectif de 100% de bouteilles recyclables (ou réutilisables) d'ici 2025, avec un taux de bouteilles recyclables qui atteignent 99,9% fin mars 2023. Le Groupe s'emploiera à maintenir ce taux de recyclabilité élevé dans les années qui viennent ;
- **Réutiliser** – La bouteille en verre est réutilisable à l'infini. C'est sur la base de ce postulat que le groupe Rémy Cointreau a pour objectif de développer d'ici à 2030 plusieurs projets s'appuyant sur des méthodes de consommation circulaire. Ainsi, en décembre 2022, il a annoncé son projet *One Bottle for Eternity* avec le lancement de 3 pilotes emmenés par ses Maisons, afin d'explorer différents formats de circularité :
 - **la Maison Mount Gay teste un système de consigne à la Barbade**, son île d'origine et lieu de production. Les bouteilles vides sont ainsi collectées, nettoyées et reremplies de l'été 2022. La Maison espère, à terme, pouvoir réutiliser 30% à 40% des bouteilles vendues localement, avec un gain CO₂ estimé à 60% par bouteille,
 - **les Maisons Cointreau et Mount Gay ont annoncé un partenariat avec ecoSPIRITS au Royaume-Uni**, afin de promouvoir une plus grande circularité dans le *on-trade* (hors foyer). En janvier 2023, des ecoTOTES de 4,5 litres ont été déployés dans une sélection de bars, restaurants et hôtels Londoniens. Une fois vides, ils seront collectés, nettoyés et remplis localement. Ce programme pilote vise une réduction de 30 à 50% du stockage en arrière-boutique et une réduction de 95% des déchets quotidiens de verre et de carton dans les lieux participants au projet. De plus, les premières estimations montre une réduction de 80% des émissions carbone associées. Par ce lancement, Cointreau devient la première liqueur internationale à s'associer à ecoSPIRITS, et Rémy Cointreau, le premier groupe partenaire au Royaume-Uni,
 - **LOUIS XIII lance l'Infinity Wheel** : depuis novembre 2022, la Maison LOUIS XIII offre désormais la possibilité de recharger sa carafe un nombre de fois illimité dans sa boutique de Cognac. Ce service sera déployé dans l'ensemble des boutiques de la Maison en 2023. La cérémonie est personnalisée et la vie de la carafe est prolongée à l'infini.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : ÉCOCONCEPTION

Indicateur	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectif 2024/2025
Bouteilles vendues sans « suremballage »	21%	74%	76%	78%	85%
Produits du portefeuille ayant bénéficié d'une action d'écoconception depuis 2020/2021 (IPE)	-	-	57%	67%	80%
Proportion de bouteilles recyclables ou réutilisables	-	-	98%	98%	100%
Proportion moyenne de verre recyclé (total de bouteilles achetées)	-	-	54%	49%	-

Action 2 : partenariat avec Glass Futures : préparer l'avenir et aider à décarboner la fabrication du verre

Depuis 2021/2022, Rémy Cointreau a rejoint le consortium Glass Futures dans une collaboration vers un avenir plus durable. Si Rémy Cointreau s'attache déjà à écoconcevoir ses bouteilles de la manière la plus responsable, en réduisant leur poids et en augmentant leur contenu recyclé par exemple, le groupe veut aussi préparer l'avenir en aidant l'industrie verrière à se décarboner dans la durée.

C'est la mission de l'organisation à but non lucratif Glass Futures qui, avec son *Global Center of Excellence*, vise à accélérer la transformation durable de l'industrie du verre par l'innovation et la collaboration.

Action 3 : gestion des déchets

Rémy Cointreau poursuit son action de réduction des déchets de ses sites avec une politique de sensibilisation du personnel sur le tri et la valorisation des déchets.

En 2022/2023, les déchets du groupe sont en hausse limitée de 3,8% (2 548 tonnes), avec un taux de valorisation quasi stable à 94%. Ainsi, 85% des déchets ont fait l'objet d'une valorisation matière, tandis que 9% ont été orientés vers une valorisation énergétique. L'ensemble des sites valorisent leurs déchets entre 90% et 100%, à l'exception de la Barbade (18%) qui a encore des progrès à réaliser.

1

Westland : une stratégie « zéro déchet » qui a porté ses fruits en trois ans

Dans le cadre de sa certification *EnviroStars* (depuis 2020/2021), Westland a mené un audit et mis en place un plan de gestion de ses déchets qui a permis à la Maison de passer de 75 tonnes à 0,1 tonne de déchets en l'espace de 3 ans. Ces réductions ont été réalisées en grande partie grâce au basculement vers des matériaux recyclables ou compostables, en augmentant les capacités de tri et de recyclage et en éduquant les équipes. Cette feuille de route a été portée par les champions RSE de la Maison :

- introduction de gants, tasses et couverts compostables ;
- utilisation de matériaux réutilisables plutôt qu'à usage unique ;
- utilisation de matériaux rechargeables (réduisant l'utilisation de batteries) ;
- recyclage des sacs de malt (~ 900 kg) ;
- éducation des équipes sur les options de tri : articles recyclables, compostables et non-valorisables.

Notre politique s'inscrit dans un certain nombre d'initiatives nationales et internationales

- **Partenariat avec Echo-Mer** : pour limiter les impacts de la pollution engendrée par l'Homme sur la nature, Echo-Mer s'implique dans une multitude de projets toujours en lien avec le milieu marin, la protection de l'environnement et du littoral, ainsi que le développement durable. La Maison Rémy Martin s'est ainsi associée à Echo-Mer pour séparer les têtes de bouchons de leur corps en liège sur les bouchons partants au rebut. Aidés en cela par l'association Vivractiv à Tonnay Charente (qui accompagne des personnes en difficultés sociales ou professionnelles, vers un retour à l'emploi ou à la formation) qui a mis au point plusieurs procédés de séparation. En 2022, 361 kg de liège et 3,5 tonnes de métaux et plastiques ont été séparés et ainsi revalorisés, tout en fournissant un complément de travail aux salariés de Vivractiv.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : DÉCHETS

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectif 2024/2025
Déchets totaux (en T)	2 312	2 470	2 382	2 455	2 548	
Variation annuelle (%)	-5,4%	6,8%	-3,6%	3,1%	3,8%	
% déchets valorisés	94%	93%	95%	95%	94%	99%
- dont valorisation matière	87%	86%	88%	88%	85%	-
- dont valorisation énergétique	7%	7%	7%	7%	9%	-

Note : intégration de Westland en 2019/2020 ; 2021/2022 : intégration de Telmont et de Brillet.

1.3.4 GESTION RESPONSABLE DE L'EAU ET DES EFFLUENTS (ODD 6)

Gouvernance

Vision et politique : la stratégie de Rémy Cointreau en matière de gestion responsable de l'eau est sous la responsabilité du directeur général et de la directrice RSE du groupe.

En collaboration avec la direction RSE terroirs et la direction des opérations, ils conçoivent et mettent en œuvre la stratégie de réduction et de régénération de l'eau. Ils définissent ainsi la feuille de route en fonction des principaux enjeux identifiés (bassins versants en stress hydrique) et élaborent un plan d'action.

Processus d'identification des risques : la compréhension de l'exposition aux risques liés à l'eau (risques physiques, réglementaires et de réputation) pour les sites de production et les ingrédients approvisionnés par Rémy Cointreau, se fait sur la base des outils *Water Risk Filter* et *Aqueduct for Food* du *World Resources Institute*, d'une part, et des remontées opérationnelles des sites de production, d'autre part.

Revue et validation : la revue et la mise en œuvre de cette stratégie font partie, comme pour les autres sujets de durabilité, des responsabilités :

- du conseil d'administration et du comité RSE ;
- du comité exécutif, notamment à travers un « référent » dédié sur les enjeux « climat/eau » (directeur des opérations).

Déploiement : la stratégie de gestion durable de l'eau est déployée en coordination avec la direction RSE terroirs, la direction des opérations et les champions RSE des sites, afin d'être adaptée aux spécificités et enjeux locaux.

Enjeux et impacts

La gestion de l'eau est un axe stratégique pour les opérations et la chaîne d'approvisionnement de Rémy Cointreau qui reconnaît l'importance stratégique que revêt ce sujet pour la planète et ses communautés. L'eau est, en effet, un enjeu majeur pour le groupe, notamment au niveau de sa disponibilité pour les activités de

distillation sur les sites de la Barbade, d'Islay, de Westland, des Domaines Rémy Martin et du Domaine des Hautes Glaces, mais également de sa qualité pour l'élaboration des produits du groupe. En revanche, seule une petite partie des activités agricoles du groupe doivent être irriguées : la production d'oranges, de poires, et une partie des vignes (pour la production des brandies St-Rémy et Metaxa).

Le groupe a donc adopté une approche en trois étapes visant à identifier les risques, les actions et les impacts afin de contribuer à la préservation et à la restauration des écosystèmes naturels et du cycle naturel de l'eau, dans les zones les plus importantes. Ces trois étapes sont les suivantes :

- **mesure des risques liés à l'eau** sur la base des outils *Water Risk Filter* (une base de données publique et un outil cartographique interactif, qui fournit des informations sur les risques liés à l'eau en fonction de la localisation exacte des sites de production) et *Aqueduct for Food* du *World Resources Institute*.

Les analyses menées montrent qu'aucun des sites de production du groupe n'est situé sur une zone à risque hydrique élevé ou extrême. Néanmoins, l'AOC Cognac est en risque hydrique modéré dans son ensemble, et certains approvisionnements du groupe liés aux oranges, à la canne à sucre, au vin de muscat et eaux de vie de vin sont situés dans des bassins versants présentant des risques hydriques élevés et très élevés ;

- **élaborer des plans d'atténuation et d'adaptation en s'appuyant sur différents types d'interventions :** l'agroécologie pour sa chaîne d'approvisionnement, une utilisation optimisée de l'eau mais également une gestion accrue de la quantité et de la qualité des effluents dans ses sites de production et des actions de régénération des écosystèmes qui entoure ses sites de production ;
- **une priorisation des actions** en fonction du risque auquel les sites sont confrontés.

Politique

Dès 2016, le plan RSE 2020 avait inscrit la consommation et la préservation de l'eau comme objectif environnemental. Les premières étapes ont été de fiabiliser les mesures de consommation sur l'ensemble des sites de production. Des cartographies précises de consommation d'eau ont également été réalisées sur certains sites afin d'identifier l'eau réellement puisée sur la ressource naturelle et non rejetée par le site, c'est-à-dire la consommation nette d'eau.

Au-delà de la consommation d'eau, le groupe porte également une attention toute particulière à la préservation de sa qualité. Le traitement des effluents liquides issus de ses sites de production sont ainsi suivis précisément. La majeure partie de ces effluents liquides est constituée de vinasses de distillation. Depuis plusieurs années, le volume des effluents est mesuré et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le milieu naturel.

En 2022, le groupe a revu son approche stratégique en matière de gestion durable de l'eau afin de structurer et d'accélérer sa démarche. Elle est désormais construite autour de trois niveaux d'engagement, avec une priorité sur les zones les plus à risque :

- le risque hydrique dans ses sites de production : des feuilles de route sont en cours de réalisation dans chaque site du groupe, afin de définir des objectifs de réduction à 2030 ;
- le risque hydrique dans sa chaîne de valeur : afin de mesurer l'empreinte du groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (sur le même modèle que le bilan carbone), le groupe calcule son « empreinte eau » depuis 2021/2022 (scopes 1, 2 et 3) ;
- la ressource en eau au sein de ses communautés : le groupe travaille aux côtés du WWF pour identifier ou définir les projets de régénération les plus pertinents dans les zones où les risques physiques, réglementaires et de réputation sont les plus importants.

L'action du groupe porte sur 3 leviers principaux :

- réduire sa consommation d'eau ;
- réduire et améliorer la qualité de ses effluents ;
- régénérer l'eau par des actions à impact, en particulier dans les zones à stress hydrique.

Notre politique s'inscrit dans un certain nombre d'initiatives nationales et internationales

- **Partenaire d'Éco d'eau** : Éco d'eau est une initiative, lancée par Véolia, qui permet aux collectivités, entreprises, associations, ou citoyens de s'engager pour préserver la ressource en eau. Cela passe par des engagements pris par chaque organisation pour faire baisser sa consommation en eau et aller vers toujours plus de sobriété. Cela passe également par la sensibilisation et l'information de l'ensemble des parties prenantes (collaborateurs, concitoyens, clients, partenaires...) aux gestes quotidiens qu'ils peuvent adopter. Rémy Cointreau a rejoint le collectif en 2023.

Performance & bilan de l'année

Empreinte Rémy Cointreau (directe)

La consommation totale (brute) d'eau s'élève à 259 977 m³, en hausse de 10% en absolu et de 14% en intensité (5,2 L par litre d'alcool produit). Ces progressions sont cohérentes avec la hausse des volumes distillés au cours de l'année. Elles s'expliquent également par la construction de nouveaux chais à Cognac et par des ajustements méthodologiques de calcul dans certains sites de production.

Le site de Mount Gay à la Barbade représente 42% de la consommation d'eau du groupe, les sites de Cognac, Angers et Islay représentant l'essentiel du reste.

1

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : CONSOMMATION D'EAU

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Consommation d'eau (en m³)	195 096	189 287	200 838	237 356	259 977
Variation annuelle	+12%	-3%	+6%	+18%	+10%
Consommation d'eau par litre produit (en L/L)	4,1	4,4	4,6	4,6	5,2

Note : 2021/2022 : intégration de Telmont et de Brillet.

Empreinte Rémy Cointreau (indirecte)

Depuis 2021/2022, Rémy Cointreau mesure son "empreinte eau" sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (à l'image du bilan carbone).

Pour la quantité, l'empreinte eau mesure :

- la consommation d'eau nette (l'eau qui est retirée d'un bassin versant et qui n'est pas restituée). Cela peut résulter de son évaporation, de son intégration dans un produit ou bien de son rejet dans un bassin versant différent de celui où elle a été prélevée. La consommation d'eau nette tient compte de toutes les sources d'eau permettant cette production (l'irrigation lorsqu'elle a lieu ainsi que les eaux souterraines et les eaux du puits) ;
- le stress hydrique est calculé en pondérant la consommation d'eau en fonction de la région du monde où elle est prélevée via un *water stress index* (indice de stress hydrique : il représente le risque de priver un autre utilisateur d'eau douce (humain ou écosystème) en consommant de l'eau douce dans une région particulière). Pour le calculer, on utilise les indicateurs de stress hydrique AWARE (*Available Water Remaining*) recommandés par la Commission européenne et le PEF.

Pour la qualité de l'eau, l'empreinte mesure :

- l'acidification, qui provient de l'ajout de substances acides dans l'environnement (oxyde d'azote, Ammoniac et oxyde de soufre) ;
- l'eutrophisation, qui quantifie l'impact des intrants phosphatés (fertilisants) sur la croissance des algues en eau douce et la dégradation des écosystèmes environnants ;
- l'écotoxicité en eau douce qui mesure les impacts causés par la libération de substances ayant un effet direct sur la santé des écosystèmes environnants.

En 2021/2022, celle-ci s'élevait à 4 202 623 m³, dont 6% lié aux *scopes 1 & 2*, et 94% au *scope 3*. Au sein du *scope 3*, l'essentiel de la consommation d'eau provient logiquement de la culture des ingrédients agricoles et en moindre partie du *packaging*.

Le Groupe publiera une mise à jour de son empreinte eau à l'occasion de sa déclaration de performance extra-financière 2023/2024. D'ici là, il souhaite affiner ses calculs et l'utilisation de facteurs d'émission plus spécifiques, afin d'avoir une base de travail fiable et pertinente.

En terme de stress hydrique, le niveau du groupe est « moyen », combinant un indicateur faible pour la partie consommée en France et plus fort dans des pays d'approvisionnement agricole tels que le Ghana, l'Espagne, la Tunisie, le Maroc, la Grèce ou la Barbade.

PLAN D'ACTION

Action 1 : réduire la consommation d'eau

Trois grands types d'actions ont été poursuivies ou initiées en 2022/2023, avec un impact graduel attendu dans les années qui viennent :

- **installation de débitmètres tout au long de la chaîne de production** : afin de pouvoir mesurer de manière plus précise la consommation d'eau aux différentes étapes de la chaîne de production, ainsi que la quantité d'eau restituée à la planète (sans transformation) en fin de *process*, les différents sites de production du groupe sont en train de s'équiper en conséquence. Jusqu'à maintenant, seul le site d'Angers était pleinement équipé ;

- **lancement de projets de récupération des eaux de pluie** dans les sites qui ne sont pas encore équipés, notamment à Cognac et au Domaine des Hautes Glaces ;
- **lancement de projets visant à accroître la circularité de l'eau** : à Islay, un nouveau système de recyclage de l'eau de refroidissement a été installé en fin d'année fiscale. Conjugué à un système de sous-refroidisseurs pour condenseurs, cette nouvelle installation devrait permettre une réduction de la consommation d'eau de refroidissement jusqu'à 80% en volume, pendant les mois d'été.

Action 2 : réduire et améliorer la qualité des effluents

Les effluents liquides du groupe sont constitués de vinasses de distillation pour moitié, et d'effluents industriels (non dangereux) pour le reste. Depuis plusieurs années, le volume des effluents est suivi et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le système local de traitement des eaux ou le milieu naturel.

Les rejets d'effluents (124 549 m³) ont peu évolué (+3,6%) par rapport à l'année précédente. Pour autant, le groupe est en train de mettre en place des feuilles de route au niveau de ses sites pour réduire ses effluents dans les années qui viennent.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS

L'ensemble des sites de production du groupe sont alignés sur les réglementations nationales et locales pour le traitement des effluents. Pour autant, le groupe s'efforce de mesurer précisément la qualité des rejets, qu'ils partent vers des stations d'épuration locales ou vers le milieu naturel.

Concernant les sites d'Angers, de Cognac (incluant les Domaines Rémy Martin), la mesure de pollution liée aux effluents en sortie de site montre une nouvelle amélioration par rapport à l'année précédente, sur une base de chiffres déjà faibles : 0,8 tonne de DBO (demande biochimique en oxygène) en baisse

de 27% par rapport à 2021/2022) et 3,5 tonnes de DCO (demande chimique en oxygène), en baisse de 24%.

Pour l'ensemble des sites, la pollution des effluents en sortie des sites atteint 2 639 tonnes de DBO (+35%) et 2 958 tonnes de DCO (+8%).

VALORISATION DES VINASSES

Les vinasses sont un résidu de distillation, riche en matière organique, qui peut être valorisé *via* l'épandage sur des terres agricoles ou valorisé énergétiquement (méthanisation et production d'énergie verte).

En 2022/2023, 37% des vinasses ont été valorisées, contre 53% l'année précédente. Cette baisse s'explique essentiellement par le moindre épandage à la Barbade (46% *versus* 70%), justifiée par des pluies abondantes en 2022. D'ici 2024/2025, l'objectif est que ce ratio atteigne 70% d'ici 2025.

La totalité des vinasses du Domaine des Hautes Glaces est épandue sur ses Domaines, tandis que la totalité des vinasses des Domaines Rémy Martin est confiée à une unité locale de méthanisation et de production d'énergie verte (REVICO) pour la région de Cognac, dont la société Rémy Martin est administrateur.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : GESTION DES EFFLUENTS

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectif 2024/2025
Effluents (en m³)	83 677	79 835	79 603	120 194	124 549	
<i>Variation annuelle</i>	-0%	-5%	-0%	+51%	+4%	
% Vinasses valorisées	-	23%	32%	53%	37%	70%

Note : 2021/2022 : intégration de Telmont et de Brillet.

Action 3 : régénérer l'eau par des actions à impact, en particulier dans les zones à stress hydrique

La conversion de l'ensemble des Domaines du groupe et à terme, de ses partenaires agriculteurs et viticulteurs, vers l'agroécologie (déploiement de couverts végétaux, réduction du labour, apport de matière organique, programmes d'agroforesterie, décompactage des sols...) devrait permettre une meilleure rétention de l'eau dans le sol pendant les périodes sèches et donc une meilleure préservation de la ressource Eau de manière générale.

1.4 ENGAGEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL DU GROUPE

1.4.1 NOS COLLABORATEURS, L'INCARNATION DE NOS SAVOIR-FAIRE (ODD 4, 5, 8, 10)

Gouvernance

Vision et politique : la gouvernance des enjeux concernant les ressources humaines de Rémy Cointreau est sous la responsabilité du directeur général et du directeur des ressources humaines groupe ainsi que du directeur Talent groupe, qui reporte également directeur général.

En collaboration avec les équipes ressources humaines des différents sites de production et des principaux marchés du groupe, ils conçoivent et mettent en œuvre la stratégie d'engagement social de Rémy Cointreau. Ils définissent ainsi la feuille de route en fonction des principaux enjeux identifiés et élaborent un plan d'action. Ils sont responsables de leur déploiement et de l'efficacité de leur mise en œuvre.

Processus d'identification des risques : l'élaboration de la stratégie se nourrit de l'enquête de satisfaction réalisée tous les deux ans auprès des salariés. Elle s'appuie également sur le processus d'identification des risques et impacts sociaux, issu des analyses régulièrement menées par les directions RSE, opérations ainsi qu'audit, compliance et assurances.

Revue et validation : la revue et la mise en œuvre de cette stratégie font partie, comme pour les autres sujets de durabilité, des responsabilités :

- du conseil d'administration ;
- du comité nomination-rémunération ;
- du comité RSE ; et
- du comité exécutif, notamment à travers la présence du directeur des ressources humaines et d'un référent « Diversité, Équité et Inclusion » (Directrice de la transformation groupe) au sein de cet organe de direction.

Déploiement : la stratégie des ressources humaines est déployée en collaboration avec les équipes ressources humaines des différents sites de production et des principaux marchés du groupe afin d'être adaptée aux spécificités et enjeux locaux.

Critères de rémunération : en 2022/2023, au sein du comité exécutif, l'ensemble des membres ont une rémunération variable directement ou indirectement liée à la réalisation d'objectifs concrets sur l'engagement social du groupe (ODD 5, ODD 10).

1

Performance & bilan de l'année

Au 31 mars 2023, l'effectif total du groupe atteint 2 021 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD et alternants), en augmentation significative par rapport à mars 2022 (1 924 salariés). Cette évolution est liée à la mise en œuvre du plan de transformation stratégie du groupe d'ici à 2030 et permet de soutenir le développement de nos activités en France et à l'international. Ces recrutements traduisent également l'attractivité du groupe auprès des candidats.

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	Mars 2023	%	Mars 2022	%	Mars 2021	%
France	815	40,3	794	41,3	745	40,7
Europe (hors France) – Afrique	322	15,9	315	16,4	305	16,6
Amériques	369	18,3	340	17,7	347	18,9
Asie	515	25,5	475	24,7	435	23,7
TOTAL	2 021	100	1 924	100	1 832	100

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ

	Mars 2023	%	Mars 2022	%	Mars 2021	%
Marques du groupe	836	41,4	820	42,6	757	41,3
Distribution	1106	54,7	1 027	53,4	1 001	54,6
Holding	79	3,9	77	4,0	74	4,0
TOTAL	2 021	100	1 924	100	1 832	100

EFFECTIF PAR FONCTION ET MÉTIER

	Mars 2023	%	Mars 2022	%	Mars 2021	%
Commercial	584	28,9	540	28,1	537	29,3
Marketing	295	14,6	289	15,0	248	13,5
Production	271	13,4	268	13,9	267	14,6
Fermage/Distillation/Vieillessement	188	9,3	178	9,3	163	8,9
R&D/Qualité/Environnement	98	4,8	92	4,8	76	4,1
Supply Chain	121	6,0	113	5,9	99	5,4
Achats	29	1,4	27	1,4	36	2,0
Finances & juridique	223	11,0	215	11,2	216	11,8
Systèmes d'information	78	3,9	67	3,5	62	3,4
Ressources humaines	61	3,0	62	3,2	55	3,0
Services généraux	21	1,0	21	1,1	19	1,0
Directions générales	52	2,6	52	2,7	54	2,9
TOTAL	2 021	100	1 924	100	1 832	100

1.4.1.1 ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS (ODD 8)

Enjeux et impacts

Les femmes et les hommes qui composent Rémy Cointreau sont une richesse fondamentale car ils incarnent des savoir-faire transmis de génération en génération qui sont indispensables à l'élaboration des produits d'exception. Entretenir l'attractivité et la fidélisation des collaborateurs est donc un enjeu important pour le groupe.

Un *turnover* trop important, notamment sur des postes clés, pourrait, à terme, pénaliser la croissance du groupe.

Rémy Cointreau veille à ce que l'ensemble de ses activités respecte les législations et réglementations en vigueur dans tous les pays au sein desquels il opère.

Politique

Le groupe s'engage dans le développement professionnel des collaborateurs et la consolidation du sentiment d'appartenance au groupe. Les politiques de rémunérations sont encadrées par des évaluations de rôle éclairées par une méthodologie et par une expertise externe à l'entreprise et par une évaluation de la performance fondée sur des compétences identifiées et des objectifs partagés.

Les politiques de recrutement et de mobilité interne font l'objet de procédures et/ou de chartes internationales qui guident les managers et favorisent la prise de décision collégiale fondée sur des critères objectifs.

La politique de rémunération est complétée par des plans d'incitation à la performance qui doivent répondre aux objectifs de mobilisation des collaborateurs clés vers une performance

moyen et long terme, en encourageant la surperformance, l'association de ces collaborateurs à la valorisation de l'entreprise, la fidélisation et l'optimisation de l'efficacité économique. Ces plans concernent ainsi un nombre limité de personnes, les dirigeants du groupe, membres du comité exécutif, les contributeurs clés, les piliers de l'organisation et les hauts potentiels. Les contributeurs clés sont les *managers* occupant une fonction stratégique (directeurs de marques et directeurs de zone notamment) et les *managers* reportant à la direction générale. Les « piliers » sont les *managers* qui exercent une fonction essentielle exigeant de l'expérience et dont le remplacement serait difficile. Les « hauts potentiels » sont des *managers* qui ont été identifiés comme pouvant évoluer vers un poste de dirigeant ou pouvant progresser, à savoir de deux niveaux hiérarchiques.

Par ailleurs, les collaborateurs sont accompagnés par l'équipe Talent qui se consacre au suivi personnalisé de toute personne pouvant être amenée à évoluer dans des fonctions stratégiques

pour le groupe pour l'aider dans son développement, en toute confidentialité. Cet engagement est rappelé sous la forme d'un manifeste diffusé au sein du groupe.

Performance & bilan de l'année

Au cours de l'année fiscale 2022/2023, le taux de renouvellement (*turnover*) s'est établi à 13,3% de la population, contre 15,6% l'année précédente. La moyenne d'âge des effectifs du groupe Rémy Cointreau est de 41 ans (vs. 41,1 ans), avec une moyenne d'âge légèrement supérieure en France (42,1 ans).

L'ancienneté moyenne des effectifs du groupe est de 7,4 ans, avec une moyenne en France de 9,2 ans.

Ces éléments chiffrés valident la pertinence de la politique d'attractivité et de fidélisation des collaborateurs, qui fait de Rémy Cointreau un employeur de choix.

En France, le groupe suit avec attention les évolutions de la rémunération moyenne et médiane en s'appuyant sur les indicateurs de comparaison des niveaux de rémunération des dirigeants et des salariés tel que décrits au 3.5.5. du présent document.

De plus, des revues mensuelles et annuelles permettent de s'assurer que les collaborateurs bénéficient d'un niveau de salaire au-dessus des minima légaux ou conventionnels et compétitifs au regard des pratiques de marché.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectifs 2024/2025
Turnover (en %)	13,2	13,8	13,6	15,6	13,3	<17
Moyenne d'âge (ans)	41,5	41,1	41,0	41,1	41,0	Moyenne France : 42,1 ans
Ancienneté moyenne (ans)	7,9	8,0	7,9	7,6	7,4	Moyenne France : 9,2 ans

PLAN D'ACTION

Action 1 : déploiement d'un Plan d'Actionnariat Salarié « My Rémy Cointreau » international (succès avec taux de souscription de 50%)

Pour renforcer son équilibre social à travers le sentiment d'appartenance, le groupe avait déjà déployé en 2021 son premier plan d'actionnariat salarié réservé aux collaborateurs des différentes entités basées en France, baptisé « My Rémy Cointreau ». Cette opération, inscrite dans le plan de transformation stratégique du groupe d'ici à 2030, a offert la possibilité aux collaborateurs de faire l'acquisition, via un fonds commun de placement, d'actions de la société à un prix décoté. Ce plan d'actionnariat salarié avait été marqué par un taux de souscription important de près de 77% des actifs, traduisant une attente forte des collaborateurs de pouvoir être associés

pleinement et durablement à l'atteinte des objectifs à long terme. Au cours de l'exercice 2022/2023 le groupe a déployé un nouveau plan d'actionnariat salarié baptisé « My Rémy Cointreau 2022 » réservé aux collaborateurs internationaux de 15 entités basées dans les 9 pays accueillant les effectifs les plus importants. Ce plan d'actionnariat salarié a de nouveau été marqué par un taux de souscription important avec près de 50% des collaborateurs, traduisant leur engagement fort et leur confiance dans les perspectives de développement du groupe à long terme.

Au titre des deux plans déployés le taux de souscription est de 60,9% des collaborateurs actifs.

Action 2 : suivi du taux de renouvellement des collaborateurs

Le groupe suit attentivement le taux de renouvellement des collaborateurs du groupe pour, le cas échéant, analyser les causes d'une éventuelle dégradation. Au titre de l'exercice 2022/2023 le groupe a procédé à 318 recrutements, principalement dans les filières de la force commerciale (22%), le marketing (17%), les métiers de la production (11%) et la finance (9,1%). 84,2% des recrutements sont des contrats à durée indéterminée.

Dans le même temps et sur le même périmètre, 221 départs se sont réalisés, dont les principaux motifs sont les démissions (53,8%), les fins de contrat à durée déterminée (15,8%), les départs avec accord mutuel des 2 parties (12,7%), les départs en retraite (10%) et les licenciements (6,8%).

Ainsi, le taux de renouvellement s'est établi à 13,3% de la population. L'objectif de l'entreprise est de veiller à ce que le taux ne dépasse pas 17%, en tenant compte des tensions sur l'emploi dans certains marchés où le groupe opère.

Action 3 : enquête de satisfaction pour mesurer l'engagement des collaborateurs

Tous les deux ans, Rémy Cointreau mène une enquête de satisfaction au niveau mondial afin de mesurer l'engagement des collaborateurs. En 2021/2022, 86% des collaborateurs du groupe ont répondu à l'enquête (contre 83% pour celle menée en

2019/2020). Cette enquête s'accompagne de réunions avec des groupes de collaborateurs, afin d'élaborer des plans d'actions tenant compte des avis et remontées collectés, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

1.4.1.2 CONDITIONS DE TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS (ODD 8)

Enjeux et impacts

Le marché de l'emploi est marqué par des évolutions importantes suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, et aux nouvelles attentes des collaborateurs relatives aux méthodes de travail, notamment avec l'instauration durable d'un mode hybride, alternant présentiel et distanciel. L'aménagement des conditions et la flexibilité du temps de travail répondent aux attentes croissantes des collaborateurs pour leur bien-être physique et

moral et la gestion de leurs responsabilités personnelles et familiales. Rémy Cointreau souhaite offrir à tous les collaborateurs un environnement répondant à ces attentes pour qu'ils éprouvent un sentiment général de satisfaction et d'épanouissement dans et par le travail au sein d'équipes diverses. Si le groupe ne parvenait pas y répondre, le développement de ses activités et de ses résultats pourrait être affecté.

Politique

Le groupe investit pour améliorer continuellement les conditions de travail en tenant compte des enjeux spécifiques à chaque métier.

Rémy Cointreau veille également à ce que l'ensemble de ses activités respecte les législations et réglementations en vigueur dans tous les pays au sein desquels il opère. Par ailleurs, en France, fidèle à ses choix historiques, Rémy Cointreau privilégie l'accord collectif dans tous les domaines de la négociation.

Rémy Cointreau s'attache enfin à ce que ses pratiques en matière d'organisation du travail et des autres temps passés dans l'entreprise visent, dans la mesure du possible, à maintenir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, permettant notamment le bon exercice de la parentalité.

Notamment en France, une charte sur le télétravail qui repose sur la confiance et la responsabilité de chacun a été mise en place il y a 7 années et revue en 2019 puis en 2020 pour encourager les modes d'organisation destinés à améliorer la qualité de vie au travail tout en réduisant les temps de déplacement.

Également, notre filiale Bruichladdich a mis en place les horaires flexibles. Ce dispositif permet aux collaborateurs éligibles qui le souhaitent de travailler de manière plus flexible en venant au travail plus tard, en rentrant à la maison plus tôt ou en ayant la possibilité de prendre une pause déjeuner plus longue qu'un modèle fixe d'heures de travail ne le permettrait. Cette nouvelle politique a été également l'occasion de rappeler les dispositions légales en matière de durée du travail applicable.

Performance & bilan de l'année

En France, la charte sur le télétravail bénéficie à 57% des collaborateurs de l'Unité Économique et Sociale Rémy Cointreau. Les modalités du télétravail, telles que proposées permettent aux collaborateurs une très large flexibilité dans son usage.

PLAN D'ACTION

Action 1 : télétravail, équilibre vie professionnelle-vie privée

Pour continuer à répondre aux attentes des candidats et des collaborateurs qui souhaitent pouvoir concilier plus facilement leur vie professionnelle et leur vie privée en France, l'entreprise a réactivé la charte de télétravail. Cette dernière, revue en cours de l'exercice 2020/2021, donne la possibilité de convenir de journées

de télétravail fixes et/ou occasionnelles autorisant ainsi jusqu'à deux jours de télétravail par semaine. Ces dispositions permettent notamment de renouer les liens professionnels mis à mal par les périodes de confinement successives.

Action 2 : de nouveaux locaux offrant espace et bien-être

Après la prise de possession de nouveaux locaux en avril 2022 par les collaborateurs du site de Paris, ceux du site de Singapour ont pu bénéficier en septembre 2022 d'espaces complètement rénovés. Après 3 mois de travaux, les locaux répondent à l'évolution de l'organisation du travail (télétravail, flexibilité des horaires), avec davantage de lieux d'échanges, des salles de réunions plus lumineuses, des lieux de discussions plus ouverts

et moins formels ainsi que des équipements de téléconférence en adéquation avec le télétravail et surtout un espace convivialité qui offre une vue unique sur Singapour et son bord de mer. Également en septembre 2022, les collaborateurs Rémy Cointreau basés en Malaisie ont intégré des espaces plus grands, plus flexibles et collaboratifs au sein d'un immeuble multiplement récompensé en matière de développement durable.

Action 3 : actions en faveur de la parentalité

Dans la mesure du possible, les réunions sont organisées dans la plage horaire de travail et les sessions de formation planifiées suffisamment tôt pour permettre aux parents d'organiser la garde éventuelle de leurs enfants. Les parties ont souhaité adapter l'application du congé solidarité famille et permettre au

collaborateur concerné d'étudier avec sa hiérarchie l'aménagement de son poste en termes d'organisation du temps de travail sous forme de temps partiel quand le collaborateur est amené à gérer certains événements familiaux.

1.4.1.3 SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS (ODD 3)

Enjeux et impacts

Le groupe a la responsabilité de veiller à la santé et la sécurité de ses salariés dans des conditions de travail optimales et de les accompagner dans leur épanouissement professionnel. Nous considérons par exemple que les indicateurs liés à l'absentéisme ou aux taux de gravité et de fréquence des accidents de travail permettent d'avoir une indication globale de la prise en compte des besoins des collaborateurs.

De par notre domaine d'activité, nous portons une attention encore plus particulière à la promotion de la consommation responsable auprès de nos collaborateurs pour qu'ils comprennent les risques d'une consommation nocive, y compris la consommation excessive d'alcool, l'alcool au volant, la consommation d'alcool pendant la grossesse.

Politique

Le groupe Rémy Cointreau s'engage à fournir et à maintenir un environnement de travail qui assure la santé et la sécurité du personnel, des clients, des intervenants extérieurs, des visiteurs et du public en général qui peuvent raisonnablement être affectés par ses activités. La politique du groupe en la matière est de prévenir les accidents du travail, maladies ou d'autres blessures, en s'assurant que les risques soient pris en compte dans la gestion opérationnelle des processus de production.

Si la santé et la sécurité font l'objet d'un engagement global, nos entités à travers le monde sont chacune responsables du déploiement des démarches visant à offrir les meilleures conditions de travail possibles, tenant compte des spécificités des métiers (notamment entre les emplois de bureaux ou itinérants et les emplois industriels) Cela se traduit ponctuellement par des politiques Qualité Santé et Environnement déployées

localement et communiquées aux nouveaux collaborateurs lors de leur parcours d'intégration. Par ailleurs des formations sont régulièrement organisées sur nos sites industriels en France pour tenir compte des éventuelles évolutions des normes, de la législation ou des réglementations.

Également en France, en application des dispositions légales, la totalité des collaborateurs est couverte par un régime de prévoyance frais de santé et par un régime de prévoyance invalidité décès, couvrant notamment les arrêts de travail de longue durée (supérieur à 90 jours).

Par ailleurs, au niveau du groupe, l'ensemble des collaborateurs est couvert par une assurance déplacements professionnels qui inclut une assistance rapatriement, y compris internationale, et propose d'autres services qui contribuent à leur tranquillité d'esprit.

Performance & bilan de l'année

Les différences initiatives prises dans le cadre du suivi des indicateurs de performance, permettent d'avoir une meilleure compréhension et une analyse qualitative des indicateurs. Nous constatons une bonne maîtrise du taux d'absentéisme ainsi que

du taux de gravité. Cependant, l'évolution du taux de fréquence s'explique par un accroissement de notre activité et nous invite à renforcer notre vigilance pour prévenir les accidents sur le lieu de travail.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectifs 2024/2025
Absentéisme (en %)	2,0	2,3	2,0	1,8	2,4	<4
Taux de fréquence des accidents de travail	7,6	11,2	3,5	7,9	13,3	<9
Taux de gravité des accidents de travail	0,51	0,53	0,67	0,30	0,13	<0,3

PLAN D'ACTION

Action 1 : formation, sensibilisation et suivi des indicateurs

Pour sensibiliser les collaborateurs à la prévention des risques d'accident sur le lieu de travail, l'indicateur de taux de fréquence des accidents de travail sur les sites industriels en France fait partie des critères de l'intéressement élaborés dans le cadre d'un accord collectif signé avec les partenaires sociaux.

Le groupe suit par ailleurs, le taux d'absentéisme pour le périmètre France, Barbade et Islay. À horizon 5 ans, le groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces, Telmont et Westland. Au titre de l'exercice clos, le taux d'absentéisme cumulé, mesuré en heures d'absence par heures travaillées théoriques est de 2,38, en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent. Ce taux n'inclut pas les longues maladies de plus de 90 jours d'arrêt.

Par ailleurs, le taux de fréquence des accidents du travail sur les sites de production de France (hors Domaine des Hautes Glaces, Telmont et Brillat), de la Barbade et d'Islay pour 2022/2023 est de 13,34 taux exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures réelles travaillées. À horizon 5 ans, le groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland.

Le taux de gravité, exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail par millier d'heures travaillées réelles s'est établi à 0,13. En vue de remédier aux causes de chaque accident, des membres des comités d'hygiène et sécurité réalisent systématiquement un arbre des causes et remettent des conclusions et des recommandations auxdits comités.

De plus en matière de prévention des risques liés à une consommation excessive d'alcool, une formation obligatoire a été déployée via la plateforme de formation en distanciel. Cette formation à destination de l'ensemble des collaborateurs, et qui fait partie du parcours d'intégration, permet de comprendre et d'acquiescer de bons réflexes en matière de consommation responsable de nos produits. Elle vise également à faire de chaque collaborateur de Rémy Cointreau un véritable

ambassadeur de la consommation responsable et à diffuser cette culture auprès de leur entourage professionnel et personnel. Au cours de l'exercice 1 048 collaborateurs du groupe (plus de 59% de l'effectif à la fin d'exercice) ont suivi cette formation. Nous continuerons à déployer cette formation à l'ensemble des collaborateurs, également sous un format présentiel au cours de l'exercice à venir.

Action 2 : évolution des équipements et adaptation de l'outil de travail

Au sein de Rémy Martin, sur le site industriel de Cognac, un référent Santé Sécurité au Travail, qui est également depuis l'année passée référent handicap, est en charge de la prévention des risques. Chaque année des études de poste sont menées dans le cadre de la démarche de prévention contre les risques musculo-squelettiques (TMS). Ce terme désigne un ensemble d'atteintes douloureuses regroupant des affections touchant les structures situées à la périphérie des articulations. Les TMS ont des causes multiples, mais l'activité professionnelle joue fréquemment un rôle dans leur survenue, leur maintien ou leur aggravation. Aussi au cours de l'exercice clos, les accidents professionnels et éventuelles maladies professionnelles entraînant

ces troubles ont été analysés. Dans le cadre de la démarche, des études de postes, qui donnent lieu à des fiches d'identification, ont été réalisées avec le médecin et/ou l'ergonome sur des postes de travail tels qu'une caissière / étuyeuse, une formeuse de caisses et dépalettiseur dans le cadre du développement d'une nouvelle ligne de production. Ces études débouchent sur des actions concrètes qui incluent notamment l'intervention de professionnels spécialistes du bien être pour corriger les postures au travail, l'acquisition des ballons ergonomiques ou l'investissement dans des harnais de maintien postural (exosquelettes).

Action 3 : bilan de santé gratuit pour les collaborateurs

Sensible au bien-être des collaborateurs, Rémy Cointreau, a choisi de proposer aux collaborateurs en France un bilan de santé non obligatoire. Ce bilan a pour but de leur donner des renseignements sur un état de santé actuel et de les informer sur

les étapes à suivre pour maintenir ou améliorer cet état. La disponibilité de ce dispositif a de nouveau été rappelée au cours de l'exercice.

1.4.1.4 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (ODD 4)

Enjeux et impacts

L'enjeu pour Rémy Cointreau est de pouvoir maintenir l'adéquation entre les besoins de qualification de l'entreprise en maintenant et développant le niveau de compétence de ses collaborateurs. La politique de ressources humaines doit constamment anticiper les besoins du groupe et c'est plus particulièrement le cas en matière de formation.

De plus, les produits d'exception du groupe répondent à des attentes élevées de la part des clients et nécessitent des savoir-faire particuliers que le groupe se doit d'entretenir. En ce sens, Rémy Cointreau doit assurer l'employabilité des salariés et les opportunités de carrière dans le groupe.

Politique

Rémy Cointreau s'engage à favoriser le développement des compétences, notamment par la formation interne, nécessaire à la transmission des savoir-faire indispensables à l'élaboration de nos produits d'exception.

Rémy Cointreau soutient aussi le développement de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité d'enrichir leur expérience professionnelle par des opportunités de mobilité professionnelle et géographique.

Le groupe a mis en place plusieurs plans d'actions collectifs ou individualisés visant à supporter les projets professionnels des femmes et des hommes du groupe, à encourager le développement des compétences et à favoriser la performance des équipes :

- les processus d'évaluation de la performance ;
- les plans de succession ;
- les politiques de formation ;
- politiques de mobilité internationale : Rémy Cointreau a reformulé en 2017, et réévalue chaque année depuis, une politique de mobilité internationale qui cherche, par une homogénéisation et standardisation des pratiques (normes communes mondiales) à favoriser les mobilités internationales pour répondre aux besoins du groupe et au besoin d'accompagnement des collaborateurs.

Chacun d'entre eux sont animés par une ressource dédiée au sein du siège.

Performance & bilan de l'année

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectifs 2024/2025
Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an (en %)	68	74	69	80	81	80
Heures de formation par collaborateur	13,9	17,1	10,9	15,8	17,2	Suivi annuel

PLAN D'ACTION

Action 1 : un parcours d'intégration d'exception

Une bonne compréhension de la culture d'entreprise est un gage de performance. Rémy Cointreau veille à accompagner ses nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonctions en leur offrant, à travers des parcours d'intégration, la possibilité de découvrir les valeurs, l'histoire de nos Maisons et la culture managériale si spécifique de Rémy Cointreau. Plus particulièrement, en France, le système de parrainage est un élément à part entière du programme d'intégration. L'objectif est

de donner des clés aux nouveaux collaborateurs pour faciliter leur intégration en découvrant rapidement la culture de l'entreprise. Chaque nouvel arrivant en CDI au sein de Rémy Cointreau se voit attribuer un parrain ou une marraine. Celui-ci ou celle-ci partage son expérience dans tous les aspects de la vie en entreprise et est un interlocuteur privilégié qui aide le collaborateur à s'orienter au sein de l'entreprise à son arrivée et lors de ses premiers mois.

Action 2 : formation et développement des carrières

Rémy Cointreau veille à développer les compétences des collaborateurs en offrant des outils de formation en présentiel et en distanciel. Notamment les collaborateurs ont accès à une plateforme qui offre un nombre très variés de formations dans différents domaines aussi bien liés au développement de compétences managériales, linguistiques, d'éducation à nos marques que technique.

Le groupe a mis en place un indicateur de suivi exprimé en pourcentage de collaborateurs qui ont bénéficié d'au moins une formation par an. Cet indicateur ressort à 81,4% de la population en progression par rapport à l'année dernière (80,1%). L'ambition pour le groupe est de maintenir ce taux au-dessus de 50%.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2022/2023 le nombre d'heures de formation déclarées sur l'ensemble du périmètre du groupe a été de 34 852 heures dont 16 284 pour les femmes et 18 569 pour les hommes.

Action 3 : favoriser la mobilité

Rémy Cointreau encourage ses collaborateurs à être acteurs de leur mobilité et de leur développement professionnel. En étroite collaboration avec leur direction des ressources humaines, les *managers* participent activement au plan de développement des compétences et à la gestion des parcours de carrière de leurs équipes.

La politique de mobilité internationale du groupe cherche, par une homogénéisation et standardisation des pratiques (normes communes mondiales), à favoriser les mobilités internationales pour répondre aux besoins du groupe que sont : le développement de carrière des collaborateurs ou l'affectation à l'étranger à la demande du collaborateur.

Par l'activité fortement internationale du groupe, 59,7% de l'effectif de Rémy Cointreau est situé hors de France au 31 mars 2023. Rémy Cointreau fait le pari que la dimension multiculturelle du groupe représente un atout majeur dans son développement international. La mobilité internationale – professionnelle et géographique – contribue à diffuser largement les valeurs du groupe au sein de son organisation.

Enfin, dans l'optique de développer les compétences internationales des jeunes talents, Rémy Cointreau propose des contrats de volontariat international en entreprise (VIE), partout à travers le monde.

Action 4 : plans de succession

Un processus d'identification des postes clés, partagé avec le comité exécutif, permet de s'assurer que le groupe dispose en son sein des compétences nécessaires à son développement

et/ou oriente les décisions ressources humaines pour garantir la pérennité de l'organisation.

1.4.1.5 PROMOTION DE LA DIVERSITÉ, DE L'ÉQUITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES (ODD 5 ET ODD 10)

Enjeux et impacts

Rémy Cointreau aspire à avoir en son sein une juste représentation des bassins d'emploi, des marchés sur lesquels il opère et de ses clients finaux. À ce titre le groupe souhaite préserver sa bonne réputation à l'égard des différentes parties prenantes pour maintenir son attractivité d'une part et garantir l'équilibre social d'autre part. Le groupe promeut également un

environnement qui favorise la créativité et l'ouverture d'esprit des équipes. La promotion de cet environnement constitue un levier d'action important pour attirer et fidéliser les talents et bâtir une proposition de valeur en tant qu'employeur qui soit riche de sens d'autre part.

Politique

Le groupe a défini des politiques et procédures sur les sujets suivants, en priorité :

La lutte contre les discriminations

En matière d'égalité de traitement des hommes et des femmes et de non-discrimination en général, le groupe Rémy Cointreau a pris la décision de mettre en œuvre des procédures et processus internationaux qui garantissent un traitement équitable des collaborateurs du groupe. La non-discrimination sans distinction de race, de religion, de couleur, d'âge, de sexe, d'origine nationale ou tout autre facteur discriminant non basé sur des critères d'exigence professionnelle fait partie intégrante des politiques et pratiques de Rémy Cointreau, notamment dans le cadre du recrutement, des promotions, des mutations, de l'évolution des rémunérations et des actions de formation.

Égalité de traitement entre les hommes et les femmes

En ce qui concerne les rémunérations, le groupe s'est engagé en France à décliner sa politique de rémunération en veillant à ce que la distinction hommes/femmes ne soit pas un critère pris en compte. 3 axes ont ainsi été formalisés avec un objectif et des indicateurs de mesure communs :

- pas de différence hommes/femmes sur le salaire d'embauche à compétences égales ;
- pas de différence hommes/femmes sur les augmentations individuelles de salaires à niveau de performance et ratio marché égaux ;
- analyse des écarts hommes/femmes sur le salaire de base à niveaux d'emploi, d'expérience et de performance égaux, et plan d'actions visant à les réduire.

Promotion de la diversité

La promotion de la diversité est portée au niveau du groupe par la directrice de la transformation groupe, membre du comité exécutif. Cette priorité, mise en place au cours de l'exercice, est l'occasion de commencer à construire et développer les fondamentaux de notre engagement toujours en lien avec notre histoire et les valeurs portées par le groupe. En effet il est prouvé que travailler dans un environnement diversifié, égalitaire et inclusif crée de la valeur, car cela permet à chacun de se sentir responsabilisé et respecté pour ce qu'il est et pour sa contribution. Egalement, un comité de pilotage international visant à coordonner, animer et impulser des politiques groupe et locales afin de promouvoir la diversité a été instauré.

Performance & bilan de l'année

La répartition par sexe est stable ; les hommes représentent 53,7% de l'effectif, les femmes 46,3% avec des situations différentes selon les métiers et les pays.

Par métier, les hommes sont plutôt majoritairement représentés dans les métiers du vieillissement, de la maintenance et du commercial. Les femmes sont, quant à elles, plus présentes dans les métiers du *marketing*, du service client et du conditionnement.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectifs 2024/2025
Index égalité professionnelle (sur 100)		83	83	84	89	90
Taux de <i>managers</i> F/H (en %)	44	45	46	48	46	50
Taux de formation F/H (en %)	46	45	45	43	48	50
Taux de femmes au sein du COMEX (en %)	17	17	10	33	33	40

PLAN D'ACTION

Action 1 : actions en faveur de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes

Le groupe suit le ratio *Managers* Femme/*Managers* Homme qui s'établit au titre de l'exercice 2022/2023 au niveau du groupe à 45,5% en diminution rapport à l'exercice précédent.

De plus, en France, nous suivons l'indicateur d'écart pondéré de taux de promotions entre les femmes et les hommes par année civile.

En 2022, celui-ci s'établissait à seulement 1,12% en faveur des hommes qui traduit un taux de promotion (proportion de salariés promus au sens de la catégorie socio-professionnelle) de 6,0% pour les femmes contre 8,9% pour les hommes. Cet indicateur fait partie du calcul de l'Index de l'égalité femmes-hommes tel que défini par le décret relatif aux modalités d'application et paru au Journal Officiel le 9 janvier 2019 modifié par le décret du 25 février 2022. Par ailleurs, l'index de l'égalité femmes-hommes a été publié par le groupe au cours de l'exercice 2022/2023 dans le respect des dispositions légales.

Le groupe veille également à l'équité dans l'accès à la formation des collaboratrices et des collaborateurs. Ainsi, au cours de l'exercice 2022/2023, le ratio Femme/Homme ayant bénéficié d'au moins une formation s'établit à 47,7% en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Les politiques de rémunérations sont encadrées par des évaluations de rôle éclairées par une méthodologie et par une expertise externe à l'entreprise et par une évaluation de la performance fondée sur des compétences identifiées et des objectifs partagés. Les politiques de recrutement et de mobilité interne font l'objet de procédures et/ou de chartes internationales qui guident les *managers* et favorisent la prise de décision collégiale fondée sur des critères objectifs.

Action 2 : lutte contre les discriminations

Au travers des documentations remises aux collaborateurs dès leur arrivée dans une nos entités, nous rappelons les dispositions légales ou conventionnelles applicables en matière de non-discrimination et rappelons également les procédures applicables si un collaborateur était victime d'une telle situation.

Par exemple le guide du collaborateur remis aux collaborateurs de notre direction Europe en Suisse stipule que « L'interdiction de toute discrimination s'applique notamment à l'embauche, à l'attribution des tâches, à l'aménagement des conditions de travail, à la rémunération, à la formation et au perfectionnement professionnels, à la promotion et à la résiliation des rapports de travail ».

Sur le site d'Angers, un groupe de travail a pris l'initiative d'animer des sessions d'information sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes auprès des collaborateurs. Ces sessions ont été l'occasion de sensibiliser les collaborateurs à ces risques .

Action 3 : inclusion sociale

DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE ET DES VIE

Pour former les talents de demain et favoriser la mixité générationnelle, Rémy Cointreau s'engage dans l'apprentissage. Sur les sites français, de jeunes apprentis (niveau Bac pro à Bac +5) apprennent un métier, dans la perspective de développer rapidement la rigueur, la créativité et le professionnalisme attendus dans le monde professionnel. Le groupe a donc poursuivi sa politique volontariste en matière de formation en alternance, avec le renouvellement des contrats d'alternance venus à échéance quand cela est nécessaire et le recrutement de nouveaux contrats sur de nouveaux métiers. À fin mars 2023, la part de ces contrats représente 4,54% de l'effectif en France, en progression par rapport à l'exercice précédent.

De plus, chaque stagiaire bénéficie d'un entretien avant son départ pour faire un point sur sa formation au sein du groupe et partager la vision de son orientation future.

PARTENARIAT AVEC NOS QUARTIERS ONT DU TALENT DEPUIS 2014

Pour continuer d'irriguer l'identité multiculturelle du groupe et favoriser la diversité, le groupe s'engage activement pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac +3

Action 4 : insertion des personnes en situation de handicap

En matière de handicap, les sites de Cognac et d'Angers ont été précurseurs au sein du groupe.

En octobre et décembre dernier, le site de Cognac a convié l'ensemble des collaborateurs à une « Conférence Théâtrale » sur la diversité organisée, en collaboration avec une compagnie de théâtre spécialisée dans ce type de d'intervention en entreprise. L'objectif était de révéler l'impact négatif que produisent les préjugés et de favoriser l'intégration des personnes dans toutes ses dimensions. Plus spécifiquement, ces sessions, d'une heure chacune, ont permis à chacun d'appréhender de manière ludique quelques préjugés habituels sur les thèmes du handicap, de l'égalité femme/homme et des origines. Une dizaine de sessions ont été organisées sur le site et ont bénéficié à plus de 180 collaborateurs.

À Angers, le groupe a continué de faire le choix de verser sa taxe d'apprentissage à des organismes, écoles ou structures accompagnantes favorisant l'insertion des travailleurs handicapés. de plus, au cours de l'exercice le site a également participé à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées à travers l'initiative DuoDay. À cette occasion les

Également, nous encourageons les collaborateurs à lancer une alerte en signalant à travers la Ligne Éthique des manquements, actes répréhensibles ou dangers qu'ils constatent ou dont ils auraient connaissance. Ceci inclus notamment toute forme de discrimination. Les alertes sont encadrées par la charte du lanceur d'alerte qui rappelle que l'utilisation de bonne foi de la Ligne Éthique n'exposera le Lanceur d'alerte à aucune sanction disciplinaire, quand bien même les faits s'avèreraient par la suite inexacts ou ne donneraient lieu à aucune suite. Nous interdisons toute mesure de rétorsion ou représailles, y compris les menaces et tentatives de représailles, à l'encontre des collaborateurs qui rapportent, de bonne foi, leurs préoccupations quant aux manquements ou dangers suspectés au travail. Ainsi, aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement, aucun collaborateur ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, notamment en matière de rémunération ou de promotion professionnelle pour avoir signalé une alerte dans le respect de la loi.

et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes ou de zones prioritaires. Notamment, le partenariat avec « Nos Quartiers ont du Talent » initié chez Rémy Martin en 2014 a poursuivi sa mobilisation en faveur de l'insertion professionnelle de jeunes diplômés issus de milieux défavorisés. Dans ce dispositif social important et solidaire, les parrains de l'entreprise ont un rôle très important auprès de tous ces jeunes en perte de confiance et soucieux de leur avenir en leur prodiguant des conseils précieux pour être meilleur en entretien de recrutement et partager leur réseau professionnel. Depuis 2014, ce dispositif a permis d'accompagner 104 jeunes diplômés et contribué à l'embauche de 59 jeunes recrutés en CDI ou CDD.

PARTENARIAT AVEC SPORT DANS LA VILLE DEPUIS 2017

À Paris, notre site continue de s'associer depuis 2017 à l'action de *Sport dans la Ville*, principale association d'insertion par le sport qui accompagne des jeunes issus de quartiers prioritaires sur le chemin de la formation et de l'emploi. Cette année les collaborateurs ont été associés à divers événements organisés au cours de l'année (tournois de tennis solidaire en Juillet 2022 et soirée annuelle solidaire en Décembre 2022).

équipes d'Angers ont accueilli deux personnes en situation de handicap, en duo avec des collaborateurs volontaires au sein de la direction des ressources humaines et de la production. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise. Cette journée a été une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

Également au cours de l'exercice, en France, les entités de l'Unité Économique et Sociale ont initié une démarche d'analyse/diagnostic, auprès de l'ensemble des parties prenantes. Cette démarche a permis de proposer aux collaborateurs l'opportunité de venir renforcer, sur la base du volontariat, le réseau des Référents handicap. Les missions proposées aux volontaires est de contribuer à sensibiliser et informer tous les collaborateurs sur tous les types de handicap, de faciliter l'intégration des collaborateurs ayant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et de maintenir dans l'emploi les collaborateurs ayant une RQTH. Ce diagnostic permettra également de mettre en place un plan d'action et d'élaborer un charte handicap.

1.4.1.6 DIALOGUE SOCIAL (ODD 8)

Enjeux et impacts

Le dialogue social recouvre toutes les formes de négociation, de consultation, d'information et de concertation, entre les collaborateurs ou leurs instances représentatives et la direction, sur des enjeux politiques et sociaux d'intérêt commun.

Il contribue au sens du travail et à sa qualité et garantit ainsi son utilité économique et sociale au sein de Rémy Cointreau. L'absence de ce dialogue constituerait un frein au développement de nos activités.

Politique

En France, fidèle à ses choix historiques, Rémy Cointreau privilégie l'accord collectif dans tous les domaines de la négociation. Par ailleurs, tous les deux ans, Rémy Cointreau mène une enquête de satisfaction au niveau mondial qui est un moyen d'expression directe des collaborateurs sur leur ressenti et leurs perceptions sur les différents aspects de la vie au travail chez Rémy Cointreau. À l'international le groupe veille, sous la

responsabilité des directeurs des ressources humaines des pays des lesquels le groupe opère, à se conformer aux dispositions légales en matière de dialogue social collectif ou individuel. Également, l'ensemble des équipes ressources humaines ont pour mission d'entretenir le dialogue avec les collaborateurs à titre individuel ou collectif.

PLAN D'ACTION

Action 1 : fréquence du dialogue social

En France, l'exercice 2022/2023 a été marqué par 24 réunions entre la direction et les instances représentatives de l'Unité Économique et Sociale, en plus des réunions organisées sur les sites. Ces échanges ont permis la signature de 5 accords portant sur des sujets aussi divers que, notamment, les élections professionnelles, la politique salariale, la mobilité durable ou le dispositif de retraite supplémentaires.

À la Barbade, le dialogue avec les organisations représentatives est aussi une composante essentielle des relations sociales. À titre d'exemple, après 6 réunions avec les représentants du personnel, un accord a été signé en 2022 portant sur les années civiles 2022 et 2023. Cet accord porte sur les éléments de rémunération (augmentation de salaire et d'indemnité de repas) au profit de nombreux collaborateurs de Mount Gay Distillerie.

La mise en place de ces accords couvrent 90,8% des effectifs présents dans ces 2 pays.

Action 2 : transparence de l'information

En France, la direction met à disposition des partenaires du dialogue social une base de données économiques, sociales et environnementales. Cette base rassemble les informations sur les grandes orientations économiques et sociales de l'entreprise et regroupe 9 catégories d'informations: l'investissement social, l'investissement matériel et immatériel, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, rémunération des salariés et

dirigeants, les représentants du personnel et activités sociales et culturelles, rémunération des financeurs, flux financiers, partenariats, transferts commerciaux et financiers et environnement. Rémy Cointreau remet également en amont les informations nécessaires à un dialogue éclairé, ou, à l'issue des réunions, les informations partagées

1.4.2 ENGAGEMENTS AUPRÈS DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR (ODD 8)

1.4.2.1 DEVOIR DE VIGILANCE ET ACHATS RESPONSABLES (ODD 8)

Gouvernance

La stratégie du Groupe Rémy Cointreau sur le devoir de vigilance et les achats responsables est sous la responsabilité du Directeur Général (DG), du Directeur des Opérations et du Directeur des Achats.

En collaboration avec les sites de production et les directions « RSE Carbone » (champions RSE Production, Achats, *Supply Chain*, et Développement *Packaging*) et « RSE Terroirs », ils conçoivent et mettent en œuvre la stratégie en matière d'achats responsables.

La stratégie «devoir de vigilance et achats responsables » est déployée en coordination avec les Directions Achat des sites afin d'être adaptée aux spécificités et enjeux locaux. Les relations avec les fournisseurs sont régies par un contrat faisant référence à l'engagement Global Compact des Nations Unies. Il requiert des fournisseurs qu'ils adhèrent aux valeurs de respect des droits de l'homme, de l'environnement et des principes sociaux fondamentaux. Par ailleurs, la charte déontologique des achats permet de s'assurer que les bonnes pratiques sont adoptées par l'ensemble des acheteurs de Rémy Cointreau et d'éviter dans la mesure du possible toutes dérives dommageables aux intérêts du Groupe.

Enjeux et impacts

Pour Rémy Cointreau, la responsabilité RSE ne se conçoit que dans l'implication de la totalité de ses parties prenantes, ce qui inclut ses fournisseurs. C'est donc un enjeu majeur pour Rémy Cointreau d'associer ses fournisseurs à sa politique RSE, afin de garantir que les achats effectués s'inscrivent dans une démarche totalement responsable, notamment en matière de respect des Droits de l'homme, de l'environnement et de sécurité

au travail. C'est aussi un enjeu fort de réputation de l'entreprise auprès de ses clients.

De plus, le Groupe veille à ce qu'il n'existe pas de dépendance à un fournisseur clé. Rémy Cointreau dénombre une centaine de fournisseurs stratégiques. Les approvisionnements en eau-de-vie de cognac, par exemple, font l'objet d'engagements sur le long terme, réduisant de fait les risques de sous approvisionnement.

Politique

La politique d'achats responsables de Rémy Cointreau intègre les trois dimensions de la RSE : social, environnemental et sociétal. Afin de la déployer avec efficacité, la politique groupe s'appuie sur plusieurs leviers :

- **Adhésion à la politique RSE du Groupe** : Un échange régulier est assuré avec nos fournisseurs, afin de leur présenter la politique RSE du Groupe et ses objectifs. Cette année plusieurs réunions ont été organisées avec des fournisseurs stratégiques d'emballage, verriers, cartonniers, bouchonniers entre autres afin de partager en détail nos ambitions RSE et mieux comprendre les leurs.
- **Outil & Reporting** : Le Groupe s'appuie sur des outils mutualisés, partagés avec les fournisseurs mondiaux de premier et second rangs. Sont ainsi intégrés les achats de matières premières gérés en central par le Groupe, à savoir ceux concernant les ingrédients, le packaging et les articles publicitaires.
- **Critères de partenariat** : Rémy Cointreau demande expressément à ses fournisseurs d'adhérer à une organisation internationale ayant pour but d'encourager les pratiques éthiques et responsables dans les chaînes

d'approvisionnement mondiales, telles que SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), ECOVADIS ou équivalentes. L'exigence d'adhésion à l'une de ces plateformes a ainsi été inscrite et formalisée dans la procédure achats Groupe.

- **Exigence d'audits réguliers** : Rémy Cointreau requiert que des audits RSE soient réalisés régulièrement (tous les 3 ans maximum) pour ses fournisseurs situés dans des zones géographiques considérées à risque.

Rémy Cointreau reconnu par le CDP comme « *Supplier Engagement Leader* »

L'implication sincère et de longue date de Rémy Cointreau auprès de ses fournisseurs a ainsi été récompensée par le Carbon Disclosure Project (CDP), qui dans le cadre de son Supplier Engagement Rating, a décerné le rating « A » assorti du statut Leadership à Rémy Cointreau, en 2022 et en 2023. Rémy Cointreau se classe ainsi parmi le top 8 % des entreprises évaluées pour leur engagement vis-à-vis de leurs fournisseurs en matière de changement climatique.

PLAN D'ACTION

Action 1 : une exigence de proactivité RSE et de transparence dans le partage d'information

La politique achats responsables du Groupe vise à construire des relations fournisseurs durables et équitables et à contribuer à la création de filières d'approvisionnement éthiques et responsables. Pour cela, il est essentiel que les partenaires avec lesquels le Groupe travaille aient une démarche RSE active et travaillent dans la transparence.

La plateforme internationale SEDEX a notamment grandement simplifié les pratiques du Groupe en matière d'achat et permet de mutualiser les audits déjà réalisés chez les fournisseurs, par leurs autres clients : sont stockées en ligne des informations concernant les normes de travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement et l'éthique commerciale.

Les questionnaires d'autoévaluation permettent également aux fournisseurs de partager des informations sur leur entreprise avec leurs clients en répondant à une série de questions complètes adaptées à différents types d'entreprises. Dans le cas de SEDEX, les questions s'appuient sur les quatre piliers de la méthodologie d'audit SMETA (*Sedex Members Ethical Trade Audit*) concernant les conditions de travail, la santé et la sécurité des employés, les impacts environnementaux et l'éthique des affaires.

Enfin, l'exploitation des données SEDEX permet de recenser plus précisément les risques RSE potentiels chez les fournisseurs du Groupe. Les fournisseurs dont le niveau de risque s'affiche comme élevé et qui ne semblent pas avoir un système de management et de contrôle solide, font l'objet d'un suivi poussé

de la part de l'équipe achats : une alerte est remontée au fournisseur, une analyse détaillée est faite de leurs retours et des pistes d'amélioration sont suggérées.

Actuellement, moins d'1% des fournisseurs adhérents sur SEDEX présente un risque élevé.

Afin d'avoir une vision plus fine des politiques RSE de nos fournisseurs (incluant les fournisseurs de rang 2), il a été décidé de créer, depuis 2020/2021, deux nouveaux indicateurs représentatifs de leurs engagements :

- **Taux de fournisseurs stratégiques avec une démarche RSE proactive** (adhésion SEDEX, transparence dans le partage d'informations, évaluation ECOVADIS ou labels « Label Engagé RSE »), et donnant accès à toutes les informations contenues dans la plateforme d'une organisation internationale (réponses au questionnaire d'autoévaluation, visibilité sur leurs audits publiées, etc.). Le Groupe compte une centaine de fournisseurs stratégiques ;
- **Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et ayant complété la totalité des informations** demandées dans le questionnaire d'autoévaluation.

Les actions menées par l'équipe achats en 2022/2023 ont permis d'améliorer les deux indicateurs clés de performance en matière d'achat responsable.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : ACHATS RESPONSABLES

Indicateur	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectifs 2024/2025
Taux de fournisseurs stratégiques ayant une démarche RSE proactive (en %)	82%	78%	83%	100%
Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et ayant complété la totalité des informations du questionnaire d'autoévaluation (%)	49%	82%	87%	100%

Note : le Groupe compte une centaine de fournisseurs stratégiques et environ 200 fournisseurs adhérents à SEDEX.

Action 2 : Audits RSE

Un deuxième niveau de contrôle est apporté par les audits RSE exigés dans des zones géographiques considérées à risque. Dans ces situations, Rémy Cointreau exige de ses fournisseurs d'avoir fait l'objet d'un audit de type RSE (SMETA 4 pillars de préférence) de moins de trois ans. Soit l'audit existe déjà sur la plateforme d'un organisme international (tel que SEDEX ou ECOVADIS), soit il est déclenché par Rémy Cointreau ou par les fournisseurs eux-mêmes, via des auditeurs externes.

En 2022/2023, des audits RSE ont été réalisés sur une cinquantaine de sites appartenant à des fournisseurs d'articles de conditionnement, articles publicitaires et matières premières

agricoles. L'obtention des données issues des audits, notamment les non-conformités et leur classification (mineur, majeur, critique, très critique), a permis à Rémy Cointreau d'encourager des actions rapides de la part des fournisseurs visant à la résolution des celles-ci. Actuellement aucune non-conformité de type « très critique » n'est relevée (travail forcé, esclavage, refus d'audit, etc.).

Le Groupe réalise des points réguliers avec ses fournisseurs pour les encourager à clôturer les non-conformités en cours dans un état d'esprit d'amélioration continue.

1.4.3 ENGAGEMENTS AUPRÈS DE NOS TERRITOIRES ET DE LA SOCIÉTÉ (ODD 3, 4, 8, 12, 16, 17)

1.4.3.1 PROMOTION D'UNE CONSOMMATION ÉTHIQUE ET RESPONSABLE (ODD 3)

Gouvernance

La stratégie du Groupe Rémy Cointreau en faveur d'une consommation éthique et responsable s'appuie sur une collaboration active des équipes RSE, Juridiques, Réglementaires, Communication et Affaires Publiques, sous la forme d'un comité de pilotage, sponsorisé par la directrice juridique Groupe et la directrice Communication Groupe (membre du comité exécutif). Ce comité se réunit de manière ad-hoc afin de valider les campagnes marketings à venir.

Elle est également déployée, en interne, en collaboration avec les équipes ressources humaines groupe et marchés.

Enjeux et impacts

Rémy Cointreau, de par le positionnement haut de gamme de ses vins et spiritueux, prône structurellement et depuis des décennies une consommation responsable et qualitative.

Pour autant, le Groupe reconnaît que l'alcool peut faire l'objet d'un usage abusif et que sa consommation inappropriée peut causer de sérieux problèmes de santé pour les consommateurs. Dans ce cadre, le Groupe soutient pleinement l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui vise une réduction de 10 % la consommation nocive d'alcool dans le monde d'ici à 2025.

C'est pourquoi le Groupe s'engage à sensibiliser ses collaborateurs et parties prenantes sur un comportement responsable en matière de consommation d'alcool, en s'appuyant sur des principes scientifiques.

Rémy Cointreau ne s'engage pas seul dans la promotion de la consommation responsable d'alcool. Des partenariats avec des organisations professionnelles dans les principaux marchés du Groupe, les pouvoirs publics et les communautés locales sont une réalité depuis de nombreuses années pour le Groupe (voir encadré ci-dessous).

Politique

Rémy Cointreau souhaite promouvoir une culture de la responsabilité autour de deux axes :

- la promotion d'une consommation responsable pour l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes ;
- la promotion d'une communication responsable à destination de ses clients et consommateurs.

La « stratégie de valeur » du Groupe, qui le guide depuis plusieurs décennies, milite par essence pour une consommation responsable : positionnement structurellement haut-de-gamme du portefeuille, croissance des volumes limitée et contrainte par la disponibilité (notamment pour le cognac), et hausses des prix sensibles tous les ans.

De plus, depuis plusieurs années, Rémy Cointreau joue un rôle actif au sein des organisations représentatives qui développent des plans d'action pour sensibiliser les consommateurs sur la consommation responsable d'alcool.

Enfin, des actions de sensibilisation et formation interne auprès de ses collaborateurs ont également été régulièrement menées, notamment dans ses principaux sites de Cognac et d'Angers.

Bien conscient de son devoir d'exemplarité, le Groupe a accéléré encore ses actions de sensibilisation et de communication en interne et en externe à partir depuis 2022/2023. Son plan de consommation responsable « RESPECT » repose ainsi sur 3 piliers :

- **une éducation interne**, avec la mise à jour d'une charte de consommation responsable Groupe (intégrant une liste de hotlines locales ou régionales spécialisées dans l'accompagnement des salariés cherchant de l'aide sur le sujet de l'alcool), le lancement d'un rituel de consommation responsable propriétaire (R.E.S.P.E.C.T) en interne (décembre 2021) puis en externe (décembre 2022), et d'un *e-learning* obligatoire (lancé en juin 2022). Le Groupe encourage également l'organisation de webinaires sur le sujet dans ses principaux marchés. **L'objectif est d'avoir 100% des**

salariés du Groupe ayant été formés d'ici mars 2025 (cet objectif a été décalé de deux ans, suite à l'arrivée de nombreux nouveaux salariés au sein du Groupe en cours d'année) ;

- **un programme spécifique et ad hoc pour les commerciaux du Groupe** (lancé en 2022/2023), intégrant notamment une formation spécifique ainsi qu'un suivi médical et psychologique régulier. **L'objectif est que 100% d'entre eux aient été intégrés dans ce programme d'ici 2025 ;**
- **la communication externe sur la consommation responsable sera accentuée**, à l'initiative du Groupe, des Maisons et des principaux marchés, pour sensibiliser ses parties prenantes, bartenders et clients. **L'objectif du Groupe est que l'ensemble des Maisons et principaux marchés communiquent au moins 1 fois par an, d'ici 2025.**

1

Performance et bilan de l'année

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : CONSOMMATION RESPONSABLE

Indicateur	2022/2023	Objectifs 2024/2025
Employés formés à la consommation responsable (% réalisation d'un e-learning spécifique)	59%	100%

PLAN D'ACTION

Action 1 : s'engager aux côtés des organisations représentatives

Rémy Cointreau est membre d'une ou plusieurs organisations représentatives de l'industrie dans l'ensemble de ses grands marchés. L'un des objectifs communs de toutes ces organisations est de contribuer au développement de plans d'action en faveur de la consommation responsable, afin d'assister les gouvernements des pays dans la protection du consommateur.

Dans son rapport annuel 2022, spiritsEUROPE (<https://spirits.eu/upload/files/pressrelease/PR-002-2022%20-%20RDI%20report%202023.pdf>), a ainsi exposé un résumé des travaux réalisés par le secteur pour promouvoir une consommation responsable et contribuer à réduire les dommages liés à l'alcool, qui ont diminué dans toute l'Europe au cours des dernières années. L'année dernière, 90 initiatives couvrant six domaines thématiques différents ont été menées dans 23 pays européens, touchant jusqu'à 194 millions de personnes.

Rémy Cointreau est actif dans les principales organisations suivantes :

- en France : la FFS (Fédération française des spiritueux), la FEVS (Fédération des exportateurs de vins et spiritueux) et l'Association « Prévention et Modération » ; Organisation sectorielles : BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac), SNFL (Syndicat National des Fabricants de Liqueurs), FWF (Fédération du Whisky de France), FFB (Fédération Française du Brandy) ;
- en Europe : spiritsEUROPE (Fédération européenne des spiritueux) ;
- au Royaume Uni : SWA (*Scotch Whisky Association*) ;
- aux États-Unis : DISCUS (*Distilled Spirits Council of the United States*) ;
- à la Barbade : BAIA (*Barbados Alcohol Industry Association*) et WIRSPA (*West Indies Rum Producers Association*) ;
- en Asie : APISWA (*Asia Pacific International Spirits and Wines Alliance*) ;
- en Chine : FSPA (*Foreign Spirits Producers Association*).

Action 2 : sensibiliser et éduquer en faveur d'une consommation responsable

R.E.S.P.E.C.T : LE RITUEL DE CONSOMMATION RESPONSABLE PROPRIÉTAIRE DU GROUPE

En 2021, le Groupe a développé son rituel de consommation responsable : R.E.S.P.E.C.T.

R.E.S.P.E.C.T a pour objectif d'accompagner les collaborateurs et les clients du Groupe dans une expérience de consommation responsable de ses vins et spiritueux d'exception, avec des étapes simples et faciles à retenir, chacune des lettres R.E.S.P.E.C.T représentant une action de ce rituel. Ces étapes s'appuient sur des principes scientifiques, qui n'exonèrent en rien le consommateur de maîtriser sa consommation en fonction des circonstances.

R pour READY : « get Ready, by drinking water »/« Préparez-vous en buvant un verre d'eau ! »

E pour EAT : « Eat before and during the tasting »/« Mangez avant et pendant la dégustation ! »

S pour SIP : « Smell and Sip Slowly »/« Humez, puis dégustez lentement ! »

P pour PAUSE : « Pause by drinking water before a second glass of alcohol »/« Faites une pause entre deux verres d'alcool en buvant un nouveau verre d'eau ! »

E pour ENJOY : « Enjoy responsibly : check your limits with your favorite Drink Control App »/« Consommez avec modération : évaluez vos limites grâce à votre App préférée, telle que *DrinkControl* ! »

C pour CAPTAIN : « Be the Captain by making sure your friends are celebrating responsibly too ! »/« Endossez votre rôle de capitaine et assurez-vous que vos amis célèbrent également de façon responsable ! »

T pour TIME : « Take your Time »/« Prenez votre temps ! »

Ce rituel a été intégré dans les processus d'induction des nouveaux arrivants dans le Groupe, est systématiquement promu lors d'évènements internes et a été déployé dans les circuits de visite des sites. À Cognac, R.E.S.P.E.C.T. a été détaillé sous forme de 7 vidéos reprenant les principes de la dégustation responsable pour la WeCare Academy (formation de la Maison Rémy Martin portant sur les initiatives RSE de la Maison destinée aux collaborateurs).

Le rituel a été lancé en décembre 2021 en interne et en décembre 2022 en externe, notamment via les réseaux sociaux, avec un reach de plus de 10,000 vues.



RÉMY COINTREAU

Each letter of R.E.S.P.E.C.T guides through the ritual:



Get Ready: start by drinking a glass of water



Eat before and during the tasting



Smell and Sip slowly



Pause by drinking water again



Enjoy responsibly: check your limits with your favorite "Drink Control" app



Be the Captain by making sure your friends are celebrating responsibly too



Take your Time and pay a tribute to the people who crafted these spirits generation after generation

En 2022, la Chine a été particulièrement active dans la formation de ses salariés à la consommation responsable. A l'occasion de leur conférence annuelle de marché, les 430 salariés de la filiale ont suivi un atelier "Culture and CSR". 40 équipes ont ainsi pu échanger autour du rituel de consommation responsable RESPECT et ont ainsi pu imaginer des situations (banquet d'affaires, réunion de famille, soirée dans un bar, fête, mariage) durant lesquelles ce rituel de consommation responsable peut parfaitement s'intégrer.

COINTREAU : POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DES « COCKTAILS ALTERNATIFS »

En 2021/2022, la Maison Cointreau a souhaité innover en matière de consommation « plus responsable », avec le lancement des « cocktails alternatifs ». Considérés comme une catégorie à part entière, ces cocktails contiennent une teneur en alcool comprise entre 1,2 ° et 8 ° et leur proportion de spiritueux à 40 ° n'excède pas 25 ml par verre (ou équivalent). Ces cocktails n'étant pas sans alcool, la marque invite les consommateurs à les consommer de manière responsable et avec modération. Les « cocktails alternatifs » représentent 10% des recettes de cocktails de la marque Cointreau et l'objectif est qu'ils en représentent 20% d'ici 2025.

Action 3 : une communication éthique et responsable

Le groupe Rémy Cointreau s'engage à ce que l'ensemble des campagnes de communications commerciales respectent les principes suivants :

- qu'elles n'encouragent pas une consommation irresponsable ou utilisation abusive de quelque manière que ce soit (pas de bouteilles vides, de festivités excessives, de situation de prise de risque,...) ;
- qu'elles ne mettent pas en avant de vertus particulières attribuées à l'alcool (amélioration des capacités, bénéfice thérapeutique ou dimension santé) ;
- que les mineurs et autres populations sensibles ne soient pas ciblés, et en particulier que les ambassadeurs ou influenceurs utilisés dans les médias ne projettent pas une image de jeunesse excessive (aucun enfant ; influenceurs ou célébrité de moins de 25 ans) ;

1.4.3.2 TRANSPARENCE, TRAÇABILITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS (ODD 12)

Enjeux et impacts

Grâce à une sensibilisation croissante de la société civile sur les dangers qui menacent la planète, les clients du Groupe portent une attention de plus en plus importante à la qualité de ce qu'ils consomment, mais aussi à leur façon de consommer et à leur

La Maison Mount Gay poursuit ses actions collaboratives à la Barbade :

- dons au Conseil national sur l'abus de substances (l'agence principale à la Barbade dans la lutte contre l'abus de substances et la toxicomanie) pour déployer des affiches et financer une émission de radio sensibilisant les auditeurs à l'importance de la consommation responsable ;
- partenariat avec « Adopt-A-KM » qui promeut une signalisation en faveur de la consommation responsable le long de l'autoroute de l'île, tout en aidant à son entretien (ramassage des ordures, coupe du gazon, etc.) ;
- participation aux décisions clés pour la Barbade et la région des Caraïbes en matière de consommation responsable et de publicité, en partenariat avec la *West Indies Rum & Spirits Producers Association* (WIRSPA) dont il est membre.

- que les messages de consommation responsable soient systématiquement indiqués et si possible illustrés (contenance des verres, présence d'aliments et/ou d'eau dans une situation de consommation...);
- que la communication soit respectueuse, notamment en matière d'inclusivité. Le groupe Rémy Cointreau s'engage à ne pas porter atteinte à la dignité des personnes et à ne jamais s'associer à aucune sorte de discrimination ou diffamation, en tenant compte des spécificités culturelles et des normes sociales propres aux marchés.

En cas d'interrogations ou de points sensibles, le COPIL de Communication Responsable Groupe constitué de représentants des départements RSE, Juridique, Affaires Réglementaires, Communication et Affaires Publiques est saisi et rend un avis collectif sur le projet.

empreinte environnementale. Rémy Cointreau se doit donc d'amener de la transparence, des réponses et des garanties face à ces attentes. Il y a un enjeu de durabilité de l'entreprise et de réputation auprès de ses clients.

Politique

Afin de garantir transparence, traçabilité et qualité des produits, le Groupe agit sur 3 leviers principaux :

- une politique qualité exigeante (objectif « zéro réclamation ») ;
- le marquage des bouteilles à l'aide d'un code ou numéro de lot (pour la plupart à travers un gravage et pour certains produits à l'aide d'une puce NFC), afin de garantir leur traçabilité et ainsi la qualité des produits contenus ;

- une information complète sur l'étiquetage (étiquettes physiques et, dans certains cas, complétées d'informations dématérialisées) et sur les sites internet, offrant transparence aux clients sur le processus de fabrication des marques et leurs engagements en matière de durabilité.

PLAN D'ACTION**Action 1 : Marquage des bouteilles pour une garantie de traçabilité**

La quasi-totalité des bouteilles du Groupe Rémy Cointreau sont gravées sur le verre (ou marquées au laser) afin d'avoir une traçabilité parfaite et ainsi lutter contre la contrefaçon. C'est aussi

un moyen de garantir la qualité des vins et spiritueux haut de gamme du Groupe à ses clients.

Action 2 : Information Consommateur ; valeur énergétique sur les étiquetages et engagement européen vers plus de transparence

Dans un souci de transparence vis-à-vis de nos clients, les informations relatives à la composition et aux données nutritionnelles de nos champagnes et spiritueux sont disponibles, soit sur l'étiquetage, soit sur les sites Internet dédiés.

En 2022/2023, Rémy Cointreau a largement atteint l'objectif fixé par l'association européenne spiritsEUROPE en 2019 concernant la communication volontaire sur la valeur énergétique des produits (étiquette). La liste des ingrédients et la déclaration nutritionnelle complète (sites internet des marques), des produits commercialisés dans l'UE est disponible sur Internet depuis 2020 et sera progressivement disponible de manière digitale via un renvoi depuis un QR code apposé sur les bouteilles.

Ainsi, près de 80% du volume des bouteilles de Rémy Cointreau commercialisées au sein de l'Union Européennes et du UK portent une information énergétique sur leur contre-étiquette.

En 2019, Rémy Cointreau s'est engagé aux côtés de cinq des plus grands producteurs mondiaux de spiritueux et de plusieurs fédérations nationales. Ces derniers ont signé un protocole d'accord aux termes duquel ils s'engagent à faire progressivement figurer la valeur énergétique de leurs produits sur les étiquetages et à indiquer de façon dématérialisée la liste des ingrédients et la déclaration nutritionnelle complète. D'ici fin 2022, l'objectif était que 66% des produits commercialisés par les signataires au sein de l'Union européenne soient porteurs de ces informations pour une meilleure information des consommateurs.

Sur l'ensemble des étiquetages des produits du Groupe figurent également des pictogrammes concernant la recyclabilité des emballages, ainsi que le rappel de l'importance d'une consommation responsable des produits.

Action 3 : QR codes et étiquette numérique

Rémy Cointreau et plus spécifiquement la marque Cointreau a participé au test et au lancement de la plate-forme « U-label » développée par spiritsEurope et le CEEV en 2021/2022.

Le Groupe a néanmoins pris la décision de développer une solution d'étiquetage dématérialisé en interne et lancera ainsi ses premières bouteilles porteuses d'un QR code information consommateur courant 2023 sur un périmètre européen, pour offrir à ses consommateurs une solution efficace à leur demande croissante de transparence sur les produits.

Chaque bouteille portera un QR code sur sa contre-étiquette. Scannée avec un appareil mobile, elle redirigera directement le consommateur vers un site porteur d'informations réglementaires (valeur énergétique et nutritionnelle, liste d'ingrédients) mais également promouvant une consommation responsable. A terme, le consommateur pourra y trouver des informations sur l'origine des matières premières agricoles et l'impact environnemental des produits.

Action 4 : Garantir des produits de la plus haute qualité

La politique qualité du Groupe repose sur une vision qui consiste à rapprocher chacun des acteurs du client final pour en garantir la pleine satisfaction et viser le « zéro réclamation ».

Ces principes sont appliqués au travers de quatre programmes opérationnels : « qualité fournisseurs » (visant à impliquer plus encore nos fournisseurs dans le but de répondre aux besoins exprimés ; « qualité interne » visant à améliorer la maîtrise des process et à réduire les pertes prioritaires (méthode HACCP) ; « qualité conception » visant à améliorer la robustesse et la fiabilité des lancements produits ou des nouveaux équipements ; « qualité supply » visant à maîtriser le transport et la distribution des produits pour améliorer la satisfaction du client.

Les sites principaux du Groupe (99,5% des volumes produits) sont certifiés ISO 9001 (qualité) et les 3 principaux (95% des volumes produits) sont également certifiés ISO 22001 (sécurité alimentaire).

Enfin, le Groupe a développé un réseau en charge de la réclamation client, sur chaque marché. Leur rôle est de remonter dans un système d'information global (qui alerte immédiatement le service Qualité de la marque) les retours des clients. La cause du problème est analysée et un plan d'action pour éviter qu'il se reproduise est mis en place. Une réponse est formulée au client et le cas échéant, le produit est remplacé. En 2022/2023, 59 réclamations ont été reçues, dont 22 jugées justifiées après investigation.

Enfin, le Groupe maintient son engagement garantissant que l'ensemble des matières premières agricoles utilisées dans l'élaboration de ses vins et spiritueux soient sans OGM.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : NOMBRE DE RÉCLAMATIONS CONSOMMATEURS JUSTIFIÉES

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Nombre annuel de réclamations justifiées	7	32	40	44	22

1.4.3.3 RELATION ET SATISFACTION DES CLIENTS (ODD 8)

Enjeux et impacts

Le Groupe continue d'investir et de développer son réseau de distribution en propre. Néanmoins, la majorité de son activité se fait par l'intermédiaire de grossistes et de distributeurs partenaires, en particulier dans ses grands marchés. Rémy Cointreau entretient avec eux des relations parfois de longue date. Pour autant, le Groupe s'attache à satisfaire toujours davantage ses clients, dans une démarche d'amélioration continue.

Politique

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau a mis en place un système de notation évaluant le niveau de satisfaction de l'ensemble de ses clients distributeurs. Des axes de progrès sont ensuite systématiquement étudiés et partagés avec ces clients.

En 2022/2023, la note de satisfaction obtenue se maintient à un niveau très élevé de 17,3 sur 20. 96% des clients interrogés estiment ainsi que le Groupe Rémy Cointreau offre un service supérieur ou équivalent aux autres entreprises du même secteur.

Le Groupe a également répondu aux questions posées par les clients distributeurs, principalement au Royaume-Uni et dans le duty free en matière d'engagements RSE du Groupe, et d'actions RSE au niveau des marques.

1

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE : NOTE DE SATISFACTION DES CLIENTS DISTRIBUTEURS

Indicateur	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Note de satisfaction distributeurs (sur 20)	17,8	-	16,9	18,0	17,3

Note : le covid n'a pas permis de procéder à l'enquête habituelle en 2019/2020.

1.4.3.4 ANCRAGE TERRITORIAL (ODD 8, ODD 17)

Enjeux et impacts

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable est au cœur de la stratégie des différents sites et filiales du Groupe. En lien avec son activité mondiale, Rémy Cointreau ne peut ignorer l'impact sociétal lié à des problématiques de développement économique durable des territoires sur lesquels il est présent. Le Groupe contribue ainsi au

progrès collectif des territoires, en participant à la création de valeur des terroirs sur lesquels il est présent.

C'est également un enjeu de réputation et d'attractivité de l'entreprise, que ce soit auprès des clients ou de futurs collaborateurs.

Politique

Afin de répondre aux enjeux liés à son impact sociétal, Rémy Cointreau accompagne le développement économique durable des territoires et soutient des actions solidaires. L'objectif du Groupe est de s'impliquer aux côtés des acteurs des territoires et des communautés locales.

Partout dans le monde, les salariés de Rémy Cointreau se mobilisent également pour rendre des services à la communauté et tisser du lien avec les populations locales. Sur les différents territoires où il est présent, par son activité, ses retombées

directes et indirectes et grâce à l'enthousiasme de ses collaborateurs, le Groupe mène des actions pour faire exister des environnements d'échanges et d'entraide.

D'ici 2025, le Groupe s'est fixé comme objectif que chacun de ses sites mène au moins une action territoriale. En avance sur cet objectif, l'ensemble des sites du Groupe ont été actifs vis-à-vis de leurs communautés en 2022/2023 (86% en 2021/2022).

Notre politique s'inscrit dans un certain nombre d'initiatives nationales et internationales :

Rémy Cointreau, membre du comité des experts RSE du Comité Colbert en France : Fondé en 1954, le Comité Colbert est une association Loi 1901 qui réunit 93 maisons du luxe françaises, 17 institutions culturelles et 6 maisons de luxe européennes. Sa raison d'être est « Promouvoir passionnément, développer durablement, transmettre patiemment la création et le savoir-faire français pour insuffler du rêve. » Dans ce contexte, Rémy Cointreau contribue à la mise en commun de bonnes pratiques en matière de RSE, apporte son expertise sur plusieurs sujets de réflexion et promeut les vertus d'une démarche de responsabilité sociale d'entreprise.

PLAN D'ACTION

Action 1 : Soutien financier aux communautés sous forme de mécénat

Au cours des 5 dernières années, le montant des soutiens aux communautés du Groupe sous forme de mécénat s'est élevé à plus de 5 millions d'euros, dont près de 800,000 euros en 2022/2023.

À titre d'exemple, cette année, la Maison Rémy Martin est devenue membre de l'International Dark Sky Association (IDA), association américaine fondée en 1988, qui labellise notamment les sanctuaires et réserves mondiales de ciels étoilés. La Maison

applique désormais les spécifications lumineuses de IDA sur ses nouveaux sites, comme celui des Martins à Juillac, et s'engage à défendre la cause dans le monde. Car lutter contre la pollution lumineuse, c'est préserver la biodiversité, contribuer à améliorer le bien-être humain et réduire notre empreinte carbone. Rémy Martin Chine, notamment, conduit régulièrement des événements invitant influenceurs et clients à observer la pureté des ciels étoilés, et à éduquer le grand public à la lutte contre la pollution lumineuse.

Action 2 : S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable

En 2022/2023, en complément des nombreuses actions communautaires du Groupe, deux actions méritent d'être soulignées :

En septembre 2022, la filiale France a lancé une initiative de Mécénat de Compétences. Ce dispositif permet aux entreprises de mettre des collaborateurs à disposition d'un organisme d'intérêt général. Dans ce cadre, les collaborateurs peuvent mobiliser leurs compétences au service d'associations pendant leur temps de travail (2 jours). Environ 130 missions d'associations ont été sélectionnées par le groupe, selon trois thématiques : Savoir-faire et artisanat d'exception ; Se consacrer aux autres ; Protéger l'environnement.

Sur l'île d'Islay, Bruichladdich est le plus important employeur privé local. Il est donc naturellement très engagé dans la vie de la communauté locale (et reconnu par le label B-Corp depuis 2020). Au sein de la Distillerie Bruichladdich en Ecosse, un comité caritatif a ainsi été constitué, rassemblant ainsi un groupe de bénévoles dont la mission est de sélectionner et de coordonner tous les dons et initiatives caritatives de la Maison. De plus, les 108 membres du personnel se sont portés volontaires dans trois projets locaux, cumulant un total de 648 heures de bénévolat.

EXEMPLES DE CONTRIBUTIONS DU GROUPE AUPRÈS DE SES COMMUNAUTÉS LOCALES

	Maison	Principales actions	Pays
Soutien sociétal et communautaire	Maison Rémy Martin	Partenariat avec « Nos Quartier ont du talent » depuis 2014: Des collaborateurs accompagnent des jeunes en perte de confiance et soucieux de leur avenir, leur prodiguent des conseils pour leur(s) entretien(s) de recrutement et pour construire leur réseau professionnel. Partenaire de la Fondation de la 2e chance depuis quinze ans: la fondation a pour but d'aider et d'accompagner des personnes en volonté de rebond après un accident de vie.	Cognac, France
Implication aux côtés des écoles	Distillerie Bruichladdich	À partir de l'été 2023, lancement d'un « programme de fin d'études » sur 3 ans (1 an optionnel) : parcours de production ou parcours commercial.	Islay, Écosse
	Mount Gay	Stages, formations professionnelles et bourses d'études pour les étudiants de l'Université des Antilles, l'Institut de technologie Samuel Jackman Prescod (ITSJP) et Barbados Community College.	Barbade
	Equipe RSE Groupe	Présentation de la stratégie et des actions RSE du Groupe auprès de promotions d'étudiants de Grandes Écoles telles que ONIRIS Nantes et l'ESCA d'Angers.	France
Embellissement du paysage	Distillerie Bruichladdich	Depuis 2021/2022, le site finance la construction d'un sentier cyclable et piétonnier local, le Loch Indaal Way . Ce chemin s'étend sur deux miles entre Bruichladdich et Port Charlotte.	Islay, Écosse
	Telmont	Financement d'un espace vert de 730 arbustes et 18 arbres à Épernay.	Champagne, France
Action environnementale	Mount Gay	Partenariat avec 4Ocean : 8 nettoyages de plages dans les États de Floride, du Texas, de New York, du Delaware, de Virginie et du Maryland.	USA

1

Action 3: Lancement du programme « Sustainable Shakers »

En octobre 2022, le Groupe a lancé le programme « Sustainable Shakers », dans l'ensemble de ses marchés, une communauté de partenaires « on-trade » (bars, restaurants, hôtels, ...) qui partagent les valeurs et engagements de Rémy Cointreau en matière de durabilité. Avec la création de cette communauté, le Groupe souhaite : 1) Donner de la visibilité aux actions durables de ses partenaires, en partageant leurs bonnes pratiques sur les réseaux sociaux du Groupe; 2) Promouvoir l'organisation d'événements responsables avec ses partenaires; 3) Se positionner comme un partenaire clé de la communauté on-trade en matière de durabilité.

Dans ce contexte, Rémy Cointreau a lancé son premier concept de bar durable, le DENTREE, à Shanghai en Chine. Le concept et les initiatives de durabilité sont intégrés dans chaque détail du bar, depuis son emplacement, sa décoration et ses matériaux jusqu'à la manière dont les clients sont accueillis et servis, les méthodes de traitement de déchets, en passant par le réseau plus large qui s'est formé autour du bar. Ce bar propose ainsi une variété de boissons et de cocktails qui, outre les options habituelles, ouvrent la voie à de nouveaux concepts de durabilité : des ingrédients biologiques localement sourcés constituent la base de la carte des boissons et des snacks.

1.4.3.5 PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET DES SAVOIR-FAIRE (ODD 4 ET 8)

Enjeux et impacts

Le développement durable au sein des Maisons du Groupe Rémy Cointreau passe par la transmission de savoir-faire ancestraux, notamment en matière de distillation et de vieillissement des vins et spiritueux. L'emblème de cette transmission est le cognac d'exception Louis XIII, dont la distillation, le vieillissement et l'assemblage d'eaux-de-vie centenaires pour certaines, requiert la contribution d'environ 4 générations de maîtres de chai.

Dans chacune de ses géographies, Rémy Cointreau contribue ainsi à la préservation et à la pérennité de savoir-faire artisanaux, propices à un développement économique plus responsable et durable.

La préservation du patrimoine et des savoir-faire, c'est aussi promouvoir une philosophie d'entreprise, le partage de bonnes pratiques, le rayonnement d'expertises qui font souvent la fierté des Maisons et de leurs territoires.

Politique

L'ensemble des sites de production du Groupe offre un circuit de visite, afin de promouvoir leurs savoir-faire et patrimoine, multi-centenaires pour la plupart.

PLAN D'ACTION

Action 1 : Faire vivre les savoir-faire artisanaux des sites

Depuis 2012, le site de Cognac est titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », décerné par l'État français aux entreprises qui font vivre les savoir-faire artisanaux et la tradition française.

Et en janvier 2023, la Maison Rémy Martin a obtenu la certification AFNOR NF ENVIRONNEMENT SITES DE VISITE pour les circuits de visite à Cognac et au Centre d'Elaboration Produits à Merpins, faisant de **la Maison Rémy Martin la première entreprise œnologique de France certifiée AFNOR NF Environnement Sites de Visite**. Après la création, ces dernières années, des visites RSE qui connaissent un grand succès, comme « Les Coulisses de L'Exception durable », cette certification est désormais la vitrine des engagements de la Maison pour l'Hospitalité. Être certifié NF Environnement Sites de visite, c'est garantir la réduction de nos consommations en eau, énergie, ainsi que la production de déchets. Cette certification permet aussi la mise en place d'une politique d'achats responsables, la réalisation d'un bilan carbone et la sensibilisation des visiteurs à l'environnement. Enfin c'est une philosophie d'accueil pour nous tous et une démarche d'amélioration continue : agir et progresser avec humilité. Une devise chère à la Maison Rémy Martin.

Partenariat avec Christophe Galfard: comprendre les lois de la nature pour mieux protéger notre planète

Depuis 2021, la Maison Rémy Martin s'est rapprochée de Christophe Galfard, l'astrophysicien français, pour en faire son ambassadeur et le porte-parole de ses engagements environnementaux en France et à l'international. Le postulat : « plus nous comprenons les lois de la nature, mieux nous pouvons protéger notre planète ». Pour nous aider à prendre de la hauteur et sensibiliser nos clients, trois films ont été réalisés pour les réseaux sociaux (Le Terroir, Le Centaure, La Nuit) et ont été diffusés à l'international. Des conférences autour de « Notre place dans l'univers » ont été organisées pour les collaborateurs de la Maison, ses partenaires viticulteurs et le grand public : 800 personnes touchées en France. Enfin, un parcours de découverte, « L'Exception d'un Terroir », géologique et sensoriel, a été conçu avec l'équipe du Maître de Chai et le Chef Exécutif des cuisines Rémy Martin et proposé au grand public dès l'été 2022, dans les Domaines Rémy Martin. Ce parcours est animé par Christophe Galfard lui-même.

Action 2 : la Fondation Rémy Cointreau

La Fondation Rémy Cointreau a pour mission d'accompagner, en France et à l'étranger, des initiatives d'intérêt général pour la valorisation et la transmission de savoir-faire d'excellence. À travers ses 4 axes d'engagements, à savoir la transmission pour la pérennité, la valorisation des savoir-faire d'exception, le rayonnement et le mécénat de compétences, elle accompagne désormais près de 40 artisans d'art dans des domaines variés : travail du bois, du carton, du métal, du verre, de la céramique, ou encore de la cire.

Pour ses artisans, le soutien de la Fondation se traduit en investissements en outillages et équipements.

La Fondation s'engage également dans différentes missions avec dix partenaires ciblés sur l'artisanat d'excellence, comme par exemple :

- l'INMA, ou Institution National des Métiers d'Art, dans la création et le développement de la 20e édition du Prix Avenir Métiers d'Art ;
- le Bureau du Design, de la Mode et des Métiers d'Art, comme mécène des Grands Prix de la Création de la Ville de Paris et du Prix Savoir-faire en transmission ;
- l'association des Ateliers des Maîtres d'Art et leurs Élèves, dans l'accompagnement d'initiatives d'intérêt général visant à valoriser les savoir-faire d'excellence et leur transmission et ainsi, dans l'aide au développement des métiers des Maîtres d'Art et de leurs Élèves ;
- Schuch Productions, dans la réalisation d'un documentaire sur l'orgue et les facteurs d'orgues diffusé sur ARTE en mai 2022.

1.5 GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES

1.5.1 GOUVERNANCE RESPONSABLE ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES (ODD 16)

Gouvernance

La gouvernance du Groupe Rémy Cointreau en matière d'éthique des affaires est décrite au chapitre 2.1.

Politique

Les grands principes et engagements du Groupe sont exposés dans le chapitre 2.4. Ils sont partagés en interne dans les chartes du Groupe : le code de conduite, la charte anti-corruption, la protection des données personnelles, la politique cadeaux et invitation, la politique Dons, Mécénats & Parrainages, la politique sur les conflits d'intérêts, et la charte du lanceur d'alerte.

Le groupe Rémy Cointreau attend de ses collaborateurs qu'ils se conforment aux règles définies dans ces différentes politiques, présentes sur le site internet du Groupe, et communiquées pour certaines, à travers des e-learning obligatoires.

En 2022/2023, les communications "Compliance Groupe" ont inclus notamment :

- septembre 2022 : Quiz sur les règles de compliance du Groupe ;
- novembre 2022 : Rappel sur les règles relatives aux cadeaux et invitations ;
- décembre 2022 : Les « 10 Commandements de la compliance » à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la corruption ;
- janvier 2023 : "Privacy golden rules" à l'occasion du Data Privacy Day ;
- mars 2023 : Communication sur la prévention des conflits d'intérêts.

1.5.2 GESTION RESPONSABLE DU NUMÉRIQUE (ODD 16)

Gouvernance

Le Groupe Rémy Cointreau a mis en place un programme complet et une structure de gouvernance en matière de protection des données à caractère personnel (RGPD). Cette structure travaille quotidiennement sur la conformité au RGPD, en parallèle d'actions spécifiques déployées au sein des filiales afin de répondre aux besoins locaux. Le délégué à la protection des données du Groupe (DPO du Groupe) et le réseau des correspondants « conformité » (en particulier aux États-Unis, en Chine et à Singapour), permettent à

Rémy Cointreau de mettre en œuvre les actions de conformité en matière de protection des données à caractère personnel, de mettre en œuvre des politiques et procédures au niveau local et de partager les meilleures pratiques.

La gestion responsable du numérique est également sous la responsabilité du Directeur des Systèmes d'Information, pour les projets concernant le « green IT ».

Enjeux et impacts

Le déploiement d'un programme de conformité aux réglementations sur la protection des données personnelles constitue une opportunité commerciale afin d'assurer l'exactitude et la pertinence des données à caractère personnel collectées ; de mieux comprendre les besoins du consommateur et de conserver la confiance des consommateurs.

Pilier de la transformation digitale du Groupe, la protection des données à caractère personnel constitue l'occasion d'assurer la conformité de nos pratiques en matière de conservation des données à caractère personnel, de gestion des droits, etc.

Le numérique responsable regroupe également deux chantiers gérés par la Direction des Informations : le « Green IT » et « l'IT for Green ».

Le « Green IT » consiste à optimiser l'impact environnemental de l'usage des systèmes informatiques du Groupe. En 2022, la DSI a pu calculer une première estimation des émissions carbone liées aux activités numériques.

« L'IT for Green » propose aux différents métiers du Groupe des outils d'analyse et de consolidation des informations sur les impacts environnementaux générés par les activités du Groupe Rémy Cointreau. Ce deuxième chantier est le plus complexe et il se heurte à la faible maturité des solutions informatiques du marché.

Politique

La protection des données à caractère personnel (RGPD) est un sujet qui concerne tous les collaborateurs de Rémy Cointreau. C'est pourquoi le Groupe porte une attention particulière à :

- la formation des collaborateurs (*via e-learning* et en présentiel) ;
- des campagnes de sensibilisation en interne ; et
- la veille juridique.

Par ailleurs, en juillet 2022, la Direction des Systèmes d'Information a signé le manifeste Planet Tech Care afin de partager les bonnes pratiques en matière de gestion responsable du numérique au sein du Groupe.

PLAN D’ACTION

Action 1 : La protection des données à caractère personnel (RGPD)

Le Groupe a créé différents outils et procédures personnalisés afin de se conformer aux règles en matière de protection des données à caractère personnel, comprenant :

- une documentation exhaustive pour assurer la mise en œuvre cohérente et complète de la protection des données à caractère personnel et des normes communes. Elle repose sur une politique globale de protection des données à caractère personnel adaptée aux exigences locales, et s’accompagne de procédures détaillées et d’outils associés ;
- des listes de contrôle et des modèles sur des sujets spécifiques, tels que le traitement des demandes des personnes concernées ou le traitement des violations potentielles de données à caractère personnel ;
- des processus d’audit et des questionnaires afin d’évaluer la maturité et le niveau de conformité en matière de protection des données à caractère personnel.

Action 2 : Calcul de l’empreinte carbone du numérique du groupe

Depuis 2022/2023, l’empreinte carbone numérique du Groupe est calculée trimestriellement, avec l’aide de GREENMETRICS.

Le rapport présente les émissions carbone générées par les activités numériques du Groupe (stockage des fichiers et des mails, activités cloud), par les équipements informatiques utilisés, et par l’usage des technologies digitales.

Sur l’ensemble de l’année, cette empreinte s’élève à 1 409 Teq CO₂.

La gestion du stockage des fichiers du Groupe, actuellement hébergés aux USA, seront l’une des actions de réduction prioritaires pour 2023/2024.

Action 3 : Déploiement du « Carbon Score » et campagnes de sensibilisation

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux émissions carbone générées par leur usage de l’outil informatique, la Direction des Systèmes d’Information (DSI) a déployé la plateforme CarbonScore sur l’ensemble des ordinateurs du Groupe.

Celle-ci permet de connaître son impact carbone individuel, lié au stockage des fichiers et à la gestion des emails. Chaque collaborateur se voit attribuer un score personnel et des suggestions d’actions afin de diminuer son impact.

En avril 2023, une action de nettoyage a été lancée via CarbonScore. Elle a permis de stabiliser pendant quelques semaines l’augmentation des volumes de stockage et donc les émissions Carbone.

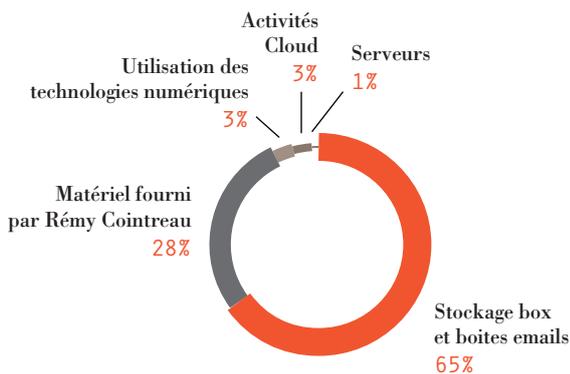
Par ailleurs, des communications régulières sont envoyées aux collaborateurs. Elle se basent sur 12 réflexes Green IT du quotidien définies par la DSI : extinction des ordinateurs le soir, gestion de la boîte mail, gestion du flux des vidéos, chargement des smartphones, limitation de l’usage de la localisation pour n’en citer que quelques-uns.

Action 4 : Écoconception des sites web

Des actions d’analyse de la conception des principaux sites web *marketing* et *e-commerce* du Groupe ont été lancées avec Greenmetrics.

L’objectif est de déployer une véritable politique d’écoconception des sites en travaillant sur leur sobriété, l’hébergement, les bonnes pratiques de l’outil de développement, et de l’afficher sur les sites.

Empreinte numérique du Groupe en 2022/2023



1.5.3 LOBBYING RESPONSABLE (ODD 16)

Gouvernance

Le lobbying responsable est sous la responsabilité du Directeur des Affaires Publiques (qui rapporte directement au Directeur Général). Il est appuyé par une équipe de Directeurs Affaires Publiques régionaux.

Enjeux et impacts

L'enjeu pour Rémy Cointreau est que l'intégrité des pratiques de lobbying fasse partie intégrante de la politique RSE

Politique

Aujourd'hui, l'essentiel du lobbying du Groupe est fait au travers d'associations professionnelles (Spirits Europe, Discus, FFS, FEVS, etc.). Au sein de ces associations, Rémy Cointreau respecte un "anti-trust statement" qui exclut toutes les discussions autour des aspects stratégiques et commerciaux de l'entreprise.

Pour autant, le Groupe souhaite rédiger sa propre charte des « Affaires Publiques », afin de définir ses engagements en matière de lobbying, en cohérence avec ses valeurs et sa démarche éthique des affaires.

1

1.6 INDICATEURS

Objectif de Développement Durable (ODD)	Enjeux Rémy Cointreau	Indicateurs liés aux risques	
		Indicateurs	Périmètre
TERROIRS			
	Adaptation des terroirs	Taux de surfaces agricoles engagées dans une certification, en % ⁽¹⁾	Monde
		Taux de surfaces viticoles certifiées HVE de la coopérative viticole de Cognac (AFC), en % ⁽¹⁾	Site de Cognac
	Préservation de la biodiversité	Taux de Maisons ayant au moins 1 programme de biodiversité, en % ⁽¹⁾	Monde
		Taux de fûts neufs achetés certifiés PEFC ou FSC, en % ⁽¹⁾	Monde
HOMMES			
	Consommation responsable	Taux de salariés ayant suivi un e-learning obligatoire sur la consommation responsable, en % ⁽¹⁾	Monde
	Développement de compétences	Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde/Filiales Monde (> 20 collaborateurs)
		Heures de formation par collaborateur ⁽²⁾	Sites de production Monde/Filiales Monde (> 20 collaborateurs)
	Diversité et égalité des chances	Taux de managers F/H, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde/Filiales Monde (> 20 collaborateurs)
		Index Égalité professionnelle F/H, noté sur 100 ⁽¹⁾	France
		Taux de formation F/H, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde/Filiales Monde (> 20 collaborateurs)
	Attractivité, fidélisation, santé, sécurité et bien-être des collaborateurs	Taux de femmes au sein du Comité Exécutif, en % ⁽¹⁾	Monde
		Turnover, en % ⁽²⁾	Monde
		Absentéisme, en % ⁽²⁾	
		Taux de fréquence des accidents du travail ⁽²⁾	France/Sites de production Monde
	Devoir de vigilance et achats responsables	Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾	
		Moyenne d'âge ⁽²⁾	Sites de production Monde/Filiales Monde
		Ancienneté ⁽²⁾	Monde
	Ancre Territorial	Taux de fournisseurs stratégiques avec une démarche RSE proactive, en % ⁽¹⁾	Monde
		Taux de fournisseurs stratégiques adhérant SEDEX ayant complété la totalité du questionnaire d'auto-évaluation, en % ⁽¹⁾	Monde
	Gouvernance/Éthique des affaires	Taux de sites ayant au moins une action en faveur de son territoire, en % ⁽²⁾	Monde
		Taux de formation à la charte éthique et/ou anti-corruption, en % ⁽¹⁾	Monde
		Nombre d'alertes ⁽²⁾	

Progression des Indicateurs						Objectifs RSE		
2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2024/2025	2030/2031
TERROIRS								
	36	52	58	64	78	82	100	
	23	42	50	54	56	59	70	100 % en 2028/2029
					70	70	100	
					55	94	100	
HOMMES								
					0	59	100	
		68	74	69	80	81	80	
10	13	14	17	11	16	17	Suivi annuel	
	43	44	45	46	48	46	50	
			83	83	84	89	90	
43	43	46	45	45	43	48	50	
17	17	17	17	10	33 ^(b)	33	40	50
	15	13	14	14	16	13	< 17	
3	2	2	2	2	2	2	< 4	
13	9	8	11	4	8	13	< 9	
0,1	0,4	0,5	0,5	0,7	0,3	0,1	< 0,3	
41	41	40	41	41	41	41	Suivi annuel	
9	8	8	8	8	8	7	Suivi annuel	
				82	78	83	100	
				49	82	87	100	
					86	100	100	
	80	-	86	80	84	84(*)	100	
		6	5	7	7	8	Suivi annuel	

Objectif de Développement Durable (ODD)	Enjeux Rémy Cointreau	Indicateurs liés aux risques	
		Indicateurs	Périmètre
TEMPS			
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	Gestion responsable de l'eau et des effluents	Consommation d'eau, en m ³ ⁽²⁾	Sites de production Monde
		Taux de valorisation des vinasses de distillation, en % ⁽¹⁾	
 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Économie circulaire, packaging durable et gestion des déchets	Taux de produits vendus sans emballage secondaire, en % ⁽¹⁾	Toutes les marques
		Taux de produits ayant bénéficié d'une action d'écoconception, en % ⁽¹⁾	Toutes les marques
		Taux de valorisation des déchets, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Empreinte carbone et limitation des émissions de GES	Émissions CO ₂ – <i>Scopes</i> 1, 2 & 3, en TeqCO ₂	
		Taux d'émissions CO ₂ significatives – <i>packaging</i> des produits, en % ⁽²⁾	
		Taux d'émissions CO ₂ significatives – Fret amont et transport aval des produits, en % ⁽²⁾	
		Taux d'émissions CO ₂ significatives – matières premières, en % ⁽²⁾	
		Taux de réduction des émissions CO ₂ <i>Scopes</i> 1, 2 & 3, en intensité, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde
		Taux de réduction des émissions CO ₂ <i>Scopes</i> 1 & 2, en absolu, en % ⁽¹⁾	
		Taux de réduction des émissions CO ₂ <i>Scope</i> 3, en absolu, en % ⁽²⁾	
		Taux de réduction des émissions CO ₂ , <i>Scope</i> 1, 2 & 3, soumises à un objectif SBT, en absolu, en % ⁽¹⁾	
		Consommation totale d'énergie, en MWh ⁽²⁾	
		Taux de consommation d'énergie renouvelable, en % ⁽¹⁾	Monde
– dont taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % ⁽¹⁾			

(1) Indicateur de progrès.

(2) Indicateur de vigilance.

(*) Des formations sur la charte éthique/anti-corruption sont prévus pour 2023/2024.

(a) Évolution de l'indicateur principalement due au changement du mode de calcul des émissions (passage de l'outil Bilan Carbone à l'outil GHG Protocol) et à l'intégration des sites d'Islay, du Domaine des Hautes Glaces et de Westland.

(b) Annoncé en 2021/2022, effectif en 2022/2023.

(c) Variation versus le proforma 2020/2021 (138 688 TeqCO₂), tel que soumis dans le cadre de l'engagement SBT.

Progression des Indicateurs

Objectifs RSE

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2024/2025	2030/2031
TEMPS								
133 418	174 945	195 096	189 287	200 838	237 356	259 977	Suivi annuel	
			23	32	53	37	70	
			21	74	76	78	85	
					57	67	80	
89	92	94	93	95	95	94	99	
145 789	135 528	174 842 ^(a)	180 449	121 189	148 483	151 141		
	37	47	41	35	41	38		
	23	19	24	20	17	14		
	31	15	13	19	23	22,0		
					-9 ^(c)	4	-50 ^(c)	
					-18 ^(c)	16	-42 ^(c)	
					9 ^(c)	1		
					11	-6	-27 ^(c)	
41 854	39 656	38 495	39 261	40 125	43 511	47 703		
				26	44	38	100	
78	77	79	82	86	87	91	100	

1

1.7 NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Rémy Cointreau répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017) obligeant les entreprises cotées à établir une cartographie des risques RSE de son activité et à y associer des indicateurs de progrès. Ces indicateurs sont complétés par des indicateurs de vigilance.

Rémy Cointreau adhère depuis 2003 à la charte *Global Compact* et souhaite être l'ambassadeur des bonnes pratiques de cet engagement mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La notion de responsabilité sociale et environnementale (RSE) est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Les actions menées dans le cadre de la politique RSE sont régulièrement présentées dans les rapports annuels qui présentent la totalité des indicateurs RSE en lien avec les indicateurs internationaux du GRI (*Global Reporting Initiative*).

Ces documents sont consultables sur le site Internet de Rémy Cointreau et diffusés à l'ensemble des parties prenantes (www.remy-cointreau.com).

1.7.1 PROTOCOLE DE REPORTING

Le protocole de reporting 2022/2023 est un document interne, rappelant les engagements RSE de Rémy Cointreau et présentant la structure et les moyens mis en œuvre pour assurer un reporting de qualité et fiable.

À ce titre, il sert de guide pour le reporting interne et de référentiel pour la vérification externe en 2022/2023 des différents indicateurs RSE issus de la déclaration de performance extra-financière.

Le protocole de *reporting* est établi par les directions RH et RSE de Rémy Cointreau. Il est consultable sur demande auprès de la directrice RSE à l'adresse suivante :

Laetitia Delaye

Directrice responsabilité sociale et environnementale

21 rue Balzac

75016 PARIS

laetitia.delaye@remy-cointreau.com

Tél. : 33 (0)7 87 25 36 01

Le protocole de reporting est mis à jour annuellement afin de prendre en compte les modifications concernant les évolutions du reporting et des indicateurs RSE.

1.7.2 PÉRIMÈTRE

Les engagements RSE de Rémy Cointreau s'appliquent à l'ensemble des sociétés du groupe. Trois grands axes sont définis : environnemental, social et sociétal.

Le périmètre de reporting RSE s'appuie sur le périmètre financier consolidé du groupe (33 sociétés – sites de production et sociétés de distribution) et répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017).

Les sociétés exclusivement financières ainsi que les joint-ventures non contrôlées par le groupe ne sont pas intégrées dans le périmètre de reporting RSE. Il en est de même pour les cessions et acquisitions de sociétés faites en cours d'exercice.

PÉRIMÈTRE ENVIRONNEMENTAL

Toutes les informations environnementales couvrent les sites de production de Cognac, d'Angers, de la Barbade, de l'île d'Islay (Écosse) ainsi que les sociétés Westland (USA), Domaine des Hautes Glaces (France), Domaines Rémy Martin (Cognac), Telmont (France) et Brillet (France).

Tous les sites de production sont donc inclus dans le périmètre de reporting environnemental. Les filiales de distribution en sont exclues, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs.

PÉRIMÈTRE SOCIAL

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux peuvent présenter des limites du fait notamment :

- de l'absence de définitions communes au niveau national ou international ;
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs.

Les définitions et méthodologies utilisées des indicateurs suivants sont donc précisées :

1. Effectifs

Le périmètre du reporting social couvre l'ensemble des 33 sociétés pour les informations sociales relatives aux effectifs.

2. Formation

Les données de formation des filiales françaises prennent en compte les formations imputables au titre de la formation professionnelle continue, ainsi que les formations non imputables. Le nombre de salariés formés prend en compte tous les salariés ayant suivi au moins une action de formation durant l'année, dont les employés n'étant plus présents au 31 mars 2022. Seules les formations d'une heure au moins sont recensées.

3. Autres indicateurs

Seuls les sites de production Angers, Cognac, la Barbade et Islay ainsi que le site de Paris sont inclus dans les indicateurs liés aux relations sociales, à l'absentéisme et aux accidents du travail.

Absentéisme : périmètre limité aux sociétés françaises (hors DHG, Brillet et Telmont), aux sites de la Barbade et Islay.

- Absence maladie uniquement des salariés comptabilisés dans l'effectif total du groupe, soit pour le périmètre France les salariés en CDI et CDD. Pour le périmètre hors France les salariés en CDI, au dernier jour de chaque trimestre à l'exception des congés payés, des congés spéciaux (mariage, baptême, déménagement, etc.), des absences liées à la formation, des congés sans solde autorisés, des congés syndicaux, des congés sabbatiques et de création d'entreprise, des congés RTT, des jours de récupération, des jours fériés et des congés parentaux.
- Pour le reporting RSE, l'effectif est comptabilisé au 31 mars. L'indicateur est calculé sur les douze derniers mois.
- Le taux d'absentéisme est égal au nombre d'heures d'absence/ nombre d'heures théoriques travaillées (heures au poste de travail + les heures d'absences maladie, congés, formations, voyages...).
- Le taux d'absentéisme est calculé hors longue maladie (absence supérieure à 90 jours).

Taux de fréquence des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et de Bruichladdich.

Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du groupe pour le périmètre France en CDI et CDD, et pour le périmètre hors France le salarié en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.

- Ce taux est exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures réelles travaillées soit : (nombre d'accidents avec arrêt de travail X 1 million)/nombre d'heures réelles travaillées.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le groupe par un salarié au cours de la période fiscale, c'est-à-dire l'heure réellement passée sur le poste de travail. On ne tient pas compte des heures d'absences (maladie, congés, formation, voyages...).
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de fréquence pourra être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

Taux de gravité des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et d'Islay.

- Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du groupe pour le périmètre France en CDI et CDD et pour le périmètre hors France en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum, quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.
- Ce taux est exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail, par millier d'heures réelles travaillées soit : (nombre de journées perdues X 1 000)/nombre d'heures réelles travaillées.

- Le nombre de journées perdues doit être calculé en jours calendaires à compter du jour de l'accident.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le groupe par un salarié au cours de la période fiscale.
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de gravité peut être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

1.7.3 INDICATEURS RETENUS

Tous les indicateurs faisant partie du reporting 2021/2022 sont listés ci-dessous.

Ils sont également présentés dans le protocole de reporting 2021/2022 où pour chacun d'entre eux, une fiche détaillée précise son périmètre, sa définition, la méthodologie de calcul, les données nécessaires et les contrôles effectués pour le calcul et la vérification des valeurs obtenues.

INDICATEURS SOCIAUX

- Effectif total du groupe
- Répartition des salariés par sexe et par fonction
- Répartition des effectifs par zone géographique
- Nombre d'embauches par fonction et par type de contrat
- Nombre de départs détaillés par raison
- Moyenne d'âge par catégorie professionnelle
- Ancienneté moyenne par sexe et par catégorie professionnelle
- Taux de télétravail en France
- Taux d'absentéisme
- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total
- Nombre d'heures de formation
- Nombre d'heures de formation par collaborateur
- Nombre d'heures de formation par sexe
- Effectif formé par sexe
- Index Égalité Homme/Femme
- Taux de Femmes au sein du comité exécutif
- Nombre de réunions entre la direction et les instances représentatives (France)

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Énergies

- Consommations énergétiques totales
- Consommations d'énergie directe (combustibles ou renouvelables)
- Consommations d'énergie indirecte (électricité)
- Consommation d'énergie renouvelable (directe et indirecte)
- Consommation d'énergie électrique renouvelable

Eau et effluents

- Consommations d'eau
- Volumes d'effluents
- Taux de pollution des effluents/Demande Biologique en Oxygène (DBO) en sortie de traitement
- Taux de pollution des effluents/Demande Chimique en Oxygène (DCO) en sortie de traitement
- Taux de valorisation des effluents

Agriculture durable

- Surfaces agricoles mondiales engagées dans une démarche de certification agricole responsable et durable
- Certification de la coopérative Alliance Fine Champagne (Cognac)
- Taux de partenaires agriculteurs directs formés à l'agroécologie

Économie circulaire et packaging durable

- Taux de produits ayant bénéficié d'une action d'écoconception
- Taux de produits vendus sans emballage secondaire

Déchets

- Quantités de déchets
- Taux de valorisation Matières des déchets (DIB + DID)
- Taux de valorisation énergétique des déchets (DIB + DID)

Bilan carbone

- Bilan CO2 – Émissions de GES (scopes 1 et 2)
- Bilan CO2 – Émissions de GES (scope 3)
- Bilan CO2 – Émissions significatives de GES (scopes 1, 2 et 3)
- Bilan CO2 – Evolution des émissions de GES soumises à un objectif SBT

Biodiversité

- Taux de Maisons du groupe ayant au moins 1 programme de biodiversité
- Taux de fûts neufs achetés certifiés PEFC ou FSC

INDICATEURS SOCIÉTAUX**Impact territorial et sociétal**

- Taux de sites ayant au moins un programme d'impact territorial et sociétal

Consommation responsable

- Taux de salariés ayant suivi un e-learning sur la consommation responsable

Éthique des affaires

- Taux de formation des collaborateurs à la charte éthique ou à la charte anti-corruption
- Nombre d'alertes
- Empreinte carbone numérique du Groupe

Devoir de vigilance et achats responsables

- Taux de fournisseurs stratégiques avec une démarche RSE proactive
- Taux de fournisseurs stratégiques adhérant SEDEX ayant complété la totalité du questionnaire d'autoévaluation

Transparence, traçabilité et qualité des produits

- Nombre de réclamations consommateurs justifiées

Relations et satisfaction client

- Note de satisfaction distributeurs

1.7.4 PERTINENCE DES INDICATEURS

Les indicateurs RSE retenus par Rémy Cointreau prouvent la réalité et la fiabilité des actions mises en œuvre par le groupe en lien avec ses engagements RSE.

Ils contribuent à la prise de décision des utilisateurs de ces indicateurs dans le cadre des plans de progrès établis pour atteindre les objectifs RSE de Rémy Cointreau.

1.7.5 TAXONOMIE VERTE 2022/2023**1.7.5.1 MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS AU REGARD DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ**

En application du règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit Règlement « Taxonomie »), Rémy Cointreau est tenu de publier, au titre de l'exercice 2022/2023, des indicateurs de performance mettant en évidence la part éligible de son chiffre d'affaires, de ses investissements et dépenses d'exploitation résultant de produits et/ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de ce Règlement et de ses actes délégués couvrant les deux premiers objectifs de la Taxonomie d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique.

Pour la deuxième année, une évaluation de l'éligibilité de l'ensemble des activités consolidées du Groupe a été menée sur la base :

- du Règlement délégué Climat du 4 juin 2021 et de ses annexes complétant le Règlement (UE) 2020/852 en précisant les critères techniques permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci ;
- d'une analyse détaillée de l'ensemble des activités au sein de ses différentes entités consolidées, menée conjointement par la direction financière, la direction des opérations, et la direction RSE.

À l'issue de cette nouvelle évaluation, aucun chiffre d'affaires éligible n'a été identifié pour les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, les activités définies pour ces objectifs ne couvrant pas les activités du Groupe. En raison de l'absence de chiffre d'affaires éligible, les investissements et dépenses d'exploitation rattachés aux activités concourant au chiffre d'affaires n'ont pu être qualifiés d'éligibles.

Indicateur d'éligibilité du chiffre d'affaires : aucune activité éligible n'est exercée par la société.

Résultat : 0%

Néanmoins, Rémy Cointreau menant des actions d'atténuation de ses émissions carbone et réalisant des investissements pour décarboner ses activités, le Groupe a approfondi son analyse en se concentrant sur les CapEx liés à cette nature d'investissements.

Les investissements éligibles identifiés correspondent principalement :

- à un nouveau contrat de location longue durée de bâtiments (activité 7.7 de l'acte délégué) tel que défini par IFRS 16. Ce montant de près de 17 millions d'euros est lié à un nouveau bail immobilier pour les bureaux de Rémy Cointreau Amériques aux États-Unis ;
- aux dépenses de construction (activité 7.1), et notamment la construction de nouveaux chais dans les sites de production de Cognac et de la Barbade ;

- à la rénovation de bâtiments existants (activité 7.2) ainsi que l'installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique (activité 7.3) ;
- à l'installation de panneaux solaires (activité 4.1) dans le site de production de la Barbade ;
- à des investissements en recherche, développement et innovation pour le captage direct du CO₂ de l'air (activité 9.2), dans le site de production de Westland aux États-Unis.

Les investissements éligibles sont ainsi estimés à 37,3 millions d'euros sur une totalité de 81,9 millions d'euros (46%).

Indicateur d'éligibilité des dépenses d'investissement :

Résultat: 46%

Par ailleurs, une nouvelle analyse des OpEx a conduit à considérer le montant analysé comme non significatif au regard des seuils de matérialité du Groupe, le montant d'OpEx au sens Taxonomie représentant moins de 5% des OpEx totaux Groupe. Ce constat, combiné au fait que les activités du Groupe ne sont pas éligibles à date, amène le Groupe à utiliser la dérogation prévue de ne pas calculer plus en détail le KPI OpEx Taxonomie.

Indicateur d'éligibilité des OpEx :

Résultat: 0%

1.7.5.2 MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS AU REGARD DES CRITÈRES D'ALIGNEMENT

Afin d'évaluer le niveau d'alignement actuel des activités identifiées comme éligibles, le Groupe a procédé à une vérification du respect des critères d'examen technique pour une sélection d'investissement matériels.

Critères techniques de contribution substantielle

Pour les bâtiments neufs, Rémy Cointreau s'est assuré que la demande d'énergie primaire soit inférieure d'au moins 10% au niveau NZEB (« NZEB – 10% »). Pour la rénovation d'un bâtiment existant, le Groupe s'est assuré du respect de la RT globale, ou à défaut, d'une réduction de la demande d'énergie primaire d'au moins 30 %.

Ne pas porter préjudice aux cinq autres objectifs visés par la taxonomie ("DNSH")

Le Groupe a mené les travaux permettant de vérifier le respect des critères DNSH et notamment, Rémy Cointreau a vérifié le respect du DNSH d'adaptation au changement climatique en effectuant une analyse locale des risques et de la vulnérabilité liés au climat. Il en résulte de cette analyse qu'aucune sensibilité forte sur les actifs ciblés n'ait été identifiée, de fait aucun impact financier n'a été jugé significatif.

Vérification du respect des garanties minimales (MS)

Le Groupe répond aux exigences des garanties minimales du rapport de la Plateforme sur la Finance Durable (PSF) en matière de droits de l'Homme, de corruption, de droit à la concurrence et de fiscalité. Rémy Cointreau s'est assuré d'avoir vérifié l'absence de condamnations sur l'ensemble des thématiques, ainsi que de la mise en place de procédures, telles que décrites dans le chapitre 2.4.

Ainsi, les investissements alignés au sens du Règlement Taxonomie s'élèvent à 1,9 millions d'euros (5% des capex éligibles et 2% des capex totaux). A noter que les critères d'alignement du nouveau bail immobilier aux Etats-Unis (investissement de 17 millions d'euros ou 20% des capex totaux) sont en cours d'évaluation (certification LEED du building en cours).

Indicateur d'alignement des dépenses d'investissement:

Résultat: 2%

TABLEAU 1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Part du chiffre d'affaires issue de produits ou de services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie - Informations pour l'année N

Activités économiques	Code(s)	Chiffre d'affaires absolu (en M€)	Part du chiffre d'affaires %	Critères de contribution substantielle					
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Ressources aquatiques et marines %	Économie circulaire %	Pollution %	Biodiversité et écosystèmes %
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		0	0%						
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)		0	0%						
Chiffre d'affaires total des activités éligibles à la taxonomie (A.1 + A.2) (A)		0	0%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		1 549	100%						
TOTAL (A + B)		1 549	100%						

Critère d'absence de préjudice important

Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année N	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie année N-1	Catégorie (activité habilitante)	Catégorie (activité transitoire)
OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	%	%	H	T
							0%			
							0%			
							0%			

■ Non applicable pour le reporting 2022 (1^{re} année de reporting complet)

TABLEAU 2 - CAPEX

Part des dépenses CapEx issue des produits ou services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie - Informations pour l'année N

Activités économiques	Code(s)	CapEx absolues (en k€)	Part des CapEx %	Critères de contribution substantielle					
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Ressources aquatiques et marines %	Économie circulaire %	Pollution %	Biodiversité et écosystèmes %
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
Production d'électricité au moyen de la technologie solaire photovoltaïque	4.1	90	0,1%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	7.3	1 777	2,2%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Recherche, développement et innovation pour le captage direct du CO ₂ de l'air	9.2	35	0,0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		1 902	2,3%						
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
Construction de bâtiments neufs	7.1	13 906	17,0%						
Rénovation de bâtiments existants	7.2	4 122	5,0%						
Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	7.3	791	1,0%						
Acquisition et propriété de bâtiments	7.7	16 611	20,3%						
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)		35 429	43,3%						
CapEx total des activités éligibles à la taxonomie (A.1 + A.2) (A)		37 331	46%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE									
CapEx des activités non éligibles à la taxonomie (B)		44 569	54%						
TOTAL (A + B)		81 900							

TABLEAU 3 - OPEX

Part des OpEx concernant des produits ou services associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie - Informations pour l'année N

Activités économiques	Code(s)	OpEx absolues (en M€)	Part des OpEx %	Critères de contribution substantielle					
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Ressources aquatiques et marines %	Économie circulaire %	Pollution %	Biodiversité et écosystèmes %
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE									
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)									
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1)		0	0%						
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)									
OpEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie)		0	0%						
OpEx total des activités éligibles à la taxonomie (A.1 + A.2) (A)		0	0%						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE									
Opex des activités non éligibles à la taxonomie (B)		430	100%						
TOTAL (A + B)		430	100%						

Critère d'absence de préjudice important

Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Ressources aquatiques et marines	Économie circulaire	Pollution	Biodiversité et écosystèmes	Garanties minimales	Part des OpEx alignée sur la taxonomie, année N	Part des OpEx alignée sur la taxonomie, année N-1	Catégorie (activité habilitante)	Catégorie (activité transitoire)
OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI/NON	%	%	H	T
							0%			
							0%			
							0%			

■ Non applicable pour le reporting 2022 (1^{re} année de reporting complet)

1.8 TABLES DE CONCORDANCE

Table de concordance Déclaration de Performance extra-financière (DPEF)	Pages
Conséquences sociales de l'activité	
Accords collectifs et leurs impacts	92
Lutte contre les discriminations	90 - 91
Promotion de la diversité	89 - 91
Engagements sociétaux	89 - 90
Engagements envers le handicap	91
Conséquences environnementales de l'activité	
Changement climatique	56 - 65, 66 - 79
Économie circulaire	76 - 79
Gaspillage alimentaire	n/a
Lutte contre la précarité alimentaire	n/a
Respect du bien-être animal	n/a
Alimentation responsable, équitable et durable	n/a
Effets de l'activité quant au respect des droits de l'homme	83 - 84
Effets de l'activité quant à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale	103, 149, 151, 153 - 156
Table de concordance Task Force on Climate-Related Disclosures (TCFD)	Pages
Gouvernance climatique	
Contrôle exercé par le conseil d'administration sur les risques et opportunités liés au climat	37 - 38, 56, 66
Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au climat	56 - 66
Stratégie	
Risques et opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long termes	66 - 67
Impacts des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la santé financière de l'organisation	66 - 67
Résilience de la stratégie de l'organisation, prenant en compte différents scénarios climatiques, y compris un scénario 2° ou moins	66 - 68
Gestion du risque	
Processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat	42 - 45, 56, 66 - 67, 131 - 133
Processus de gestion des risques liés au climat	71 - 79
Inclusion des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat dans le plan global de gestion des risques de l'organisation	42 - 45, 56 - 65, 66 - 79, 131 - 133, 144
Indicateurs et objectifs	
Paramètres utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à ses processus de gestion des risques	68
Scopes 1 et 2 et, le cas échéant, le scope 3 des émissions de GES et les risques associés	69 - 70
Objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités liés au climat, ainsi que les performances par rapport aux objectifs	68

Table de concordance RSE/Engagements Global Compact GC Advanced

	Pages	
Informations générales	Déclaration de soutien continu au <i>Global Compact</i> des Nations Unies et à ses principes, de la part du Président-Directeur général	2 - 3
	Description des politiques ou des actions mises en œuvre dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement de la lutte contre la corruption	83 - 94, 103 - 104, 153
	Indicateurs quantitatifs de mesure des résultats	46 - 55, 106 - 109
	Évaluation par un tiers externe crédible de l'exactitude et du périmètre des informations	123 - 128
	Intégration de hauts standards de transparence et divulgation tels que les lignes directrices du GRI (<i>Global Reporting Initiative</i>)	153
	Intégration des objectifs de développement durable (ODD)	45, 46 - 55
	Actions pour faire avancer les objectifs de développement durable (ODD)	45, 46 - 55
Critères GC Advanced : implanter les 10 principes dans la Stratégie et les Opérations	Critère 1 : description de l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	2 - 3, 36 - 40
	Critère 2 : description de la mise en œuvre dans la chaîne de valeur	92 - 94
	Critère 3 : description des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'homme	83 - 94, 153 - 155
	Critère 4 : description des systèmes de <i>management</i> en place pour intégrer les principes des droits de l'homme	90
	Critère 5 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'homme	93 - 94
	Critère 6 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes du travail	92 - 93 - 94
	Critère 7 : description des systèmes de <i>management</i> en place pour intégrer les principes relatifs au travail	92 - 94
	Critère 8 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail	93 - 94, 153 - 155
	Critère 9 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	56 - 57
	Critère 10 : description des systèmes de <i>management</i> en place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement	40, 56 - 82
	Critère 11 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environnement	46 - 48, 58 - 62, 63 - 65, 145
	Critère 12 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption	153 - 156
	Critère 13 : description des systèmes de <i>management</i> en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption	153 - 156
	Critère 14 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption	153 - 156
Critères GC Advanced : agir pour soutenir les objectifs plus larges des Nations Unies	Critère 15 : description des contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU	92 - 153
	Critère 16 : description des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie	99 - 102
	Critère 17 : description de la prise de position et de l'engagement en matière de politique publique	68, 97, 105
	Critère 18 : description des partenariats et actions collectives	57, 68, 70, 79, 81, 97, 105

Table de concordance RSE/Engagements Global Compact GC Advanced		Pages
Critères GC Advanced : gouvernance et leadership de la RSE	Critère 19 : description de l'engagement du président et de la direction	2 - 3, 36 - 37, 38
	Critère 20 : description de l'adoption par le conseil d'administration et la surveillance	36 - 37
	Critère 21 : description de l'implication des parties prenantes	42, 94 - 102

Table de concordance RSE/Indicateurs Global Reporting Initiative (GRI) – Version GRI Standard		Pages
Stratégie et analyse	102-15	42 - 55
Éthique et intégrité	102-16	103
	102-17	103
Gouvernance	102-27	36 - 39
Implication des parties prenantes	102-43	42 - 44
	102-44	42 - 44
Matières premières recyclées	301-2	76-79
Consommation énergétique	302-1	71 - 74
Réduction de consommation énergétique	302-4	72 - 73 - 74
Consommation d'eau	303-1	81
Habitats protégés ou restaurés	304-3	63 - 65
Émissions de GES <i>Scope 1</i>	305-1	69
Émissions de GES <i>Scope 2</i>	305-2	69
Émissions de GES <i>Scope 3</i>	305-3	69 - 75
Réduction des émissions de GES	305-5	70 - 79
Effluents liquides	306-1	82
Tonnage de déchets	306-2	79
Évaluation RSE des fournisseurs (critères environnementaux)	308-1	92 - 94
Taux de rotation des salariés	401-1	85
Accidents du travail et absentéisme	403-2	87
Heures de formation	404-1	89
Évaluation RSE des fournisseurs (critères sociaux)	414-1	92 - 94
Informations sur les produits (consommation responsable)	417-1	94 - 99

1.9 RAPPORT DU COMMISSAIRE, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

(Exercice clos le 31 mars 2023)

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société CLS Rémy Cointreau (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n° 3-1060, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 mars 2023, présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Aucun indicateur clé de performance n'est présenté pour les politiques relatives aux risques suivants : *Préservation du patrimoine et des savoir-faire et Lobbying responsable.*
- Les politiques relatives aux risques suivants ne mentionnent pas d'objectifs d'amélioration : *Préservation du patrimoine et des savoir-faire, Transparence, traçabilité et qualité des produits, Dialogue social.*

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre mars 2023 et juin 2023 sur une durée totale d'intervention de 16 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Gestion des risques, Ressources humaines.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,

- des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir les sites de Bruichladdich, Telmont, CLS, Cointreau SA, et couvrent entre 25 % et 64 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
 - nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.
- Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Amélie WATTEL
Associé

Sylvain Lambert
Associé au sein du Département Développement Durable

1

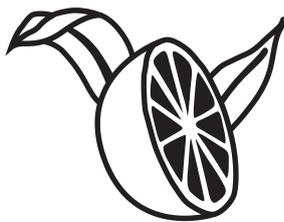
ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Indicateurs clefs de performance et autres résultats quantitatifs :

Principaux risques (enjeux Rémy Cointreau)	Rubriques du Document d'Enregistrement Universel traitant des politiques, actions et résultats associés revus dans le cadre de nos travaux.
Empreinte carbone et limitation des émissions GES	Section 1.3.2 Dont les indicateurs suivants : <i>Consommation totale d'énergie, en MWh ; Consommation d'énergie renouvelable, en kWh ; Consommation de biogaz, en kWh ; Consommation de fioul, en litres ; Consommation d'électricité, en kWh ; Taux d'émissions de CO₂ significatives – packaging des produits, en % ; Taux d'émissions CO₂ significatives – Fret amont et transport aval des produits, en % ; Taux d'émissions de CO₂ significatives – matières premières, en % ; Émissions CO₂ liées aux déplacements professionnels ; Émissions CO₂ – Scopes 1, 2 & 3, en TeqCO₂ ; Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1, 2 & 3, en intensité, en % ; Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1 & 2, en absolu, en % ; Taux de réduction des émissions CO₂ Scope 3 (objectif sur plus des 2/3 du Scope 3), en absolu, en % ; Consommation totale d'énergie, en MWh ; Taux de consommation d'énergie renouvelable, en % ; dont taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en %</i>
Adaptation face aux conséquences du changement climatique	Section 1.3.1.1 Dont les indicateurs suivants : <i>Taux de surfaces agricoles engagées dans une certification, en % ; Taux de surfaces viticoles certifiées HVE de la coopérative viticole de Cognac (AFC), en %</i>
Préservation de la biodiversité	Section 1.3.1.2 Dont les indicateurs suivants : <i>Taux de Maisons ayant au moins 1 programme de biodiversité, en % ; Taux de fûts neufs achetés certifiés PEFC ou FSC, en %</i>
Gestion responsable de l'eau	Section 1.3.4 Dont les indicateurs suivants : <i>Consommation d'eau, en m³ ; Taux de pollution des effluents / Demandes Biologique en Oxygène en sortie de traitement, en mg/L ; Taux de pollution des effluents / Demandes Chimique en Oxygène en sortie de traitement, en mg/L ; Volume d'effluents ; Taux de valorisation des effluents ; Consommation d'eau, en m³ ; Taux de valorisation des vinasses de distillation, en %</i>
Économie circulaire, packaging durable et gestion des déchets	Section 1.3.3 Dont les indicateurs suivants : <i>Quantité de déchets, en tonnes ; Quantité de déchets dangereux (DID), en tonnes ; Déchets valorisation matière, en tonnes ; Taux de valorisation matière des déchets (DID et DIB), en % ; Déchets valorisation énergétiques, en tonnes ; Taux de valorisation énergétiques des déchets (DID et DIB), en % ; Taux de produits vendus sans emballage secondaire, en % ; Taux de produits ayant bénéficié d'une amélioration d'écoconception, en % ; Taux de valorisation des déchets, en %</i>
Attractivité et fidélisation des collaborateurs	Section 1.4.1.1 Dont les indicateurs suivants : <i>Effectifs totaux ; Moyenne d'âge, en années ; Nombre d'arrivées (revue de cohérence sur les motifs d'arrivées) ; Nombre total de départs dont Démissions, Retraites, Licenciements, Décès, Fin de contrat à durée déterminée, Départ avec accord mutuel ; Ancienneté, en années ; Turnover, en % ; Taux de souscription au Plan d'Actionnariat Salarié « My Remy Cointreau »</i>
Conditions de travail et bien-être des collaborateurs	Section 1.4.1.2 Dont les indicateurs suivants : <i>Nombres d'heures travaillées, en heures ; Nombre d'heures d'absence, en heures ; Nombre d'heures travaillées théoriques Turnover, en % ; Ancienneté, en années ; "Ancienneté, en années ; Turnover, en %</i>
Santé et sécurité des collaborateurs	Section 1.4.1.3 Dont les indicateurs suivants : <i>Taux de Fréquence des accidents du travail ; Taux de Gravité des accidents du travail ; Nombre d'accidents avec arrêt de travail ; Jour d'arrêt pour accident de travail ; Absentéisme, en %</i>

Principaux risques (enjeux Rémy Cointreau)	Rubriques du Document d'Enregistrement Universel traitant des politiques, actions et résultats associés revus dans le cadre de nos travaux.
Développement des compétences	Section 1.4.1.4 Dont les indicateurs suivants : <i>Nombre d'employés bénéficiant d'au moins une formation par an ; Nombre d'heures de formation, en heures ; Effectifs formés par sexe (Femme) ; Effectifs formés par sexe (Hommes) ; Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en % ; Heures de formation par collaborateur</i>
Dialogue social	Section 1.4.1.6 Dont l'indicateur suivant : <i>Nombre de réunions entre la direction et les instances représentatives de l'Unité Economique et Sociale en France</i>
Diversité et égalité des chances	Section 1.4.1.5 Dont les indicateurs suivants : <i>Taux de managers F/H, en % ; Taux de formation F/H, en % ; Nombre d'hommes ; Nombre de femmes ; Nombre d'employés en situation de handicap ; Index Egalité professionnelle F/H, noté sur 100 ; Taux de managers F/H, en % ; Taux de formation F/H, en % ; Taux de femmes au sein du Comex</i>
Ancrage territorial	Section 1.4.3.4 Dont l'indicateur suivant : <i>Taux de sites ayant au moins 1 action en faveur de son territoire, en %</i>
Promotion de la consommation responsable	Section 1.4.3.1 Dont les indicateurs suivants : <i>Taux de fournisseurs stratégiques avec une démarche RSE proactive, en % ; Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et qui ont répondu à la totalité des informations demandées dans le questionnaire d'auto-évaluation, en % ; Taux de salariés ayant suivi un e-learning obligatoire sur la consommation responsable, en %</i>
Préservation du patrimoine et des savoir-faire	Section 1.4.3.5 Aucun indicateur présenté
Relation et satisfaction des clients	Section 1.4.3.3 Dont l'indicateur suivant : <i>Note de satisfaction distributeurs</i>
Gestion responsable du numérique	Section 1.5.2 Dont l'indicateur suivant : <i>Empreinte carbone du numérique du groupe</i>
Devoir de vigilance tout au long de la chaîne de valeur	Section 1.4.2.1 Dont les indicateurs suivants : <i>Taux de formation à la charte éthique et charte anti-corruption, en % ; Nombre d'alertes</i>
Lobbying responsable	Section 1.5.3 Aucun indicateur présenté
Transparence, traçabilité et qualité des produits	Section 1.4.3.2 Dont l'indicateur suivant : <i>Nombre de réclamations clients (justifiées) annuelles</i>
Gouvernance responsable	Section 1.5.1 Dont les indicateurs suivants : <i>Taux de formation à la charte éthique et/ou anti-corruption, en % ; Nombre d'alertes ; Nombre de sites de production certifiés B Corp</i>

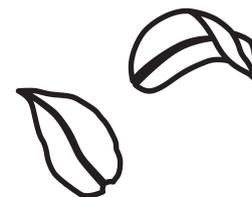




2

RISQUES DU GROUPE

2.1	PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE	130	2.2	FACTEURS DE RISQUE	136
	Les principes généraux de gestion des risques	130	2.2.1	Risques de marchés et d'activité	139
	La définition et les objectifs de la gestion des risques	130	2.2.2	Risques opérationnels et environnementaux	144
	Les composantes du dispositif de gestion des risques	130	2.2.3	Risques éthiques et réglementaires	147
	L'articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne	131	2.2.4	Risques financiers	150
	Les principes généraux du contrôle interne	131	2.3	ASSURANCES	152
	Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne	133	2.4	ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ	153
	Les acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne	133	2.4.1	Engagements	153
	Le dispositif de contrôle interne lié à l'élaboration de l'information comptable et financière	134	2.4.2	Organisation	154
			2.4.3	Déploiement	154
			2.4.4	Contrôle	155



2.1 PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE GESTION DES RISQUES

Au sein de Rémy Cointreau, la gestion des risques fait partie intégrante des responsabilités des différentes équipes de direction tant au niveau du groupe qu'au niveau des *Business Units* et des entités juridiques. Certains risques propres à l'activité du groupe sont décrits dans le chapitre 2.2 « Facteurs de risque », ainsi que leurs dispositifs de prévention et de traitement.

LA DÉFINITION ET LES OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation. Cette définition du document de référence dépasse les aspects financiers et touche la réputation des marques et la pérennité de l'entreprise. Il est donc important que l'ensemble du personnel et, en particulier, les équipes dirigeantes soient sensibilisés à sa gestion, afin notamment de :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation du groupe ;
- sécuriser la prise de décision et les processus opérationnels pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs du groupe ;
- mobiliser les collaborateurs du groupe autour d'une vision commune des principaux risques pesant sur leurs activités.

LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

L'ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Les principaux acteurs sont les membres du comité exécutif du groupe et des comités de direction des *Business Units* ainsi que les dirigeants des principaux marchés. Ils sont responsables de l'identification des principaux risques dans leur domaine ou dans leur zone géographique, de leur mesure en tenant compte de leur fréquence d'occurrence et de l'importance de leur impact. Ils sont également en charge des plans d'action pour sécuriser l'activité.

Les informations recueillies sont synthétisées pour être diffusées à l'ensemble des parties prenantes. Ce dispositif peut être complété par des retours d'expérience permettant ainsi de renforcer le dispositif en temps quasi réel.

LE PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques comprend quatre étapes distinctes :

1. identification des principaux risques couvrant l'ensemble des métiers. Ces risques sont classés par catégorie prédéfinie et par localisation pour permettre de faire des analyses, soit pour une catégorie donnée, soit pour un pays donné ;
2. analyse de chaque risque aboutissant à une évaluation de leur niveau permettant ainsi de les hiérarchiser et de concentrer les efforts sur les risques identifiés comme majeurs ;
3. mise en place de plans d'action dont le but peut être l'élimination des risques, leur réduction à une limite acceptable prédéfinie, leur transfert sur une police d'assurance ou encore leur acceptation ;
4. suivi du processus dans le temps par les principaux responsables qui doivent fournir des informations relatives à son évolution, notamment lors des revues de l'audit interne, pour garantir sa maîtrise.

Ce processus a permis de développer une culture de prévention des risques au sein du groupe et le partage des meilleures pratiques, tant sur le plan des actions à mener que sur le plan de la méthodologie. La résultante est la cartographie des risques qui est mise à jour régulièrement. Elle permet d'identifier les risques majeurs du moment, de les présenter au comité d'audit, d'alimenter les programmes annuels d'audit interne et d'assurer la pertinence des polices d'assurance et leur adéquation aux risques identifiés.

LE PILOTAGE CONTINU DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Les risques considérés comme importants font l'objet de revues ponctuelles dans le cadre des programmes d'audit. Les différentes parties prenantes doivent également confirmer la mise en place des plans d'action prévus, réévaluer leur niveau de tolérance une fois ces actions effectuées, et informer de l'émergence de nouveaux risques.

L'ARTICULATION ENTRE LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE INTERNE

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne se complètent pour une meilleure maîtrise des activités du groupe.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux contrôles à maîtriser. Par ailleurs, le dispositif de gestion des risques fait aussi l'objet de contrôles pour s'assurer de son bon fonctionnement.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU CONTRÔLE INTERNE

LA DÉFINITION ET LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif est composé d'un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions mis en œuvre par la direction générale pour permettre à la société et à ses filiales de mieux maîtriser leurs activités, de rendre leurs opérations plus efficaces et d'optimiser l'utilisation de leurs ressources, mais aussi de sécuriser le bon fonctionnement du dispositif de gestion des risques. Il ne se limite donc pas aux procédures ni aux seuls processus comptables et financiers.

Il vise en particulier à assurer :

- la mise en application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la conformité aux lois et règlements, ainsi qu'aux directives données par les organes de gouvernance et la direction générale ;
- la fiabilité des informations financières.

Comme tout système de contrôle, il possède ses propres limites et ne peut offrir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs définis par la société. En effet, la probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la société, et peut être impactée par de nombreux facteurs, tels que l'incertitude du monde extérieur, l'exercice de la faculté de jugement ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison d'une défaillance technique ou humaine.

LES COMPOSANTES DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne repose notamment sur les grands principes suivants :

- le schéma de **délégation de pouvoir**, qui se veut être le reflet des véritables centres de décision, en adéquation avec la taille et la complexité des structures ainsi qu'avec le niveau de responsabilité de chacun, mis en place pour valoriser et responsabiliser les femmes et les hommes du groupe ;
- les **procédures de contrôle interne**, rappelant les principes et règles applicables à l'ensemble des filiales du groupe en matière de contrôle interne pour les principaux cycles opérationnels identifiés ;

- le **questionnaire d'autoévaluation**, actualisé régulièrement, ayant pour objectif d'évaluer l'existence et la robustesse des dispositifs de contrôle interne au niveau de chaque entité et de mettre en place des plans d'amélioration formalisés ; notamment un rapport par filiale est émis et une synthèse spécifique pour le comité exécutif est réalisée ;
- la **charte d'audit interne**, destinée à l'ensemble des collaborateurs du groupe, qui présente le cadre de fonctionnement de l'audit interne, tant déontologique que méthodologique.

L'efficacité de ces principes est étroitement liée à l'environnement de contrôle dont les 5 principales composantes sont décrites ci-dessous.

1. Une organisation adéquate et structurée

Pour favoriser un échange de bonnes pratiques et un contrôle transversal de ses opérations, le groupe a choisi une organisation de type matricielle. Les directions fonctionnelles apportent leur expertise aux directions opérationnelles tout en tenant compte des spécificités locales de ces dernières. Pour des raisons de clarté, des organigrammes hiérarchiques régulièrement mis à jour sont disponibles sur l'intranet du groupe.

Cette organisation est renforcée par une politique de ressources humaines fondée sur la compétence, le savoir-faire et l'exigence. Le groupe s'est engagé dans une politique de recrutement permettant d'améliorer le professionnalisme des équipes et d'attirer les talents, et dans une politique de développement des compétences pour le maintien d'un haut degré d'expertise de ses collaborateurs.

L'organisation s'appuie également sur un système d'information intégrant un progiciel de gestion intégré (ERP) récent et performant (SAP S/4 HANA), afin de répondre aux ambitions de développement du groupe.

La réputation de Rémy Cointreau s'est construite sur des valeurs éthiques fortes que sont l'intégrité, le respect des lois et de la personne, l'honnêteté dans ses relations avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs et la responsabilité sociétale et environnementale, qui sont retranscrites dans le Code de conduite du groupe, remis à jour au cours de cet exercice et disponible en interne et en externe.

2. Un système de diffusion en interne des informations pertinentes

La diffusion et la communication en temps opportun d'informations pertinentes à l'ensemble des acteurs du groupe – afin qu'ils puissent exercer leurs responsabilités de la façon la plus clairvoyante et sereine possible – reposent sur 3 principaux éléments :

- les réunions de service organisées périodiquement par les différents acteurs du groupe, dont l'objectif est de diffuser et d'échanger les informations opérationnelles, de partager les points de vue, de fixer les priorités et de coordonner les plans d'action ;
- les bases de données techniques regroupées au sein de l'intranet du groupe qui sont accessibles 24 heures sur 24 et partout dans le monde et qui permettent aux différents acteurs de consulter les informations nécessaires au bon exercice de leurs fonctions ;
- les bases de données structurées et systèmes d'information, dont la mise à jour se fait quotidiennement offrant ainsi aux acteurs concernés des informations pertinentes et fiables pour des prises de décision en temps opportun.

3. Une gestion des risques

Le groupe a mis en place un dispositif de gestion des risques visant à recenser, analyser et traiter les principaux risques identifiés au regard de ses objectifs. Ce dispositif est décrit précédemment dans la première partie de cette section.

4. Des activités de contrôle

Chaque métier ou chaque activité du groupe dispose de sa propre documentation de référence. Elle est composée de chartes, de codes, de normes, de procédures et de règles de bonnes pratiques. Elle précise la manière dont un processus, une action ou un contrôle doit être accompli et fait partie intégrante du dispositif de contrôle interne. Elle est organisée selon les principaux domaines de compétences suivants :

- les achats : les relations avec les fournisseurs sont régies par un contrat faisant référence à l'engagement *Global Compact* des Nations unies. Il requiert des fournisseurs qu'ils adhèrent aux valeurs de respect des droits de l'homme, de l'environnement et des principes sociaux fondamentaux. Par ailleurs, la charte déontologique des achats permet de s'assurer que les bonnes pratiques sont adoptées par l'ensemble des acheteurs de Rémy Cointreau et d'éviter dans la mesure du possible toutes dérives dommageables aux intérêts du groupe ;
- la sécurité et la qualité : toutes les normes et règles de production édictées par la direction des opérations sont consignées dans les bases de données de chaque Maison. Leur application est régulièrement revue dans le cadre des certifications ISO ainsi que des accréditations HACCP, garantissant les meilleures pratiques ;
- les systèmes d'information : le responsable de la sécurité des systèmes d'information groupe coordonne le déploiement des politiques de sécurité et des procédures associées au sein des entités. Notamment, les systèmes financiers considérés comme critiques sont sauvegardés quotidiennement et hébergés dans des centres informatiques offrant toutes les garanties de disponibilités. Par ailleurs, des plans de reprise d'activité sont en cours de développement et ont vocation à être testés annuellement ;
- la gestion centralisée des financements et de la trésorerie : la charte de change et la charte de taux précisent les principes à respecter pour une plus grande sécurité dans ce domaine. Ces documents sont complétés par une cartographie des risques des principaux processus gérés par la trésorerie du groupe. Cette dernière est également chargée de définir une politique générale et des procédures de reporting relatives à la gestion des créances commerciales ;

- la consolidation des comptes et le reporting : Rémy Cointreau s'est doté d'un ensemble de principes et normes permettant de fournir une information financière fiable. L'unicité des définitions et des principes de valorisation et de traitement des données comptables et financières pour les 3 processus, budget, réestimations du budget et clôtures mensuelles, permet de garantir la comparabilité des données. Le calendrier des processus comptables et financiers détaillant les dates de remontée des informations et leur diffusion permet aux responsables de gérer leurs priorités. Par ailleurs, les directeurs généraux et les directeurs financiers des filiales doivent adresser au directeur général et au directeur financier du groupe une lettre de représentation dans laquelle ils s'engagent sur la sincérité des états financiers et la mise en place d'un dispositif de contrôle interne pour détecter et prévenir les fraudes ainsi que les erreurs.

5. Une surveillance permanente

La mise en application du dispositif de contrôle interne est effectuée par les directions fonctionnelles et opérationnelles sous le pilotage de la direction générale.

Des travaux de contrôle du bon fonctionnement de leurs processus sont régulièrement exécutés, soit par les équipes internes dédiées, soit par des organismes externes spécialisés, permettant ainsi de s'assurer de l'efficacité du dispositif de contrôle interne mis en place.

L'audit interne participe activement à la surveillance du dispositif de contrôle interne *via* des audits opérationnels et des audits de conformité. Il s'assure de l'application des meilleures pratiques et du respect aussi bien des lois et réglementations locales que des principes et normes du groupe.

Les résultats de ses travaux sont partagés avec les commissaires aux comptes. Inversement, les remarques des auditeurs externes formulées dans le cadre de leur mission annuelle sont prises en considération par l'audit interne.

PÉRIMÈTRE DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est adapté à l'organisation matricielle de Rémy Cointreau, et notamment aux caractéristiques des filiales et à la nature de leur lien avec le groupe.

LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

Les rôles respectifs des principaux acteurs qui participent au pilotage du dispositif de contrôle interne sont les suivants :

DIRECTION GÉNÉRALE AVEC SON COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif – composé des directions générales opérationnelles et fonctionnelles – conçoit les principes généraux du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques, définit les rôles et responsabilités des principales parties prenantes, coordonne leur mise en œuvre et s'assure de leur mise en application effective.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration prend connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques retenus et mis en place par la direction générale et veille à ce que les risques majeurs identifiés et encourus par la société soient pris en compte dans sa gestion. À ce titre, le conseil est tenu informé par la direction générale de l'évolution des principaux risques du groupe, ainsi que des plans d'action menés. En ce qui concerne le processus d'élaboration de l'information comptable et financière, le conseil vérifie que le dispositif de pilotage et de contrôle mis en place permet d'assurer la fiabilité de l'information comptable et financière.

COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit s'assure de l'existence et de l'application des procédures de contrôle interne, tant dans le domaine comptable et financier que dans les autres domaines de l'entreprise.

Il est informé des résultats des travaux de l'audit interne et valide les orientations du programme annuel d'audit et l'organisation du service d'audit interne.

Il se tient informé des risques majeurs identifiés, de leur analyse et de leur évolution dans le temps.

AUDIT INTERNE

L'audit interne – rattaché au président du conseil d'administration du groupe – intervient dans l'ensemble des entités du groupe, tant de la distribution que de la production.

Ses interventions sont planifiées en accord avec la direction générale et le comité d'audit. Les missions sont identifiées en fonction des risques répertoriés dans la cartographie des risques, du contexte économique et des demandes spécifiques recueillies auprès des directions des différentes entités du groupe.

Les conclusions des travaux d'audit – après un débat contradictoire – sont restituées à la direction de l'entité concernée. Leur synthèse ainsi que le plan d'action sur lesquels s'est engagée la direction de l'entité locale sont ensuite présentés à la direction générale.

Une fois par an, le directeur de l'audit interne présente au comité d'audit les orientations du plan annuel, une synthèse des réalisations effectuées au cours de l'exercice précédent et un plan prévisionnel des audits portant sur les 3 prochaines années.

Outre ces travaux d'audit, l'audit interne se charge de la mise à jour de la cartographie des risques et de la promotion du contrôle interne dans le groupe. À ce titre, il est destinataire des rapports de synthèse sur le contrôle interne établis par les différentes entités, lesquels lui permettent d'avoir une vision globale des risques du groupe.

DIRECTION FINANCIÈRE

Elle a pour mission principale d'assister et de contrôler les directions opérationnelles dans leurs activités financières. Elle fixe les règles de consolidation et de gestion et assure la définition et la promotion d'outils, de procédures et de bonnes pratiques dans les domaines tels que la gestion, la comptabilité et la consolidation, les financements et la trésorerie, la fiscalité, la communication financière et les systèmes d'information.

DIRECTION DES OPÉRATIONS

Sa mission est large et regroupe les fonctions telles que la logistique, les achats, la qualité et l'organisation industrielle. Elle définit un ensemble de normes et de méthodes permettant l'atteinte d'un niveau élevé de qualité des productions mais aussi de sécurité et de respect de l'environnement. Elle assiste également les filiales dans la mise en œuvre de leur politique logistique et industrielle en plus de leur nécessaire intégration des enjeux environnementaux.

DIRECTION JURIDIQUE

La direction juridique assiste les sociétés du groupe dans les affaires juridiques significatives, ainsi que dans la gestion des litiges. Elle coordonne la mise en place des clauses contractuelles dans les différents contrats de distribution ainsi que la protection juridique des marques, de la propriété intellectuelle et autres actifs du groupe.

COMITÉS DE DIRECTION DES SOCIÉTÉS OU DES DIVISIONS

Ces comités sont totalement impliqués dans le processus de gestion des risques et du contrôle interne. Ils sont parties prenantes dans l'élaboration et la mise à jour de la cartographie des risques. Ils analysent les résultats des questionnaires d'autoévaluation et émettent un rapport sur leur contrôle interne à destination du groupe. Ils réfléchissent sur les plans d'action en réponse aux recommandations de l'audit interne. Ils sont également concernés par la gestion de crise et par l'existence de plans de continuité d'activité.

LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE LIÉ À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Notre approche s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du dispositif de contrôle interne en place.

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière s'appliquent à la société mère et à l'ensemble des filiales intégrées dans les comptes consolidés, et visent à assurer :

- le respect des lois et règlements et la bonne application des instructions et orientations fixées par la direction générale du groupe dans le processus d'élaboration des informations comptables et financières ;
- la fiabilité des informations concourant à l'élaboration des informations comptables et financières ainsi que des informations publiées ;
- la préservation des actifs.

LE PROCESSUS DE PILOTAGE DE L'ORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

L'organisation

Le processus d'élaboration de l'information comptable et financière est assuré par la direction financière du groupe. Elle supervise la direction comptabilité, finance et fiscalité, la direction du contrôle de gestion, la direction des financements et de la trésorerie, la direction des systèmes d'information et la communication financière. Chacune de ces directions coordonne le contrôle interne dans son domaine respectif. Par ailleurs, la présence de contrôleurs financiers dans chaque *Business Unit* renforce le dispositif.

Les processus comptables et financiers

La direction financière a mis en place un portail intranet dédié aux principes de gestion et aux normes comptables adoptés par le groupe et dont l'application par l'ensemble des filiales est obligatoire.

Pour chaque clôture, des instructions rappelant les dates clés du calendrier, ainsi que les sujets qui nécessitent une attention particulière, permettent aux différentes sociétés de s'organiser à l'avance afin que les informations requises soient communiquées dans les délais et que les contrôles appropriés soient effectués en amont du processus d'élaboration de l'information comptable et financière.

Par ailleurs, le groupe procède à des clôtures mensuelles. Celles précédant la clôture du semestre ou de l'exercice servent de préclôture et permettent d'identifier et d'anticiper les différentes possibilités de traitement des opérations particulières et non récurrentes. Ces dernières sont exposées aux commissaires aux comptes pour validation lors des réunions préliminaires à la clôture des comptes.

L'organisation et la sécurité des systèmes d'information

La direction des systèmes d'information a mis en place des dispositifs destinés à assurer la continuité du traitement des données comptables. Ainsi, certains équipements existent en double permettant de prendre automatiquement le relais en cas de défaillance inopinée d'un matériel.

En ce qui concerne la conservation et la protection des données, les accès aux données comptables et financières sont sécurisés par des droits accordés individuellement et nominativement avec des mots de passe, et des rôles métiers ont été créés suivant une matrice garantissant la séparation des tâches. Tous les jours, l'ensemble des données est sauvegardé. Les travaux de traitement des données par *batch* sont également programmés dans un ordre précis avec des systèmes alertant les principaux utilisateurs en cas d'incidents.

D'autres systèmes automatiques de contrôle ont également été mis en place, tels que l'existence de seuils de validation, le rapprochement automatisé et l'accès limité pour les transactions critiques.

Les commissaires aux comptes

Dans le cadre des clôtures semestrielles et annuelle des comptes, les commissaires aux comptes réalisent différentes missions, telles que :

- les revues préliminaires qui peuvent porter sur le contrôle interne des processus d'élaboration de l'information comptable et financière ;
- l'examen limité semestriel de l'ensemble des données comptables et financières préparées par les sociétés du groupe ;
- l'examen limité semestriel des comptes consolidés établis par la direction financière ;
- l'audit annuel de l'ensemble des données comptables et financières préparées par les sociétés du groupe ;
- l'audit annuel des comptes consolidés établis par la direction financière.

Ce dispositif permet aux commissaires aux comptes de certifier la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés et des comptes sociaux. La synthèse de leurs travaux est présentée à la direction financière du groupe, ainsi qu'au comité d'audit.

LE PROCESSUS CONOURANT À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les processus opérationnels d'alimentation des comptes

Tous les processus en amont de la production comptable font l'objet de procédures spécifiques, de règles de validation, d'autorisation et de comptabilisation. Ainsi, les approvisionnements se font dans un cadre sécurisé avec une liste de fournisseurs présélectionnés et des conditions préalablement négociées. Les bons de commande sont requis pour tous les achats à partir d'un certain seuil et les projets d'investissement avalisés par le comité exécutif doivent être dûment documentés, justifiés et autorisés pour leur réalisation.

Les processus d'arrêté des comptes et de production des comptes consolidés

Les processus d'arrêté des comptes font l'objet d'instructions précises rappelant les échéances, les cours de change à utiliser, les périmètres de consolidation ainsi que les points particuliers à suivre. Ces instructions sont envoyées systématiquement à l'ensemble des sociétés du groupe.

Des procédures de validation des différentes étapes du processus de consolidation sont également mises en place. Elles ont pour principal objectif la validation des points suivants :

- la bonne application des normes et principes comptables ;
- la pertinence des retraitements de certaines données sociales ;
- l'identification, le rapprochement et l'élimination des opérations réciproques ;
- le calcul correct des impôts différés ;
- la bonne analyse et l'explication de la variation des situations nettes, tant sur le plan social que consolidé ;
- la cohérence entre les informations de gestion et les informations comptables.

Le processus de la communication financière

Les responsables de la communication financière établissent un calendrier récapitulatif de l'ensemble des obligations du groupe en matière de communication comptable et financière. Cet échéancier précise la nature de l'information ainsi que le nom de la personne en charge de leur rédaction ou de leur établissement. Une fois les informations disponibles, une procédure de relecture permet de valider la fiabilité et l'exactitude des informations, qu'elles soient de nature comptable ou non comptable. La conformité aux lois et règlements en vigueur, portant sur la nature des informations, les délais requis et le principe d'égalité d'information entre les actionnaires, est assurée avec le concours de la direction juridique.

2.2 FACTEURS DE RISQUE

Les principaux risques auxquels le groupe Rémy Cointreau est exposé, et dont la matérialisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives, sont présentés ci-dessous.

Un exercice complet d'évaluation des risques a été mené au cours de l'exercice fiscal 2021/2022 avec l'aide d'un partenaire externe et s'appuyant sur une appréhension complète des principaux risques auxquels le groupe Rémy Cointreau est confronté. Cette analyse des risques porte sur l'impact et la probabilité de voir ceux-ci se concrétiser et avoir une répercussion de nature à influencer la réalisation du plan stratégique 2030, qui a été annoncé en Juin 2020 et actualisé au cours de l'exercice 2022/23.

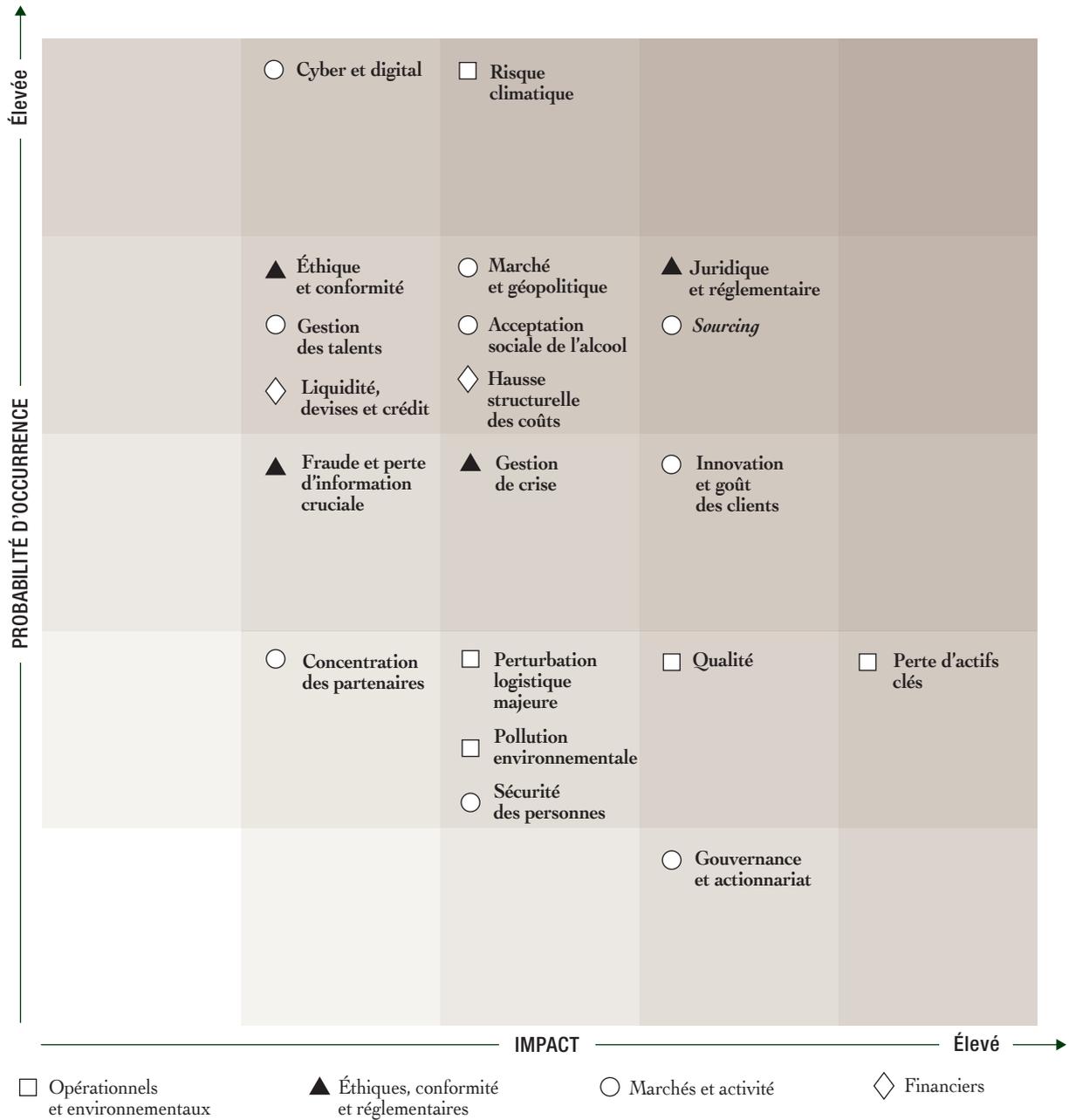
Un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ces risques a été mis en place, et est actualisé périodiquement au regard des évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

La cartographie ci-dessous classe les différents risques selon leur impact potentiel et leur probabilité d'occurrence, et reflète l'exposition du groupe après prise en compte des mesures de maîtrise mises en œuvre.

Les risques identifiés sont répartis en 4 grandes catégories : risques de marchés et d'activité, risques opérationnels et environnementaux, risques éthiques et réglementaires, et risques financiers, classés chacun de la même façon.

Cet exercice de cartographie est un élément clé du dispositif de contrôle et d'évaluation des risques. Ceux-ci sont remis à jour tous les ans.

La description détaillée des risques, de leur impact potentiel sur le Groupe et des mesures de gestion sont présentées dans ce chapitre.



• Risques de marchés et d'activité	2.2.1.1	Gestion du <i>sourcing</i>
	2.2.1.2	Innovation et évolution des goûts des clients
	2.2.1.3	Marchés et géopolitique
	2.2.1.4	Acceptation sociale de l'alcool
	2.2.1.5	<i>Cyber</i> et digital
	2.2.1.6	Gestion des talents
	2.2.1.7	Gouvernance et actionnariat
	2.2.1.8	Sécurité des personnes
	2.2.1.9	Dépendance liée à la concentration de nos partenaires
• Risques opérationnels et environnementaux	2.2.2.1	Climatiques
	2.2.2.2	Perte d'actifs clés
	2.2.2.3	Qualité des produits
	2.2.2.4	Risques environnementaux
	2.2.2.5	Perturbation logistique majeure
• Risques éthiques et réglementaires	2.2.3.1	Juridiques et réglementaires
	2.2.3.2	Gestion de crise et continuité d'activité
	2.2.3.3	Ethique et conformité
	2.2.3.4	Fraude
• Risques financiers	2.2.4.1	Hausse structurelle et durable des coûts
	2.2.4.2	Fiscalité, crédit et devises

2.2.1 RISQUES DE MARCHÉS ET D'ACTIVITÉ

2.2.1.1 GESTION DU SOURCING

Présentation du risque

La production du groupe Rémy Cointreau est, dans sa majeure partie, intégrée, en cohérence avec sa stratégie de produits exceptionnels liés à leur environnement particulier, leurs traditions et leur culture qui influencent la production des produits du Groupe ("les terroirs"). La sécurisation des approvisionnements, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, est donc un enjeu fondamental :

- pour garantir la continuité de la croissance du groupe dans le cadre de son plan stratégique 2030 ; et
- pour s'assurer que ses partenaires appliquent les mêmes principes de respect des droits de l'homme, du droit du travail et de l'environnement.

Impacts potentiels sur le groupe

Une rupture d'approvisionnement, tant en volume qu'en qualité, pourrait générer une rupture de production et donc une perte d'activité.

De plus, travailler avec des partenaires qui ne respecteraient pas les engagements de Rémy Cointreau, tels qu'ils sont définis dans le rapport DPEF, fragiliserait les engagements de Rémy Cointreau vis-à-vis de ses terroirs et de ses clients.

Gestion et mesures mises en place

Les produits du groupe Rémy Cointreau sont intrinsèquement liés à leurs terroirs, l'amenant à nouer avec les producteurs appartenant à ces terroirs des partenariats de long terme.

Opérationnellement, le risque fournisseur est géré par la direction des achats, conjointement avec les équipes de développement produit. Rémy Cointreau renforce la sécurisation de ses approvisionnements, met en œuvre une politique de diversification et de limitation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs et constitue des stocks stratégiques si nécessaire.

Le Groupe conclut des partenariats privilégiés avec des fournisseurs clés basés sur l'éthique, la confiance, l'engagement à long terme et le partage des valeurs. Soucieux d'accompagner tous ses partenaires durablement, Rémy Cointreau s'assure qu'ils partagent et respectent ses ambitions et engagements sociaux, environnementaux et éthiques.

Par ailleurs, le groupe demande expressément à ses fournisseurs de joindre SEDEX ("Supplier Ethical Data Exchange"); organisation internationale qui vise à promouvoir des pratiques éthiques et responsables de leurs affaires. La direction des achats de Rémy Cointreau s'assure que les opérations des fournisseurs est en conformité avec les attentes du Groupe. Des revues régulières sont mises en place pour s'assurer de l'efficacité des actions.

Ces actions sont détaillées dans le chapitre 1.4.2.1 « Devoir de vigilance et achats responsables ».

2.2.1.2 INNOVATION ET ÉVOLUTION DES GOÛTS DES CLIENTS

Présentation du risque

Les préférences et les habitudes d'achat des clients peuvent évoluer en raison d'une multitude de facteurs dont notamment la conjoncture économique, les tendances démographiques et sociétales, les politiques et les initiatives de santé publique, la réglementation relative aux alcools et les changements dans les habitudes de consommation et dans les moments de convivialité et de divertissement.

Par ailleurs, l'incapacité du groupe à innover en présentant des produits répondant aux nouvelles attentes des clients serait un facteur de risque.

Impacts potentiels sur le groupe

Un changement de goût des consommateurs et notamment un désintérêt pour le cognac auraient un impact significatif sur le chiffre d'affaires du groupe et sa capacité à poursuivre sa stratégie et maintenir son réseau actuel de distribution.

Gestion et mesures mises en place

Les dernières acquisitions menées par le groupe (champagne Telmont, whisky single malt américain Westland, whisky single malt français Le Domaine des Hautes Glaces) permettent de renforcer et de diversifier le portefeuille de produits, avec chacun une emprise forte sur leurs terroirs respectifs.

Le développement des gammes et la capacité d'innovation des Maisons permettent de répondre aux évolutions des goûts des consommateurs et d'être précurseur dans les nouveaux modes de consommation. Une veille stratégique permanente est également un facteur important de la stratégie de croissance.

2.2.1.3 MARCHÉS ET GÉOPOLITIQUE

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau, du fait de sa présence internationale, est sensible aux évolutions des marchés, aux tensions protectionnistes, aux conflits armés, aux potentielles guerres commerciales ou aux conséquences des actes terroristes.

Les tensions internationales, les conflits militaires et les risques de guerre commerciale ainsi que les mouvements de protestation dans certains pays sont autant d'événements créant de l'instabilité et pouvant impacter l'activité de Rémy Cointreau.

Impacts potentiels sur le groupe

Les conséquences de ces événements peuvent être diverses, par exemple :

- des accès restreints à certains marchés pour nos marques ;
- une hausse significative des droits de douane ;
- des barrières à l'entrée trop contraignantes ; et/ou
- une baisse de la consommation et de nos ventes

qui pourrait affecter négativement les opérations et les performances financières du Groupe.

Gestion et mesures mises en place

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des risques, le groupe Rémy Cointreau a entrepris de diversifier son exposition à travers :

- une meilleure répartition de son activité entre les différents marchés (Amérique, Europe, Afrique et Moyen-Orient, Chine, Asie hors Chine) ;
- une diversification de son offre de spiritueux, en développant des « éditions limitées » et en accentuant la montée en gamme de ses produits ;
- des investissements visant la construction des marques dans des pays nouveaux à fort potentiel ou pour viser des audiences plus larges au sein de marchés encore non optimisés ; et
- le développement de nouveaux canaux de distribution (boutique en propre, *e-commerce*, ventes directes).

2.2.1.4 ACCEPTATION SOCIALE DE L'ALCOOL

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau veille à assumer ses responsabilités sociétales. À ce titre, il est pleinement conscient de ses responsabilités en termes de santé publique. Soucieux de la qualité de ses produits, il est également soucieux de favoriser une consommation responsable de ses produits.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute atteinte à la santé de ses salariés, de ses clients, du fait de la consommation abusive de ses produits ou d'alcool en général, pourrait générer :

- un renforcement des réglementations relatives à la consommation d'alcool ;
- des litiges vis-à-vis du groupe par des collaborateurs ou des clients ; et/ou
- une atteinte à la réputation du groupe et de ses marques.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau demeure impliqué, aux côtés des grandes entreprises du secteur et des associations professionnelles, dans les principaux projets collectifs d'incitation à la consommation responsable d'alcool sur ses principaux marchés ; la stratégie de montée en gamme, caractéristique des Maisons du groupe, est en outre très cohérente avec la recherche d'une consommation plus qualitative et avec l'objectif d'une réduction des consommations à risque. En interne, Rémy Cointreau sensibilise régulièrement ses collaborateurs à l'importance d'une consommation responsable *via* des formations et des communications ciblées.

Ces actions sont plus détaillées dans la section relative à la consommation responsable dans le chapitre 1.4.3.1 « Promotion d'une consommation éthique et responsable » (ODD 3).

En outre, le groupe a défini un rituel de consommation responsable propriétaire appelé « R.E.S.P.E.C.T » qui a pour objectif d'accompagner les collaborateurs et les clients du groupe dans une expérience de consommation responsable de ses vins & spiritueux d'exception, avec des étapes simples et faciles à retenir. Ces actions sont décrites plus en détail dans la section 1.4.3.1 « Promotion d'une consommation éthique et responsable ».

2.2.1.5 CYBER ET DIGITAL

Présentation du risque

Les risques informatiques peuvent concerner la perte, la corruption ou la fuite de données (commerciales, de production ou financières), l'incapacité à pouvoir opérer de manière efficace du fait d'une avarie technique, les risques d'intrusion dite de *hacking* et aussi les attaques contre les plateformes digitales du groupe Rémy Cointreau. Cette indisponibilité totale ou partielle peut également être due à des attaques externes de type *malware* ou *ransomware* (visant tant l'informatique de production, que l'informatique support au *Business* et les plateformes *e-commerce* et de CRM) ou des attaques internes (collaborateur malveillant).

La cybercriminalité constitue la principale menace *cyber* pour les entreprises, avec ces dernières années la multiplication des attaques par rançongiciels.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques et des technologies, avec notamment le développement du télétravail ou l'utilisation de solutions *cloud*, augmentent significativement les risques de cybercriminalité.

Impacts potentiels sur le groupe

Les processus du groupe Rémy Cointreau s'appuient sur une utilisation intensive des systèmes d'information et se trouvent donc exposés au risque de défaillance, tant des systèmes informatiques du groupe que des infrastructures réseaux utilisées. Une indisponibilité totale ou partielle de ces systèmes peut bloquer les processus concernés de manière durable et provoquer la perte ou la corruption des données sensibles ainsi qu'un arrêt partiel ou total de l'activité.

Gestion et mesures mises en place

Une équipe dédiée, dirigée par un RSSI (responsable de la sécurité des systèmes d'information) au sein de la direction des systèmes d'information et disposant d'un fort soutien de la direction générale, a pour mission de définir et de mettre en œuvre la stratégie cybersécurité du groupe Rémy Cointreau afin de s'assurer que les risques *cyber* soient identifiés et sous contrôle. Les organisations, processus et outils ont été renforcés et sont en adaptation permanente. D'autre part, un service managé de détection et de réponse opérant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 gère les alertes liées aux *endpoints* et aux identités et possède la capacité de mener immédiatement les actions de remédiation adéquates.

Par ailleurs, des plans de reprise d'activité ont été développés ou sont en cours de développement et des exercices de gestion de crise sont organisés. Des communications, formations et rappels réguliers sont également dispensés en interne afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du groupe Rémy Cointreau à ces différentes menaces, notamment le *phishing*, la « fraude au président » ou le changement des coordonnées bancaires.

Enfin, une veille permanente, des échanges réguliers avec d'autres pairs et des exercices de quantification des risques, permettent de maintenir un niveau de vigilance très élevé au sein des organisations.

2.2.1.6 GESTION DES TALENTS

Présentation du risque

La réputation de Rémy Cointreau et sa stratégie reposent sur le savoir-faire de ses talents, experts, maîtres de chais et les compétences de ses équipes. Attirer les meilleurs talents, les faire monter en expertise et les fidéliser tout en permettant la transmission de certaines compétences rares ou demandées est un enjeu permanent.

Impacts potentiels sur le groupe

Une perte de talents, de savoir-faire, une incapacité à attirer ou trouver de nouveaux talents aurait des conséquences sur la pérennité de certaines connaissances et expertises, mais aussi sur le bien-être des équipes (exemples: démotivation, plus faible investissement sur les projets) et donc sur la capacité du groupe Rémy Cointreau à mener à bien sa stratégie atteindre ses objectifs. Un échec de Rémy Cointreau à attirer et retenir des équipes qualifiées avec des niveaux de salaires et avantages compétitifs pourrait impacter négativement sa croissance future et ses résultats financiers.

Gestion et mesures mises en place

Un certain nombre de mesures ont été mises en place par la direction des ressources humaines de Rémy Cointreau :

- un plan de formation propose divers modules aux collaborateurs, portant sur les marques et les fonctions du groupe, ou visant à accompagner le développement personnel et professionnel de chacun ;
- la direction des talents a comme mission d'attirer les nouveaux talents, mais également d'identifier et de faire progresser les talents existant au sein du groupe ;
- la mobilité interne et internationale est favorisée, offrant aux collaborateurs la possibilité de se développer à l'international ou dans une autre fonction ;
- dans le cadre de sa politique de bien-être au travail, le télétravail a été mis en place (tant régulier qu'occasionnel) ;
- groupe familial, Rémy Cointreau souhaite garder ses collaborateurs et les associer sur le long terme, et a notamment mis en place diverses mesures financières incitatives : intéressement, participation, retraite complémentaire entre autres ;
- un premier plan d'actionnariat salarié avait été mis en place au cours de l'exercice fiscal 2021/2022 sur les entités françaises et étendu à l'international en 2022/2023. Ce dispositif pourra être proposé à nouveau dans un avenir proche.

2.2.1.7 GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

Présentation du risque

Groupe familial et coté, Rémy Cointreau est sensible aux questions de gouvernance, en raison notamment :

- du niveau d'implication de la famille actionnaire dans la stratégie du groupe (ou son éventuel désengagement), qui pourrait modifier son profil ;
- de l'entrée éventuelle au capital d'un fonds activiste ; et
- d'une éventuelle offre publique d'achat qui pourrait avoir un impact sur la continuité de la stratégie.

Impacts potentiels sur le groupe

La stratégie de Rémy Cointreau repose sur une vision de développement à long terme (comme l'indiquent ses valeurs : des Terroirs, des Hommes et du Temps), qui pourrait être impactée en cas de changements dans l'actionariat.

À l'inverse, une implication trop forte de la famille actionnaire pourrait être de nature à infléchir la gouvernance du groupe.

Gestion et mesures mises en place

La famille Hériard Dubreuil, actionnaire historique de Rémy Cointreau, rappelle et démontre son implication sur le long terme et son attachement au groupe, dont la vision stratégique est de devenir le *leader* mondial des spiritueux d'exception. Par ailleurs, un socle actionnarial stable et engagé sur le long terme est un avantage stratégique pour un portefeuille de marques centenaires au long processus de maturation et de vieillissement.

À ce titre, la transition générationnelle des membres de la famille Hériard Dubreuil opérée au sein du conseil d'administration en juillet 2022 illustre cette continuité actionnariale. De plus amples détails seront donnés dans le paragraphe 7.2 à ce sujet. Un comité de concertation mensuel entre les représentants de l'actionnaire de référence, le président du conseil d'administration et le directeur général examine toute question intéressant la bonne marche de la société en lien avec les orientations stratégiques définies par le conseil d'administration et prépare utilement les travaux du conseil d'administration. Le conseil d'administration reste en toute hypothèse la seule instance ayant pouvoir de décision. Dans une société disposant d'un actionnaire de référence, l'indépendance du conseil d'administration est garantie par la présence de 7 administrateurs indépendants sur 12 (soit 58%, taux supérieur au 1/3 recommandé par le Code Afep-Medef, le code de référence des sociétés cotées en matière de gouvernance).

2.2.1.8 SÉCURITÉ DES PERSONNES

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau est soucieux du respect des réglementations et veille en permanence à la sécurité et la santé tant de ses collaborateurs que de ses clients.

Parmi les éléments pouvant mettre en danger la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients, le groupe Rémy Cointreau identifie :

- les maladies professionnelles, ou risques psychosociaux ;
- les risques d'accident lors de déplacements sur certains marchés ;
- les risques liés à l'utilisation de certaines machines ;
- les risques liés à une consommation excessive d'alcool ; et
- les risques liés à une pandémie type Covid-19.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute atteinte à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients aurait des conséquences importantes pour le groupe :

- impact réputationnel lié aux conséquences de l'accident ;
- impact juridique du fait des litiges encourus, qui peuvent avoir des conséquences financières importantes ; ou
- perte de motivation des collaborateurs.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau est engagé depuis toujours dans des démarches visant à améliorer en permanence la sécurité de ses collaborateurs et diminuer le nombre d'accidents du travail.

Tout d'abord, les sites de production du groupe font l'objet d'audits indépendants donnant lieu à des plans d'action qui sont revus annuellement. Nos assureurs sont étroitement liés à ces mesures afin d'en évaluer leur efficacité.

Par ailleurs, Rémy Cointreau a passé un accord avec un acteur international de la sécurité des voyageurs, afin de garantir la sécurité de ses collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels.

Les hommes et les femmes du groupe sont également sensibilisés très régulièrement sur l'importance d'une consommation responsable, *via* des formations spécifiques, la mise en place et la communication de règles strictes pour ceux ou celles qui sont au contact avec les lieux de vente.

Lors du contexte pandémique lié à la Covid-19, le groupe a déployé sur l'ensemble de ses sites des protocoles stricts et adaptés aux situations et règles sanitaires locales : mesures d'hygiène, organisation du télétravail, de l'espace et du temps de présence. Des comités de crise inter et intra sites ont été mis en place et des communications régulièrement organisées. Un dispositif de soutien psychologique avait été également créé pour soutenir les collaborateurs en difficulté.

2.2.1.9 DÉPENDANCE LIÉE À LA CONCENTRATION DE NOS PARTENAIRES

Présentation du risque

L'industrie des Vins & Spiritueux est très concurrentielle et très fragmentée. Cependant, il existe une tendance à la concentration des acteurs tant dans la distribution que dans la production, pouvant impacter durablement Rémy Cointreau et créer une situation de dépendance préjudiciable avec une pression accrue sur les prix et les marges du groupe.

Impacts potentiels sur le groupe

Une concentration des différents acteurs pourrait avoir des effets négatifs sur la capacité de Rémy Cointreau à distribuer ses marques sur l'ensemble de ses marchés et à maintenir son niveau de marge :

- la concentration des principaux concurrents pourrait risquer de marginaliser Rémy Cointreau, le risque étant notamment de ne pas disposer de la taille critique dans les négociations avec les partenaires clés (par exemple les acteurs des lieux emblématiques des grandes villes) ; et
- la concentration des acteurs de distribution pourrait également avoir des effets négatifs du fait des pouvoirs de négociation plus importants des distributeurs. Cela pourrait engendrer le déréférencement de nos produits chez nos partenaires, de manière temporaire ou permanente, et affecter nos prix et nos conditions commerciales.

Gestion et mesures mises en place

Afin de se préserver de ces risques, le groupe Rémy Cointreau continue de développer sa stratégie de montée en gamme, qui lui assure un positionnement unique dans le secteur des spiritueux et une présence chez les meilleurs détaillants. De plus, la mise en place de programmes spécifiques, en partenariat avec les mixologues les plus réputés, permet de renforcer les liens existants avec les plus grands établissements et l'attractivité de nos marques.

Le groupe veille à ne jamais se retrouver dans un état de dépendance juridique vis-à-vis de tiers susceptible d'affecter de façon significative ses activités industrielles ou commerciales. La portée de ses divers engagements contractuels est conforme à la pratique internationale des affaires :

- il n'existe aucune dépendance de Rémy Cointreau vis-à-vis de clients ou de distributeurs exclusifs indépendants, ni de contrats de distribution de spiritueux de groupes tiers, susceptibles d'affecter substantiellement les résultats, le patrimoine ou la situation financière du groupe ;
- d'une manière générale, les contrats conclus par les sociétés du groupe interviennent dans le cadre normal des affaires et la portée des engagements qu'ils contiennent est conforme à la pratique internationale des affaires ;
- il n'existe pas de contrats conclus avec des tiers par une filiale de Rémy Cointreau présentant des obligations ou des engagements d'une particulière importance pour l'ensemble du groupe ;
- de même, concernant les fournisseurs, il n'existe pas de dépendance à un fournisseur clé. Plus spécifiquement, les approvisionnements en eau-de-vie de cognac font l'objet d'engagements sur le long terme, réduisant de fait les risques de sous-approvisionnement.

Par ailleurs, le groupe continue d'investir et de développer son réseau de distribution propre, garant de son indépendance et de sa capacité à être présent sur l'ensemble de ses marchés.

Enfin, Rémy Cointreau cherche à diversifier ses canaux de distribution, avec notamment des objectifs ambitieux de croissance des ventes directes, en boutiques et dans l'e-commerce.

2.2.2 RISQUES OPÉRATIONNELS ET ENVIRONNEMENTAUX

2.2.2.1 CLIMATIQUES

Présentation du risque

Les vins et spiritueux du groupe Rémy Cointreau sont produits à partir de leurs terroirs propres et spécifiques. Or, ces derniers sont soumis à des aléas climatiques saisonniers tels que la sécheresse, la grêle et le gel, mais également à des changements climatiques à plus long terme, tels que le réchauffement climatique.

Impacts potentiels sur le groupe

Les événements climatiques peuvent avoir, selon leur nature, des impacts différents :

- les aléas climatiques saisonniers : un aléa climatique fort, tel qu'une phase de gel, une chute de grêle, un été trop sec ou une insuffisance de précipitations peut impacter la production des matières premières dont le groupe a besoin : que ce soit une forte baisse des rendements, ou une forte baisse de la qualité des récoltes, qui aurait inévitablement un impact sur les ventes futures ;
- les changements climatiques : ce phénomène à long terme peut avoir des impacts conséquents sur l'activité du groupe. En effet, un changement substantiel, notamment de réchauffement, peut modifier la carte des cultures et impacter le lien produit-terroir qui est un élément fondamental de l'identité des produits du groupe Rémy Cointreau.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau est engagé dans une politique active d'adaptation de ses terroirs, avec le déploiement de son plan « New Generation Terroirs » dont le but est (i) de protéger ses terroirs et (ii) de promouvoir ses sols comme « puits de carbone ». Cette stratégie s'appuie sur une cartographie des risques climatiques réalisée par le groupe en 2021/2022 et détaillée en 1.3.2 « Enjeux et impact ». Par ailleurs, le groupe a une gestion dynamique de ses approvisionnements, lui permettant de minimiser les impacts des aléas climatiques sur les récoltes. Nos équipes sont donc engagées dans des actions à moyen et long termes pour garantir la qualité et la durabilité des approvisionnements des Maisons. Ces actions sont également détaillées dans le chapitre 1.3.2.

Rémy Cointreau est également impliqué dans la sécurité de ses sites, en prenant en considération les risques liés aux aléas climatiques dans le choix de la localisation et dans la conception de ses locaux. Dans une gestion équilibrée de ses sources d'approvisionnement, le groupe Rémy Cointreau peut s'appuyer sur des partenariats dispersés en termes de terroir, notamment en ce qui concerne les achats d'eaux-de-vie de Petite et Grande Champagne, les écorces d'orange et les raisins de Champagne.

Enfin, dans le cadre de sa politique de gestion des risques, telle que décrite dans le chapitre 2.3 « Assurances », le groupe a souscrit un contrat couvrant la grêle et le gel pouvant affecter nos vignobles de cognac.

2.2.2.2 PERTE D'ACTIFS CLÉS

Présentation du risque

Les marques, les collaborateurs, les sites et les stocks sont les principaux actifs de Rémy Cointreau.

Le groupe est particulièrement sensible à tout événement qui pourrait affecter une de ses marques, mettre en danger la santé de ses collaborateurs ou détériorer certains de ses actifs, que ce soit les bâtiments ou les stocks.

Impacts potentiels sur le groupe

Nos cognacs, nos whiskies et notre rhum sont vieillissent durant de longues périodes, et c'est pourquoi nous maintenons un stock important de produits vieillissants et arrivant à maturité dans nos différents chais, situés sur des sites propres à chaque marque. La perte d'une quantité importante de stocks vieillissants – à la suite d'un incendie, d'une autre catastrophe naturelle ou d'origine humaine, d'une contamination ou autre – pourrait réduire considérablement l'approvisionnement du ou des produits concernés. Une conséquence de ces sinistres ou d'autres perturbations de la chaîne d'approvisionnement serait de ne pouvoir répondre à la demande de nos clients pendant une certaine période. Les indemnités d'assurance pourraient être insuffisantes pour couvrir la valeur de remplacement des stocks d'eaux-de-vie âgées et d'autres actifs s'ils devaient être perdus en quantités trop importantes. Les plans de reprise après sinistre n'empêchent pas forcément une interruption temporaire des activités, et la reconstruction des installations endommagées peut nécessiter un temps important.

En outre, tout sinistre impactant nos collaborateurs pourrait entraîner des pertes de compétences et perturber notre production sur une période plus ou moins longue.

Gestion et mesures mises en place

Afin de gérer ces risques, le Groupe Rémy Cointreau a déployé un ensemble de mesures menées conjointement par la direction des opérations et la direction des assurances.

Des mesures de prévention et de protection ont été définies et mises en place, notamment dans les sites de production. Elles font l'objet d'audits externes réguliers par les ingénieurs préventionnistes de nos assureurs. Ces mesures portent sur la conception, la maintenance et la sécurité des installations, la formation des équipes ainsi que sur la formalisation des procédures d'exploitation.

Rémy Cointreau a par ailleurs mis en place des systèmes de protection et de contrôles afin de maîtriser la qualité de ses produits et limiter un potentiel risque de contamination.

Des investissements importants et permanents visant à renforcer la sécurité des actifs du groupe sont prévus dans les plans prévisionnels, notamment des systèmes de *sprinkler* sur nos différents sites. Par ailleurs, plusieurs sites, notamment le site d'Angers, sont capables de produire certaines marques pour le compte d'autres sites, ce qui peut servir de solution de repli en cas de sinistre majeur.

Enfin, afin de s'assurer de la sécurité de ses collaborateurs, le groupe a renforcé les mesures de sécurité des personnes sur ses sites et a noué un partenariat avec un acteur international de la sécurité pour couvrir ses collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels. La direction des talents groupe a par ailleurs pour mission d'identifier les compétences rares et de préparer des plans de succession. À ce jour, chacune des fonctions clés fait l'objet d'un plan de succession.

2.2.2.3 QUALITÉ DES PRODUITS

Présentation du risque

Les marques du groupe Rémy Cointreau sont reconnues pour l'excellence de leur qualité, liée notamment aux matières premières utilisées, au savoir-faire des artisans et des maîtres de chais et au respect des terroirs dont elles sont originaires.

Impacts potentiels sur le groupe

Toute baisse qualitative des produits, en termes gustatif ou de présentation (flacon, emballage), pourrait avoir un effet négatif important auprès des clients et les détourner des produits et des marques du groupe.

De même, un défaut qualitatif important sur les liquides pourrait mettre en danger la santé des consommateurs et affecter durablement la réputation du groupe et de ses marques en conduisant à des surcoûts imprévus.

Gestion et mesures mises en place

Afin de lutter contre ce risque, Rémy Cointreau a mis en place différentes mesures et s'engage à respecter des principes très forts, sans le moindre compromis. Parmi ces principes figure le respect du terroir et du processus d'élaboration et de fabrication de ses spiritueux, la sélection des meilleurs ingrédients et l'utilisation des meilleurs savoir-faire.

La mise en place de différents contrôles qualité exigeants et répondant à des normes strictes à tous les stades du processus de production et de distribution permet également de s'assurer que les produits du groupe offrent toujours une expérience unique aux clients.

Pour les risques liés au produit, le groupe se réfère à la norme HACCP (*Hazard Analysis of Critical Control Point*), méthode internationale pour la mise en œuvre d'un système garantissant l'hygiène des aliments remis aux consommateurs, ainsi qu'à la norme ISO 22000, norme reconnue internationalement pour la certification des plans HACCP d'un site de production.

Rémy Cointreau a par ailleurs déployé un programme de formation visant à identifier les besoins de chacun de ses collaborateurs et à y apporter une réponse appropriée. Ainsi, chaque collaborateur dispose des connaissances et du savoir-faire lui permettant de garantir le niveau d'excellence fixé par le groupe.

Enfin, grâce à la traçabilité de ses produits, le groupe est dans la capacité de retirer du réseau de distribution toutes bouteilles qui pourraient être affectées par un défaut de qualité.

2.2.2.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Présentation du risque

Élaborant des produits issus du terroir, le groupe Rémy Cointreau est particulièrement sensible à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à la sécurité de ses employés et de ses sites de production.

Impacts potentiels sur le groupe

Tout incident qui serait de nature à affecter les terres dont sont issus les ingrédients nécessaires aux produits du groupe, que ce soit les vignes de Cognac ou de Champagne, l'orge et les herbes de l'île d'Islay pour le whisky Bruichladdich et le gin The Botanist, la canne à sucre de la Barbade pour le rhum Mount Gay ou enfin les écorces d'orange pour Cointreau, aurait des conséquences sur la capacité du groupe non seulement à assurer l'élaboration de ses produits, mais aussi à en garantir la qualité ainsi que l'identité.

Il en est de même concernant les sites industriels du groupe et la sécurité de ses employés et du processus de distillation, d'embouteillage et d'expédition.

Gestion et mesures mises en place

La gestion des risques industriels et environnementaux ainsi que des risques liés aux produits s'appuie essentiellement sur les départements Qualité Sécurité Environnement travaillant sur les différents sites de production du groupe sous la responsabilité ultime du directeur des opérations groupe.

Des audits Sécurité/Environnement sont régulièrement effectués sur les sites de production par le personnel et des cabinets externes agréés donnant lieu à des plans d'action suivis dans le cadre de commissions trimestrielles.

- Compte tenu de l'activité du groupe, ses principaux sites de production en France sont soumis à autorisation préfectorale. Le site de Cognac est classé en Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie stockées. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).
- Les sites de Cognac et d'Angers sont certifiés ISO 14001. Cette certification est confirmée par des audits annuels de suivi. Ces audits n'ont détecté aucune anomalie. Les indicateurs utilisés dans la certification ISO 14001 sont également déployés dans les autres sites du groupe.
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement (DREAL) mène une revue complète tous les 2 ans des sites classés Seveso Seuil Haut. Le site d'embouteillage de la société Mount Gay Distillerie est certifié ISO 9000.

De manière générale, la conformité réglementaire des sites est un souci permanent et un lien étroit est maintenu avec l'ensemble des administrations concernées. Par ailleurs, de nombreuses actions de formation sont menées en direction du personnel et des prestataires extérieurs intervenant sur les sites.

Toutes les certifications des sites de production sont présentées dans le chapitre 1.1.3.5 « Certifications des sites de production, Une démarche de progrès continu ».

2.2.2.5 PERTURBATION LOGISTIQUE MAJEURE

Présentation du risque

Les profits réalisés par les compagnies maritimes depuis la crise sanitaire de Covid-19 et les perturbations des flux mondiaux continuent de générer des surcoûts significatifs, des réductions de capacité et un allongement des délais d'acheminement à travers le monde. Des perturbations sociales de longue durée, principalement en France, seraient également susceptibles d'impacter les flux d'acheminement.

Par ailleurs, les mesures de réduction de l'empreinte carbone sont forts en matière de transport et pourront renforcer les tensions à ce sujet et un potentiel allongement de nos délais d'atteinte du consommateur final.

Impacts potentiels sur le groupe

De fortes tensions sur les capacités ou les coûts logistiques pourraient impacter fortement Rémy Cointreau dans sa distribution ou dans l'atteinte de certains marchés ou canaux de distribution.

Gestion et mesures mises en place

Intégralement dépendant de partenaires de transport externes, Rémy Cointreau s'efforce dans ce domaine de faire appel à un panel large de prestataires, régulièrement questionnés sur leurs capacités et perspectives.

La gestion de ce risque repose sur une veille permanente des solutions les plus optimales selon les flux prévus.

La planification des ventes, travail collaboratif entre les équipes commerciales, opérationnelles, logistiques et financières, est fortement suivie et analysée, permettant une réactivité sur toute déviance ou imprévus opérationnels permettant une anticipation forte des flux.

Rémy Cointreau a initié l'exploration de flux de transport alternatifs comme le train ou le bateau à voile permettant de tester des solutions nouvelles même si encore faibles à ce stade.

2.2.3 RISQUES ÉTHIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

2.2.3.1 JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau a une présence mondiale et, à ce titre, est soumis à un cadre juridique en perpétuelle évolution et spécifique à chaque marché. Ainsi, les activités de production et de commercialisation des produits du groupe font l'objet, en France et à l'étranger, de réglementations plus ou moins strictes suivant les pays, notamment en ce qui concerne la fabrication, le conditionnement, la mise sur le marché de ces produits, la publicité, la santé publique, le rappel des produits, l'étiquetage, les promotions et la mise sur le marché des produits.

Par ailleurs, le groupe Rémy Cointreau attache une importance particulière à la protection juridique de ses actifs et de ses relations commerciales en France et dans le monde. Cela concerne aussi bien :

- ses droits de propriété industrielle, en particulier de ses marques qui constituent un actif majeur au sein de son activité ;
- ses contrats de distribution ;
- ses relations avec ses fournisseurs ;
- des litiges avec des clients ou des autorités gouvernementales (voir dans les comptes consolidés les "provisions pour risques et charges" pour toute information complémentaire. Les provisions pour risques et charges visent essentiellement à couvrir d'éventuels risques de contentieux commerciaux ou avec des employés, ainsi que tout risque douanier relatif à des exercices antérieurs).

Impacts potentiels sur le groupe

Ces réglementations et leurs évolutions sont de nature à fortement impacter le groupe dans sa capacité à conduire des affaires :

- publicité et promotions : dans le but de modifier les comportements des consommateurs et de diminuer la consommation d'alcool, les diverses autorités peuvent imposer des restrictions, voire limiter les publicités sur l'alcool. Nous pouvons par exemple citer, en France, la loi Évin (Loi No 91-32 du 10 janvier 1991 sur le contrôle du tabac et de l'alcool). Une augmentation des restrictions réglementaires pourrait engendrer une communication réduite et limiter fortement Rémy Cointreau à faire connaître ses marques et à fidéliser ses clients résultant de faibles possibilités de promouvoir ses marques ;
- étiquetage : outre les contraintes liées aux mentions légales, un étiquetage fort, à l'image de ce qui a été fait dans l'industrie du tabac, serait de nature à détourner les clients des spiritueux et donc entraîner une diminution des ventes ;
- les canaux de distribution : des évolutions des réglementations relatives à la distribution pourraient être de nature à restreindre la capacité de Rémy Cointreau à distribuer ses produits ou à engager des actions de promotion ;
- protection des marques : les marques du groupe Rémy Cointreau peuvent être imitées, contrefaites ou déposées par des tiers en violation à ses droits. Le groupe pourrait alors rencontrer des difficultés à défendre ses marques dans certains pays ou à rassurer des consommateurs qui pourraient être abusés en pensant acheter des produits qui ne seraient pas des produits du groupe ;
- contrats : une absence de formalisation des contrats dans le cadre de ses relations commerciales, tant avec ses fournisseurs qu'avec ses clients ;
- litiges : tout litige majeur peut avoir des conséquences significatives sur le groupe (financières, réputationnelles) ou ses marques et produits.

Gestion et mesures mises en place

Afin de peser sur ces réglementations et leurs évolutions, le groupe Rémy Cointreau participe à de nombreux groupes professionnels pour faire valoir ses positions et ses intérêts, tant auprès des autres acteurs de l'industrie qu'auprès des autorités administratives.

Une équipe juridique intégrée assure en permanence la gestion des affaires juridiques du groupe. Elle opère un contrôle préventif des risques juridiques, internes ou externes dont elle a connaissance, susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de Rémy Cointreau et s'assure que les projets seront conduits dans le cadre de la réglementation en vigueur sur un territoire donné. Elle s'adjoit, en cas de besoin, les services d'avocats internationaux reconnus pour leur haute compétence dans des domaines spécifiques du droit des affaires.

La direction juridique est attachée à ne recourir, en demande, à des procédures contentieuses, que si toutes les possibilités de parvenir à un accord amiable sont épuisées. Rémy Cointreau prend position, afin de défendre ses intérêts, sur ces sujets facteurs de risque, notamment :

- en s'engageant à communiquer sur des campagnes responsables, ne visant pas une clientèle « jeune et/ou à risques » et en œuvrant afin qu'une publicité raisonnée sur les spiritueux soit toujours possible ;
- en sensibilisant ses clients sur les dangers d'une consommation excessive dans sa communication et prônant une consommation responsable ;
- en collaborant avec les diverses autorités sur la conception des étiquetages ;
- protection des marques : Rémy Cointreau mène une politique active de suivi de ses dépôts de marque ainsi que de ses noms de domaine Internet, dans leurs catégories et sur leurs marchés, soit directement par la mise en œuvre par des juristes internes spécialisés de procédures modernes de gestion de marques, soit par l'intermédiaire de conseils en propriété intellectuelle dont la compétence est internationalement reconnue ;
- sur la prévention de la contrefaçon, en engageant toutes les actions nécessaires pour lutter contre la contrefaçon, particulièrement en Asie et en Europe de l'Est, contre la concurrence déloyale éventuelle, et en s'opposant aux dépôts de marque par des tiers chaque fois qu'il estime qu'une demande d'enregistrement de marque porte atteinte à ses droits privatifs. Au sein de la direction juridique, un juriste spécialiste est dédié à la protection du portefeuille des marques Liqueurs et Spiritueux du groupe. De même, un *manager* est dédié à la protection du portefeuille des marques Rémy Martin. Ils assurent, dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, le suivi de l'évaluation de la contrefaçon des marques du groupe en liaison avec les organismes spécialisés, avec les distributeurs, les équipes commerciales, les douanes, la DRE et les missions économiques. Ils entreprennent toutes actions qu'ils jugent pertinentes pour s'opposer aux dépôts de marque contrefaisante par des tiers, dans le monde entier. Ils mènent et dirigent les actions contentieuses qu'ils jugent nécessaires dans le monde entier, avec le soutien de conseils spécialisés ;
- gestion des litiges : en cas de procédures concernant le droit des marques, la défense et la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection de son réseau de distribution, les relations avec ses salariés et le contrôle de ses déclarations fiscales et toutes autres matières inhérentes à ses activités, Rémy Cointreau fait appel à des cabinets d'avocats de premier rang afin de construire sa défense et provisionne, lorsque nécessaire, les montants liés à ces risques et litiges.

2.2.3.2 GESTION DE CRISE ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Présentation du risque

Le groupe Rémy Cointreau, du fait de sa présence sur de nombreux marchés et de son processus de production, est exposé à des risques de diverses natures – catastrophes humaines, catastrophes naturelles, catastrophes industrielles, économiques... – pouvant significativement impacter son activité et, en cas de sinistre, sa capacité à redémarrer rapidement.

Impacts potentiels sur le groupe

Une catastrophe naturelle engendrant une destruction des sites de production, une crise sanitaire mondiale, une crise politique entraînant la fermeture de frontières, ou tout autre événement majeur perturbant l'activité pourraient avoir des impacts importants sur les ventes du groupe. De la même façon, une crise de type campagne de dénigrement dans les médias et/ou réseaux sociaux engendrant une crise réputationnelle, élèvera ce type de crise au même rang d'importance que les crises citées précédemment. Une mauvaise préparation à de telles crises affecterait sa capacité à reprendre son activité rapidement et de manière efficace, tout en ayant potentiellement un impact défavorable sur sa réputation. Une réponse non adaptée à une crise réputationnelle peut entraîner un risque de perte d'image conséquent sur la durée.

Gestion et mesures mises en place

La sécurité et la pérennité de l'ensemble des actifs du groupe – humains, matériels, immatériels, savoir-faire – sont une priorité absolue.

Les sites de production du groupe ont élaboré des plans de continuité d'activité. Notamment, les chais situés dans la région de Cognac, qui concentrent la plus grande partie des actifs de Rémy Cointreau, sont classés Seveso Seuil Haut sous le régime d'autorisation, disposent de plans de continuité d'exploitation définis, formalisés et partagés avec les assureurs et les autorités locales, ainsi que d'un système de management de la sécurité.

Le groupe Rémy Cointreau a également développé un manuel opérationnel de gestion de crise régulièrement testé et, à la suite de chaque événement, il procède à un exercice de retour d'expérience afin d'identifier ce qui aurait pu être géré de manière plus efficace. La nature des crises couvertes par ces manuels et guides de gestion de crise porte sur un nombre de cas de figure très large et régulièrement mis à jour. Une attention particulière est accordée à la gestion des crises à impact potentiellement réputationnel.

2.2.3.3 ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Présentation du risque

Le groupe a une activité internationale et à ce titre est soumis à un ensemble de lois et règlements, parmi lesquels nous pouvons citer les différentes réglementations relatives à la lutte contre la corruption (Sapin II en France, FCPA aux États-Unis, UKBA au Royaume-Uni...), la protection des données (RGPD en Europe, CCPA en Californie, PIPL en Chine ...) ainsi que les principes posés par le Pacte mondial des Nations unies (démarche volontaire basée sur l'engagement des dirigeants pour appliquer des principes universels de durabilité et de prendre part au soutien des objectifs des Nations Unies). En France, la non conformité avec la Loi Evin est sanctionnée par une amende dont le montant peut atteindre 50% des sommes dépensées pour des promotions illégales. D'autres amendes peuvent être ajoutées ; cessation de toutes les dépenses promotionnelles, interdiction de vendre le produit concerné ...

Le Groupe exige que chaque employé respecte le code de conduite, qui inclut des mesures de prévention et de lutte anti-corruption.

Impacts potentiels sur le groupe

Le fait de ne pas respecter l'une de ces réglementations, ou que l'un de ses collaborateurs ne respecte pas les règles énoncées dans le Code de conduite du groupe pourrait exposer Rémy Cointreau à différents niveaux de sanctions.

Les impacts de ces sanctions peuvent être nombreux : financiers, réputationnels, psychologiques chez nos collaborateurs et même source de perte d'attractivité auprès de partenaires ou de candidats.

Gestion et mesures mises en place

Le groupe a mis en place des plans d'action adaptés (présentés au chapitre 2.4 « Éthique et conformité »).

Concernant la prévention de la corruption, le groupe a conduit un exercice de cartographie des risques qui a débouché sur le déploiement de plans d'action locaux, et met en place les autres dispositifs prévus dans la loi Sapin II. La cartographie des risques fait l'objet d'une mise à jour régulière. Un Code de conduite a été élaboré et des modules de formation adaptés sont dispensés aux collaborateurs du groupe. Enfin, une ligne éthique relative au lancement d'alerte et accessible en interne comme en externe est mise en place.

Concernant la protection des données, le groupe déploie son plan de conformité au RGPD, mais également aux diverses réglementations étrangères s'appliquant à ses opérations. Ce plan de conformité s'appuie en particulier sur des politiques de protection des données, des procédures internes de gestion des données et d'analyse d'impact, la mise en place de clauses contractuelles types et, enfin, des formations adaptées à destination des collaborateurs.

Enfin, une veille continue est effectuée afin d'anticiper les nouvelles réglementations.

2.2.3.4 FRAUDE

Présentation du risque

Rémy Cointreau distribue ses produits sur les principaux marchés du globe et bénéficie d'une excellente réputation et d'une très forte notoriété. Dans cet environnement, le groupe peut constituer une cible attractive pour de nombreuses tentatives de fraude, en France comme à l'étranger.

Ces tentatives de fraude peuvent prendre plusieurs formes :

- fraude externe, que ce soit la « fraude au président », la « fraude au fournisseur » ou encore les attaques *cyber* visant le vol de données confidentielles ou les tentatives d'extorsion *via* des *ransomwares* ;
- fraude interne du fait d'un collaborateur *via* un vol ou une collusion avec un tiers.

Impacts potentiels sur le groupe

Une fraude, quelle qu'en soit la nature (vol, *cyber* extorsion, détournement), peut occasionner des pertes financières :

- directes, liées à la fraude subie ;
- indirectes, liées à la gestion de la fraude (frais de conseils, frais juridiques) ou la perte d'opportunités.

La fraude peut aussi entraîner le vol d'informations confidentielles ou de données personnelles.

Enfin, la dimension réputationnelle est également à prendre en considération dans l'évaluation des potentiels impacts.

Gestion et mesures mises en place

Conscient de l'importance croissante de ce risque, Rémy Cointreau a mis en place de nombreux contrôles et mesures.

Parmi ceux-ci figurent :

- la sensibilisation et la formation des collaborateurs à ces risques ;
- le renforcement des procédures clés ;
- une meilleure coopération avec les banques partenaires dans la sécurisation des transactions ;
- le déploiement d'outils informatiques spécifiques contre les risques *cyber*.

Plus spécifiquement, concernant le risque de fraude « interne », Rémy Cointreau a renforcé les processus de contrôle, de validation des tiers et de séparation des tâches. Des communications régulières et des formations spécifiques sont organisées, incluant le rappel strict des principes d'intégrité.

Ces mesures, si elles ne permettent pas d'exclure le risque de fraude, en assurent toutefois une maîtrise raisonnable.

2.2.4 RISQUES FINANCIERS

2.2.4.1 HAUSSE STRUCTURELLE ET DURABLE DES COÛTS

Présentation du risque

Rémy Cointreau se trouve fortement exposé à des achats externes pour l'élaboration de ses produits d'exception (eaux-de-vie, verre, autres éléments de *packaging*, énergie, main-d'œuvre...). Le groupe est ainsi exposé en cas de pressions inflationnistes ou lors de tensions internationales pouvant affecter les capacités de production et donc l'équilibre entre l'offre et la demande.

Impacts potentiels sur le groupe

Des surcoûts ou des hausses structurelles de certains coûts de production sont de nature à peser sur la rentabilité du groupe et le maintien de ses marges. Une pression forte sur la demande peut impacter défavorablement les relations avec les fournisseurs clés sur des achats spécifiques et dont les capacités de production se voient réduites avec des alternatives limitées.

Gestion et mesures mises en place

Ce risque sensiblement renforcé depuis ces dernières années est couvert par une multitude de mesures visant à réduire les situations de trop fortes dépendances et des plans permanents d'identification de projets pour les contenir sont mis en place :

- appels d'offres fréquents et analyse précise des catégories d'achat ;
 - mise en place de contrats d'approvisionnement avec les fournisseurs stratégiques ;
 - recherche de solutions alternatives pour les références stratégiques et optimisation des allocations des fournisseurs ;
 - rotation régulière des équipes d'acheteurs par catégorie ;
 - projets divers de réduction des poids du verre et du *packaging* dans le cadre de nos ambitions RSE ;
 - questionnements réguliers sur des formats atypiques ou des produits plus coûteux ;
 - efforts permanents pour améliorer la planification de la demande et les plans de production liés.
-

2.2.4.2 FISCALITÉ, CRÉDIT ET DEVICES

Présentation du risque

Les résultats de Rémy Cointreau sont sensibles aux variations de change dans la mesure où le groupe réalise plus de 80% de son chiffre d'affaires dans des devises non-euro, alors que la production est majoritairement située en zone euro.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement, ce qui implique une adaptation de nos besoins de financement sur le court terme et le long terme.

Enfin, de par son implantation internationale, Rémy Cointreau est exposé aux risques financiers liés à l'évolution, la complexité et l'interprétation de la réglementation fiscale au sein des pays dans lesquels il opère, notamment les droits d'accise et les taxes d'importation.

Impacts potentiels sur le groupe

Les fluctuations, défavorables, des devises sont de nature à générer des pertes financières.

Toute variation de la structure de financement du groupe serait de nature à impacter ses résultats, mais aussi sa capacité à se financer sur le long terme dans un contexte de récent durcissement des conditions de marché.

Les modifications de la réglementation fiscale et l'alourdissement de la fiscalité directe et indirecte pesant sur les spiritueux notamment (droits d'accise, droits de douane...) pourraient affecter négativement ses résultats.

Gestion et mesures mises en place

Le risque de change est couvert de manière à minimiser et anticiper l'impact des fluctuations des devises sur les résultats du groupe Rémy Cointreau.

La politique de change du groupe est fondée sur les principes de gestion suivants :

- les filiales de distribution sont facturées dans leur devise sur la base d'un cours de change annuel établi en euro ;
- le risque de change est couvert par la Financière Rémy Cointreau sur une base annuelle, calculée sur base de positions nettes du groupe ;
- aucune opération spéculative n'est autorisée ;
- ces couvertures sont réalisées avec des opérations de change fermes et/ou optionnelles éligibles à la comptabilité couverture ;
- les autres transactions hors exploitation sont couvertes contre le risque de change dès lors que leur engagement est ferme et définitif. Il s'agit notamment des risques financiers nés d'opérations de prêts intra-groupe et des dividendes en devise.

Plus de détails sont disponibles dans la partie 5.6 « Notes aux états financiers consolidés » et en particulier la note 14.2 « Politique de gestion des risques de marché » de cette section.

Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan ou par l'intermédiaire d'opérateurs de marché.

La disponibilité de certains financements est conditionnée au niveau d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres au niveau Groupe, qui doit être inférieur à 4,0 dans le cadre du crédit syndiqué de 80 millions d'euros portant intérêt à 2,945% (émis le 27 février 2015 avec une date de maturité au 27 février 2025):

Le groupe a mis en place des processus de prévisions concernant l'endettement net et des indicateurs clés comme la génération de cash et le ROCE (retour sur capitaux employés) qui permettent d'impliquer l'ensemble des divisions dans l'optimisation de la structure financière des activités et dans le respect du ratio A.

Enfin, le groupe Rémy Cointreau assure la veille réglementaire et définit sa politique fiscale en s'appuyant sur une équipe de fiscalistes placée sous la supervision de la direction financière. Le groupe s'engage à respecter l'ensemble des réglementations fiscales des pays dans lesquels il opère, et sa politique fiscale ne repose sur aucun schéma d'évasion fiscale et est conforme aux principes édictés par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).

2.3 ASSURANCES

Le groupe Rémy Cointreau a mis en place une politique de gestion des risques qui englobe :

- la prévention des risques dans les sites industriels et de stockage et la sécurité des collaborateurs ;
- l'identification de son exposition aux risques ;
- la mise en place de plans de continuité d'activité ;
- l'optimisation, la coordination et la centralisation de ses programmes d'assurances.

Les principales couvertures d'assurances interviennent dans le cadre de programmes internationaux intégrés et garantissent les différents risques identifiés, tels que la responsabilité civile générale, le retrait des produits livrés, les dommages aux biens et les pertes d'exploitation consécutives, le transport des marchandises. Des polices d'assurance locales peuvent être également souscrites pour répondre aux obligations réglementaires et aux besoins ponctuels des filiales (exemples : assurance des vignobles, des flottes automobiles...).

Type d'assurance	Garanties et limites des principales polices souscrites
Dommages aux biens et pertes d'exploitation	<p>Cette garantie se présente sous la forme « Tous risques sauf ».</p> <p>Base d'indemnisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur de remplacement à neuf pour les biens mobiliers et immobiliers. • Vins et alcools : valeur de remplacement marché et valeur nette comptable selon la nature des stocks. • Pertes d'exploitation avec une période d'indemnisation de 24 mois. <p>Limitation contractuelle d'indemnité</p> <p>Une limitation contractuelle d'indemnité a été négociée à hauteur de 850 M€ pour les dommages matériels et les pertes d'exploitation confondus.</p>
Responsabilité civile générale (exploitation et produits)	Le groupe Rémy Cointreau est couvert pour tous dommages matériels, immatériels et corporels, pouvant être causés à des tiers à hauteur de 100 M€.
Contamination et image de marque	<p>Ce programme vient en complément des garanties souscrites en responsabilité civile générale et couvre le coût du produit, les frais de réhabilitation de l'image de marque et la perte d'exploitation ainsi que la contamination et toute détérioration du produit.</p> <p>Couverture à hauteur de 15 M€ par année d'assurance.</p>
Responsabilité civile Atteintes à l'environnement	Couverture à hauteur de 10 M€ par année d'assurance.
Transport	Couverture à hauteur de 10 M€ par sinistre.
Responsabilité civile des mandataires sociaux	Couverture à hauteur de 50 M€ par année d'assurance.
Fraude et cyber	Le groupe Rémy Cointreau dispose d'une couverture spécifique pour chacun de ces risques.
Crédit	Couverture de l'encours de chaque client, à hauteur d'une limite définie par client par l'assureur.

2.4 ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

2.4.1 ENGAGEMENTS

Le groupe Rémy Cointreau inscrit sa démarche éthique dans le cadre universel posé par les grands principes, normes et accords internationaux, et adhère notamment à :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Organisation internationale du travail, qui recouvre notamment la liberté d'association, le travail forcé, le travail des enfants et la discrimination ;
- les objectifs de développement durable tels que définis par l'Organisation des Nations unies ;
- les 10 principes du *Global Compact*, auxquels Rémy Cointreau adhère depuis 2003 ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
- les principes posés par le GRI ;
- les principes directeurs de l'OCDE ;
- la convention de l'OCDE contre la corruption des agents publics.

Le groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs s'engagent à respecter les lois et règlements applicables dans tous les pays où ils sont présents et exercent une activité.

CODE DE CONDUITE

Les valeurs du groupe sont formalisées dans un Code de conduite, signé par le directeur général, diffusé à l'ensemble des salariés, ainsi qu'aux nouveaux collaborateurs dès leur entrée dans le groupe. Il est le socle de la culture d'intégrité et d'éthique des Maisons du groupe Rémy Cointreau et a pour ambition de guider le groupe Rémy Cointreau, ses Maisons et ses collaborateurs dans la façon de se comporter et de respecter certains principes clés dans les relations avec les parties prenantes et la société. Il vise également à promouvoir le respect et assurer la bonne application des lois et des réglementations applicables et grands principes fondamentaux.

Le Code de conduite est également pensé pour favoriser et inciter les collaborateurs du groupe Rémy Cointreau à communiquer et à rechercher les réponses quant à la conduite à adopter face à une situation particulière.

Le Code de conduite décrit des types de comportement à proscrire et détaille l'engagement du groupe et de ses instances dirigeantes en matière de lutte contre la corruption. Il pose les principes directeurs de Rémy Cointreau sur un certain nombre de sujets opérationnels et aborde notamment les thèmes suivants :

- les infractions de corruption et de trafic d'influence ;
- la prohibition des paiements de facilitation ;
- les règles en matière de cadeaux et invitations ;
- les règles en matière de dons, opérations de mécénat et parrainage ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- le dispositif d'alerte interne à travers la ligne éthique ;
- les interactions avec les agents publics.

Ce Code peut être complété localement ou sur certains sujets par des procédures distinctes. Ce Code est intégré dans le règlement intérieur.

Par ailleurs, un certain nombre de valeurs entoure la conduite des affaires au sein du groupe Rémy Cointreau :

Les valeurs et responsabilités dans les affaires

Les valeurs guidant le groupe Rémy Cointreau, ses Maisons et ses collaborateurs dans la conduite des affaires concernent :

- le respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays où le groupe opère, le groupe Rémy Cointreau assumant ses obligations légales et fiscales ;
- la lutte anticorruption, Rémy Cointreau réprovoque la corruption sous toutes ses formes, notamment les pots-de-vin. Le groupe Rémy Cointreau estime que ces agissements se font au détriment des pays dans lesquels il exerce ses activités. Les femmes et les hommes des Maisons doivent se montrer intègres, notamment en refusant tout cadeau dont la valeur pourrait contrevenir à l'éthique du groupe.

Les valeurs et responsabilités envers les autres

Les relations au sein du groupe Rémy Cointreau sont caractérisées par un devoir de reconnaissance mutuelle entre les femmes et les hommes qui contribuent avec intégrité au projet d'entreprise, et l'entreprise elle-même. Chaque jour, les Maisons du groupe s'attachent à respecter et à faire vivre les valeurs suivantes : la confiance, l'exemplarité, l'excellence, l'exigence, la reconnaissance, le respect et la discrétion. Ces valeurs s'inscrivent dans les actions suivantes :

- **le respect de l'environnement** : le groupe Rémy Cointreau s'engage à servir ses clients, tout en assumant ses responsabilités environnementales, et a donc fait de la protection de l'environnement un axe fondateur de sa stratégie ;
- **un engagement envers les collaborateurs** : le groupe Rémy Cointreau souhaite que l'ensemble de ses collaborateurs travaille dans les meilleures conditions possibles et s'engage à proposer un cadre de travail sain et sûr. Le groupe Rémy Cointreau se veut un partenaire dans la durée, en les accompagnant dans leur développement et en privilégiant des relations fondées sur la confiance et le respect ;
- **un engagement fort envers les clients et les consommateurs du groupe** : les femmes et les hommes des Maisons de Rémy Cointreau doivent s'assurer que le groupe honore ses engagements envers ses consommateurs et clients. La qualité, la sécurité sanitaire, le service et l'intégrité doivent être leurs principaux soucis dans leur travail quotidien ;
- **les relations du groupe Rémy Cointreau avec ses fournisseurs** : pour le groupe Rémy Cointreau, la relation avec les fournisseurs est bien plus qu'un simple acte d'achat et le groupe est engagé dans une démarche de partenariat durable. Suite à la ratification de la charte du Pacte mondial, le groupe a entrepris d'impliquer ses fournisseurs dans ses engagements sociaux et environnementaux, de s'assurer de leur engagement et de les accompagner dans l'amélioration de leurs processus.

Les valeurs et responsabilités des collaborateurs envers l'entreprise et la société

Parmi les valeurs que partagent le groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs figurent celles de probité, d'intégrité, de confidentialité se retrouvant dans les engagements suivants :

- la protection de la réputation du groupe et de ses Maisons : les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau sont les représentants de l'image et de la réputation de ses Maisons et se doivent de les protéger ;
- les rapports entre le groupe Rémy Cointreau et ses actionnaires : les femmes et les hommes du groupe Rémy Cointreau se doivent de protéger les informations relatives aux Maisons du groupe. Ces informations confidentielles ne doivent jamais être divulguées, sauf dans le cadre strict des règles du groupe. Par ailleurs, le groupe

Rémy Cointreau souhaite partager avec ses actionnaires, sans distinction et dans le respect de l'égalité entre actionnaires, sa stratégie à long terme et ses valeurs ainsi que les résultats de la marche des affaires ;

- la préservation des actifs et ressources du groupe : le groupe Rémy Cointreau veille à développer son activité et ses résultats, protéger ses actifs, assurer une gouvernance en ligne avec les bonnes pratiques de la place, rendre compte avec transparence des activités du groupe. De même, les femmes et les hommes des Maisons du groupe doivent gérer les actifs et les ressources du groupe avec la plus grande intégrité ;
- l'exigence vis-à-vis du terroir : elle est identifiable par la qualité et l'authenticité de nos produits : une exigence vis-à-vis des matières premières et le respect du terroir d'où elles proviennent.

2.4.2 ORGANISATION

DIRECTION DE LA CONFORMITÉ

La direction de la conformité est rattachée à la direction de l'audit interne, de la conformité et des assurances depuis le 1^{er} septembre 2018. Ses principales missions sont d'identifier, d'évaluer et de contrôler les risques auxquels le groupe Rémy Cointreau est exposé, de vérifier la conformité aux différentes législations et réglementations, tout en assurant le déploiement et l'actualisation des programmes de conformité en étroite coopération avec les différents départements du groupe.

Le directeur de l'audit interne, conformité et assurances est rattaché directement au président du conseil d'administration et au comité d'audit, et travaille en étroite collaboration avec le directeur général du groupe.

Depuis 2021, les missions d'audit interne menées par l'équipe intègrent systématiquement une revue complète des volets lutte anticorruption et protection des données personnelles des entités ou BU auditées. Les conclusions de la conformité sont pleinement intégrées aux comptes rendus des missions ainsi qu'à leur plan d'action de suivi.

RÉSEAU DE CORRESPONDANTS CONFORMITÉ AU SEIN DU GROUPE

Les équipes conformité implantées à Paris et à l'étranger, en particulier aux États-Unis, en Chine et à Singapour, constituent le réseau des correspondants « conformité », agissant en lien avec la direction de l'audit interne, conformité et assurance et le délégué à la protection des données, en vue de déployer et d'adapter localement les programmes de conformité au sein du groupe sur les sujets liés à la prévention de la corruption et la protection des données personnelles.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Un délégué à la protection des données a été nommé avec pour mission de coordonner la mise en conformité au règlement général sur la protection des données, et, de manière plus générale, de traiter les problématiques en lien avec les données personnelles. Le délégué à la protection des données constitue le point de contact privilégié des personnes concernées et des autorités en charge de la protection des données personnelles.

Cette fonction est rattachée à la direction de l'audit interne, conformité et assurances.

2.4.3 DÉPLOIEMENT

LUTTE ANTICORRUPTION

Le groupe Rémy Cointreau a une double exigence : la tolérance zéro en matière d'atteintes à l'intégrité et la probité d'une part, et un engagement en faveur d'une culture de l'éthique, d'autre part.

La lutte contre la corruption s'inscrit dans le cadre d'une démarche éthique à laquelle le groupe Rémy Cointreau est profondément attaché. L'instance dirigeante donne l'impulsion en matière de respect des règles éthiques à travers la diffusion de communications à l'ensemble des collaborateurs. Cette culture éthique doit irriguer les pratiques quotidiennes du groupe, qu'elles soient managériales, commerciales ou encore opérationnelles.

Des communications et formations sur le thème de la lutte anticorruption sont régulièrement proposées aux instances dirigeantes et aux collaborateurs « exposés ».

Rémy Cointreau s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations en la matière, en particulier au regard des pays dans lesquels le groupe poursuit ses activités. Afin de répondre aux exigences de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (loi dite « Sapin II »), le groupe Rémy Cointreau a désigné la direction de l'audit interne, conformité et assurances comme étant responsable du déploiement du programme de lutte anticorruption et de la mise en place des plans d'action visant à renforcer les procédures strictes existantes, en conformité avec les obligations de ladite loi.

Une revue régulière des piliers du dispositif de la loi « Sapin II » est faite auprès du management et du comité d'audit par la direction de l'audit, conformité et assurances.

Le groupe Rémy Cointreau s'est doté d'une ligne éthique gérée par la direction de la conformité dont l'existence et le principe de fonctionnement est régulièrement rappelé au sein de l'organisation. Cette ligne est disponible en externe également, complétée par une charte du lanceur d'alerte.

DONNÉES PERSONNELLES ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Afin de répondre aux exigences du règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016/679 dit « Règlement général sur la protection des données », la direction de l'audit interne, conformité et assurances a été désignée afin d'établir et de déployer un plan de mise en conformité autour des thématiques suivantes :

- gouvernance : rôles et responsabilités des différents acteurs en matière de protection des données personnelles ;
- respect des droits des personnes : consentement, informations des personnes concernées, exercice de leurs droits ;
- conformité des traitements : registres des traitements, identification et classification des traitements, durées de conservation des données, gestion des contrats ;
- sécurité des données : procédures et contrôles, gestion des failles de sécurité, analyses d'impact et mécanismes de *privacy by default and by design* ;
- amélioration continue : veille et contrôle interne.

2.4.4 CONTRÔLE

LIGNE ÉTHIQUE – SYSTÈME D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Le groupe a mis en place un dispositif d'alerte, dénommé « Ligne Éthique Rémy Cointreau », dont les modalités sont détaillées dans la charte du lanceur d'alerte. Il est accessible en interne comme en externe.

SYSTÈME DE SANCTIONS MIS EN PLACE

Le système de sanctions mis en place pour les programmes de conformité correspond au système de sanctions décrit dans le règlement intérieur, tout manquement à l'éthique et à l'intégrité étant contraire aux valeurs du groupe et à ses procédures internes.

CONTRÔLE SUR L'APPLICATION DES VALEURS ÉTHIQUES

Des audits portant sur l'application des procédures du groupe sont réalisés régulièrement dans les filiales et peuvent également

être menés auprès des principaux fournisseurs et partenaires. Ces audits couvrent notamment les thématiques suivantes : lutte anticorruption, protection des données personnelles, respect de l'environnement, respect des droits humains et des libertés fondamentales.

PROGRAMME DE FORMATION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES

Un module de formation « anticorruption » destiné aux collaborateurs « exposés » a été déployé au cours de l'exercice 2022/2023.

Une formation visant à sensibiliser les collaborateurs ayant un accès à des données personnelles dans le cadre de leurs activités (ex. : données de clients, prospects, prestataires et/ou collaborateurs) a été déployée au cours de l'exercice 2022/23.





RÉMY COINTREAU

21, rue Balzac - 75008 Paris
Téléphone : 01 44 13 44 13

La version anglaise de ce document est disponible sur simple demande ou sur le site remy-cointreau.com



PEFC - Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.



RÉMY COINTREAU

Société anonyme au capital de 81 257 113,60 euros

Siège social : rue Joseph Pataa – Ancienne rue de la Champagne – 16 100 Cognac
302 178 892 R.C.S Angoulême

W W W . R E M Y - C O I N T R E A U . C O M